

L'OEIL DU CRIME



COMPLAINTE ET CHANSONS TRAGIQUES

Chaque fascicule contient un récit complet

Fascicule 1 - Compère Guillery

Fascicule 2 - Cartouche le roi de voleurs

Fascicule 3 - La complainre de Mandrin, contrebandier

Fascicule 4 - Les chauffeurs d'Ogères : brigands et assassins

Fascicule 5 - Le crime est dans l'air : l'affaire Fualdès

Fascicule 6 - L'auberge rouge : le coupe-gorge de Peyrebeille

Fascicule 7 - Lacenaire, le poète du crime

Fascicule 8 - L'empoisonneuse des landes bretonnes

Fascicule 9 - Horribles crimes de la plaine de Pantin

Fascicule 10 - La malle sanglante de Millery

Fascicule 11 - Joseph Vacher le Jack l'Eventreur du sud-est

Fascicule 12 - La complainte en son royaume

Bibliographie



*« Cherchant partout en vain,
Quand j'aperçois un joueur d'orgue,
J'lui d'mand' la chaussée d'Antin.
Arrêtant sa manivelle,
Y m'répond : J'connais l'endroit
Suivez la Seine jusqu'à la morgue
Et après c'est toujours tout droit. »*

La Chaussée d'Antin, Jouy et Riffey

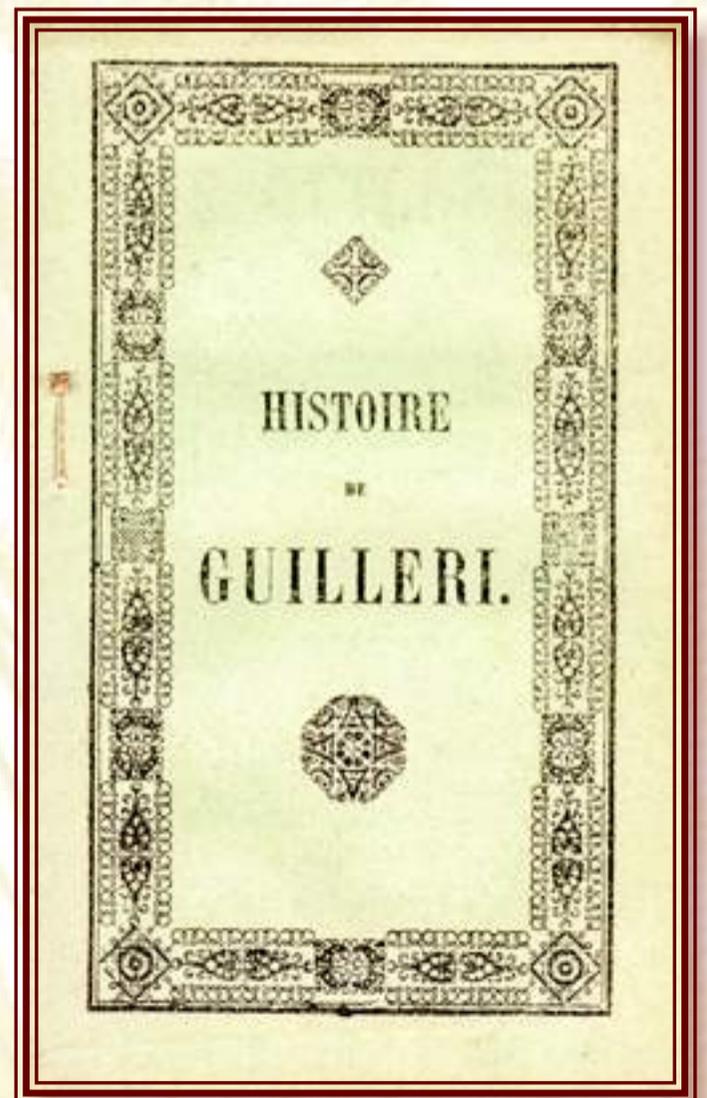




1 - Compère Guillery

Lorsque je débarquai à Paris dans ma jeunesse folle, jouvenceau de province à peine sorti des jupons de ma chère mère, je fis une rencontre qui devait changer le cours de ma vie.

Venu y faire médecine, je ne connaissais de la nature humaine que ce que j'en percevais dans mes quelques relations avec mes camarades de faculté. Leur cynisme et leur manque d'humilité face aux malheurs du petit peuple de Paris me dérangaient au plus au point. Pour la plupart, issus de la bonne bourgeoisie, ils obéissaient à la volonté familiale de suivre les traces de leur chirurgien de père et abordaient le métier de médecin avec une légèreté affligeante. C'est pourquoi je ne les fréquentais guère, préférant la solitude de ma mansarde ou une errance choisie à travers Paris. C'est ainsi qu'advinrent cette mésaventure et cette rencontre que je vais vous conter maintenant et qui devaient me faire découvrir la plus extrême misère sous l'angle léger d'un art mineur : la chanson populaire.



Livret de colportage.





Complainte de Guillery

*Il était un petit homme
Qui s'appelait Guilleri, Carabi
Il s'en fut à la chasse
À la chasse aux perdrix, Carabi*

*Titi Carabi, Toto Carabo
Compère Guilleri
Te laisseras-tu, te laisseras-tu
Te laisseras-tu mourir ?*

*Il monta sur un arbre
Pour voir ses chiens courir, Carabi
La branche vint à rompre
Et Guilleri tomba, Carabi*

*Il se cassa la jambe
Et le bras se démit, Carabi
Les dames de l'Hôpital
Sont arrivées au bruit, Carabi*

*L'une apporte un emplâtre
L'autre de la charpie, Carabi
On lui banda la jambe
Et le bras lui remit, Carabi*

*On lui banda la jambe
Et le bras lui remit, Carabi
Pour remercier ces dames
Guilleri les embrassa, Carabi*





tr.p. Ch. Pellerin à Rouen.

COMPÈRE GUILLERI.

rec. 1837

Il était un petit homme,
Qui s'app'laît Guilleri,
Carabi ;
Il s'en fut à la chasse,
A la chasse aux perdrix,
Carabi,
Titi Carabi,
Toto Carabi,
Compère Guilleri,
Te laissez-tu (ter) mourir ?

Il s'en fut à la chasse,
A la chasse aux perdrix,
Carabi,
Il monta sur un arbre
Pour voir ses chiens courir
Carabi,
Titi Carabi, etc.

Il monta sur un arbre
Pour voir ses chiens courir,
Carabi,
La branche vint à rompre,
Et Guilleri tomba,
Carabi,
Titi Carabi, etc.

La branche vint à rompre,
Et Guilleri tomba,
Carabi,
Il se cassa la jambe,
Et le bras se démit,
Carabi,
Titi Carabi, etc.

Il se cassa la jambe,
Et le bras se démit,
Carabi,
Les dam' de l'Hospitale,
Sont arrivés au bras,
Carabi,
Titi Carabi, etc.

Les dam' de l'Hospitale,
Sont arrivés au bras,
Carabi,
L'une apporte un emplâtre,
L'autre de la charpi',
Carabi,
Titi Carabi, etc.

L'une apporte un emplâtre,
L'autre de la charpi',
Carabi,
On lui banda la jambe,
Et le bras lui remit',
Carabi,
Titi Carabi, etc.

On lui banda la jambe,
Et le bras lui remit',
Carabi,
Pour remercier ces dames,
Guill'ri les embrassa',
Carabi,
Titi Carabi, etc.

Pour remercier ces dames,
Guill'ri les embrassa',
Carabi,
Ça pouva' que par les femmes
L'homme est toujours guéri,
Carabi,
Titi Carabi,
Toto Carabi,
Compère Guilleri,
Te laissez-tu (ter) mourir ?

(Départ)



La musique adoucit les mœurs, dit-on. Cette assertion communément admise ne semble pas soulever de contestation. Par expérience, j'ai pu vérifier cependant que ce n'était pas toujours le cas. Mal jouée elle pouvait devenir une véritable torture. Mais, ce que je ne savais pas encore c'est que le chant pouvait être utilisé pour faire le récit d'une affaire criminelle dans le but de moraliser, mettant en exergue les travers les plus épouvantables de l'âme humaine sur fond de musique mélancolique. Mais ne brûlons pas les étapes. Nous allons y revenir.

Jusqu'à présent, la musique m'apparaissait comme un baume, l'hydromel de l'âme qu'on distille à l'oreille, et la chanson comme une simple et anodine distraction. Je n'avais alors aucune idée des effets pervers qu'une mauvaise interprétation musicale pouvait provoquer.

Ainsi donc, ce jour-là, je me rends à l'invitation des parents de la petite Rose, cette gamine que j'avais sauvée d'une mort certaine, en la tirant du passage de la charrette d'un marchand de vin dont les chevaux s'étaient

emballés. Prosper Glandier, bonnetier en gros, vivait avec sa famille dans un bel appartement bourgeois de la rue des Petits-Champs. Le brave homme avait tenu à remercier le « bon Samaritain » – ainsi qu'il m'avait surnommé – à l'occasion d'un déjeuner dominical.

Je dois avouer que la famille me reçoit avec grand apparat et moult vins fins et liqueurs pour accompagner un repas digne d'un prince.

Bref, après la succulente charlotte au coulis de framboise accompagnée d'un vin blanc fruité, mes hôtes me proposent « un dessert autrement plus délicieux ». Fiers de la surprise qu'ils me réservent, les malicieux laissent planer le mystère. La surprise doit être totale. Elle le sera effectivement, à mon grand regret.

Quittant la salle à manger nous allons nous asseoir dans le salon. Là, la charmante enfant se met à entortiller nerveusement une de ses anglaises autour de l'index tandis que son père annonce :

— Cher ami, ma fille tenait à vous remercier de l'avoir sauvée, en vous interprétant un morceau qu'elle a appris du graphophone : « Compère Guilleri ».



En prononçant ces mots, les yeux du brave homme se mettent du même coup à pétiller de bonheur.

— Tu peux commencer mon enfant, encourage-t-il, Monsieur t'écoute. Et il s'assoit bien droit sur son fauteuil, les mains posées sur les genoux, regardant son trésor avec fierté.

Ah çà, pour écouter, j'ai écouté, du moins ai-je été dans l'obligation d'entendre. Certes, je ne suis pas mélomane, mais je n'ai pas su reconnaître cette mélodie de mon enfance. Gémissements, miaulements, et autres bizarreries avaient transformé le morceau en une cacophonie burlesque et pour tout dire, effroyable.



Cependant, les yeux du père vont et viennent sans cesse de mon visage à celui de sa fille, épiait tout signe d'intérêt de ma part. La mère regarde sa progéniture avec les yeux de l'amour, les oreilles semble-t-il peu sensibles à l'épouvantable tintamarre musical.

Il faut en convenir : les parents sont aux anges, mais l'invité au supplice. Je suis tétanisé. Ce pourrait être comique mais, étrangement, je suis presque terrorisé, sans rien montrer cependant de mon angoisse. Je m'oblige par politesse à esquisser un léger sourire, alors qu'intérieurement je crie « à l'aide » et brûle d'envie de fuir à toutes jambes. À vrai dire j'en suis incapable, une main invisible semble me clouer à mon siège. Comme sanglé par des liens invisibles, emprisonné sur un fauteuil de torture, je ne peux évidemment pas me boucher les oreilles pour faire cesser mon martyre.

Fort heureusement, l'enfant cesse de chanter et salue l'assistance. Un sourire angélique ourle ses lèvres. Par contraste la petite lueur rouge, diabolique, qui danse au fond de ses yeux semble démentir la douceur de ses traits.

Le cataclysme a pris fin et je n'aurais pas été autrement étonné d'ouvrir les yeux sur une scène apocalyptique de cadavres jonchant le sol, au centre d'un paysage ravagé. Il n'en est rien, fort heureusement, le décor de bonbonnière ordonnée de l'appartement familial n'a pas bougé. La petite salue son auditoire et me regarde fixement toujours avec ce regard et ce sourire inquiétants. Les parents eux-mêmes attendent, en m'observant intensément. Je saisis le message. Il me faut applaudir l'enfant en signe de contentement, ce que je m'empresse de faire avec un grand déballage de félicitations, n'ayant qu'un souhait : quitter cette maison au



plus vite, car je m'y sens soudain extrêmement mal à l'aise.

Regardant de manière ostentatoire la pendule sur la cheminée, je prends congé de mes hôtes non sans m'être confondu en remerciements, tel un vrai sycophante.

Je n'ai jamais descendu un escalier avec une telle rapidité, poussé par l'envie de m'éloigner le plus vite possible de ce lieu où l'art musical est traité aussi mal. En ce jour de repos hebdomadaire, je décide de retourner à mes occupations universitaires là-haut dans mon humble logis où m'attendent mes cahiers et mes livres.

C'est pourquoi je me hâte maintenant de rejoindre la Seine où des couples et des familles, d'une allure sereine, flânent bras dessus, bras dessous. En cette belle journée d'été, l'air est chaud et invite à la nonchalance. Je poursuis cependant ma marche d'un bon pas. Diable, c'est comme si j'entendais encore ces horripilants et stridents couplets. D'ailleurs, il me vient des pensées bizarres à propos de ce que j'ai entendu. Cette musique, qui n'en était pas une, ce chant à effrayer tout être vivant, ce sourire que démentait le regard presque froid de Rose, qui sait si je ne suis pas tombé sur une enfant diabolique. L'innocence métamorphosée en démon avec le chant comme instrument de torture, voilà une combinaison que je n'avais pas songé devoir exister. Néanmoins elle figure déjà dans la littérature nourrie de légendes, de témoignages de musiques ensorcelantes au pouvoir desquelles personne ne pouvait résister. Ne raconte-t-on pas encore aujourd'hui que le

chant des sirènes conduisait les marins à une mort certaine ? Mais en ces circonstances, au moins, la musique était douce et harmonieuse.

J'ai toujours en ma possession ce précieux livre relié en maroquin rouge des *Contes de Grimm* offert par mon grand-père. Me revient alors en mémoire *Le joueur de flûte de Hamelin*, comme si je venais tout juste de le lire. L'histoire se déroulait dans un village du nom de Hamelin en Allemagne vers 1284. La ville était infestée de rats. Le sol en était couvert et les charretiers eux-mêmes avaient peur de se frayer un chemin, répugnant au contact de ces rongeurs immondes. On fit venir de Brême une centaine de chats, sans succès. Aussi le maire et ses compatriotes accueillirent avec joie un joueur de flûte qui se présenta comme un exterminateur de rats. Le bourgmestre lui promit cent ducats s'il parvenait à éloigner les rats de la ville.

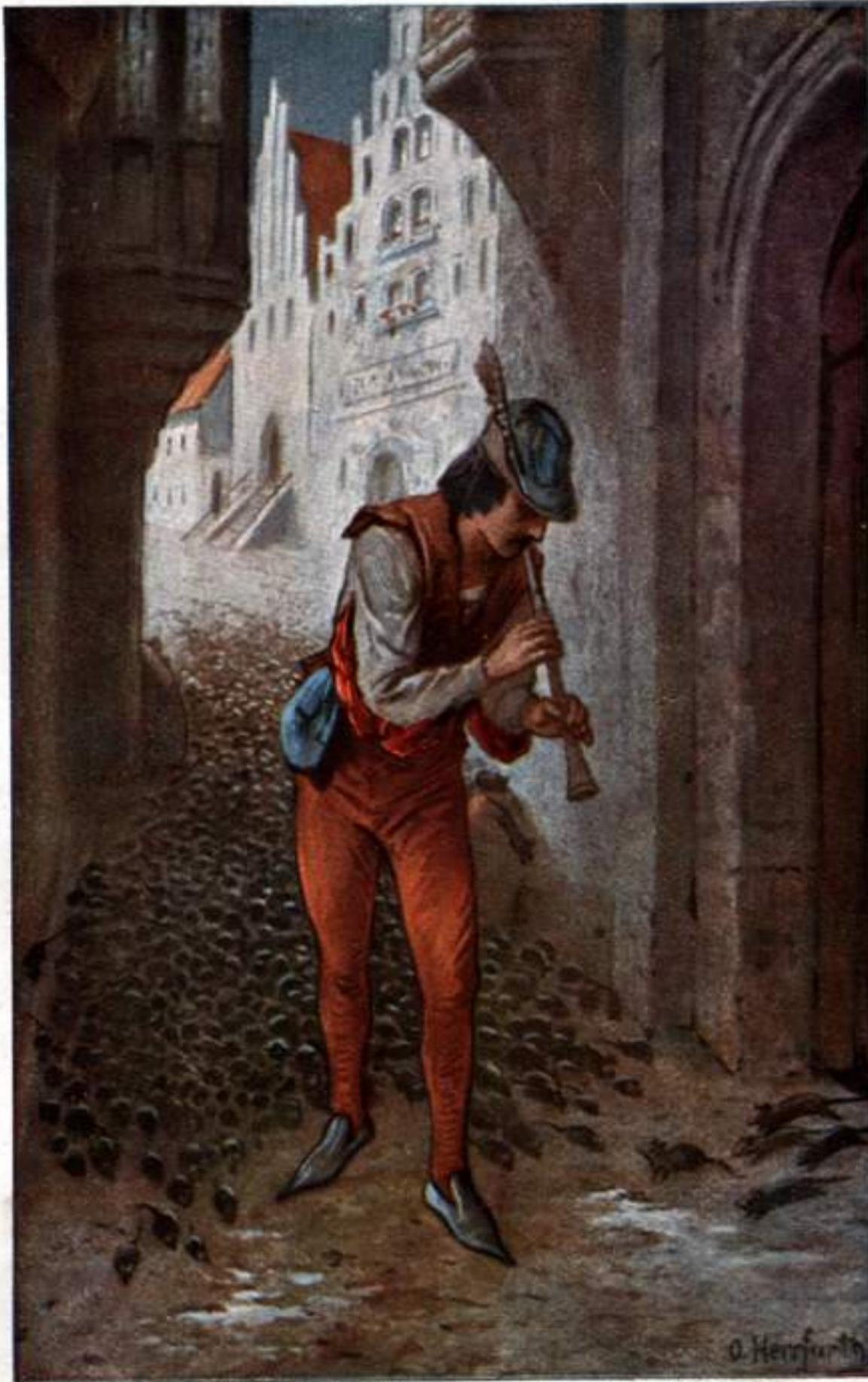
L'homme, paré d'un pourpoint multicolore, se mit à jouer une musique étrange qui attira bientôt une multitude de rats. Ils surgissaient de tous les coins et recoins de Hamelin. Le joueur de flûte s'achemina alors hors de la ville, suivi de cette horde grouillante.

S'arrêtant par instants, le musicien fredonnait ces quelques vers :

*Rats et souris, venez-ci, venez-ça,
Je vais vous mener à une jolie tombe ;
Prenez votre queue comme bâton de pèlerin !*

Arrivés au pied de la rivière, la Weser, les rats se jetèrent à l'eau sans hésitation et se noyèrent. L'homme retourna au village pour y recevoir son dû, mais les bourgeois lui rirent au nez, refusèrent le payer et le mirent à la porte.





Brüder Grimm Der Rattenfänger von Hameln O. Herrfurth pinx.



Furieux le joueur s'en revint la semaine suivante, sous les traits d'un chasseur effrayant au chapeau rouge. Il joua à nouveau son étrange musique avec sa flûte, mais cette fois ce sont les enfants qui le suivirent avec entrain. Et il chanta ce joli refrain :

*Petits enfants, venez-ci, venez-ca,
Je vais vous mener à une jolie danse ;
Venez dans ma salle de danse enchanteresse.*

Comprenant le danger, les parents essayèrent en vain de retenir leur chère progéniture. Mais à leur grand désespoir, cent trente enfants disparurent ainsi à l'intérieur de la montagne, entrés dans une grotte qui se referma définitivement sur eux dans un grondement de tonnerre. La légende prétend que seuls un pauvre aveugle et un muet, s'étant attardés en chemin, échappèrent à l'emprise du joueur de flûte. Ils furent dans l'incapacité de dire où les autres enfants étaient partis. Certaines versions assurent qu'ils auraient disparu bien loin de là. En effet dans le même temps, des enfants apparurent en Transylvanie qui parlaient un bon allemand, mais ne pouvaient dire d'où ils venaient. Ils se marièrent dans ce pays et apprirent leur langue à leurs enfants. C'est ainsi qu'on parle allemand dans ce pays lointain.

Est-ce le diable en personne qui les aurait conduit là ? Personne ne peut l'affirmer mais la légende perdure.

Aujourd'hui encore ce conte fait partie intégrante de l'histoire de Hamelin¹, même si les versions de la disparition des enfants

divergent. Certains prétendent que dans la Bunglosenstrasse – sur le chemin emprunté par les enfants – aucune musique ne serait permise afin de ne pas courroucer le musicien de nouveau.

Cette anecdote, je la tiens d'un artiste allemand rencontré au Rat Mort (décidément !), une brasserie où j'ai pris mes habitudes pour y chercher matière à mes rêveries. Mon voisin, à l'instar des autres consommateurs, a ce curieux travers le matin, de regarder passer les lorettes du quartier en buvant à petites gorgées son café à la terrasse. Plaisir stérile en vérité car le pauvre est trop timide pour oser aborder l'une d'entre elles.

Tout en songeant à cela, j'arrive au Louvre. J'hésite alors à emprunter le métropolitain pour rentrer chez moi, et finalement je décide de musarder le long des quais de la Seine. Le fleuve attire tous les oisifs comme un aimant. En cette chaude journée d'été on y vient habituellement pour chercher un peu de fraîcheur et un peu de distraction en suivant le ballet continu des barges et des bateaux de plaisance. Là-bas, le Pont Neuf enjambe majestueusement la Seine avec ses arches séculaires et son animation permanente. Lieu de rencontre, de promenade, l'endroit a rarement été désert.

Pour l'heure, un vieux joueur d'orgue de Barbarie tourne fiévreusement sa manivelle. Sans arrêter de jouer, il tend son chapeau à bout de bras, quémendant quelque aumône.

¹ - À Hamelin (Hameln en allemand) en Basse-Saxe, en effet, deux maisons du XVI^e siècle portent des inscriptions rappelant l'enlèvement des enfants du 26 juin 1284. Un spectacle se joue chaque été sur la légende.





Pris sous le charme de la musique, je manque me faire renverser par un omnibus en voulant traverser la chaussée. Fort heureusement, grâce à une pirouette, j'échappe à la chute sur le pavé. Il eut été ironique qu'après avoir sauvé une fillette des sabots d'un cheval, je me retrouve écrasé en raison de mon étourderie sous les roues d'un véhicule de la ville. Remis de mes émotions, j'arrive au pied de la statue d'Henri IV lorsque j'entends un sifflement, puis une voix résonne sans que je puisse savoir d'où elle provient.

*Il était un petit homme,
Qui s'appelait Compère Guilleri,
Carabi :*

*Il s'en fut à la chasse
A la chasse aux perdrix*

Carabi

Titi Carabi

Toto Carabo

Compère Guilleri

Te lais'ras-tu (ter) mourri ?

Mais oui je ne rêve pas. Revoici cette fameuse ronde que la petite Rose a massacrée avec tant de candeur.



C'est sans doute quelque grand timide ou sacré farceur que cet homme-là car j'ai beau regarder autour de moi, contourner la grille qui garde la statue, je ne parviens pas à découvrir d'où provient ce chant. Bah ! Voilà un petit plaisantin qui se cache ainsi sans raison. Soudain mon oreille est attirée par l'orgue qui recommence le même morceau. Curieuse coïncidence que cette chanson reprise comme pour me narguer.

Tendant l'oreille, je n'entends aucun écho de la part de mon merle moqueur. Une minute de distraction de ma part a suffi pour qu'il prenne la poudre d'escampette. J'ai beau faire plusieurs fois le tour d'Henri IV, il n'y a plus âme qui vive ici, ni sifflement d'aucune sorte.

Quelque peu contrarié d'avoir été ainsi berné, je descends l'escalier qui conduit au square du Vert-Galant pour m'asseoir paresseusement sur un banc. Parvenu en bas, un nouveau sifflement, derrière moi, me fait tourner la tête. La même voix reprend la chanson sans que j'aperçoive encore son propriétaire :

*La branche vint à rompre
Et Guilleri tombi'
Carabi,
Il se cassa la jambe,
Et le bras se démi'
Carabi,
Titi Carabi, etc.*

Mais pas de doute cette fois, je vais enfin rencontrer ce polisson, car il a décidé de montrer sa trombine. Et dame, le gaillard affiche là une bobine plutôt malicieuse. L'homme est adossé au mur, les mains dans les poches, de l'autre côté de la grille qui ferme l'accès du square vers le quai. Mais comment diable a-t-il pu passer par là sans se rompre le cou ? A-t-il escaladé ladite grille ou contourné celle-ci au risque de tomber à l'eau ? Serait-il acrobate, contorsionniste ? Ce curieux bonhomme a l'allure d'un artiste de foire avec son attifement original. Il porte une cravate rouge froissée sur une chemise de couleur crème et un pantalon assorti à sa veste à carreaux en tweed marron qui a connu des temps plus prospères. Le voilà qui me raille et se met à agiter ses jambes maigrelettes en réalisant des petits entrechats.

— Bien l'bonjour mon bon Monsieur, me dit-il en soulevant son couvre-chef – un canotier – et esquissant une révérence.

Mon Dieu qu'il est comique l'animal, avec ses gros yeux globuleux et sa coiffure frisottante qui forme une couronne autour de la tête. Un grand sourire lui barre le visage. Il porte une guitare en bandoulière dans le dos. Au-dessus de lui, les grotesques mascarons du pont sont autant de spectateurs silencieux. En quelque sorte, le quidam s'est improvisé une scène de théâtre et, aux efforts qu'il a accomplis pour m'amener ici, j'en viens à penser qu'il m'attendait.



L'homme s'accroche aux barreaux, sin-
geant le pauvre prisonnier dans sa geôle et tape
du pied sur le sol en poursuivant :

*Les dam' de l'Hopitale,
Sont arrivés au brui'
Carabi,
L'une apporte un emplâtre
L'autre de la charpi'
Carabi,
Titi Carabi, etc.*

*L'une apporte un emplâtre
L'autre de la charpi'
Carabi,
On lui banda la jambe
Et le bras lui remi'
Carabi,
Titi Carabi, etc.*

Soudain il agrippe sa guitare et... boum...
coup de massue... me voilà pétrifié pour la
deuxième fois de la journée. Mais cette fois
c'est à un véritable numéro d'artiste qu'il
m'est donné d'assister. Ses doigts courent sur
les cordes avec une agilité surprenante. Le
contraste est en effet singulier entre l'allure
insignifiante de l'homme et sa musique digne
d'un virtuose. L'homme s'est soudain assagi,
appliqué, les yeux mi-clos, comme habité par
sa musique.

Lorsqu'il s'arrête enfin son visage
s'illumine. À nouveau il reprend ses mimiques
espiègles alors que je montre ma stupéfaction.

— Seriez-vous surpris, mon bon Monsieur ?
dit-il. Sachez qu'il ne faut pas se fier aux ap-

parences. Ne dit-on pas que l'habit ne fait pas
le moine ?

Surpris, je le suis et je m'empresse de
l'interroger :

— Vous me voyez effectivement étonné, je
dirais même émerveillé. Mais que faites-vous
donc ainsi à traîner vos guêtres sur ces quais
solitaires plutôt qu'aux concerts à l'Alcazar
d'Été ? Vous gâchez votre talent, mon cher.

— Mon talent, mon talent, soit ! Mais
qu'ai-je donc à faire de tout cela ! J'amuse les
passants. Telle est ma distraction, j'ai besoin de
l'air vif de la Seine pour exercer mon... talent...
comme il vous plaît de le dire.

Se disant, le petit homme gonfle la poitrine
pour remplir d'air ses poumons et part alors
dans un long discours avec une grandiloquence
digne d'un comédien du Français :

— Imaginez mon bon Monsieur, que la
musique a besoin d'espace, pour s'exprimer,
pour s'épanouir. Elle ne se complaît pas
entre quatre murs, dans un lieu empuanti
par les parfums nauséabonds et la suffisance
des amateurs de cigare. Il faut qu'elle respire,
qu'elle s'imprègne de l'atmosphère de la rue,
de la ville. Ici sur le pont on y vit, on y meurt
aussi, et on y chante. Tous les jours j'écoute ce
que Paris veut bien me raconter. Nombreux
sont les bateleurs qui ont donné de la voix,
s'accompagnant ou non d'un instrument de
musique. Le mien est accessoire, il n'est là
que pour attirer comme la flûte enchantée du
joueur de Hamelin. Et lorsque le client est
ferré, alors sans attendre, je sors mon répertoire
à faire rire et même frémir.

— À frémir, j'en doute. Vos chants me
paraissent quelque peu gamins. Ce Guilleri
dont vous m'avez rebattu les oreilles n'est
qu'une comptine d'enfant.



— Ah ah, voyez-vous ça. Et bien il faut que je vous instruisse. Or donc, sachez... jeune homme... que cette chanson anodine se rattache sans conteste à l'histoire d'un bandit, chef d'une bande de redoutables détraqueurs sous le règne d'Henri IV.



« Son territoire couvrait la Bretagne, le Poitou, l'Anjou et la Saintonge notamment. Trois frères avaient formé cette bande et, pour accomplir leurs méfaits, avaient pris le nom de Guillery pour ne pas ternir l'honneur de leur famille. Et ma foi il faut reconnaître que jamais ce nom ne fut éclaboussé ni dévoilé tant il était semble-t-il respecté par toute la population. Le cadet, ancien capitaine du duc de Mercœur, en était le meneur. Il fut condamné au supplice de la roue en 1608 à La Rochelle. »

— Allons donc, vous vous moquez de moi ? Comment cette chanson si naïve peut-elle avoir une origine aussi douteuse ?

— Ah ça... mais dame ! C'est que je dois avoir la figure d'un bonimenteur. Voilà que le drôle ne me croit pas.

— Mais je n'en sais rien après tout, démontrez-moi que je me trompe.

Il semble bien que je l'ai piqué au vif car, tel un coq il se hausse sur ses ergots et poursuit :

— Soit ! alors apprenez que nombre de chansons trouvent parfois leur origine dans les faits les plus noirs de notre histoire et que le Pont-Neuf en fut le véhicule, croyez-moi. La musique et la chanson ont trouvé ici une scène à nulle autre pareille.

Je conçois aisément que depuis sa construction il y a plus de trois cents ans², le Pont Neuf a été le théâtre de bien des événements. Aussi, curieux d'en apprendre plus j'invite l'homme à poursuivre, ce qu'il s'empresse de faire :

— Mieux encore, il a vécu mille vies ce pont. Écoutez donc ce qu'en disait le poète Berthaud :

*Rendez-vous des charlatans,
Des filous, des passe-volants ;
Pont-Neuf, ordinaire théâtre
Des vendeurs d'onguent et d'emplâtre
Séjour des arracheurs de dents,
Des fripiers, libraires, pédants ;
Des chanteurs de chansons nouvelles,
D'entremetteurs de damoiselles,
De coupe-bourses, d'argotiers,
Et j'en passe³...*

² - Sa construction a débuté en 1578 sous Henri III et s'achève en 1606 sous le règne d'Henri IV.

³ - *La ville de Paris en vers burlesques*, par CLAUDE-LOUIS BERTHAUD (ou BERTHOD), paru en 1652 chez J.B. Loyson à Paris.



— Ah Dieu qu'il en a porté du monde !

En disant cela il caresse délicatement de sa main le plat d'un pilier comme si la pierre rugueuse était aussi tendre que celle d'un enfant. Puis le musicien s'arrête, croise les bras et pose l'index droit sur sa bouche en signe d'interrogation.

— Non, non, non... Dieu n'a rien à voir là-dedans. Ce serait plutôt le Diable, fait-il avec véhémence, le Diable et ses affidés.

Et le voilà qui continue son cours magistral sur le Pont Neuf :

— Certes on y a chanté l'amour et la fraternité mais aussi la révolte... et le crime ! Le savez-vous ? Parmi les habitués faisant

commerce sur le pont on y trouvait aussi des chanteurs de rue, tout comme moi. Ces messieurs faisaient recette avec leurs chansons composées pour chaque occasion qu'on entendait ensuite dans d'autres lieux⁴. Parfois aussi, du fait de la proximité du Palais de Justice, ils n'hésitaient pas à relater, les affaires criminelles sous forme de complaintes. Une complainte, qu'est-ce donc que cela me direz-vous ? C'est un récit en vers et en musique, une chanson dont le long déroulé de couplets fait la relation d'un événement tragique.

⁴ - Appelées des ponts-neufs car c'est sur le Pont-Neuf qu'elles prenaient naissance avant de prendre leur envol dans la capitale. Un pont-neuf est un standard.



Captivé, j'écoute attentivement mon interlocuteur, comme subjugué, sous le charme, ainsi que ces enfants ensorcelés par le joueur de flûte d'Hamelin, c'est certain. J'ai envie d'en savoir plus et mon excitation se fait sentir :

— Alors donc, racontez-moi ça. J'ai tout mon temps.

— Ah, le temps... le temps... ce n'est pas ce qui manque en effet... Mais ce n'est pas l'heure ni l'endroit, mon bon Monsieur, annonce-t-il, avec son air facétieux. La Seine est capricieuse et pour servir de décor, elle demande à être apprivoisée. Rien ne vaut le voile noir de la nuit pour créer l'atmosphère qui sied à ces récits d'un autre temps.

— Votre heure sera la mienne... euh... si j'ose m'exprimer ainsi.

— Est-ce bien nécessaire d'en arriver là ? taquine le bateleur.

— Certes le mot est malheureux, mais voilà... vous m'intriguez avec vos chansons criminelles.

— Soit, dans ce cas soyez à onze heures trente ce soir quai de l'Horloge, je vous conterai la complainte d'un bandit au grand cœur.

Et, faisant brusquement volte-face, il s'éloigne de la grille, quittant son facies professoral pour redevenir ce drôle de personnage burlesque, presque sautillant, sa guitare en bandoulière battant dans son dos à chaque soubresaut. Alors qu'il se retourne une fois comme pour me dire bonsoir, il me lance un clin d'œil malicieux :

— Tic tac, tic tac...

Puis, s'éloignant sur le quai, il disparaît de ma vue presque par enchantement. La grille, que je croyais fermée, s'ouvre sous l'effet d'un brusque mouvement de vent provoqué par le passage d'une barge. Décidément le coquin a bien monté son spectacle : celui-ci une fois terminé, le décor tombe.

Ce trublion gesticulant, au talent incontestable néanmoins, ne laisse pas de m'étonner. Que voilà un homme étrange mais passionnant je dois en convenir.

Quelle coïncidence extraordinaire aussi ce rappel de la chanson enfantine ruinée par la petite Rose et ici amenée au rang d'art majeur.

Ma curiosité est à son comble, je décide d'être au rendez-vous quoique le lieu ne soit pas pour me plaire. Les quais, la nuit, qui donc serait assez audacieux pour s'y promener seul ? Ne dit-on pas qu'on y fomenté les pires coups et qu'il ne fait pas bon s'y hasarder sans escorte.

Comble de tout, je ne connais même pas le nom de l'homme que je dois y rencontrer. Mais qu'est-ce que je risque après tout ? Si la vigueur de ma jeunesse ne suffit pas, la canne-épée que m'a léguée mon père fera son office.

STÉPHANE VIELLE

(La suite au prochain numéro.)





2 - Cartouche, le roi des voleurs

*Enfin Cartouche est pris
Avec sa maîtresse
On dit qu'il s'est enfui
Par un tour de souplesse
Un chien l'a fait r'pincer
Dès le matin !*

*On l'a mis au cachot
Avec un fort bon drille,
Sans couteau ni ciseau
Ni marteau ni faucille
Leurs mains ont fait un trou
Chez le voisin !*

*Il dit à la question
« Je ne suis pas Cartouche
Je suis Jean Bourguignon
Je ne crains point vos douches
Je suis Lorrain de nation
Je suis Lorrain »*

*On le mena Jeudi
En place de Grève
Tout était si rempli
Que tout le monde y crève.
Puis on l'a fait sortir
De sa prison*

*En montant l'escalier
De l'Hôtel de Ville
Il dit au gonfrier
« Ami je suis débile
Donne moi un verre de vin
Mon cher ami »*

*On dit qu'il accusa
Grand nombre de personnes
Des pays étrangers
Des femmes, aussi des hommes
Il fut exécuté
Le vendredi.*





HISTOIRE
DE LA VIE
ET DU PROCÈS
DE LOUIS-DOMINIQUE
CARTOUCHE.

LE public a reçu avec une avidité incroyable tout ce qui regardoit Cartouche , le nom seul de ce fameux scélérat mis à la tête d'un Livre ou d'une Comédie , a suffi pour faire débiter l'un , & pour attirer à l'autre un succès prodigieux. Au reste , ce n'est pas seulement en France qu'on a témoigné de la curiosité sur cet article là. La Hollande , l'Angleterre & l'Allemagne , ont eu le même empressement qu'avoient les Parisiens les Français , & quand une gazette n'auroit dit autre chose de Cartouche , sinon

A a





Tout est désert à cette heure tardive. L'horloge colossale qui a donné son nom au quai égrène les douze coups de minuit. Brrr ! en descendant l'escalier de pierre qui mène à la Seine, je me fais l'effet d'un voleur cherchant à se fondre dans le noir pour préparer quelque mauvais coup. Il n'y a pas âme qui vive. Les clapotis créés par le passage d'un coche d'eau sont les seuls bruits que je perçois ici-bas. Mon histrion a du retard. Et puis voilà un pas qui se rapproche lentement de moi. Je m'attends à voir surgir le musicien. Et en effet c'est bien lui avec son faciès de bon aloi. Il a toujours la même allure, quoiqu'il ait mis pour la circonstance, une large écharpe de lin qui lui couvre le cou, les épaules et lui mange le bas du visage. Mais ses yeux pétillants percent le fin tissu. Curieux troll décidément !

— Il fait doux n'est-ce pas, mon ami, me dit-il d'un ton bonhomme en rajustant son léger mais immense cache-col. Mais permettez-moi d'abord de me présenter, ce que j'ai omis de faire lors de notre première rencontre : Arsène Papin, ou plus communément La Virole.

— La Virole, dis-je, quel curieux sobriquet.

— Bah ! Chacun a le sien. Tenez, vous souvenez-vous du tourneur de manivelle du Pont Neuf que vous avez croisé l'autre soir ?

— Oui.

— Savez-vous comment on l'appelle ?

— Non, je n'en ai pas la moindre idée.

— Et bien on l'a baptisé « L'œil du crime ». C'est une mouche¹ qui court les quatre coins de Pantruche et va faire son rapport tous les soirs, signalant le moindre mauvais coup qui se prépare. Qui donc se défierait d'un pauvre pégriote qui joue de l'orgue de Barbarie, comme il y en a tant ?

— Non, évidemment. Pour ma part, je me nomme Victor Hebert.

— Parfait. Dorénavant, votre surnom sera « Candide ».

— Comme vous voudrez.

Et sans plus attendre, quoiqu'un peu refroidi par l'atmosphère des lieux et le sobriquet qu'il m'a octroyé, je l'invite à commencer cette histoire de bandit au grand cœur dont il m'a déjà brièvement vanté les talents particuliers.

— Vous ne m'avez pas invité dans ce lieu inhospitalier à cette heure tardive pour m'impressionner, n'est-ce pas ? Du moins pas seulement, je suppose.

1 - Mouchard, indicateur payé par la police.



— Certes mon cher, vous m'avez percé à jour. Je suis le metteur en scène d'une pièce dont vous allez être l'unique spectateur. Et comme je vous l'ai dit déjà... toute histoire mérite un décor à sa mesure. Et celle que je vais vous raconter doit trouver sa place entre la Conciergerie, le Pont-Neuf et la place de l'Hôtel de ville. C'est ainsi que pour que l'acteur puisse faire son entrée en scène nous devons nous-mêmes nous placer au centre de ce grand théâtre qu'est Paris, quand les brigands et les grinches s'emparaient de la ville, tandis que les « honnêtes gens » se calfeutraient frileusement derrière leurs volets.

Avant tout, si j'ai choisi ce lieu et cette heure, c'est en effet parce que je voulais vous placer dans l'atmosphère du Paris de la Régence et de Louis XV.

Ce disant, mon conteur me prend familièrement par le bras et, longeant le quai, il m'entraîne dans une promenade historique et aventureuse. Son érudition colle mal avec son allure, mais je ne suis pas au bout de mes surprises.



Citant un dénommé Grandval² dans un poème évoquant le renom de Cartouche, il commence ainsi son histoire, récitant à voix basse :

*Je chante les combats et ce fameux voleur,
Qui, par sa vigilance et sa rare valeur,*

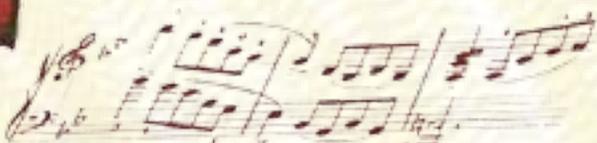
² - Nicolas Tacot de Grandval (1676-1723), auteur d'un poème héroïque, comique et tragique en 13 chants, intitulé *le vice puni ou Cartonche*, écrit et joué en 1723.

*Fit trembler tout Paris, arrêta maint carrosse,
Vola, frappa, tua, fit partout plaie et bosse.*

*Muse, raconte-moi par quels heureux hasards
Il trompa si longtemps les exempts, les mou-
chards,
Et comme enfin, après tant de vaines poursuites,
Il reçut le loyer de ses rares mérites.*

...

C'est ainsi qu'à partir de 1717 jusqu'en 1721, Paris vit sous la peur d'une bande organisée autour d'un bandit dont la renommée retentit aux quatre coins de la ville, multipliant les intrusions et les vols. Les habitants des entresols et des premiers étages passent leurs nuits, tremblant de peur à l'idée d'être dévalisés. Car les barreaux, censés protéger de toutes intrusions, ne résistent pas à l'assaut de voleurs organisés. La nuit venue, au clair de lune, un harpon se glisse entre les grilles et vient crocheter vêtements et objets divers. Et tant pis, si ce maudit crochet accroche le dormeur au passage.



Ce scélérat qui fit trembler Paris, ce brigand que l'on voyait partout, avait pour nom Louis Dominique Garthausen, dit Cartouche. Fils d'un pauvre tonnelier, il était né au n°9 de la rue du Pont-aux-Choux, dans le quartier de la Courtille³, ce fameux quartier, lieu de plaisir où la fine fleur du brigandage venait se frotter dans les cabarets.

Or donc, à onze ans, le jeune Dominique n'a pas froid aux yeux. Il débute dans la friponnerie en pillant les fruitières de son quartier. Bientôt il s'enfuit avec une troupe de bohémiens jusqu'en Normandie et devient au fil du temps un acrobate distingué, apprenant mille et un tours.

De retour dans le giron familial, il joue le garçon repent et intègre l'atelier de son père maniant dit-on le marteau et le dovoir avec une grande aisance. Charmeur, rieur, il lui arrive aussi de fredonner des chansons de bohémiens et même d'enseigner l'argot à ses petits frères. Boute-en-train, Dominique est la coqueluche du quartier. Mais cela ne pouvait durer ainsi : le vice est entré en lui comme le ver dans la pomme. Pour satisfaire une lingère dont il est épris, il prélève l'argent directement dans la bourse des passants, puis dans la caisse de son père. Exaspéré, celui-ci en a assez de ses inconduites.

Décision est prise, pour y mettre fin, de faire enfermer son fils dans une maison de correction. Il croit bon de ruser pour y parvenir. À cet effet il a obtenu un ordre du roi – une lettre de cachet – pour y faire admettre son rejeton moyennant une pension.

3 - À l'époque de Louis XV, le quartier couvrant la superficie de la Porte Poissonnière à Charenton était dénommé la Courtille.

Partis en promenade, bras dessus bras dessous et devisant gaiement en chemin. Pourtant en approchant de la Porte Saint-Denis, le jeune Dominique pressent que la prévenance de son père n'est pas sans arrière-pensée. Il se méfie. Prétextant un besoin à satisfaire, il lâche le bras de son père, tourne le coin de la rue et se met à courir à toutes jambes pour mettre le plus de distance possible entre lui et son paternel. La coupure est consommée avec sa famille. Un fameux brigand vient de naître : Cartouche.

Sa première précaution est de traverser la Seine, il se réfugie en premier lieu dans une auberge borgne de l'Île de la Cité. Car, si aujourd'hui le cœur de Paris bat en toute sérénité, à cette époque les lieux étaient fort peu fréquentables et pour tout dire misérables. Ainsi les abords du Pont Neuf et les ruelles non éclairées du Roule et des Porcherons étaient autant de coupe-gorge pour les égarés et les retardataires.

Ayant mis de la distance entre son paternel et lui, comme on vient de le voir, le jeune vaurien se plonge avec délectation dans le Paris de la truanderie et fait du vol son gagne-pain quotidien.

L'homme n'a pourtant pas le physique de l'emploi : de petite taille, avec son visage fin et ses longs cheveux bruns, au point qu'il sera surnommé « l'Enfant ». Il faut croire toutefois qu'il compense cette apparence par une robustesse et une souplesse à toute épreuve.

C'est ainsi que les chroniques rapportent que Cartouche est de première force à l'épée, au bâton et au pistolet. Il se grime de mille façons, exécute le saut périlleux en avant et



en arrière et connaît de multiples techniques d'escamotages, acquises auprès des bohémiens.

L'histoire de Cartouche prend un tournant particulier lorsque la misère le contraint à accepter l'emploi d'enrôleur bourgeois, selon le terme en usage à l'époque, pour le compte d'un de ces sergents recruteurs de l'armée. Ceux-ci faisaient appel à des sous enrôleurs pour leur amener sur un plateau des victimes hébétées par le vin qu'il ne leur restait plus qu'à finir d'abuser pour conclure l'enrôlement.

Cartouche s'étant donc un jour engagé à fournir cinq recrues à l'un de ces sergents, ne peut, en dépit de ses efforts, en réunir plus

de quatre. Contre toute attente, l'homme à la hallebarde ne lui en tient pas rigueur et lui demande de conduire les futurs soldats le lendemain à la Villette. À titre de remerciement, il paie le jeune homme avec un bon déjeuner et un dîner copieusement arrosés. Résultat de ce brillant calcul, Dominique se réveille le lendemain pieds et poings liés, dix écus en poche et condamné à devenir lui-même soldat. Le voleur pris à son propre piège voilà qui est plutôt cocasse, et pour l'heure la canaille est domestiquée.

Le diable avait matière à rire ! Beau joueur, le gremlin déclare le tour bien joué et fait contre mauvaise fortune bon cœur, cheminant



gaiement vers les Flandres. On ne sait combien dure son engagement et si même il passe la frontière, car la guerre contre l'Espagne prenant fin, le régent disloque l'armée. Cartouche s'empresse alors de revenir dans la capitale.

Rapidement il en vient à organiser sa propre bande de brigands. Étonnamment, elle est constituée à quatre-vingt-dix-neuf pour cent d'anciens soldats. Ceux-ci ne déclarent-ils pas que c'est à l'armée qu'ils ont pris l'habitude de vivre du bien d'autrui et appris en outre l'argot ? De soldat à bandit, là est leur avenir et il existe fort peu d'échappatoire à cette destinée. Voici donc l'assertion de Voltaire, qui assurait que les mots soldat et voleur étaient synonymes, vérifiée de bout en bout.

Les tentations se font pressantes, notamment dans le jeu. Dans Paris, en effet, on joue comme un enragé. On vole des écus ou modestement quelques sous dans les cabarets et les bouges de la Cité. Le passe-dix et le lansquenet sont aussi redoutables pour les nouveaux arrivants que le sont les rues de Paris lorsque la noirceur vient à servir de manteau protecteur aux voleurs et autres gibets de potence. Pourtant, circulent à Paris un nombre incroyable d'agents de répression : guet à pied, à cheval, exempts, sergents, archers, une armée de mouches et quarante-huit commissaires de police, mais encore aucune organisation structurée.

Bref, à cette époque, la ville est un grand bazar. Aux heures les plus noires de la nuit, la population de cette cour des miracles a le champ libre pour s'abattre en force sur ses victimes abandonnées à leur sort. Par conséquent,

lorsque le soleil se couche, les Parisiens se murent, ferment leurs portes et leurs fenêtres. Il n'y a pas de lumière dans les rues, excepté quelques lanternes à huile. Ces falots donnent une lumière blafarde, et constituent de faibles remparts aux attaques nocturnes. En outre, les ruelles, elles, restent dans l'obscurité totale et, pour s'y aventurer sans danger, il faut être accompagné d'un porte-flambeaux. Qui s'y risquerait ? Gare en effet à celui qui se hasarde à la tombée de la nuit sans escorte et chargé de biens.

Parisiens, fermez vos huis à double tour !
Les voleurs sont maîtres de la ville.

Cette armée de l'ombre, agissant ainsi dans l'impunité totale est celle de Cartouche. La bande armée des Cartouchiens⁴ a compté, paraît-il, jusqu'à deux mille membres dans les dernières années de la vie du brigand. Légende ou vérité, sa notoriété est telle que les apprentis voleurs espèrent, en intégrant la bande, obtenir une activité régulière et tirer de multiples bénéfices d'une telle organisation. Elle ne manque donc pas de recrues.

Fameuse armée en vérité, organisée et dirigée par un chef qui à l'heure de ses aveux, avant de mourir, se déclare comme le Roi de tous les voleurs de Paris. Fort de son apprentissage chez les bohémiens, Cartouche apprend le métier à ses recrues : l'art d'escamoter en toute discrétion les biens du bourgeois. La légende prétend que le cabaret du Veau qui tête, adossée à la terrible prison du Grand Châtelet, disposait de caves ouvrant dans des carrières, ce qui en fait un lieu de réunion et

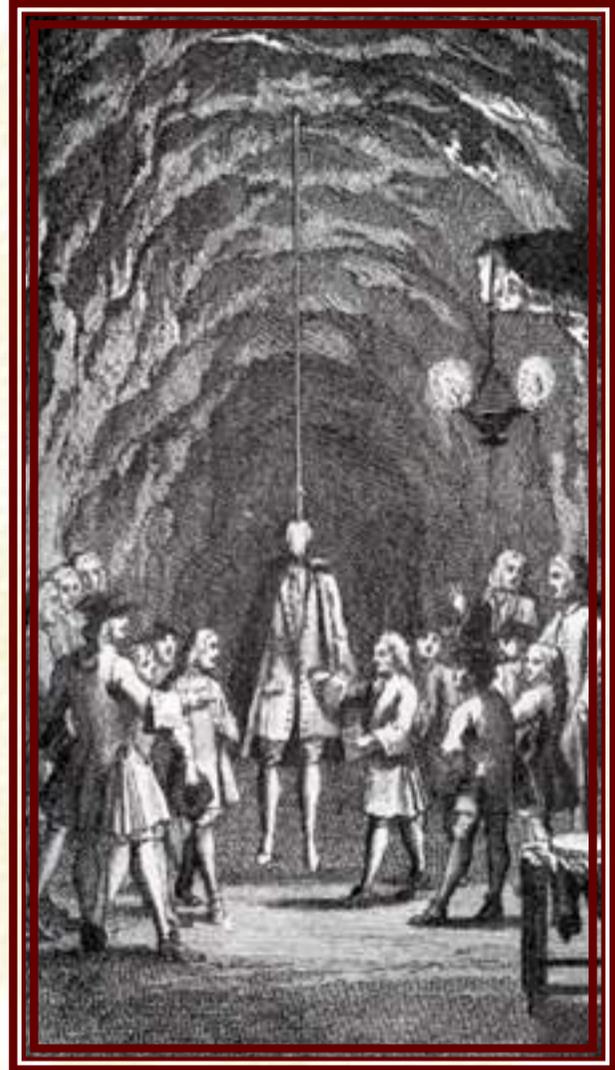
4 - Ainsi nommait-on tous les membres de la bande de Cartouche.



un magasin précieux pour les voleurs. Long apprentissage en vérité que celui du vol : un mannequin est accroché par une corde au plafond, vêtu d'un bon habit, couvert d'un casaquin, veste ajustée à longues basques, qu'il s'agit de visiter sans déclencher les sonnettes que le moindre mouvement un peu brusque, la moindre lourdeur, suffit à mettre en branle. Et gare à celui qui échoue lamentablement, subissant brimades et taloches. On raconte que certains gaillards arrivent à déboutonner et reboutonner le mannequin sans faire sonner une seule fois. Jugez donc de leur virtuosité et de leur hardiesse au milieu d'une foule.

Ce chef des brigands, qui ne sait ni lire ni écrire, a énoncé néanmoins un règlement auquel doivent se conformer les Cartouchiens. Parmi ces règles figurent celles selon lesquelles on ne doit tuer qu'à bon escient et ne détrousser que les riches. En revanche, Cartouche peut si nécessaire se montrer impitoyable. C'est ainsi que tout traître potentiel est exécuté sans autre forme de procès.

Étrangement un des traits particulièrement saillants de la personnalité de Cartouche est la générosité qui le caractérise parfois. Ainsi, baguenaudant un jour sur le Pont Neuf, il sauve un marchand drapier ruiné qui tente de se noyer dans la Seine. Il paie ses créanciers, pour les dépouiller ensuite aidé de sa troupe. Fameuse blague en vérité. Harpagnons et autres suceurs de bourse patentés sont dupés ce jour-là. Le brigand joue les bons Samaritains d'un côté et vole de l'autre. Farceur, bretteur et voleur, voilà les multiples facettes de ce brigand devenu populaire.



Pourtant, si le chef se plaît à donner des ordres et mener une vie de grand seigneur, il aime aussi le vol amené au rang de l'art. C'est pourquoi il lui arrive lui-même de s'y adonner par plaisir :

*S'il se faisoit en tout vingt vols sur le Pont-Neuf,
Cartouche, pour sa part en rapportait dix-neuf.⁵*

Cependant la justice, exaspérée par ses méfaits restés impunis, cherche depuis longtemps à mettre un terme aux activités criminelles de sa bande. Dans un premier temps, le régent, Philippe II Duc d'Orléans, hésite, ayant entendu dire que Dominique Cartouche bénéficierait de protection en haut lieu. Il se murmure en effet que le marquis de

⁵ - *Le vice puni*, 1^{er} chant de Granval.



Beuzeville, proche du régent, devrait la vie au père de Cartouche.

Arrêté une première fois en 1720, le brigand réussit à s'échapper et nargue la police. Certains s'en amusent alors que d'autres réclament une sévère répression.

Le 16 mai 1721, le régent finit par ordonner sans plus de retard l'arrestation définitive du brigand. Tel notre tourneur de manivelle, les mouches partent alors en chasse, se dispersant en tous lieux dans Paris à la recherche du moindre indice qui les conduirait vers le repaire de Cartouche. Pendant ce temps les Cartouchiens, insolents et complices, brouillent les pistes, endossant l'habit couleur cannelle doublé de rouge de leur chef pour tromper la police et ses sbires. Le jeu est alors aisé car si un portrait fantaisiste circule déjà, son visage n'est pas même connu de l'ensemble des Cartouchiens. Seuls ses lieutenants peuvent l'identifier à tous coups. Or donc c'est un fantôme que l'on s'imagine voir à chaque coin de rue et même hors de la ville. Comme tout roi, il demeure dans sa capitale, mais dispose cependant de généraux en province, comme ce Dubourget qui dévalisa un ambassadeur turc débarqué à Marseille.

Et puis n'oublions pas que ce diable d'homme connaît les moindres recoins de la capitale, esquivant ainsi les poursuites avec une grande aisance. On se souvient de cet épisode après sa première évasion, lorsqu'au troisième cri du chef des huissiers de la Cour criminelle, place de la Croix Rouge, après le carrefour de Buci, commençant sa formule : « Au nom du Roy, de par nos seigneurs du Parlement,

il est ordonné au nommé Louis Dominique Cartouche... », une voix dans la foule s'écrie alors :

— Présent... voilà Cartouche ! Qui est-ce qui demande Cartouche ?

En un instant c'est la débandade : huissiers, archers prennent la fuite. La foule se disperse, les boutiques et les portes se ferment. Il ne reste sur la place que Cartouche en personne et une vingtaine de ses acolytes se tordant de rire. Cet exploit contribua grandement à répandre la terreur de son nom. Quel beau sujet burlesque en effet que ce Cartouche, escamoteur, brigand, mais facétieux.

La chasse à l'homme s'achève par la trahison d'un de ses complices les plus proches, le terrible Gruthus Duchâtelet, petit noble et soldat des gardes-françaises. En échange d'une amnistie, suite à son incarcération, l'homme dénonce son chef qui est arrêté, le 14 octobre 1721, au cabaret « Au Pistolet », à la Courtille et emprisonné à la prison du Grand Châtelet. Enfermé dans un cachot, attaché le long d'un pilier. À la porte, quatre hommes montent la garde. Quel luxe de précautions pour un seul homme, n'est-ce pas ?

La nouvelle de l'arrestation de Cartouche est portée sans tarder à Versailles afin de l'annoncer au roi, qui tient à cet instant son petit lever.

Pourtant l'homme reste populaire, il devient même une attraction. Les fers aux pieds et aux mains dans son cachot, Cartouche tient salon, recevant artistes, curieux et dames du monde, comme la maréchale de Boufflers.





Celle-ci lui doit bien cela, ayant pu juger de son esprit chevaleresque à l'occasion d'une irruption impromptue et nocturne du brigand dans ses appartements. Dès le lendemain Cartouche, en parfait homme du monde, lui fait envoyer cent bouteilles de champagne de premier choix. Madame la maréchale disposait depuis lors d'un laissez passer permanent dans les rues de Paris. Nul n'aurait songé à l'attaquer en effet sans subir les représailles du redoutable chef de bande.

Le roi des voleurs ne perd pas sa bonne humeur. Il plaisante et boit avec les archers. Il chante des chansons obscènes qu'il fait apprendre à ses gardes. On voit même le lieutenant criminel et le procureur du Roi, venus visiter le prisonnier, écouter Cartouche entonner cette chanson argotique que chantait sa femme Néron le jour de ses noces avec le brigand au cabaret du Petit Sceau, sur l'air de *Ton joli, belle Meunière, ton joli moulin* :

*Fanandels (camarades), en cette Piolle (cabaret),
On vit chenûment (fort bien);
Arton (pain), Pivois (vin) et Criolle (viande)
On a gourdement (beaucoup).
Pitanchons (buvons), faisons riolle (bonne
chère)
Jusqu'au Jugement !*

*Icaille (ici) est le Théâtre
Du petit dardant (l'amour) ;
Fonçons (donnons) à ce Mion folâtre (petit
garçon)
Notre palpitant (cœur):
Pitanchons Pivois chenâtre (buvons du bon
vin)*

Jusques au Luisant (jour).⁶

Des comédiens, également présents, fredonnent des chansons que Cartouche prétend avoir écrites, fort jolies a-t-on raconté, mais qui, hélas, ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Ces compositions font ainsi dire au lieutenant criminel qu'il est dommage qu'un si bel esprit se soit condamné à voler. Et tandis qu'on chante et que Cartouche enseigne l'argot, on boit sans rompre. Lorsque le vin manque, on en va quérir aux frais de ces messieurs. Cartouche bénéficie même, sur ordre du régent, d'une soupe et d'une petite entrée pour son dernier repas. Parmi ses invités figure l'auteur dramatique Marc-Antoine Legrand travaillant à l'écriture d'une pièce intitulée *Cartouche ou les Voleurs*. De fait elle sera jouée au Théâtre Français dès le 21 octobre 1721. Dans cette comédie burlesque, le personnage de Cartouche campe un voleur sympathique et mystificateur.

En dépit de ses fers, le bandit ne s'estime pas vaincu et songe au moyen de s'échapper. Sondant l'épaisseur de la muraille de son cachot, il perçoit un bruit creux qui lui fait espérer la présence voisine d'une quelconque cave. Aussi, à l'aide d'un de ses anneaux de fer, il gratte le mur jusqu'à réaliser un trou assez grand pour se faufiler. Suivi de son compagnon de captivité, un maçon, il franchit l'ouverture le conduisant dans une salle d'où partent plusieurs cavités. Il décide d'emprunter un des accès qui le conduit dans un cellier et au-dessus, dans la boutique d'un fruitier. La liberté est toute proche, il leur suffit de pousser la porte donnant sur la rue. Mais c'est sans compter sur

⁶ - Les convives reprennent en chœur les deux derniers vers de chaque couplet.



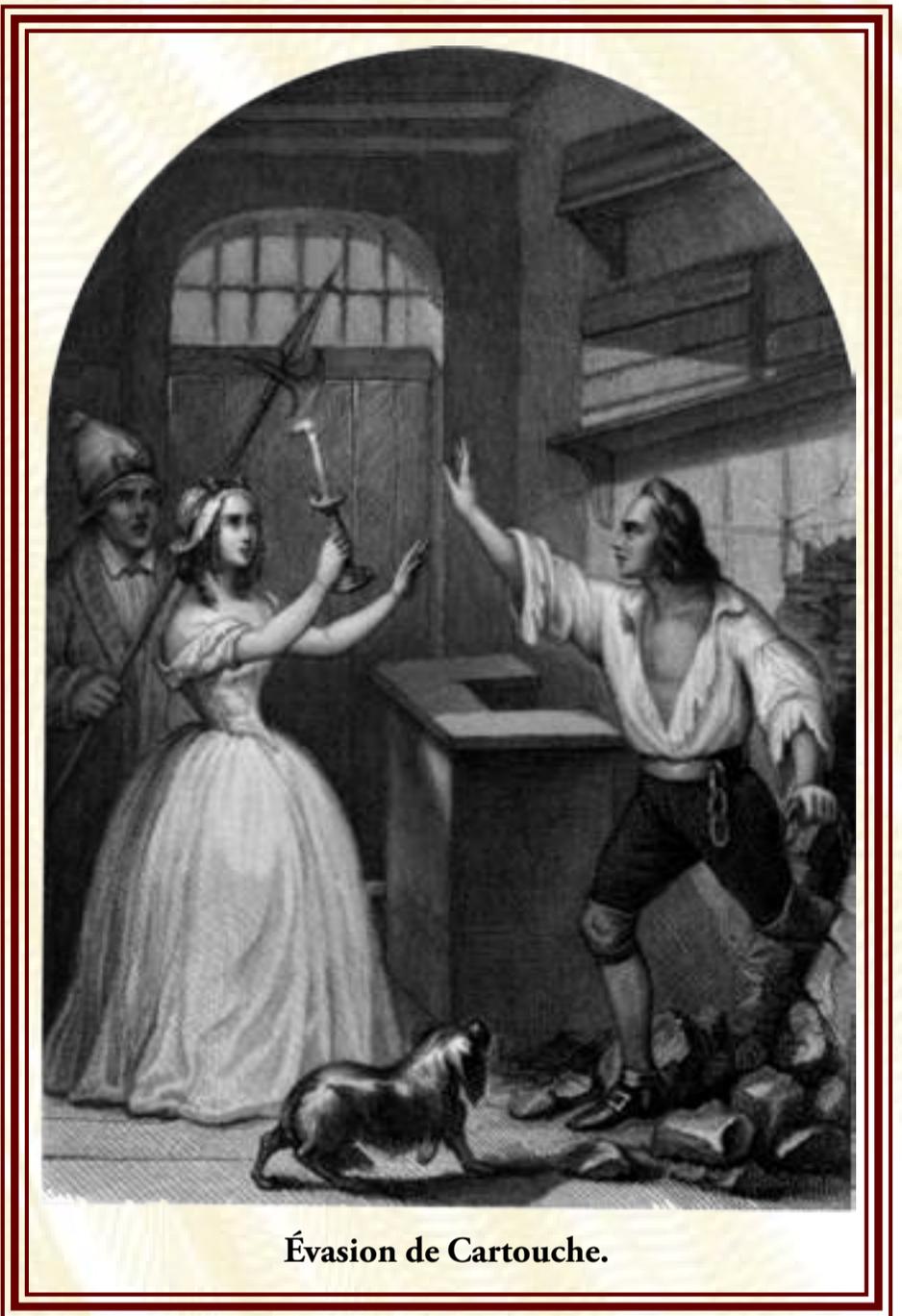
la vigilance du chien du boutiquier qui se met à aboyer. Le marchand ainsi que sa fille, alertés par le chien, comprennent l'importance de cette capture. Cartouche ne peut s'échapper, d'autant que l'animal lui mord les mollets. Les archets viennent le cueillir sans difficulté.

Pour éviter toute récidive, Cartouche est emmené à la Conciergerie, encadré de onze archets et enfermé dans un cachot de la tour Montgomery, solidement attaché par une chaîne qui lui ceint le corps.

Une fois le jugement de condamnation rendu, la justice est prompte à lui appliquer la question extraordinaire⁷. C'est ainsi qu'il subit le supplice des brodequins. Jusqu'au bout Cartouche demeure fidèle à ses compagnons, il n'avoue rien :

Au premier coin enfoncé, il déclare qu'il est innocent. Au deuxième, il n'émet aucun son. Au troisième, même silence. Au quatrième, Cartouche continue à se dire innocent, ne comprenant pas ce qu'on lui demande. Du cinquième au huitième coin il répète inlassablement qu'il est innocent, qu'il n'a rien fait de mal, qu'il n'a pas de complice et au final assure qu'il est mort.

Diable d'homme. Le bougre a la peau dure, on ne peut le nier. Détaché et déposé sur le galetas, il persiste dans ses dénégations. Courageux, oui sans aucun doute Cartouche l'est. Loyal c'est certain, mais à condition que la réciprocité existe. De fait Cartouche ne se décide à dénoncer nombre de complices qu'au dernier instant au pied de l'échafaud, se sentant trahi par les siens qui avaient brisé leur pacte en



Évasion de Cartouche.

ne tentant pas de libérer leur chef. Transporté en charrette jusqu'à la place de Grève, il parcourt du regard les alentours à la recherche de complices, sans résultat. Débouchant du quai de la Tournelle, il aperçoit alors une seule roue. Son sang ne fait qu'un tour, il devient livide et répète plusieurs fois : « les frollants (traîtres) ! les frollants ! »

Requérant son confesseur, il déclare avoir des choses à dire. Et toute la nuit à l'hôtel de ville, il dénonce un à un ses complices, y

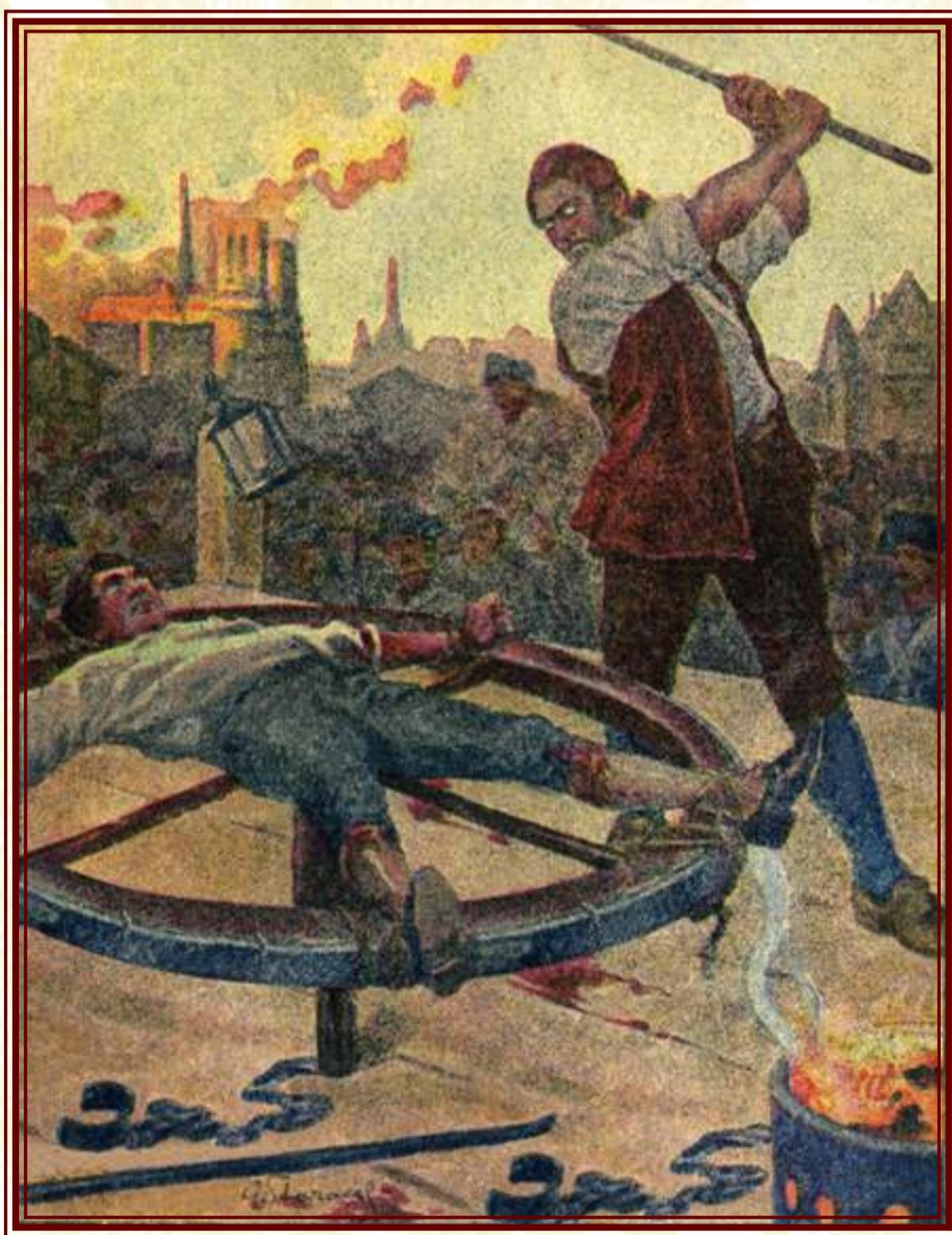
7 - Supplice des brodequins : la victime était assise, les jambes encadrées par des carcans de bois, le bourreau enfonce des coins de fer au niveau du genou pour faire craquer les os.



compris ses maîtresses. Pendant ce temps-là, comme le veut la coutume, sur la place, on chante, on boit autour de l'appareil de justice. Enfin, le lendemain à une heure vingt de l'après-midi, il est remis entre les mains de Charles Sanson, l'exécuteur des hautes œuvres. Il est alors allongé sur la croix de Saint-André pour y subir le supplice de la roue, son corps

est rompu en mille endroits. À la demande de son confesseur, il est étranglé discrètement par le bourreau afin de lui éviter une longue agonie. Il n'a alors que vingt-huit ans.

Louis-Dominique Cartouche, dit Petit, dit Bourguignon, est mort. Il restera le symbole de l'oppression du peuple.





Déjà on écrit sa légende :

*Peuple de Paris approchez⁸
Afin d'entendre réciter
Mon jugement et ma sentence
Pour tous les crimes et les offenses
Que j'ai fait en plusieurs quartiers
Estant par le démon poussez.*

*Tout partout j'étois redouté
De moy l'on voit approcher
Dedans et la ronde
Je détruisois beaucoup de monde
Soy moi ou quelqu'uns de mes gens
L'on n'en étoit pas bon marchand.*

*De moyé toit autant parlé
Que d'un général d'armée
Tout chacun avoit à la bouche
Messieurs que dit-on de Cartouche
Il faut qu'il ait assurément
Passé au pacte avec Satan.*

*À la Grève dessus un échaffaut
Me faut sentir briser les os
Et pour achever mon supplice
Respirer sur la rouë tout vif
Voyé pour moy quel grand malheur
Au Châtelet bien enchaîné
Au Châtelet étant arrivé.*

8 - Complainte & exécution du nommé Cartouche capitaine des voleurs sur l'air des Pendus,
Troyes, imprimerie de Baudot.



Et bien entendu pendant ce temps, sur le Pont-Neuf, les chanteurs continuent d'accommoder les crimes sur le vieil air des pendus, tout comme le cocher de Verthamont qui excellait aussi bien dans la complainte que dans le cantique.

Cependant, mon cher, je ne vous chanterai pas cette complainte en 110 couplets qu'un placard de l'époque présenta sous le titre *La Vie mémorable et tragique du fameux scélérat Louis-Dominique Cartouche, exécuté à Paris, le 28 novembre 1721, sur l'air de la Belle Judith, écrit par un chanteur-dentiste lillois, Lamblin.*

Je me permettrai juste de citer encore une fois Granval parlant de Cartouche alors que son sort est scellé :

*A l'envi cependant en tous lieux on le chante ;
Il n'est grands ni petits, fils de bonne maison,
Trotin, qui sur lui n'ait en poche une chanson.
Son nom vole à l'entour de la Samaritaine,
Sur la scène française et sur l'italienne ;
Jouissant en ce point d'un plus glorieux sort,
Que ces héros qu'on n'a chantés qu'après leur mort.*



Alors que la nuit est pourtant fort avancée sur le Paris serein d'aujourd'hui, je me sens prêt à continuer cette virée nocturne au cœur du Paris canaille :

— Dites-moi... qu'est-il advenu du traître Gruthus Duchâtelet ?

— Ah... ma foi, soyez rassuré il ne l'aura pas emporté en Paradis, le traître. Le registre de la Conciergerie indique qu'il aurait été libéré paraît-il en 1726. Cependant, dans le tome II de ses *Mémoires*, Vidocq, décrivant les cachots de Bicêtre, raconte qu'il en vit un en particulier, situé en sous-sol, trois étages en dessous, dans lequel Gruthus-Duchâtelet aurait été enfermé quarante-trois ans. Ses seuls visiteurs étaient des rats qu'il avait apprivoisés, leur donnant des noms et avec lesquels il partageait son pain et sa paille. Il versa des larmes lorsqu'un geôlier en tua plusieurs. Vidocq prétend que Duchâtelet, afin de pouvoir respirer un peu d'air frais, feignit à plusieurs reprises d'être malade en ingurgitant du tabac, si bien que par la suite on lui refusa ce plaisir. C'est pourquoi, lorsqu'il mourut vraiment, son cadavre resta cinq jours avant d'être inhumé. On prétend aussi que ses derniers mots furent en faveur de ses amis les rats : « Hélas, qui est-ce qui aura pitié de mes pauvres rats ». Rendez-vous compte que cet homme infâme, à l'heure de mourir, pleurait sur le sort des vilains rongeurs. Cartouche aurait apprécié la sentence.

— Certes, si cela est avéré le châtement est plus terrible que la mort.

Enfin La Virole se met à entonner cette complainte née ici même, place de l'Hôtel de ville, ancienne place de Grève, à la manière d'un troubadour. Et à cette heure de la nuit, le chanteur-conteur n'a pas besoin d'un instrument pour accompagner sa rengaine. Sa voix puissante suffit à chauffer le décor froid



de la nuit. Il chante comme pour un public de foire, pour le quidam égaré à cette heure et pour le privilégié que je suis.

— Il se fait tard, jeune homme, décrète-t-il soudain.

— Pas si tard, ne me dites pas que vous vous couchez avec les poules.

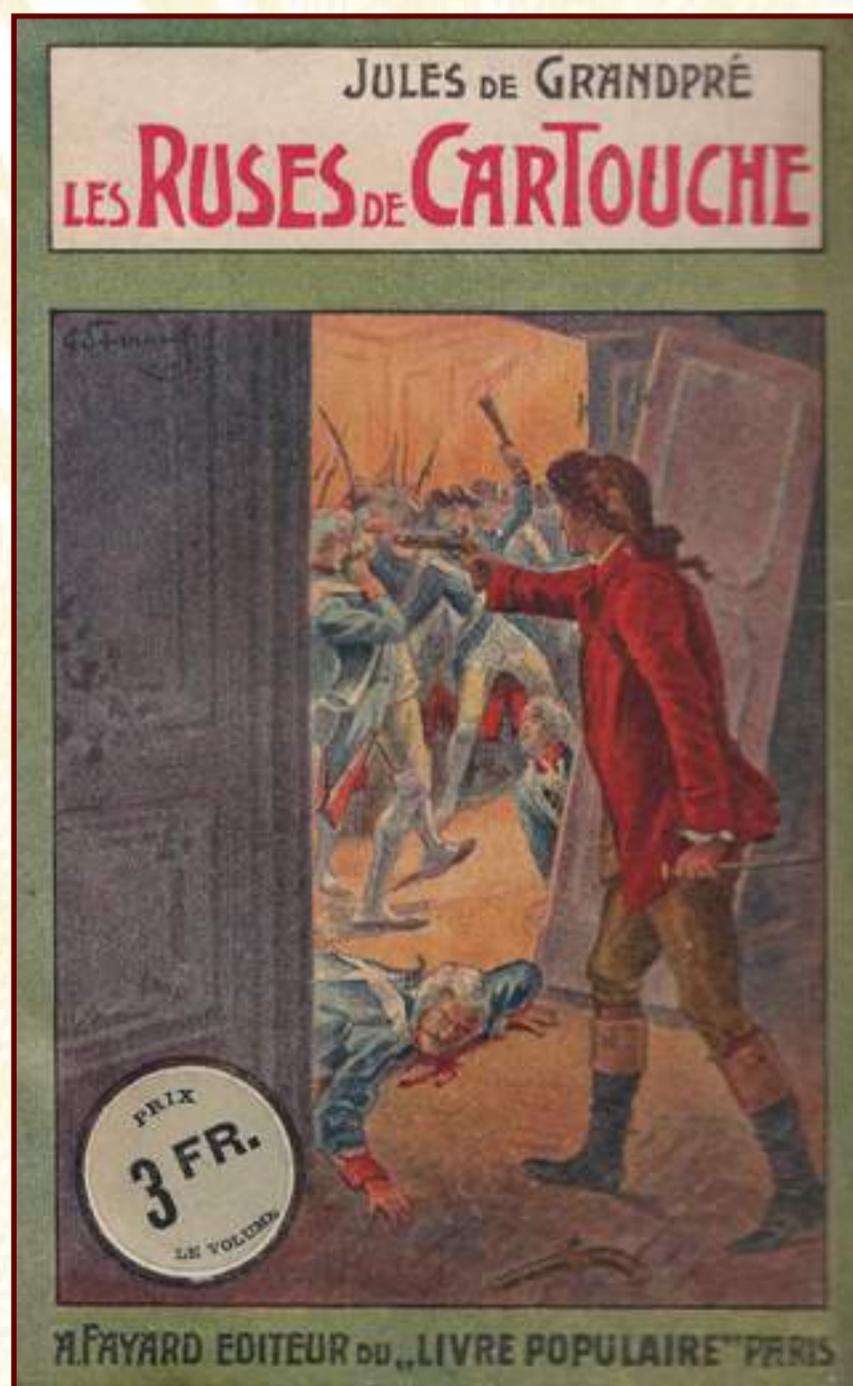
Mon ton sarcastique semble bien l'avoir touché car, piqué, il s'empresse de me répondre avec une petite pointe d'énervement.

— Certes... certes... bon... et bien... d'accord... et puis non... sacrebleu ! ne soyez pas aussi impatient. La nuit porte conseil.

Mon cher, puisque l'envie d'entendre une autre histoire vous titille autant, rejoignez-moi à la barrière d'Enfer, demain soir à la même heure... et pfft... De sa main il balaie l'air devant lui comme pour me chasser.

Je n'ai aucune envie de lui déplaire aussi j'accepte sa proposition et nous nous séparons bientôt, alors qu'il fredonne la complainte de Cartouche. Sa voix s'amenuise à chaque pas et disparaît. Mais l'air va trotter dans ma tête encore un moment.

STÉPHANE VIELLE

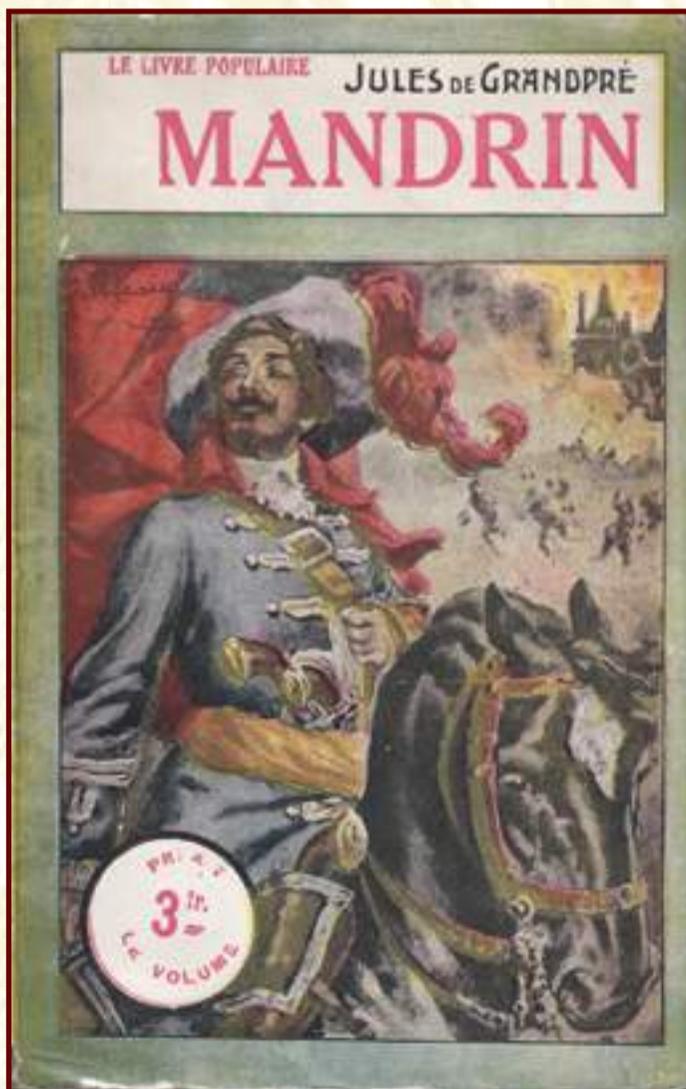


(La suite au prochain numéro.)





3 - La complainte de Mandrin, contrebandier



*Nous étions vingt ou trente
Brigands dans une bande,
Tous habillés de blanc
À la mode des, vous m'entendez,
Tous habillés de blanc
À la mode des marchands.*

*La première volerie
Que je fis dans ma vie,
C'est d'avoir goupillé
La bourse d'un, vous m'entendez,
C'est d'avoir goupillé
La bourse d'un curé.*

*J'entrai dedans sa chambre,
Mon Dieu, qu'elle était grande,
J'y trouvai mille écus,
Je mis la main, vous m'entendez,
J'y trouvai mille écus,
Je mis la main dessus.*



*J'entrai dedans une autre
Mon Dieu, qu'elle était haute,
De robes et de manteaux
J'en chargeai trois, vous m'entendez,
De robes et de manteaux
J'en chargeai trois chariots.*

*Je les portai pour vendre
À la foire de Hollande
J'les vendis bon marché
Ils m'avaient rien, vous m'entendez,
J'les vendis bon marché
Ils m'avaient rien coûté.*

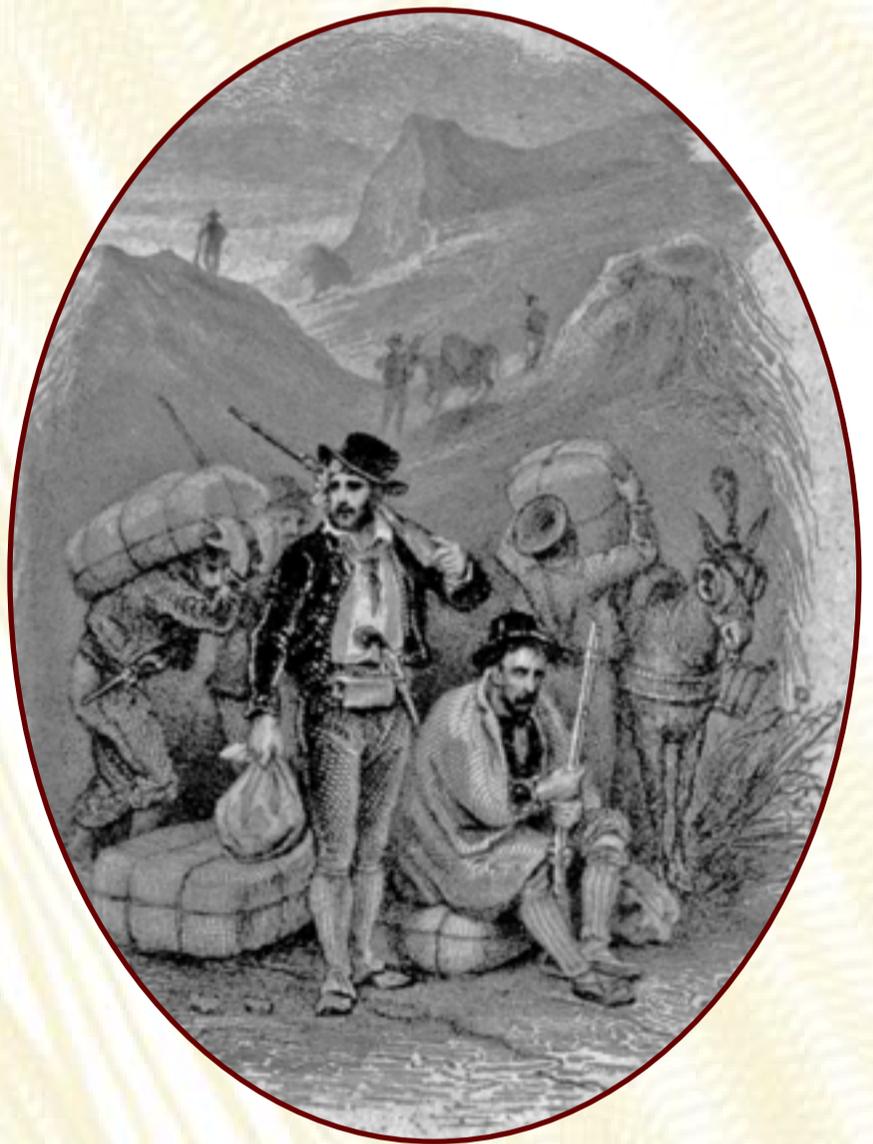
*Ces messieurs de Grenoble
Avec leurs longues robes
Et leurs bonnets carrés
M'eurent bientôt, vous m'entendez,
Et leurs bonnets carrés
M'eurent bientôt jugé.*

*Ils m'ont jugé à pendre,
Que c'est dur à entendre
À pendre et étrangler
Sur la place du, vous m'entendez,
À pendre et étrangler
Sur la place du marché.*

*Monté sur la potence
Je regardai la France
Je vis mes compagnons
À l'ombre d'un, vous m'entendez,
Je vis mes compagnons
À l'ombre d'un buisson.*

*Compagnons de misère
Allez dire à ma mère
Qu'elle ne m'reverra plus
J' suis un enfant, vous m'entendez,
Qu'elle ne m'reverra plus
J' suis un enfant perdu*

La complainte de Mandrin





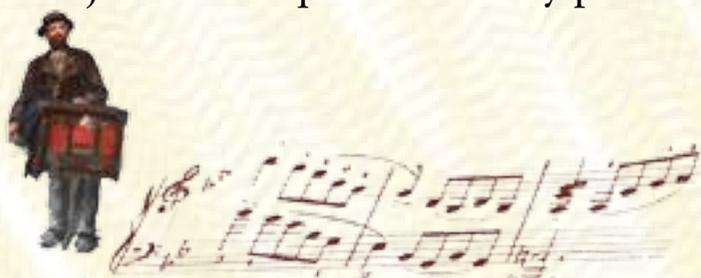
Alors que j'arrive place Denfert Rochereau, la masse sombre du lion d'Auguste Bartholdi s'impose comme un gardien au coeur du ballet des tramways et des automobiles. C'est à l'entrée d'un des deux bâtiments se faisant face, vestiges¹ de l'ancienne barrière d'octroi, que je retrouve La Virole, adossé au mur et fumant une cigarette à quelques pas de l'entrée des catacombes.

La proximité de ces souterrains s'enfonçant dans les entrailles de Paris me donne la chair de poule. Brrr... Ils abritent, dit-on, de sombres mystères et d'effrayants hôtes. À titre d'avertissement, un alexandrin du poète Delile, citant Virgile, est gravé au fronton de l'entrée de l'ossuaire : « Arrête ! C'est ici l'empire de la mort ». Menace ou message d'humilité, toujours est-il que le visiteur y pénètre avec une

crainte mêlée de fascination, à la lueur d'un éclairage sommaire apportant un supplément d'angoisse à la vue de ces milliers d'ossements anonymes soigneusement rangés de part et d'autre du long du couloir. J'ai entendu dire que cet ossuaire sert parfois à organiser des messes noires, mais là n'est pas le propos de mon rendez-vous avec La Virole.

Cependant je ne serai pas autrement surpris qu'Arsène Papin m'y entraîne, quoique je n'éprouve aucun désir morbide à visiter cet antre de la mort à cette heure avancée de la nuit.

1 - C'est Claude Nicolas Ledoux, qui construisit ces bâtiments ainsi que ceux de toute l'enceinte des Fermiers généraux entre 1784 et 1790. Il n'en reste aujourd'hui la trace qu'en ce lieu, à l'entrée du parc Monceau, place de la Nation et à la Villette (la rotonde).





107. - PARIS. — La Place Denfert-Rochereau et le Lion de Belfort. A. L.
Reduced Reproduction of the Lion of Belfort by Bartholdi. A. L.



— Savez-vous où nous sommes ? interroge le chanteur.

En bon élève je lui récite tout ce que j'ai appris en consultant des ouvrages à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

— Bon, c'est entendu, je vois que Candide a appris la leçon. Venons-en donc à cette nouvelle histoire de bandit.

L'homme dont je vais vous parler était un contrebandier dont le nom fut souvent associé à celui de Cartouche, chef de bande comme lui. Ils étaient tous deux connus grâce au colportage à travers ces petits ouvrages distribués dans les campagnes et sur les places de village par les chanteurs de complainte qui sillonnaient le pays. Un livret, édité par l'imprimerie Pellerin, les a ainsi associés dans *Dialogue entre Cartouche et Mandrin*. C'est de Mandrin dont il va être question ici.

Quoique fieffés brigands, les deux hommes ont été considérés, aux yeux du peuple, hier comme aujourd'hui, comme des héros, en ce sens qu'ils ont défié le pouvoir l'un en volant les riches, l'autre en combattant l'impôt que les Fermiers généraux exigeaient de la population. Hardis et fiers, ils ont esquivé en mille occasions les pièges tendus pour les arrêter, allant jusqu'à combattre l'arme à la main.

Mais Mandrin contrairement à Cartouche, fut un authentique chef de bande organisée. Avec sa ruse et sa connaissance du terrain, il sortit victorieux de multiples batailles contre les suppôts des Fermiers généraux².

2 - Créée par Colbert en 1681 (ministre des Finances de Louis XIV), la Compagnie de la ferme générale comprend des compagnies et des particuliers qui lèvent les impôts pour le roi. Ils règlent le montant fixé par l'État puis se remboursent avec l'encaissement des impôts.

— Si j'ai choisi ce lieu, la barrière d'Enfer, précise Arsène, il n'y a pas de hasard. Sous l'Ancien Régime, Paris, comme de nombreuses villes, était entourée d'une enceinte, désignée sous le nom d'enceinte des Fermiers généraux, fermée par des barrières que l'on ne pouvait passer sans s'affranchir du paiement de taxes diverses appliquées sur l'importation notamment de vin, d'huile, de sucre ou de café. Elles furent construites sur l'ordre de Louis XVI. Or, si, en vertu de la colère populaire acharnée à mettre à bas la Ferme générale, la Révolution mit à bas la plupart des bâtiments, l'institution demeura fort décriée.

Alors que le jeune Mandrin n'est encore qu'un enfant, la réputation des Fermiers généraux est épouvantable au point que des plaintes sont déposées en raison de leurs agissements iniques. Nantis du brevet royal obtenu par faveurs ou pots-de-vin, ils emploient des sous-fermiers en province, aidés eux-mêmes de receveurs, contrôleurs qui perçoivent ainsi les impôts tels que la gabelle (le sel), taxe la plus injuste qui soit car on oblige la population à acquérir une certaine quantité de sel par année et par personne. En définitive, ces valets de la Ferme mettent tant d'acharnement dans l'asservissement des populations, faisant usage de leurs pouvoirs avec une injustice criante, qu'ils sont haïs de tous. Il est donc temps qu'un homme se dresse contre eux.

C'est ainsi aussi qu'est née la contrebande, par résistance et par haine des Fermiers généraux et de leurs auxiliaires. Aux abords des frontières déjà, des générations de contrebandiers se sont



déjà formées dans les villages. On les appelle « margandiers », mais aussi « camelotiers ». Sous une autre appellation les contrebandiers à dos d'homme, les « porte-col » sont reconnaissables à leurs marchandises serrées dans des bannes de forme carrée, cousues dans des peaux de chèvre. Ils savent se rendre invisible pour échapper aux contrôles. Pour voyager tranquille et circuler discrètement, c'est donc la nuit qu'ils franchissent les frontières par des chemins de traverse. Les contrebandiers dorment le jour sous le couvert et loin des chemins. Bien entendu les rusés sont appréciés de la population à laquelle ils revendent à bas prix leurs produits de contrebande de tabac,

d'étoffes provenant de Chine ou d'Inde, de cochenille ou les écorces d'arbres à l'usage des teinturiers, mais aussi des montres et de la bijouterie de Genève.

Louis Mandrin, le héros de cette aventure, va s'inscrire dans cette longue lignée de contrebandiers. Cependant ses activités et leur impact sur le système bien réglé de la Ferme vont être si menaçants pour le pouvoir que ce dernier jugera nécessaire de tout mettre en œuvre, jusqu'à recourir à une armée puissante, pour arrêter son expansion. N'oublions pas que ce commerce induit en effet des pertes considérables de bénéfices pour les Fermiers.



Paris 1788. Brevet le jeune Mandrin, jusqu'au sein de la rue des Bénédictins
par l'arrêté de M. de Basse



L'histoire de Louis Mandrin prend naissance à la mort de son père marchand négociant, en 1742, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, lorsque, devenant chef de famille à 17 ans il doit prendre en charge ses huit frères et sœurs. Mais voilà, ils sont rapidement couverts de dettes, il faut à tout prix trouver de l'argent. La ruine et la pauvreté comme corollaire menacent leur avenir. La famille de Mandrin est dans une gêne épouvantable, au point que les domestiques, non payés, quittent le logis sans regret.

Comment se remettre à flot ? Louis Mandrin va alors imaginer trouver une solution à l'occasion de la guerre de succession d'Autriche engagée depuis 1741 :

Les troupes doivent être approvisionnées et pour cela des chevaux et des mulets sont nécessaires pour acheminer les vivres par les cols et les gorges des Alpes. Aussi Mandrin saisit là le moyen de refaire fortune. C'est ainsi qu'il est chargé de convoier jusqu'à Romans quatre mulets fournis par la communauté de communes de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, au titre des réquisitions des intendants militaires. Puis à la suite de ce transport, en 1747, il conclut un traité avec la maison Archimbaud, Dubois et Cie de Lyon, par lequel il doit fournir une brigade de « cent moins trois » mulets harnachés pour transporter les provisions nécessaires à l'armée d'Italie. Promu « capitaine de la brigade des mules », l'avenir sourit à Mandrin. Cependant rapidement, il est dans l'obligation de vendre en chemin une mule malade. Dès lors la déveine ne cesse de le poursuivre : il perd encore plusieurs bêtes tombées dans un précipice ou perdues.

Alors qu'une convention de paix est signée, le maréchal de Belle-Isle licencie une partie de ses troupes, dont celle de Mandrin. Le jeune Louis décide donc de regagner le Dauphiné confiant dans les indemnités qu'il espère toucher malgré la perte de ses mulets. Mais manifestement la Providence ne lui vient pas en aide : au terme de son voyage, de retour à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, il ne lui reste plus que cinq mulets. Or le traité ne prévoit d'indemnités que pour les bêtes prises ou tuées par l'ennemi ou qui se seraient noyées en traversant une rivière. Malheureusement, aucune des bêtes de Mandrin n'entre dans ce cas de figure. Par ailleurs une partie des sommes que lui doivent les commissionnaires des vivres ne lui a pas été payée. Fort de son droit, il s'adresse à l'administration des Fermes qui a soumissionné l'approvisionnement de l'armée, mais il est éconduit sans manière. C'est un désastre complet et une honte terrible pour la famille. Pourtant cette déroute est le résultat d'efforts remarquables et d'un investissement courageux de Louis Mandrin pour sortir sa famille de la misère. Comble de tout, son implication dans une rixe mortelle va bientôt l'obliger à fuir. Désormais c'est la colère qui va guider ses choix.

Le sort en est jeté, tout comme Cartouche à son heure, il va franchir cette limite le détournant définitivement de la légalité. Il rejoint la bande de contrebandiers de Jean Belissard dont il devient rapidement le chef. Lorsque quelques années plus tard son frère Pierre est condamné à la pendaison pour faux-monnayage, suite à la dénonciation



d'un brigadier des Fermes générales, il en conçoit une haine farouche contre les agents de la Ferme. Louis Mandrin entre en guerre ouverte contre ceux qui l'ont ruiné. Bientôt on entendra parler jusqu'à Rodez des méfaits commis par ces *Mandrins*, ainsi qu'on nommera dorénavant les hommes de la bande de Louis Mandrin.

À l'heure du début de son épopée guerrière contre la Ferme générale, il a vingt-neuf ans. Et ma foi, c'est ce qu'on peut appeler un beau gars, large d'épaules, doué d'une souplesse et d'une force surprenantes. Son teint clair et ses cheveux blonds tirant sur le roux, attachés en catogan, apportent une touche de douceur à ce

visage volontaire légèrement grêlé par la petite vérole. Ses yeux profonds et ses mâchoires fortes qu'encadre une bouche bien dessinée sont la marque d'un esprit fort et déterminé. D'une taille de cinq pieds quatre pouces (un mètre soixante-cinq) on lui reconnaît une belle prestance. D'autant que sa tenue vestimentaire le fait remarquer : sur un gilet de panne rouge, il porte un habit gris à boutons jaunes. Sa taille est serrée par une ceinture de soie rouge et verte où sont pris un couteau de chasse et une paire de pistolets. Pour compléter la parure, il porte un chapeau en feutre noir galonné d'or enlevé à un brigadier lors de sa première campagne à Curson dans la Drôme.



Louis Mandrin
peint et gravé à Bourg, tel qu'il y a paru à la tête de sa troupe
le 6. oct. 1754.



Mandrin recrute pour former sa bande. Les premiers engagés sont tous des « pays » originaires de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, la Côte-Saint-André ou La Novalaise. Les autres sont recrutés parmi les volontaires et les déserteurs. Parmi eux des grenadiers du régiment de Piémont et même des volontaires des Flandres, apportant avec eux les chevaux de leurs officiers, sont venus rejoindre les rangs de l'armée de Mandrin.

On est loin ici de la bande de déguenillés de Cartouche, s'équipant au fil des vols qu'ils pratiquent au quotidien. Il faut dire que les Mandrins sont bien payés : dix louis d'or d'engagement et six livres par jour durant les campagnes. En temps dits « de paix » ils touchent seulement trente sous. Bien entendu ils reçoivent une part sur les « bénéfiques » prélevés lors de leurs interventions chez les agents des Fermes. Cette armée est donc parfaitement organisée et équipée : chacun des contrebandiers dispose d'un mousquet, de deux pistolets portés à la ceinture, mais aussi – surcroît de prévention – de deux pistolets d'arçon et de deux pistolets de poche. On n'est jamais assez prévoyant. Il faut dire que chacune de ces armes n'est capable de tirer qu'un coup. Et comme si tout cet arsenal ne suffisait pas, le contrebandier porte un couteau de chasse. Voilà de quoi recevoir promptement et efficacement les gâpians³ dont les attaques sont plus l'œuvre d'amateurs que de guerriers entraînés et aguerris.

En véritable chef de guerre, Mandrin organise six campagnes. Chacune d'elles

3 - Employés des Fermes.

conduit régulièrement les contrebandiers à affronter les hommes de la Ferme qui les attendent en embuscade prêts à fondre sur leurs proies avec la certitude de les stopper sans coup férir. C'est mal connaître cette troupe de margandiers décidés à se défendre avec ardeur et à en découdre vigoureusement avec leurs ennemis.

La contrebande s'organise et étend sa toile. Le Dauphiné, le Languedoc, une partie de l'Auvergne, le Lyonnais et le Mâconnais, sont envahis par les marchandises de Mandrin. Eh oui ! n'oublions pas le but premier de Mandrin : les six campagnes ont en effet pour objectif de vendre le faux tabac⁴, la poudre de chasse, les mousselines brodées, les étoffes des manufactures de Suisse ou d'autres provenant d'Inde et encore divers produits ainsi acquis dans ce pays voisin, ruinant les revenus des Fermiers.

La Suisse, refuge des Mandrins, se montre heureuse de ce commerce et trouve dans cette contrebande un important débouché. De fait Mandrin et ses hommes y sont fort bien accueillis à leur retour après chaque campagne. Mandrin est un objet de curiosité pour les voyageurs qui poussent leur périple jusqu'à venir voir le contrebandier dans son refuge de Carouge près de Genève, chez l'aubergiste Gauthier. Sa renommée va vite devenir considérable. La familiarité qu'il entretient avec la population, sa capacité à échapper aisément aux poursuites, le propulsent au rang de héros. En outre en Suisse c'est un citoyen loyal, il y est accueilli les bras ouverts. Sa conduite y est exempte de reproche.

4 - Appelé ainsi car il était récolté en Suisse. Ce faux tabac était vendu en « andouilles » pour être mâché, en « carottes » pour être prisé.



Ratatata... ratatata... ratatatatam ! La voyez-vous venir l'armée de Mandrin, fifre et musique en tête ? La voici marchant à bonne allure en route pour la France. Une fois traversée la frontière de Savoie, alors territoire du royaume de Sardaigne, la troupe avance à marche forcée suivant le programme établi, ne s'arrêtant que pour changer de chevaux. En chemin, Mandrin, quoique semant l'inquiétude et l'effroi auprès des représentants de la Ferme, est – nous l'avons vu – souvent reçu favorablement par la population ainsi que chez les aristocrates locaux, auprès desquels il trouve appui et aide pour stocker sa marchandise. Bien entendu son commerce bénéficie du soutien de tous en dépit des interdictions prononcées par les agents de la Ferme de porter aide au contrebandier ou de lui acheter quoi que ce soit. Les contrevenants sont soumis à des menaces de procès-verbal et d'emprisonnement. En réaction et faisant à son tour parfois usage de la force, le bandit oblige les directeurs des Fermes à racheter son tabac au prix fort. On comprend alors que ces derniers craignent la venue de Mandrin et de sa troupe de contrebandiers. La peur des violences exercées à leur encontre ainsi que la hantise d'être contraints à des achats forcés de contrebande les poussent même à se cacher si nécessaire pour éviter toute rencontre inopportune avec la bande. Le monde à l'envers !

C'est ainsi que parfois on entend : « Les Mandrins ! Les Mandrins sont là ! » Sonnant le tocsin et poussant des cris, quelques plaisantins sèment ainsi la panique chez les receveurs et

buralistes dans les villes et villages. Le seul nom de Mandrin fait trembler les fermiers généraux. Voici-là un diable en vérité que tout homme qui n'a rien à se reprocher ne craindrait pourtant pas de rencontrer. Mais il faut croire que son passage, tel un puissant révélateur, stigmatise tous les vices des notables complices de la Ferme. Cloîtrés, ils ont peur, on les connaît. Mais les couards ne peuvent échapper longtemps au rouleau compresseur de cette justice populaire.

*On l'a vu dedans Montbrison
À Bourg, à Cluny près Mâcon,
Qui sont des pays de Cocagne,
Et bien meilleurs que l'Allemagne,
Enfiler avec grands fracas,
Les commis et les chapons gras.*

*Allant aux bureaux de tabacs,
Il en grappillait plus d'un sac
Qu'il vendait à cent sols la livre.
Il pillait or, argent et cuivre ;
Aux fermiers donnait ses billets,
Qui les trouvaient assez mauvais !*

Voici ce que raconte cette complainte⁵ chantée sur *l'air des Pendus*.

Et pendant ce temps les Mandrins suivent le parcours établi par leur chef. Parfois leurs interventions sont marquées par des actions d'un tout autre genre. Ainsi à l'occasion de son passage à proximité d'une prison, Louis Mandrin en profite pour demander les registres d'écrou. S'instaure alors un drôle de manège

5 - *Chanson sur la vie de Louis Mandrin*, Imp.Delafrasle, Lyon, 1755.



à chaque porte de cellule. Le contrebandier s'improvise procureur et juge tout à la fois, décidant de libérer ou non des prisonniers incarcérés sans que les geôliers eux-mêmes y trouvent à redire. Mais ont-ils réellement le choix ? Comment s'opposer à Mandrin et sa bande sans craindre de subir un sort funeste ? Or donc personne ne viendra entraver sa démarche. À Montbrison, il maintient les prisonniers de droit commun en cellule, les

fers aux pieds, mais libère les déserteurs, les hommes incarcérés pour contrebande ou faux saunage. Attention, ne soyons pas naïf. Cette action n'est pas l'expression d'un pur sentiment de bonté de sa part. Il lui est venue en effet une idée : « Nous faisons de l'argent, faisons aussi des hommes. » Au bout du compte en effet parmi les hommes libérés – trop heureux de venir grandir les rangs de leur libérateur – il recrute afin de renforcer son armée.



Malheureusement les batailles avec les gâpiens se soldent souvent par des blessés et quelques fois par des morts. Mandrin est lui-même blessé à plusieurs reprises et ne doit son salut pour s'échapper qu'à une connaissance topographique parfaite de la région, au grand dam de ses poursuivants escomptant l'arrêter à chaque instant. Homme de précaution, le bandit s'entoure, il est vrai, d'une garde personnelle de six contrebandiers de forte constitution et hardis, ses canonniers. Chacun d'eux est en effet porteur d'une espingole, chargée de cinquante balles, un véritable canon à mitraille.

Enfin, au terme de chaque campagne et souvent à l'issue de d'âpres échauffourées, comme on le sait, la bande se disperse pour trouver refuge de l'autre côté de la frontière en Savoie ou en Suisse.

Mandrin décidément est aimé du peuple. Il sait aussi se montrer fort galant homme lorsque c'était nécessaire. C'est le cas notamment lorsqu'il rembourse à une dame Lussigny la moitié du prix d'un lot de mouchoirs vendu trop cher par un des contrebandiers.

Même Voltaire, oui, Voltaire le philosophe des Lumières, qui le rencontra, a dit du contrebandier : « *Ce Mandrin a des ailes, il a la vitesse de la lumière. (...) C'est un torrent, c'est une grêle qui ravage les moissons dorées de la ferme. Le peuple aime ce Mandrin à la fureur, il s'intéresse pour celui qui mange les mangeurs de gens.* ».



Plus modestement, un brave curé, l'abbé Léonard, curé de Saint-Médard⁶, éprouve une grande sympathie pour Mandrin. Il compose même ce poème :

Brave Mandrin !
Que ne fais-tu rendre bon compte,
Brave Mandrin !
À tous ces maltôtiers de vin,
De sel, de tabac, qu'ils n'ont pas honte
De voler pauvre, riche et comte ?
Brave Mandrin !
Quelle nation
Eut jamais fait de connaissance,
Quelle nation,

6 - In « *Mandrin* » de Frantz Funck-Brentano, librairie Hachette, 3^{ème} édition, 1911.



Avec gens de telle façon !
Qui, sans étude ni science,
As parcouru toute la France,
Sans émotion,
Passant partout,
Dans les villes, à la campagne,
Passant partout,
Sans craindre Morlière du tout.
Ta troupe et toi as l'avantage
De faire un pays de Cocagne
Passant partout.

Pendant ce temps, l'ennemi ne s'avoue pas vaincu et s'acharne. La guerre s'amplifie et, pour la mener à bien, chaque bataille doit obéir à une stratégie. Dans ce domaine en particulier Mandrin va rencontrer un adversaire de taille en la personne du comte Magallon de la Morlière. Il va devoir compter en effet sur la persévérance et l'organisation des dragons du comte de la Morlière. L'heure n'est plus à l'amateurisme des gâpians, la force militaire s'impose.

Les dégâts provoqués par les actions de la bande à Mandrin sont tels que les fermiers décident de créer des troupes spéciales mieux préparées à combattre ces brigands. À la frontière avec la Savoie, sur la partie française du Pont-de-Beauvoisin, un corps de troupes légères de fusiliers et de dragons est stationné sous les ordres du colonel Alexis de la Morlière, un Dauphinois, comme Mandrin, mais natif de Grenoble. Ces troupes ont fait les campagnes de Bohême et combattu avec ardeur

en Flandres. Pourtant le peuple les nomme les argoulets, un terme méprisant même aux yeux du reste de l'armée, car il s'agit d'un ramassis d'individus de toutes conditions et de toutes nationalités, hardis au pillage, des bandits de sac et de corde, aux mœurs détestables, sans scrupule et féroces. Ils ne tardent pas d'ailleurs à se faire haïr de la population. On cite parmi leurs méfaits le cas d'un brave homme tué à Voiron pour ne pas avoir répondu à une sentinelle ou encore ces habitants blessés lors du passage de la horde dans le village de Ballon, un jour de foire. L'officier jouant un Attila sanguinaire excite sa meute et se met à crier : « Tue ! tue ! qu'on tire sur ces gueux de Savoyards ! ».

Or donc, l'heure est à la stratégie, la bataille va prendre un tour tragique pour la bande à Mandrin. Afin de l'abattre, les Fermiers donnent tout pouvoir à La Morlière. Plusieurs plans sont donc échafaudés pour piéger des contrebandiers dans des embuscades mais en vain. Finalement il en appelle au roi de France pour obtenir l'appui de l'armée. C'est ainsi que Fischer⁷ et ses chasseurs, un corps d'élite composé de quatre cents chasseurs à pied et deux cents à cheval, presque tous Alsaciens, se mettent à la poursuite de Mandrin.

7- Jean-Christian Fischer, d'origine allemande ou alsacienne, a débuté sa carrière en tant que palefrenier du colonel Louis de Conflans d'Armentières auprès duquel il gagna ses galons et créa son régiment de chasseurs en 1743.





du village est en outre hérissé de barricades formées de chariots et de charrettes entremêlées remplies de branches d'épines. Et les maisons par leurs petites fenêtres assurent un parfait poste de surveillance efficace pour la défense.

Mandrin, quoique surpris par une attaque fulgurante des chasseurs de Fischer, se défend vaillamment à la tête d'une petite troupe de dix-huit compagnons, semant la terreur et la mort dans les troupes de l'ennemi. Au terme d'une bataille sanglante, il réussit à s'échapper, atteint néanmoins de deux balles. Fischer perd sept grenadiers, cinq hussards, deux officiers, un maréchal des logis et cinquante sept soldats sont blessés. Du côté des contrebandiers, neuf sont tués et cinq autres prisonniers.

Bref, aux dires du marquis d'Argenson, Fischer est battu à plate couture malgré la supériorité en nombre et la stratégie adoptée. Cependant ce dernier ne s'avoue pas vaincu et, sans attendre, poursuit sans relâche les contrebandiers. Au terme de cette course-poursuite haletante, épuisée et réduite à une poignée d'hommes, les Mandrins finissent par battre en retraite en se dispersant à partir de La Sauvetat après Le Puy. Mandrin lui-même trouve d'abord refuge en Vivarais, puis en Provence, et par le comté de Nice, entre en Piémont. Enfin par la route de Turin il pénètre en Savoie et se réfugie en Suisse.

L'histoire retiendra cette bataille comme ayant beaucoup compté à créer la renommée de Mandrin, par son courage et sa ténacité face à la nombreuse armée parfaitement équipée de Fischer. Sa connaissance des lieux est, rappelons-le, son meilleur passeport pour échapper à ses poursuivants.

La traque commence : durant la sixième et dernière campagne du contrebandier, les troupes de Fischer, partis de Besançon suivent les brigands à la trace. Beaune, puis Autun – où Mandrin recrute encore sept colporteurs emprisonnés – et enfin ils arrivent au mont de Guenand. Mandrin et sa bande ont trouvé là abri dans une grosse ferme du village de Guenand⁸. Le lieu est choisi à dessein par Mandrin, car protégé par un mamelon de verdure d'un côté, de l'autre des courtils de palissade et enfin des vergers. L'unique accès

8 - Aujourd'hui sur la commune de Brion, à 7 km d'Autun.



Totalement exaspérés, les Fermiers demandent à La Morlière de franchir la frontière par ruse et d'aller y déloger Mandrin. Fini le combat loyal, place à la ruse et à la trahison.

Le dénouement approche en effet. Mandrin est traqué, il va être acculé. C'est l'hallali. Le contrebandier sera pisté, tel un animal, jusque dans son repaire. La chose est entendue, il faut l'arrêter. Par ses espions, La Morlière apprend que Mandrin est en Savoie toute proche, au château de Rochefort-en-Novalaise.

La décision est prise de franchir la frontière avec les cinq cents hommes du régiment des Argoulets, déguisés en paysans et les chasseurs de Fischer. En pleine nuit du 10 au 11 mai 1755, les hommes de La Morlière pénètrent donc illégalement sur

le territoire du Duché de Savoie se mouvant silencieusement dans l'ombre pour encercler le domaine. Puis vers trois heures du matin, ils entrent dans la cour du château, malmènent les domestiques et finissent par pénétrer dans la chambre occupée par Mandrin et un seul de ses compagnons, Saint-Pierre le cadet. Pas d'échappatoire possible pour le bandit. L'étau s'est refermé définitivement. Au passage, gâpians et argoulets se comportent comme des soudards, molestant, accablant de coups le fermier, volant l'argent et jusqu'aux bijoux des propriétaires et de leurs domestiques. Les armoires sont enfoncées, ils s'emparent de tout ce qui peut avoir une quelconque valeur et saccagent le reste. Les vandales s'en reviennent alors continuant à semer la terreur sur leur chemin. Leur soif de sang a trouvé ici encore à s'étancher sans que leurs chefs n'y trouvent à redire.



Pendant ce temps, Louis Mandrin et Saint-Pierre sont promptement emmenés par La Morlière pour être transportés à Valence. C'en est fait de notre héros et de sa bande de contrebandiers. Bien entendu les fermiers généraux demandent une exécution rapide pour mettre un terme à la vie de celui qui les a nargué si longtemps et couper court à toute réclamation du Duc de Savoie Emmanuel III.

Aussi c'est le 26 mai 1755 que le tribunal, appelé la chambre ardente, de la commission de Valence⁹ décrite par Voltaire comme étant « un des fléaux de l'humanité » condamne Mandrin et son compagnon à être roués de coups à vif et à être étranglés sur la Place des Clercs. Le jour dit, on lui présente un prêtre pour confesseur. L'histoire rapporte qu'il l'a refusé, disant « qu'il le trouvait trop gros pour un homme qui prêchait la pénitence ». Qu'il s'agisse d'une vérité ou d'une légende, il faut reconnaître que cette parole sied à ravir au personnage. Une chose est sûre, le bourreau lui fracasse les jambes et les reins sans que Mandrin ne pousse le moindre cri.

*Quand il eut les membres rompus,
Sur la roue il fut étendu.
À la fin par miséricorde,
On lia son cou d'une corde,
Par ordre de Monsieur Levet
Pour qu'on lui coupa le sifflet.*

Huit minutes plus tard, comme le veut la règle, il est étranglé. Les débris de son cadavre sont alors exposés aux fourches patibulaires.

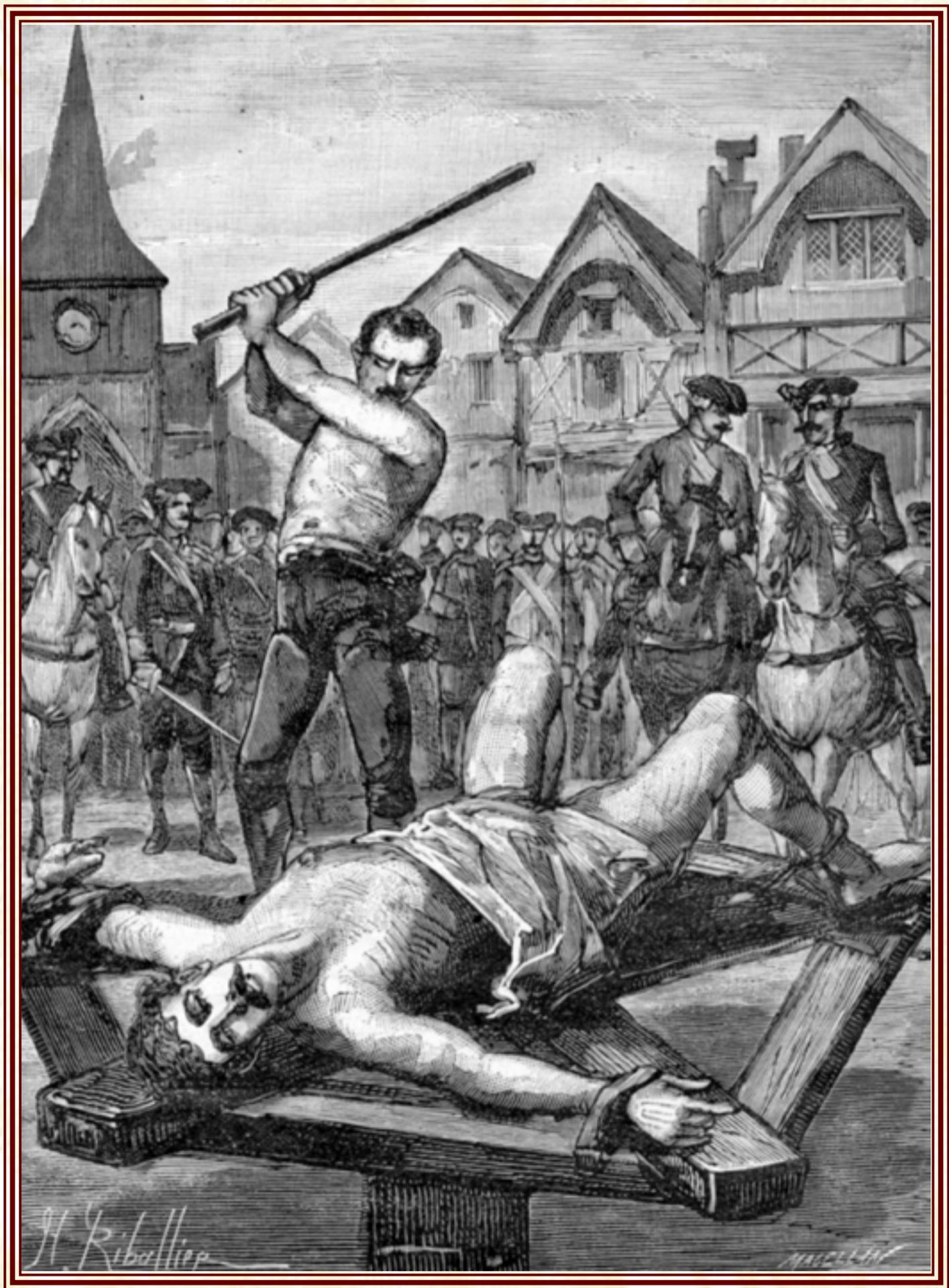
Le tout jeune Saint-Pierre est à son tour mis à mort une heure plus tard éveillant la compassion des spectateurs par son jeune âge. Durant trois jours un pèlerinage se déroule au pied du lieu du supplice, comme autant de témoignages d'émotion et de sympathie envers les contrebandiers.

Fin de l'histoire me direz-vous ? Et bien non ! À la mort de Mandrin beaucoup de ses admirateurs se sont émus comme Voltaire. Je citerai par exemple cette épitaphe appelée Mandrinade dont l'auteur nous est inconnu :

*« Le Mandrin dont tu vois le déplorable reste,
qui termina ses jours par une mort funeste,
Des gardes redoutés, des villes la terreur,
Par des faits inouïs signala sa valeur,
Déguisant ses desseins sous le nom de vengeance.
Deux ans en plaine paix il ravagea la France,
Dans ses incursions, ami des habitants,
Taxa d'autorité les caisses de traitants.
Lui seul à la justice arrachant ses victimes
Il ouvrit les prisons et décida des crimes.
Quoiqu'en nombre inégal, sans se déconcerter,
Aux troupes de son prince il osa résister (...)
Il fut pris sans pouvoir signaler son courage.
D'un œil sec et tranquille il vit son triste sort.
Fameux par ses forfaits, il fut grand par sa
mort. »*

9 - Commission criminelle extraordinaire créée à Valence en mars 1733 « pour instruire et juger définitivement et en dernier ressort toutes les affaires criminelles qui surviendront pour raison de l'introduction à port d'armes et débit de marchandises prohibées et du tabac... ».





Mandrin fut admiré au point d'être déclamé et même usurpé, tel cet aventurier Ange Goudar, qui écrivit en son nom *le testament politique de Louis Mandrin*. Bien entendu on composa rapidement une chanson en hommage au célèbre contrebandier : qui ne connaît pas la fameuse complainte de Mandrin, chantée sur les places publiques par les colporteurs et chanteurs de rue au siècle dernier et popularisée par la Commune de Paris ? L'air employé proviendrait semble-t-il d'un opéra de Rameau « Hippolyte et Aricie »¹⁰.

Aujourd'hui encore on raconte la vie aventureuse de Mandrin le soir à la veillée. C'est un personnage toujours aussi populaire et dont l'extraordinaire épopée fut source de contes. Il y a ainsi une légende tenace en Franche-Comté, en Dauphiné et en Savoie, qui s'attache à son cheval noir, une jument gris pommelée en fait. On raconte en effet que pour échapper à ses poursuivants Mandrin avait ferré sa jument à rebours.

On raconte aussi qu'à quelques instants de son supplice il demanda s'il y avait quelque Savoyard dans l'assistance. Un manouvrier de Frasses, près de Saint-Félix, s'approcha de lui. Mandrin lui murmura à l'oreille l'indication d'un endroit où il aurait caché une grosse somme d'argent dans le bassin de Rumilly. Mandrin lui précise en outre : « lorsque l'on vendra mes effets, achète la housse de mon cheval, tu seras content. » On ne sait s'il se rendit dans le bassin de Rumilly, mais sans attendre l'homme se porta acquéreur à l'encan de la selle dans laquelle il trouva cousue une

somme considérable d'or qui le plaça lui et sa famille dans une grande aisance. Content il devait l'être en effet, il avait tout lieu d'en remercier son bienfaiteur.

Ne croyez pas que ceci soit une légende, c'est un chanoine qui rapporte cette histoire, le chanoine Ducis, archiviste de Haute-Savoie, dans une communication faite au congrès de Chambéry en 1890.



Mais voilà que la circulation parisienne et l'animation des brasseries du boulevard Saint-Michel me ramènent à la réalité. Sorti de ce songe éveillé au cœur de la France du XVIII^e siècle, je prends une claque en ouvrant les yeux sur ce Paris d'aujourd'hui, un Paris moderne loin des préoccupations partisans des Mandrins. Belle histoire en vérité. Cet homme ne méritait décidément pas de mourir ainsi, c'est du moins le jugement que je porte en toute partialité certes. La preuve en est que toutes ces chansons écrites à son sujet et les légendes qui l'entourent font de lui un héros romanesque.

La Virole s'esclaffe à m'entendre ainsi m'exprimer, se moquant ouvertement de ma naïveté :

— Et bien sapisti me voici en compagnie du plus grand niais qui soit ! Une telle aventure il est vrai a de quoi engendrer de belles histoires. Certes la complainte judiciaire se nourrit de légendes belles et merveilleuses taillées pour un public qui les réclame. Mais saperlipopette, sachez que même les criminels, parfois parmi les plus abominables, ont donné lieu à des chansons.

10 - Le texte a également été publié en postface du livre *Précis de la vie de Louis Mandrin*.



— Bien vrai tout cela ? Je ne demande pas mieux que de les entendre.

— Taratata... ne faites pas l'enfant non plus... les bandits, car il s'agit d'une bande une fois de plus dont je me propose de vous conter l'histoire ne sont décidément pas des enfants de chœur. Leur répertoire criminel est autrement

plus sanguinaire. La tête moulée de certains d'entre eux, comme c'était d'usage chez les carabins de le faire après une exécution, a orné la cheminée d'un hobereau de province, relique horrifiante de la profonde terreur dans laquelle ils ont alors plongé leurs contemporains.

STÉPHANE VIELLE



(La suite au prochain numéro.)





4 - Les chauffeurs d'Orgères : brigands et assassins

COMPLAINTÉ SUR LA BANDE D'ORGÈRES

(Sur l'air des Pendus)

Le Juge aux criminels.

*Quels sont les crimes, misérables
Qui vous amènent devant moi ?
De quoi seriez-vous donc coupables ?
Pour vous mon cœur tremble d'effroi :
Point de détours, point de raisons.
Parlez sans feinte.
De quoi êtes-vous accusés ?
Dites, sans tarder.*



Les criminels aux Justes.

*Ah ! citoyen, nos crimes sont infâmes.
À chaque instant devant nos yeux,
La douleur pénétrant nos âmes.
Hélas ! nous sommes des malheureux.
Nous avons commis sur le pavé,
Commune de Lèves,
Un assassinat prémédité.
Quelle cruauté !*

Les criminels confessant leurs crimes.

*Envers Horeau et son épouse,
Absolument irrités,
Nous les aurions bien pris à la gorge ;
Mais par un coup prémédité,
Nous fûmes couper des bâtons
Sans plus attendre,
C'était exprès pour mettre à mort
Ces deux gens à tort.*

*Dans notre fureur sans seconde,
Par plusieurs fois les avons attendus,
Nous flattions nos camarades
De nos efforts inattendus,
Près de deux heures après
Nous sommes entrés
Pour les assassiner.*

*Sitôt, nous avons pris la fuite,
Nous nous sommes en allés.
On faisait partout des poursuites
En les trouvant assassinés.
Mais par un soupçon incertain,*

*De nous l'on doute,
Nous trouvant plusieurs louis d'or,
Nous sommes à tort.*

*Dans un cachot, chargés de chaînes,
Nous sommes réduits en criminels,
À Chartres, toujours à la gêne,
Pendant notre plaidoyer d'appel,
Un chacun nous attend,
On nous envoyé sous bonne garde ;
Hélas ! nous tremblons d'effroi,
De voir tout le monde après nous.*

*Que de retour dans cette vie,
J'attends venir l'instant fatal
Où dans le sein de notre famille
Nous allions mourir dans un grand mal,
Faut-il sur un échafaud
Finir honteusement notre vie,
Guillotiné par un exécuteur,
Cela nous fait frémir d'horreur.*

*Vous pères et mères de famille,
Qui contemplez tous nos tourments,
Veillez, d'un pas habile,
Sur les effets de vos enfants.
Car si dans les dérèglements,
Vous les souffrez dans leur jeunesse
Ou bien dans leur liberté,
Tôt ou tard vous les exposez.*



Une chose est sûre La Virole m'avait prévenu pour ce qui concerne l'affaire criminelle qui va suivre. L'histoire qu'il va me conter dès à présent dépasse en horreur tous les crimes de Cartouche et Mandrin réunis. En quelques jours, j'ai beaucoup appris, moi le jeune dandin débarqué de sa campagne, de la paille plein les poches. Je suis conscient du double visage de l'homme et de sa capacité à déguiser son âme pour mieux tromper sa victime. Certes, les plaintes que j'ai eu l'heur d'entendre sont plaisantes. À l'image des contes de Grimm, elles jouent sur notre côté obscur, ce qui fait peur, ce qui est interdit mais qui fascine. Mais lorsque l'on découvre les faits réels qui y sont attachés, on frémit d'horreur devant tant de perversité. Cependant je ne suis pas si différent de ces hommes et ces femmes qui se déplaçaient aux exécutions comme au spectacle, car il me faut avouer que je veux absolument entendre encore d'autres histoires affreuses. Et puis La Virole est un conteur hors pair. Il eut été un de ces chanteurs de plaintes errant de ville en ville, de place en place, que cela ne me surprendrait pas outre mesure.

Bref il ne me fallut pas insister longtemps pour qu'il me propose une autre histoire. Mais celle-ci n'ayant pas eu non plus Paris comme scène, c'est sur le lieu qui correspond le mieux à l'ambiance de l'époque, c'est-à-dire la place de la Révolution – là où des têtes par centaines furent tranchées – que Papin m'a donné

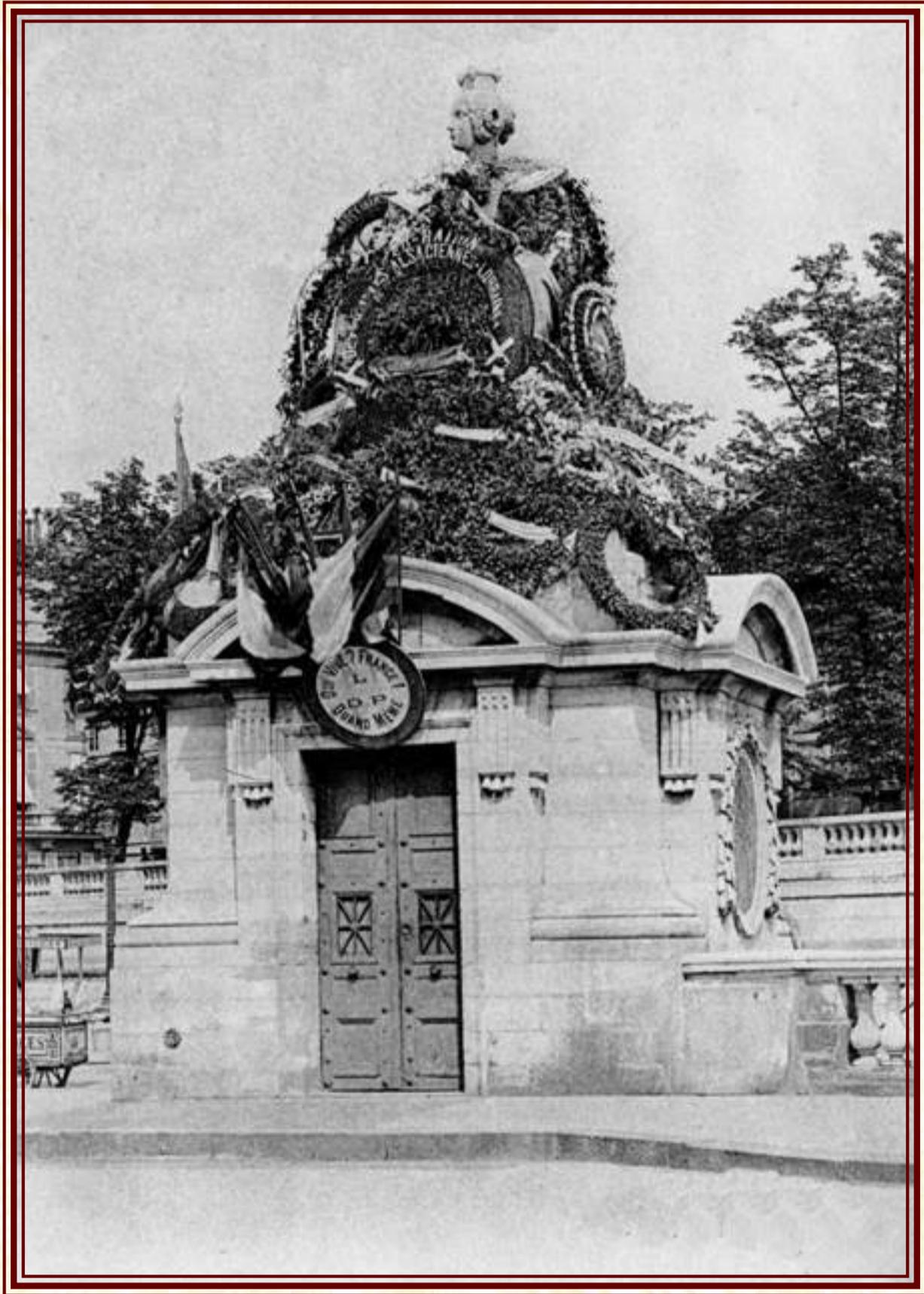
rendez-vous. À cette époque-là une bande de brigands semait la terreur non loin de là aux environs de Chartres.

C'est donc sur la place de la Concorde, son nom actuel bien entendu, que je retrouve mon drôle de compagnon accoudé au pied de cette statue allégorique représentant la ville de Strasbourg, celle-là même qui est recouverte de couronnes funéraires et d'un voile noir, en signe du deuil de l'Alsace et la Lorraine volées par les Prussiens après la défaite de 1871. La raison du choix de cette statue par mon ami m'échappe encore pour l'instant. Mais bon, l'explication viendra tôt ou tard, ne nous emballons pas.

Une chose est certaine en tout cas, c'est ici même en effet que la Terreur trouva un sanglant exutoire à sa soif de règlements de comptes politiques. L'Histoire en a témoigné, la monstrueuse guillotine avait un appétit d'enfer. « La Louison » comme on la surnommait alors était réservée aux ci-devant amenés brutalement – homme et femme confondus dans la même haine – saisis tels des brigands pour nourrir l'effroyable ogresse. C'est au Directoire que la place a changé de nom en signe de réconciliation entre les différents acteurs de la Révolution.

À l'heure où débute cette histoire, la guillotine couve ses futurs amants d'un regard langoureux. Ils ne savent pas encore, les gredins, quel sort les attend.



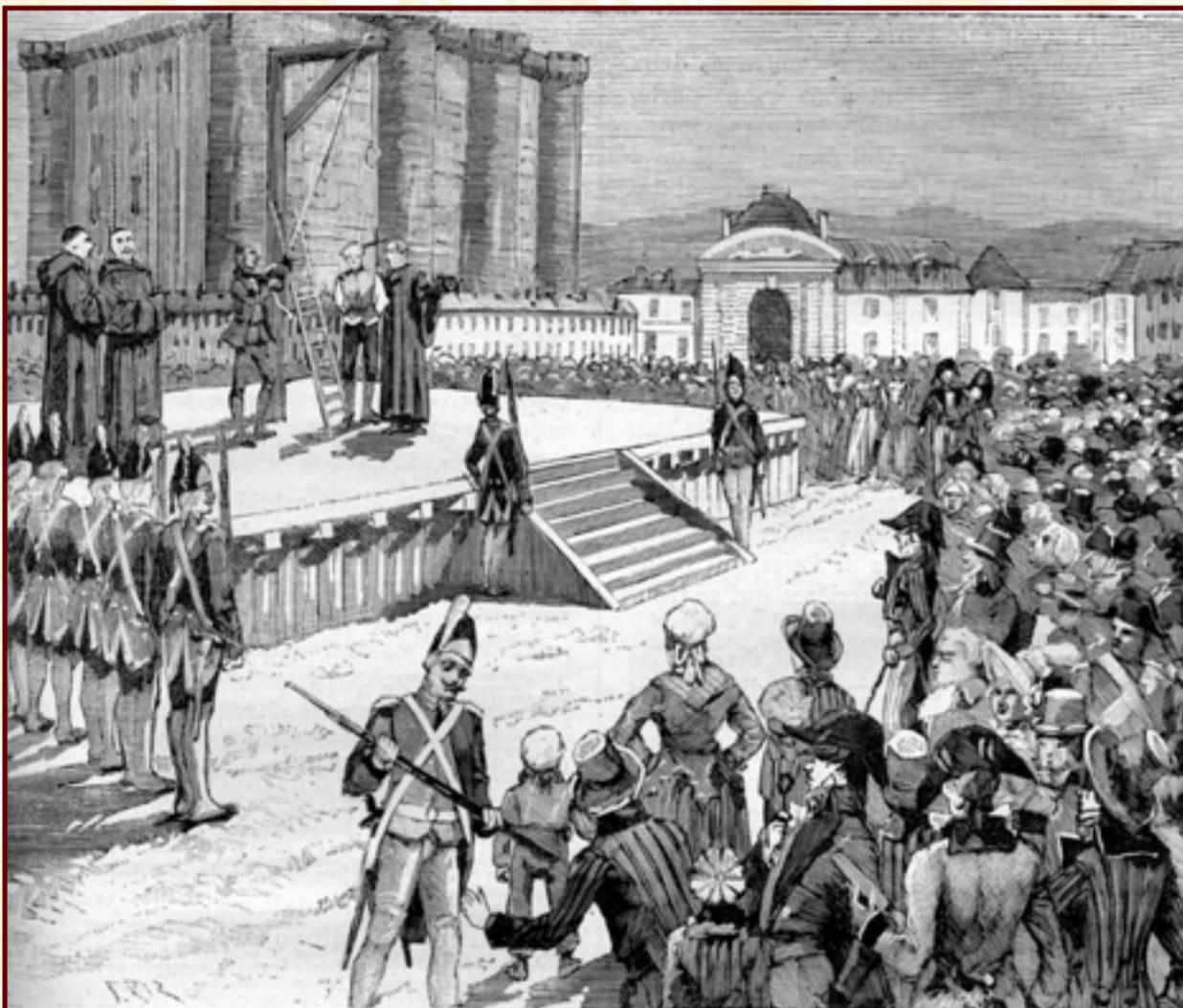


Ces amants dont je parle sont ceux qui composent une bande de farouches et terribles brigands qui sévissait alors que, dans le même temps, la Révolution battait son plein à Paris. Non contents de voler les paysans, ils assassinaient sans aucune raison, parfois même par plaisir. D'ailleurs dans leur argot de métier « travailler » signifiait « assassiner pour voler ». Ces scélérats ont tué de mille façons, volé tout ce qui pouvait avoir un tant soit peu de valeur, y compris des habits. Et les vauriens sont allés jusqu'à commettre les pires outrages envers la gente féminine.

Leur terrain de chasse : les plaines de la Beauce, de l'Orléanais, du Gâtinais, de la Sologne, du Berry et du Perche, c'est-à-dire un territoire qui couvrait les départements d'Eure-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret, trouvant dans les grands bois et chez des gens complaisants, abris et repos.

À vrai dire ces bandes de brigands existaient déjà sous l'Ancien Régime, dans les années 1760 avec la bande à Hulin dans la forêt de Montargis, un homme aux visées bien éloignées de celles de Cartouche. Ce scélérat ne voyait dans le vol que le moyen d'acquérir des richesses et peu importe si cela conduisait à l'assassinat des victimes.

Lorsqu'Hulin est exécuté en 1783, les rescapés de sa bande rejoignent celle de Poulailleur qui sévissait alors en Beauce et en Sologne. L'homme, dans la lignée de Mandrin, ne manquait pas d'allure, même si sa renommée fut passagère. Il détroissait en chevauchant armé de pied en cap, arborant une perruque de marquis. Simple bandit, l'opinion publique lui attribue tous les vols et tous les crimes commis. Cependant, à son tour, seulement deux ans après la mort d'Hulin, il est pris et pendu à Paris.



Avec la bande d'Orgères – ainsi sera nommée cette bande de brigands – s'achève le règne de l'amateurisme. La bande s'organise et se spécialise. Et croyez-moi, le sang va couler. À la mort de Poulaillet, c'est son lieutenant Fleur d'Epine qui prend les rênes de l'organisation. Plus prudent, il ne se hasarde pas à affronter la maréchaussée mais travaille dans la discrétion, le silence des bois et des chemins. Ayant tendu sa toile, telle une araignée sur un territoire dont il sait pouvoir contrôler chaque déplacement et obtenir toutes informations utiles à ses affaires, l'homme pratique le vol en chef d'entreprise. Malheur au voyageur imprudent qui rencontre ces brigands sur sa route. Il ne lui reste qu'à remettre sa bourse et ses biens et à s'éloigner en s'estimant heureux de rester en vie face à cette armée de gueux enragés et armés jusqu'aux dents.

Par son intelligence hors du commun et sa force athlétique, Fleur d'Epine a rallié autour de lui des hommes et des femmes de tous horizons : colporteurs, marchands forains, bohémiens, saltimbanques, et même des mendiants. Il fixe son quartier général dans la forêt d'Orgères, près de Chartres. Prudent, lorsque survient la Révolution, Fleur d'Epine ne prend pas parti. Sa politique c'est le vol par tous les moyens. Par conséquent il dévalise tous les voyageurs sans distinction, qu'ils soient porteurs de cocarde républicaine ou non. L'autorité de Paris s'affaiblissant, il pousse même l'audace jusqu'à concevoir des expéditions aux portes de la capitale, en Seine-et-Oise.

Ce sera là son malheur, car arrêté comme suspect dans une auberge de Versailles

en juillet 1792, il est incarcéré et tué lors des « massacres de septembre » des ennemis de la République exécutés par les séides de Danton. La Révolution, on le sait, n'a pas fait de quartier, la vie humaine avait alors une valeur bien dérisoire. L'on pouvait être célébré un jour et honni le lendemain au point d'en perdre la tête, au sens propre, j'entends. Le couperet de la guillotine n'avait pas le temps de rouiller. À Paris le sang coule à flots et la populace s'en repaît au nom de la République. Cette dernière est fille généreuse. Et elle n'est pas difficile à contenter : du sang et du pain. Le peuple aura du pain mais il le paiera cher.

Dans l'histoire qui nous occupe, la République, et son cortège funeste, n'est qu'une actrice encombrante. Oust ! basta ! du balai ! À Orgères et dans les environs, elle n'est pas la bienvenue. Les brigands, comme je le disais, ne s'en préoccupent guère. Leurs visées sont plus pragmatiques et froidement criminelles.

Bref, Fleur d'Epine est mort et la bande d'Orgères se dote d'un nouveau chef, Jean Auger ou François Girodot, dit le Beau-François. Il n'y a pas de temps mort dans le brigandage. Or donc, c'est cet homme qui va diriger cette bande aux actes sanguinaires abominables. Évadé du bagne, flétri des lettres G.A.L. sur l'omoplate, c'est un gaillard d'une grande force physique. Avec lui nous entrons dans le vif du sujet, si je puis dire, s'agissant d'un brigand qui n'hésitera pas à user du fer et du feu. Fleur d'Epine lui a légué un vaste territoire, calquant son organisation, en raison de son côté pratique, sur la division administrative mise en place par La République. Ce territoire



est divisé en districts et en cantons, avec, pour chef-lieu des départements d'Eure-et-Loire et du Loiret, le bois de la Muette. À l'intérieur, les bois de Pussin, de Champbaudoin, de Cottainville, de Lifermeau, de Cambray, d'Epincy, de Chambon et de Sainte-Escobille forment autant de secteurs administrés par ses lieutenants dont on pouvait lire les noms gravés sur les troncs des arbres à titre d'avertissement pour le passant inconscient du danger.

La réputation du bois de la Muette n'est plus à faire depuis longtemps à trente lieues à la ronde. C'est ainsi qu'un jour, en 1788, un président du gouvernement de Paris, venu à

Chartres pendant les vacances, ose s'aventurer dans ces bois, ne prêtant nul crédit à la mauvaise réputation qu'on lui a conté à leur sujet. Entouré de bandits, il est contraint de s'associer à leur repas. Ils le somment, sous peine de subir un sort identique, de manger un pâté présenté comme étant constitué des restes d'un sergent de ville et d'un enfant de dix-huit mois. Terrifié, il s'exécute puis est promptement raccompagné en lisière de la forêt en le menaçant de représailles s'il parle de cette rencontre. Cette plaisanterie d'un goût fort douteux laisse présager dès ce moment des usages barbares des brigands.



Avant d'en venir aux faits criminels qui valurent à la bande son qualificatif de chauffeurs et d'assassins, il est nécessaire d'évoquer l'organisation de cette bande hors du commun : il est important de signaler tout d'abord que les brigands disposent de moyens les plus divers pour communiquer et s'identifier. De tout temps l'usage du surnom est monnaie courante ainsi que l'argot, dont Vidocq plus tard diffusera largement la signification pour permettre d'entraver l'activité de ces escarpes. La bande d'Orgères ne déroge pas à la règle¹ par son langage particulier. Et l'on va voir que toute la bande se structure en une société secrète et discrète, avec ses rites et ses coutumes.

Certains de ses membres sont chargés de tâches bien précises : il en est ainsi de Nicolas Tincelin, dit Jacques-de-Pithiviers, une figure essentielle de la bande. Vieux charretier et ancien clerc de procureur, il sait lire et écrire. C'est donc à ce titre qu'il est nommé *l'instituteur des mioches*, celui qui a pour mission l'éducation des jeunes mendiants, des enfants volés que le *meg*² lui confie. Il leur enseigne l'argot et le langage de reconnaissance : savoir *sauter au colas du pantre* (au cou de la victime), crier à *l'escanne* (sauvons-nous) ou à *la raille* (il vient du monde), comment s'assurer si un homme est *bon à faire* (à assassiner) et ne laisser ni *parrain* ni *marraine* (pas de témoins). Ensuite ces jeunes apprentis, sous prétexte de mendier ou de prendre gîte, devront recueillir

1 - Dans son ouvrage, *Histoire des brigands, chauffeurs et assassins d'Orgères*, édité en 1799, PHILIPPE LECLAIR, un des collaborateurs à l'instruction du procès de la bande d'Orgères, propose un dictionnaire d'argot, *Dictionnaire d'argot ou langage des voleurs*. Réédité depuis aux éditions la Bibliothèque, Paris, 2006.

2 - Le chef.

les renseignements dans les fermes ou autres habitations qui leur seront désignées par les chefs afin de préparer les attaques nocturnes.

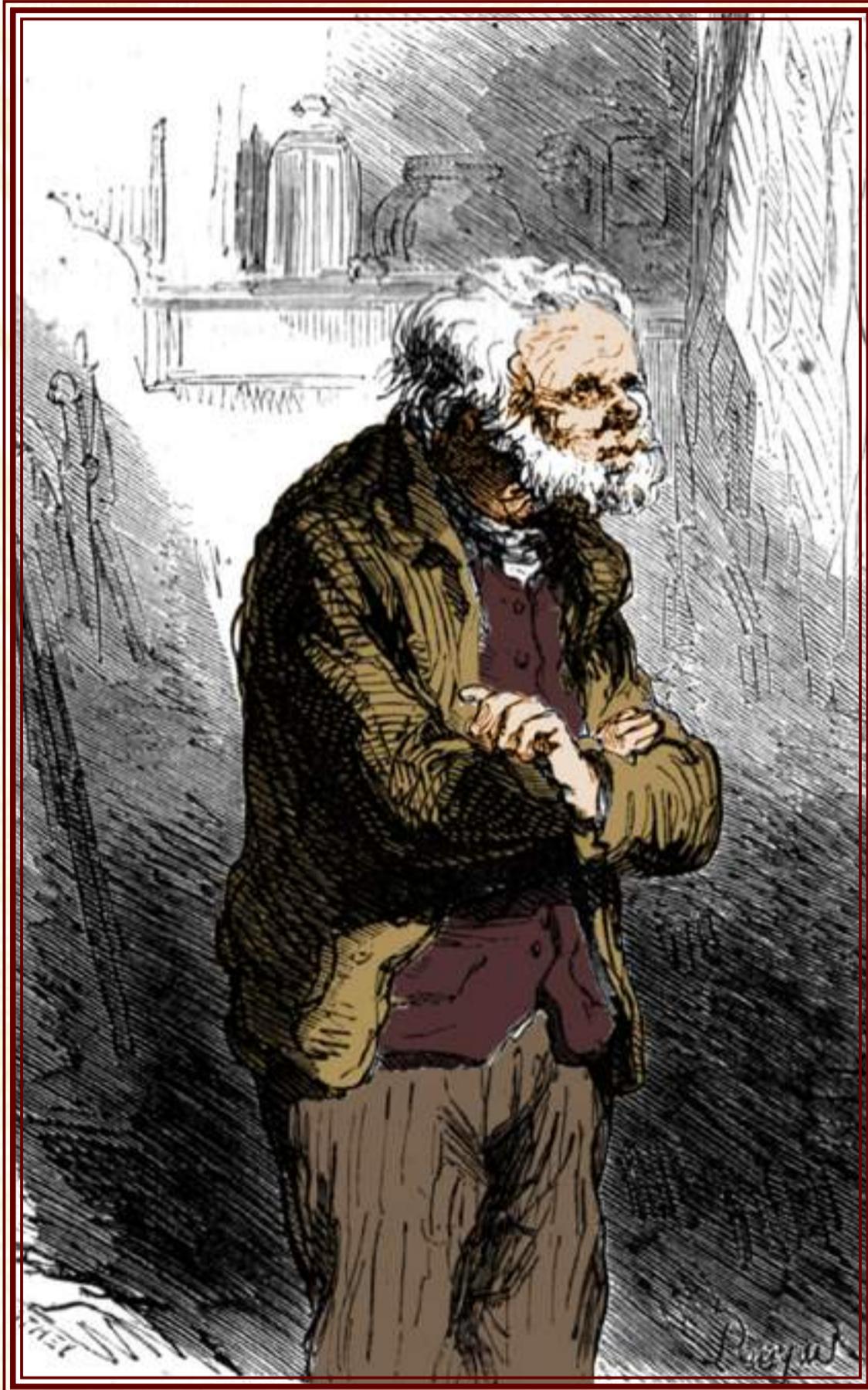
Un autre vieillard, grassouillet celui-là, le père Élouis, aux cheveux blancs et à la barbe fournie, est chargé de la mise en pratique de cet enseignement. Il s'applique ainsi à leur apprendre l'art de jouer adroitement du bâton, et à frapper un homme de manière à le tuer d'un seul coup. Le gredin a connu plusieurs générations de brigands mais demeure encore fort lesté pour son âge. Il s'avère d'ailleurs l'un des plus féroces de la bande. Enfin c'est lui qui remet au goût du jour une tradition oubliée, celle du *chauffage*, du *suage* ou du *riffaudage*. Horrible pratique à laquelle il ajoute sa touche personnelle :

« Lorsque vous faites une porte à la bombe (enfoncer une porte) le pantre se montre récalcitrant à montrer son magot, quoique vous ayez cassé ses armoires et éventré ses coffres. Moi je sais ce que je ferais et que j'ai fait sous feu Louis le quinzième, quand je roulais avec les anciens de la bande à Cartouche. Ah çà ! Quoi ! le particulier veut pas causer. Allumez une brande paille entre ses jambes et si cela ne lui dénoue pas la langue, vous lui piquez la plante des pieds avec une fourchette et vous flambez. »

Brrrr ! Ainsi, sous cette barbe blanche se cache celui qui est à l'origine des crimes sadiques qui ont fait la triste réputation de la bande. Les *pingres*³, ainsi qu'ils se nomment, vont en faire usage avec la pire cruauté, comme dans l'affaire Fousset à Millouard qui soulèvera l'horreur et décidera de la chasse à entreprendre pour arrêter ces brigands assassins.

3 - Voleurs, brigands : *grinche*, *pingres*, *poisses*, *charles* ou *bijoutiers au clair de lune*.





Le père Elouis.



Dans un registre plus anodin, calqué encore une fois sur le modèle de la Révolution, dans la réglementation mise en place par le chef de la bande, il incombait à ce dernier d'autoriser les mariages et par conséquent aussi les divorces. Pour ces dernières cérémonies la présence d'un curé est requise. Pour ce faire, le *curé des pingres*, François Lejeune, est un vieil octogénaire, ancien maçon originaire de Rémalard-au-Perche dans l'Orne. Le bonhomme revêt alors une vieille soutane pour l'occasion et, muni de son bréviaire, il fait placer deux voleurs l'un en face de l'autre tenant chacun un bâton dont les extrémités se rejoignent à trois pieds de terre. Chacun des prétendants doit se positionner de chaque côté des bâtons.

S'adressant à l'homme, le curé demande : « *Gueux, veux-tu de la gueuse ?* ». À quoi l'homme répond : « *Oui, gueux.* ». Puis vient le tour de la femme : « *Gueuse, veux-tu du gueux ?* ». « *Oui, gueux.* ». Ce cérémonial respecté, le curé lance cet ordre « *Saute, gueux.* » L'homme doit alors sauter par-dessus les deux bâtons. L'opération se répète pour la femme, mais cette fois les deux hommes écartent les bâtons. Dès lors, le couple n'attend pas d'être seul pour consommer le mariage sous les cris et les regards lubriques de la bande, dont aucun pour rien au monde ne manquerait à l'appel à l'occasion de ces festivités orgiaques.

C'est ainsi qu'au double mariage du Beau-François avec Marie Rose Bignon dite la Belle-Rose et celui de Rouge d'Auneau, lieutenant du Beau-François, avec la Belle-

Victoire, les deux hommes se mettent à chanter cette chanson en vogue, celle du père Luron :

*Je n'avions qu'une femme, et queuqu'fois
C'était d'trop dans le ménage.
J'en aurons deux, j'en aurons trois,
Queu délire ! queu ramage !
Maintenant qu'on peut divorcer,
Queu plaisir tous les ans de s'marier.*

Ces dames ont à craindre en effet que leurs maris mettent un jour leur projet à exécution. Au travers du mariage la femme acquiert qualité pour obtenir sa part pour les butins à venir. Pour cette raison matérialiste évidente on célébrait plus de mariages de raison que d'amour.

Il est encore un personnage fort utile à la horde : le médecin. Et plus exactement le chirurgien, Jean-Baptiste Manceau, dit Baptiste-le chirurgien, un ancien du bagne qui manie aussi bien le rasoir que la lancette.

L'homme habite dans une profonde cave assez vaste pour y loger l'état-major de la bande, les couturières, les mioches et leur instituteur. Ce repaire est aussi le refuge des brigands traqués par la maréchaussée, le lieu des orgies et des bacchanales les plus licencieuses dont les manifestations bruyantes ne risquent pas d'être entendues à la surface. Connu des seuls initiés, il est installé dans le jardin d'un équarrisseur de Geudreville, aujourd'hui canton de Bazoches dans le Loiret. Un souterrain, provenant de quelque abbaye ou château féodal disparu, y est dissimulé.



Pierre Rousseau, dit Pigolet est l'un des *francs* affiliés à la bande de brigands. Ces francs et franchises – aubergistes ou équarrisseurs pour la plupart – sont les entrepositaires des bandits. Receleurs, ils sont aussi parfois acheteurs des effets et marchandises volées. Leur bâtisse et diverses « annexes » servent de rendez-vous pour la préparation des opérations de brigandage.

L'aubergiste du *Bon-Repos*, Doublet, à Chartres, est le premier à se joindre à la bande de grinches. C'est chez lui que se recèlent les plus grosses prises des brigands, marchandises qu'il va vendre ensuite à Paris. On peut donc considérer qu'il est en quelque sorte le banquier de la bande. Mais son activisme en la matière n'en sera pas récompensé, l'homme paiera cher son engagement aux côtés du Beau-François. Les francs sont aussi des informateurs parfaitement au courant des fermiers à *travailler*. Ce réseau criminel n'a d'autre but que de quadriller la région afin de mener chaque expédition de brigandage selon une organisation extrêmement structurée, du repérage jusqu'à la dispersion des biens volés.

Voici donc l'environnement dans lequel vivent alors les habitants de la région, ainsi que les voyageurs téméraires traversant cette campagne sans soupçonner le danger qu'ils encourent.

Les pingres du Beau-François vont commettre un nombre ahurissant de crimes et de délits : vols, saccages, victimes garrottées, frappées ou assommées avec une violence inouïe et même parfois la gorge tranchée.

Les scélérats incendient même des maisons. Et leur rage va jusqu'à l'outrage extrême, c'est-à-dire le viol. Au terme d'une longue enquête, suite à l'arrestation de la bande, le procureur dénombrera quatre-vingt-cinq chefs d'accusation et il faudra dix-huit mois pour clore l'enquête préliminaire. Je ne détaillerai pas chacun de ces crimes. La liste est longue et témoigne d'une succession de crimes abjects et de bains de sang.

Cependant, il est un crime en particulier qui souleva l'horreur et surtout la révolte de la population. Cette affaire est celle de la ferme du Millouard qui se déroula dans la nuit du 8 au 9 nivôse an VI (nuit du 28 au 29 décembre 1797) :

L'expédition est menée par le Beau-François, à la tête d'une vingtaine d'hommes, dont Borgne-du-Mans, Sans-Pouce, le Grand-Dragon ou le Gros-Normand alors que le Rouge d'Auneau manque à l'appel.



Les Chauffeurs. Attaque à la bombe.



Comme à leur habitude ils enfoncent les portes, ici à l'aide d'un rouleau à avoine.

Les lieux sont vides, par précaution les habitants se sont réfugiés dans l'écurie lorsqu'ils ont réalisé ce qu'il se passait. Mais par malheur, les brigands les en délogent et les ficellent comme de vulgaires volailles. C'est alors que l'on songe à faire *jaser* (parler) l'un d'eux. Les brigands ramènent le père Fousset dans la maison, lui lient les jambes et l'allongent près de la cheminée. Sans-Pouce et le Grand-Dragon allument des brandes de paille et les promènent tout d'abord près du visage de leur victime.

— Où est ton argent ? questionne l'un d'eux. Allez vieux richard, avoue tout de suite si tu ne veux pas être mis à la broche.

Le malheureux, suffoquant et meurtri, ne répond pas.

C'est alors que le Gros-Normand descend les bas et retrousse la culotte de Fousset. Les misérables brûlent alors ses jambes lui arrachant des hurlements horribles de douleur.

Voici que le Beau-François entre en scène interrogeant à nouveau le vieillard :

— Crie tant que tu voudras, mais dis-nous où est l'argent.

Le pauvre homme avoue la présence d'un sac de trois cents francs dans l'armoire de la cuisine.

Mais tout cela ne suffit pas à ses tortionnaires qui continuent à le questionner dans l'espérance d'un magot plus important.

Le Gros-Normand applique une fois encore le fagot de bois enflammé sur les chairs boursouflées. La peau du malheureux se fend dégageant une odeur épouvantable qui ne gêne aucunement ses bourreaux. Accablée de douleur, la malheureuse victime pousse des gémissements étouffés, n'ayant plus la force de s'exprimer.

En bon élève appliquant ses leçons, Sans-Pouce propose alors d'essayer la *machinette* du père Elouis. Nous y voilà. Il tire de sa poche un couteau à manche de corne doté d'une aiguille et perce la plante des pieds du pauvre homme pendant que le Gros-Normand approche une fois de plus le brandon de paille sur les plaies purulentes. Cette fois le pauvre homme hurle à fendre l'âme, sans que les tortionnaires se laissent émouvoir le moins du monde. Cela semble même les distraire et leur procurer un plaisir immense. Pendant cette scène affreuse, un des pingres, Duschesne, après s'être livré au pillage, est assis sur la table à se gargariser avec une bouteille d'eau de vie en mangeant un fricot découvert dans une armoire.

Pour achever le supplice, dans un accès de rage de n'avoir pas trouvé le gros magot, le Beau-François piétine sa victime. La bande finit par le laisser pour mort dans la chambre, recouvert du lit de plumes et de couvertures comme pour le dissimuler. Ayant pris soin auparavant d'enfermer tous les habitants de la ferme dans la cave, les brigands repartent vers la forêt de Pussin pour faire le partage du butin (linge, vaisselle et argent...).





LES « CHAUFFEURS » D'AUTREFOIS
Comment procédaient les handits d'Orgères



Contre toute attente, malgré ses effroyables blessures le père Fousset n'est pas mort. Il parvient à grand-peine, à l'aide de ses dents – dans l'impossibilité qu'il est de le faire avec ses bras liés – à écarter les obstacles qui l'empêchent de bouger. Se remettant péniblement sur ses pieds au prix de terribles souffrances, il se traîne hors de la maison après avoir appelé en vain son fils d'une voix faible. Par la force de son esprit, par instinct de conservation sans doute – la vie chevillée au corps – le pauvre fermier s'engage sur le chemin pour atteindre à cent pas de là le logis

du journalier Mouflet. Ces cent pas, véritable parcours du combattant, le malheureux martyr les parcourt en produisant des efforts surhumains accompagnés de douleurs intenses et de nombreuses chutes. Enfin, malgré la faiblesse de ses jambes, une souffrance infinie et le souffle court, le malheureux parvient enfin devant la porte de la pauvre mesure. Mais il n'a plus la force de frapper et sa voix est inaudible. Il se jette alors en bas de la porte et, avec sa tête, tel un bélier, frappe le bois aussi fort qu'il le peut encore.



Fort heureusement la journalière ne tarde pas à comprendre et à l'aider à entrer, le délivrant de ses entraves. La brave femme s'empresse de lui prodiguer quelques soulagements mais le malheureux s'évanouit. C'est seulement le lendemain, après avoir compris les quelques mots qu'il murmure, que l'on s'enquiert du sort des habitants de la ferme. Par bonheur on les retrouve vivants, simplement enfermés et attachés dans la cave. Je dis par bonheur car les scélérats, avant de quitter les lieux, avaient enflammé une botte de paille dans l'écurie dans le but d'incendier toute la ferme. Fort heureusement le feu s'était circonscrit à cette seule botte de paille sans faire plus de dégât.

Le pauvre père Fousset meurt huit jours plus tard dans une longue agonie.

Entre-temps on a arrêté un suspect dans une auberge, un nommé le Blond d'Auneau. Néanmoins, confronté aux habitants de la ferme il n'est pas reconnu pour être l'un des assassins. Et pour cause car le Rouge d'Auneau, car c'était bien lui, s'était séparé de la bande la veille en butte aux sarcasmes dont on l'avait accablé suite à l'échec de deux opérations qu'il avait menées. Accusé de s'être fait rosser par une vieille femme qui lui résistait, il avait été destitué de son grade de lieutenant du Beau-François au profit du Gros-Normand. Interrogé sur cette affaire, le brigand a cependant l'audace de se répandre en malédictions contre les gredins qui ont ainsi si cruellement traité un honnête homme. Le Rouge d'Auneau est donc relâché, il échappe à la justice, provisoirement du moins.

Le Rouge d'Auneau est pourtant un fameux spécimen de brigand. Sous ses atours apprêtés, il n'en est pas moins l'un des plus redoutables coupe-jarrets de la bande. Maigre, de petite taille, portant des cheveux rouges, François-Jacques Ringette, dit le Rouge d'Auneau, né à Orléans, était l'un des meilleurs élèves de Tiercelin.



Le Rouge d'Auneau.



Hâbleur, pour impressionner son public, il prenait plaisir à raconter que lorsqu'il commit son premier assassinat il but trois verres de sang pour se rendre insensible et cruel. Dans sa cellule à Chartres, au moment du procès, l'homme se fait même poète. Il compose d'ailleurs cette complainte⁴, parvenue intacte jusqu'à nous :

*Je suis né de St Paterne
D'Orléans en vérité
Que maudite soit la journée
Qui me cause tant de peines
Je voudrais en vérité
Jamais n'être né (bis)*

*Comme étant dans ma jeunesse
Je menais la vie d'un libertin
J'ai commis mille assassins
Je mettais tout au pillage
Assassins dans nos endroits
Un chacun se plaignait de moi (bis)*

*Père et mère me commandent
De quitter la maison
Et moi comme un vagabond
J'entrepris la contrebande
J'ai bien commencé par là
La vie de scélérat (bis)*

*Nous étions vingt ou trente
A qui il fallait de l'argent
Cinq à six mille francs
Qu'il nous fallait au plus vite
Ou sinon nous leur disions
Que nous les égorgerions (bis)*

*Je me suis confié à un traître
À un jeune scélérat
S'est porté au désespoir
N'ayant plus d'existence
Vil coquin s'en est allé
C'était pour me dénoncer (bis)*

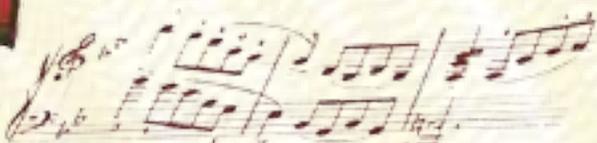
*Les gendarmes fort habiles
À Orléans s'en sont allés
À Chartres ils m'ont amené
Je suis dans leurs chaînes
Et pleurant mon triste sort
N'espérant plus que la mort (bis)*

*Et toi pauvre Rouge d'Auneau
Qui est détenu dans tes chaînes
En pleurant mon triste sort
Ne demandant que la mort (bis)*

Plaindre le Rouge d'Auneau ! Certes non ! N'oublions pas que ce criminel a dévalisé et versé le sang durant des années.

En attendant, la bande d'Orgères sévit encore et il est temps que la justice la mette hors d'état de nuire. Un valeureux gendarme parviendra à mettre la main sur une grande partie des brigands, grâce à son efficacité et sa connaissance de ces tristes sires : le maréchal des logis Pierre-Pascal Vasseur, né à Nogent-le-Rotrou. Néanmoins, le gendarme n'a pas la partie facile, même s'il connaît le fonctionnement de cette bande, ses codes et son langage propre. Il s'était déjà distingué auparavant en arrêtant une bande de voleurs qui sévissait dans la forêt de Senonches.

⁴ - In *Le folklore de la Beauce et du Perche*, FÉLIX CHAPISEAU, Éditions J. Maisonneuve, Paris 1902.



La population terrorisée ne veut donner aucune indication de peur de représailles. Rapidement pourtant on signale au maréchal des logis la présence de deux mendiants suspects aux abords d'Orgères : un couple. L'homme s'avère être Germain Bouscant, dit le Borgne-de-Jouy qui appartient à la fameuse bande d'Orgères. Bonne prise en définitive car l'homme se décide bientôt à avouer et donner plus de deux cent noms. Il fait un

inventaire détaillé des crimes commis, des codes employés, de l'organisation de la horde. Les premiers à être arrêtés sont Sans-Pouce, le Borgne-du-Mans et le Rouge d'Auneau transférés sans tarder à la prison de Chartres. L'écheveau se déroule. Tous les jours les arrestations se succèdent avec l'aide forcée de Borgne-de-Jouy qui tente pourtant par deux fois de fausser compagnie au détachement de gendarmes.



Arrestation de la Bande principale.



Au final c'est près de sept cents personnes, hommes et femmes qui sont très vite enfermés dans les trois prisons de la ville : la prison de Loëns, celle de Saint-Jean et l'ancien château des Comtes. Mais la promiscuité, les maladies des uns et des autres, la malpropreté, l'humidité des cachots et le méphitisme ambiant occasionnent une épidémie de dysenterie. Durant les dix-huit mois que dure l'instruction, plus de soixante quatre prévenus meurent en prison, dont le père Elouis et le curé des Pingres, Lejeune.

Quatre-vingt-deux personnes sont mises en accusation ainsi que trente-trois par contumace. Dans ce dernier lot on compte malheureusement le chef de la bande, le Beau-François qui avait entrepris de s'échapper à tout prix. Le gredin a profité de l'épidémie pour se faire accepter à l'infirmerie, une fois les exhalaisons malsaines stoppées. Alors qu'on devait le ramener en cellule, il demanda à rester encore, expliquant « encore deux jours et je suis sauvé ». Sa réflexion était en fait à prendre au pied de la lettre car il s'évade par un trou qu'il avait creusé dans le mur. Le lendemain même Vasseur se met en chasse. Il suit sa trace jusqu'au Mans, mais en vain. Jamais on ne remit la main sur le Beau-François.

Retour à Chartes : sur les quatre-vingt-deux prévenus figurent trente-quatre femmes. Le tribunal se réunit dans l'église de l'ancien couvent des Carmélites, vaste amphithéâtre seul capable de loger le nombre extraordinaire de prévenus, celui tout aussi étonnant de

témoins qui va défiler ici durant quatre mois et bien entendu la foule venue évacuer sa peur en faisant face à ces démons.

Enfin le 8 thermidor an VII (26 juillet 1800) le jury donne lecture du résultat de ses délibérations :

Vingt prévenus sont acquittés, dont la Belle-Victoire qui doit peut-être la clémence du jury à son état de faiblesse physique au moment du procès. Il faut dire que la belle n'a rien d'affriolant à cet instant précis : elle est atteinte de la gale. Avant de libérer ses vingt prisonniers, le président Gilbert prononce un discours de morale à leur attention « *heureux de pouvoir proclamer la non-culpabilité de quelques-uns* ». Le brave homme les invite en outre « *au travail... et à rentrer dans le sein de la société qui s'ouvre encore pour les recevoir* ». Paroles vaines quand on connaît les personnages.

Le tribunal statue ensuite sur le sort des autres accusés.

Certains parmi nos connaissances s'en sortent par des peines de travaux forcés notamment l'instituteur des mioches, Jacques de Pithiviers, condamné à seize ans de fer et le Borgne-de-Jouy bien entendu, en vertu de son rôle de délateur.

Venons-en maintenant aux condamnés à mort. Ils sont au nombre de vingt hommes dont Jacques Richard, dit *le Borgne-du-Mans*, François Ringette, dit *le Rouge d'Auneau*, Jean Auger, dit *le Chat-Gauthier*, François Cipayre dit *Sans-Pouce*, Thomas Roncin dit *le Grand-Dragon*, Jacques Allain dit *Jacques d'Etampes*



ou Jacques Bouvier dit *le Gros-Normand*, Doublet l'aubergiste et trois femmes. Parmi les contumaces figurent bien entendu le Beau-François et Charles Rouillon dit *Charles-de-Paris*, surnommé aussi *Le Monstre* par ses compagnons car il avait suggéré d'assassiner sa mère pour son magot. Sans-Pouce échappera à la guillotine car il se suicide en cellule, profitant d'être seul durant le procès.

Le 12 vendémiaire an IX (4 octobre 1800) les vingt trois condamnés sont enfin exécutés sur la place du Marché-aux-Chevaux à Chartres, toisant l'instrument de justice avec un cynisme effrayant. Par précaution, afin de cacher au public les corps des nombreux suppliciés et éviter toute récupération intempestive et ignoble de reliques sanglantes, le socle de l'échafaud avait été entouré de palissades de bois.

Durant l'exécution, comme il se doit en ces circonstances, des chanteurs de complainte vendent à la foule ces fameuses feuilles volantes contenant *la relation du jugement des brigands de la Bande d'Orgères, avec la complainte analogue à ce sujet*⁵. Le peuple s'apaise, accompagnant les chants de danses et d'imprécations adressées à ces bandits renvoyés aux Enfers.

À la nuit pourtant, alors que la place s'est vidée de ses spectateurs, le passant attardé peut encore entendre des bruits provenant de l'échafaud encore ruisselant. Des rats se sont-ils glissé ici-bas se repaître du sang encore tiède ? Quelques corbeaux se chamaillent-ils des lambeaux de chair abandonnés ? Rien de tout

cela. L'animal n'y est pour rien dans cet étrange cérémonial : sous l'estrade les bourreaux et leurs aides se disputent les dépouilles des guillotins.

Par la suite les corps sont inhumés au cimetière Notre-Dame. Les têtes des suppliciés sont cependant moulées avant d'être jetées. Et qu'advint-il alors de ces moulages ? Et bien, certains notables jugèrent intéressant de les exposer au château de Villeprévost. Aujourd'hui ces trophées appartiennent aux collections du musée des Beaux-Arts de Chartres, sans doute rangés sur quelque étagère poussiéreuse à l'abri des regards curieux.

Et le Beau-François dans tout cela ? Jamais il ne fut retrouvé en vérité. Néanmoins certains prétendent qu'il rejoignit une bande de vendéens et y trouva la mort. Une autre explication parvint un jour à Elie Berthet⁶, écrivain, auteur de romans populaires. Il reçut en effet une lettre d'un abonné du journal *Le Siècle*, en 1857, signalant que Monsieur Frain, ancien gardien de la prison de Chartres aimait à raconter que durant l'hiver 1814-1815, il habitait la ville de Nogent-le-Roi où un détachement de l'armée prussienne y était cantonné. Lorsqu'un jour, il reçut la visite d'un capitaine de ce détachement, qui lui demanda s'il était bien ce Monsieur Frain, concierge de la prison de Chartres lors du procès de la bande d'Orgères. Sur sa réponse affirmative, le capitaine se fit reconnaître pour le Beau-François, et en effet, Frain le reconnut pour être bien l'homme en question. Berthet vérifia l'information directement auprès de l'intéressé

⁵ - Voir la complainte figurant en début de chapitre.

⁶ - Auteur de *Les chauffeurs*, en 1857, aux éditions A.Cadot, Paris.



et en eut confirmation. Imaginez alors à quel point cette information peut jeter le trouble dans l'esprit d'un Français à cette époque. Songez que peut-être en 1870 et 71, parmi les Hussards de la Mort qui ont commis, à Bazeilles et ailleurs, tant d'atrocités, figurait peut-être un descendant du terrible brigand d'Orgères.

Quelle infamie ! Comment un tel scélérat a pu intégrer les rangs d'une armée régulière ?

Une autre version cependant fut donnée sur ce qui est advenu du Beau-François, développée par Auguste-François Coudray-Maunier⁷. Il envisage en effet une autre hypothèse plus pragmatique celle-ci : en 1824, un mendiant se présenta à l'hospice des malades de la ville de Chartres. Se sentant mourir, il déclara s'appeler le Beau-François. Plus tard, il s'enfuit de l'hospice et on retrouva son cadavre dans un état de putréfaction avancé avec une canne à ses côtés que l'on reconnut comme étant celle de cet homme recueilli plus tôt à l'hospice.



— Alors capitaine de l'armée prussienne ou mendiant, quelle version préférez-vous, mon ami ?

— Ah ! nous y voilà donc ! J'ai compris la raison qui vous a poussé à me donner ainsi rendez-vous au pied de cette statue de la ville de Strasbourg, place de la Concorde.

7 - In *Histoire de la bande d'Orgères*, paru d'abord en 1858 aux éditions Pétrot-Garnier à Chartes, puis en 1883, et réédité en 2005 aux éditions Le Livre d'Histoire-Lorisse, Paris.

— Certes, je dois avouer que mes ressentiments personnels envers l'Allemagne dirigent mes actes, vous l'avez compris.

— Peut-être le Beau-François eut-il fait un officier terriblement efficace en plein combat. Néanmoins je l'imagine mal se plier à une discipline militaire stricte comme celle de l'armée prussienne. Beau-François, quel sobriquet étrange pour un homme aussi peu plaisant.

STÉPHANE VIELLE

(La suite au prochain numéro.)





5 - Le crime est dans l'air : l'affaire Fualdès

**Véritable complainte arrivée de Toulouse au sujet d'un crime affreux commis à Rodez,
sur la personne de l'infortuné Fualdès, par Bastide, Jausion et complices**

Écoutez, peuples de France,
Du royaume de Chili,
Peuples de Russie aussi,
Du cap de Bonne Espérance,
Le mémorable accident
D'un crime très conséquent.

Capitale du Rouergue,
Vieille ville de Rhodéz,
Tu vis de sanglants forfaits
À quatre pas de L'Ambergue,
Faits par des cœurs aussi durs
Comme tes antiques murs.

De très honnête lignée
Vincent Bastide et Jausion,
Pour la malédiction

De cette ville indignée ;
Car de Rodez les habitants
Ont presque tous des sentiments.

Bastide le gigantesque,
Moins deux pouces ayant six pieds,
Fut un scélérat fieffé
Et même sans politesse,
Et Jausion l'insidieux
Sanguinaire, avaricieux.

Ils méditent la ruine
D'un magistral très prudent,
Leur ami, leur confident ;
Mais ne pensant pas le crime,
Il ne se méfiait pas
Qu'on complotait son trépas.

Hélas ! Par un sort étrange,
Pouvant vivre honnêtement,
Ayant femmes et enfants,
Jausion, l'agent de change,
Pour acquitter ses effets,
Résolût ce grand forfait.

Bastide le formidable,
Le dix-neuf mars, à Rodez,
Chez le vieillard Fualdès
Entre avec un air aimable,
Dit : " Je dois à mon ami,
Je fais son compte aujourd'hui."

Ces deux beaux frères perfides
Prennent des associés ;
Bach et le porteur Bousquier,



Et Missonnier l'imbécile,
Et Colard est, pour certain,
Un ancien soldat du train.

Lors le couple farouche
Saisit Fualdès au Terral ;
Avec un mouchoir fatal
On lui tamponne la bouche ;
On remplit son nez de son
Pour intercepter le son.

Dans cet infâme repaire
Ils le poussent malgré lui,
Lui déchirant son habit,
Jetant son chapeau par terre
Et des vielleurs insolents
Assourdissent les passans.

Sur la table de cuisine
Ils l'étendent aussitôt ;
Jausion prend son couteau
Pour égorger la victime ;
Mais Fualdès, d'un coup de temps,
S'y soustrait adroitement.

Sitôt Bastide l'Hercule
Le relève à bras tendus,
De Jausion éperdu,
Prenant le fer homicide,
"Est-ce là comme on s'y prend ?
Vas, tu n'es qu'un innocent."

"Puisque sans raison plausible,
Vous me tuez, mes amis,
De mourir en étourdi,
Cela ne m'est pas possible.

Ah ! Laissez-moi dans ce lieu
Faire ma paix avec Dieu."

Ce géant épouvantable
Lui répond grossièrement :
Tu pourras dans un instant
Faire paix avec le Diable,
Ensuite d'un large coup
Il lui traverse le cou.

Voilà le sang qui s'épanche,
Mais la Bancale aux aguets,
Le reçoit dans un baquet,
Disant : "En place d'eau blanche,
Y mettant un peu de son,
Ca sera pour mon cochon."

Fualdès meurt, et Jausion fouille.
Prenant le passe-partout,
Dit : "Bastide, ramasse tout ?"
Il empoigne la grenouille,
Bague, clef, argent comptant,
Montant bien a dix-sept francs.

Alors chacun à la hâte,
Colard, Benoît, Missonnier,

Et Bach, le contrebandier,
Mettant la main à la pate,
Le malheureux maltraité
Se trouve être empaqueté.

Certain bruit frappe l'ouïe
De Bastide furieux,
Un homme s'offre à ses yeux,
Qui dit : "Sauvez-moi la vie,
Car, sous ce déguisement,
Je suis Clarisse Enjalran."

Lors d'une main téméraire,
Ce monstre licencieux
Veut s'assurer de son mieux
À quel homme il a affaire,
Et trouvant le fait constant,
Teint son pantalon de sang.

Sans égard et sans scrupule
Il a levé le couteau,
Jausion lui dit : "Nigaud,
Quelle action ridicule !



Un cadavre est onéreux,
Que feras-tu donc de deux ?"

On traîne l'infortunée
Sur le corps tout palpitant ;
On lui fait prêter serment.
Sitôt qu'elle est engagée,
Jausion officieux
La fait sortir de ces lieux.

Quand ils sont dedans la rue,
Jausion lui dit d'un air fier :
"Par le poison ou le fer,
Si tu causes, t'es perdue !"
Manson rend du fond du cœur
Grâce a son tendre sauveur.

Bousquier dit avec franchise,
En contemplant cette horreur :
"Je ne serai pas porteur
De pareille marchandise.
Comment, mon cher ami Bach,
Est-ce donc la ton tabac ?"

Mais Bousquier faisant la mine
De sortir de ce logis,
Bastide prend son fusil,
L'applique sur la poitrine
De Bousquier, disant : " Butor,
Si tu bouges, tu es mort."

Bastide, ivre de carnage,
Donne l'ordre du départ,
En avant voila qu'il part,
Jausion doit fermer la marche,
Et les autres du brancard
Saisissent chacun un quart.

Alors de l'affreux repaire
Sort le cortège sanglant ;
Colard et Bancal devant,
Bousquier, Bach portaient derrière ;
Missonnier, ne portant rien,
S'en va la canne à la main.

En allant à la rivière,
Jausion tombe d'effroi.
Bastide lui dit : "Eh quoi !
Que crains-tu ?" Le cher beau-frère
Lui répond : "Je n'ai pas peur,"
Mais tremblait comme un voleur.

Enfin l'on arrive au terme.
Le corps désempaqueté
Dans l'Aveyron est jeté ;
Bastide alors, d'un air ferme,
S'éloigne avec Jausion :
Chacun tourne les talons.

Par les lois de la physique,
Le corps du pauvre innocent,
Se trouvant privé de sang,
Par un miracle authentique,
Surnage, aux regards surpris,
Pour la gloire de Thémis.

L'on s'enquiert et on s'informe.
Les assises d'Aveyron
Prennent condamnation
Par un arrêt bien en forme,
Qui, pour quelque omission,
A subi cassation.

En vertu d'une ordonnance
La cour d'assises d'Albi

De ce forfait inouï
En doit prendre connaissance ;
Les fers aux mains et aux pieds,
Ces monstres sont transférés.

Le chef de gendarmerie
Et le maire de Rodez
Ont inventé, tout exprès,
Une cage bien garnie,
Qui les expose aux regards,
Comme tigres et léopards.

La procédure commence ;
Bastide le Rodomont,
Au témoin qui le confond,
Parle avec impertinence,
Quoique entouré de recors,
Il fait le drôle de corps.

Tous adoptent le système
De la dénégation ;
Mais cette œuvre du démon
Se renverse d'elle-même ;
Et leurs contradictions
Servent d'explications.

Presse par leur conscience,
Bach et la Bancal, tous deux
Font des aveux précieux ;
Malgré cette circonstance,
Les beaux-frères accusés
N'en sont pas déconcertés.

Qui vous a sauvé, Clarisse ?
Dit l'aimable président ;
Il vous faut, en ce moment,
Le nommer à la justice :



"Est-ce Veynac ou Jausion?
Je ne dis ni oui ni non."

Clarisse voit l'air farouche
Que sur elle on a porté ;
"Non, l'auguste vérité
Ne peut sortir de ma bouche
Je ne fus point chez Bancal
Mais quoi ! Je me trouve mal."

On prodigue l'eau des Carmes ;
Clarisse aussitôt revient ;
À Bastide qui soutient
Ne connaître cette dame,
Elle dit : " Monstre enragé,
Tu as voulu m'égorger !"

Si l'on en croit l'éloquence
De chacun des avocats,
De tous ces vils scélérats
Manifeste est l'innocence ;
Mais malgré tous leurs rébus,
Ce sont des propos perdus.

De Clarisse l'innocence
Paraît alors dans son jour ;
Elle prononce un discours
Qui commande le silence,
Et n'aurait pas plus d'éclat
Quand ce serait son état.

"Dans cet asile du crime,
Imprudente et voilà tout,
Pleurs, débats, j'entendis tout,
Derniers cris de la victime :
Me trouvant là par hasard,
Et pour un moment d'écart."

À la fin tout débat cesse
Par la condamnation
De Bastide et de Jausion ;
Colard, Bach et la tigresse,
Par un légitime sort,
Subissent l'arrêt de mort.

De la clémence royale,
Pour ses révélations,
Bach est l'objet. Pour raisons
On conserve la Bancale ;
Jausion, Bastide et Colard
Doivent périr sans retard.

À trois heures et demie,
Le troisième jour de juin,
Cette bande d'assassins
De la prison est sortie ;
Pour subir leur châtement,
Aux termes du jugement.

Bastide vêtu de même,
Et Colard comme aux débats,
Jausion ne l'était pas,
À sa famille qu'il aime,

Envoie une paire de bas
En signe de son trépas.

Malgré la sainte assistance
De leurs dignes confesseurs,
Ces scélérats imposteurs
Restent dans l'impénitence,
Et montent sur l'échafaud
Sans avouer leurs défauts.

(Dernières paroles de Jausion
à sa femme ?)

"Épouse sensible et chère,
Qui, par mon ordre inhumain,
M'as si bien prêté la main
Pour forcer le secrétaire,
Élève nos chers enfants
Dans tes nobles sentiments

Catalan¹. 1818

1 - Signée Catalan, la chanson a en fait été composée à l'occasion d'un dîner chez le restaurateur Grignon par l'avocat Berryer, le chansonnier Désaugiers et le dentiste Catalan.



Pour compenser toute l'horreur des crimes effroyables de la bande d'Orgères, Arsène Papin propose cette fois de me faire revivre l'affaire à l'origine d'un air connu *l'air de Fualdès* devenu standard, timbre sur lequel, me dit-il, nombre de plaintes seront chantées. Dans un registre criminel moins sanglant – un homme est mort tout de même – l'histoire de Fualdès se place sans conteste comme une référence en matière de reportage judiciaire. C'est dans le quartier cher aux Aveyronnais qu'il me donne rendez-vous, dans un de ces bougnats typiques, mi bar à vin mi restaurant.

— On y respire l'air de la campagne entre un verre de vin rouge et une assiette remplie de charcuterie paysanne, me raconte-t-il, comme pour me faire saliver par avance.

Paris soigne sa mise en scène.

Quoique je ne sois pas encore rompu à la vie nocturne de Paris, ce rendez-vous, que m'a donné mon ami dans ce quartier de la Bastille titille mes sens et, ce soir, plus spécialement l'ouïe. À peine arrivé rue de la Roquette, j'entends déjà les trilles et enchaînements rapides d'un accordéon s'échapper de la porte entrouverte d'un bal musette. Ici les Auvergnats règnent en maîtres, du moins c'est ce que racontent les façades des maisons et devantures des boutiques. Le jour, les bougnats et ferrailleurs se partagent le pavé. Mais la nuit on rencontre des petits gars à l'air gouailleur et leurs femmes coiffées à la garçonne, des marlous. Mieux vaut ne pas leur chercher des noises ni regarder de trop près leurs frangines. Alors, pas d'histoire, je passe au

large. Et puis dame, je ne suis pas taillé pour la bagarre. J'ai beau relever les épaules et marcher d'un pas assuré, l'air désabusé, les regards que me jettent au passage certains gars aux gueules patibulaires me font quelque peu frissonner. La casquette bien vissée sur la tête, ils portent aux pieds des chaussures vernies, leur fierté et leur marque de fabrique, tellement brillantes qu'elles pourraient servir de sémaphores. Ils en imposent et c'est là le but. Qui s'y frotte s'y pique. J'ai lu récemment dans *Le Petit Journal* les méfaits de ces bandes d'Apaches qui sèment la terreur dans Paris. Néanmoins ils fréquentent aussi les bals musettes où ils se retrouvent pour préparer quelque coup ou simplement pour danser au son de l'accordéon.



Au Bal-Musette.



À chaque carrefour on entend de la musique, celle qui entraîne les danseurs sur un tempo de java ou de valse. Et bien sûr, aux abords des bals ça cause et ça gueule. Je manque d'ailleurs de plonger en pleine bagarre entre deux couples. Je n'en connais pas la raison mais il semble bien que les plus vindicatifs ne sont pas ceux auxquels on pense. Les deux femmes telles des furies en viennent bientôt à se crêper le chignon devant tout le monde mais très vite leur régulier les saisit à bras-le-corps pour stopper leur escarmouche. Elles s'échangent quelques mots doux du genre de ceux qu'on n'a pas l'habitude d'entendre au quotidien. Le qualificatif de « salope » flirte avec celui de « peau de vache », tandis que « je te crèverai sale vipère » s'annonce comme une menace non déguisée face à « t'es qu'une morue, gare à ton cul ». La coiffure de l'une d'elles a perdu son ordonnance, le chignon bascule sur le côté prêt à s'effondrer totalement. Ces demoiselles agitent les jambes et les bras comme des moulinets et seuls des bras robustes serrés autour de la taille les empêchent de passer à l'acte. La scène est amusante et je ne suis pas le seul à profiter du spectacle. Certaines plus enragées se sont battues, dit-on, à coups de sac de sable.

Allez ! Pressons le pas. Ne nous laissons pas distraire. C'est dans un bougnat que je suis attendu ce soir. J'arrive devant le café aux boiseries brunes avec le nom du propriétaire écrit en lettres dorées. Derrière les grilles, la vitre est rendue opaque par un rideau à petits plis serrés. Rien ne transpire de ce qu'il se passe à l'intérieur. Comme le gardien d'un temple,

un homme de forte stature se tient debout près de la porte, son chapeau noir aux larges bords dissimule son regard. Il fume son mégot l'air absent.

— Nouveau dans le quartier à ce que je vois. Vous cherchez quelque chose ?

Je vois bien que la voix s'adresse à moi, aussi je me contente de lui répondre :

— Un ami m'a invité.

— Alors... si c'est un ami... soyez le bienvenu. Ce disant l'homme s'écarte pour me laisser entrer.

Je m'aperçois que la première salle, dans l'obscurité, paraît presque abandonnée avec son zinc rutilant et une rangée de tables vides sur le côté. Mais au fond, par une porte entrouverte, je perçois une musique qui m'est peu familière, et pour cause, me voilà transporté en plein cœur de l'Auvergne. Je pénètre dans une vaste salle où des couples dansent une bourrée au son d'un violon et de deux instruments peu communs. Contre toute attente le violoneux n'est autre que La Virole, arborant pour l'occasion une chemise blanche serrée dans un gilet de velours noir. Quelle élégance !

M'apercevant, il me fait un signe pour m'inviter à m'asseoir sur le banc le long du mur. Je m'empresse de lui obéir et prends place au côté d'une vieille femme toute ridée, toute sèche. Elle paraît si fragile et usée qu'un coup de coude pourrait la réduire en poussière. Dans son beau costume de drap bleu garni de dentelles blanches, qu'on croirait sorti de la naphthaline pour l'occasion, l'ancêtre ressemble



à une carte postale régionale avec son sourire et ses yeux brillants de joie enfantine.

Bientôt séduit moi aussi par cette musique, cette atmosphère extraordinaire, j'écoute et j'observe. L'un des musiciens, équipé d'une sorte de cornemuse² est monté sur une table, le dos bien calé sur une chaise. Le deuxième, assis directement sur la table, est porteur d'une magnifique vielle à roue. Quant à Papin, il est debout de l'autre côté, condamné à l'inaction pour ce morceau, son violon sous le bras.

L'homme à la vielle dispose là d'un joli instrument au bois vernis digne de celui de la musette galante peinte par Chardin. Sa vielle semble posséder une âme, le bonhomme vit et rayonne tout en tournant la manivelle pendant que l'autre musicien – un cabrettaire m'expliquera-t-on plus tard – joue le maître de cérémonie. Sa petite cornemuse en peau de chèvre est décorée de dessins floraux qui suggèrent l'ancienneté de l'instrument. La Virole me racontera qu'il l'a connu en Aveyron, alors qu'il animait les bals de noces, juché sur une solide table en bois, un verre de vin à ses pieds.

Les danseurs se tiennent les mains formant une ronde, puis esquissant des petits pas ils se séparent par couple. Bientôt le cercle se reforme. Curieux, je regarde ce singulier spectacle. Je comprends que je dois considérer comme un honneur d'avoir été ainsi invité par Arsène à ce cérémonial musical et dansant.

Un bon quart d'heure se passe avant que ce dernier daigne enfin venir vers moi et, me

prenant par le bras, m'entraîne dans l'autre pièce alors que la danse continue :

— Fin de la récréation, me dit-il.

— Zut alors, c'est bien dommage, ça me changeait des ruelles obscures où vous me traînez depuis le début de cette aventure, dis-je d'un air narquois.

— Nous allons pourtant y revenir à ces ruelles obscures pour vous raconter cette histoire dont le décor est celui d'où vient mon ami le vieilhomme, j'ai nommé la ville de Rodez.

— En Aveyron ?

— C'est cela même, je vois que l'instruction publique de Monsieur Ferry vous a été profitable, rétorque-t-il d'un air narquois.

Mon ami s'assoit dans un coin de la première salle et m'invite à faire de même alors que le propriétaire des lieux, complice sans doute vient nous servir un petit vin rouge de sa cave et se retire sans dire un seul mot.



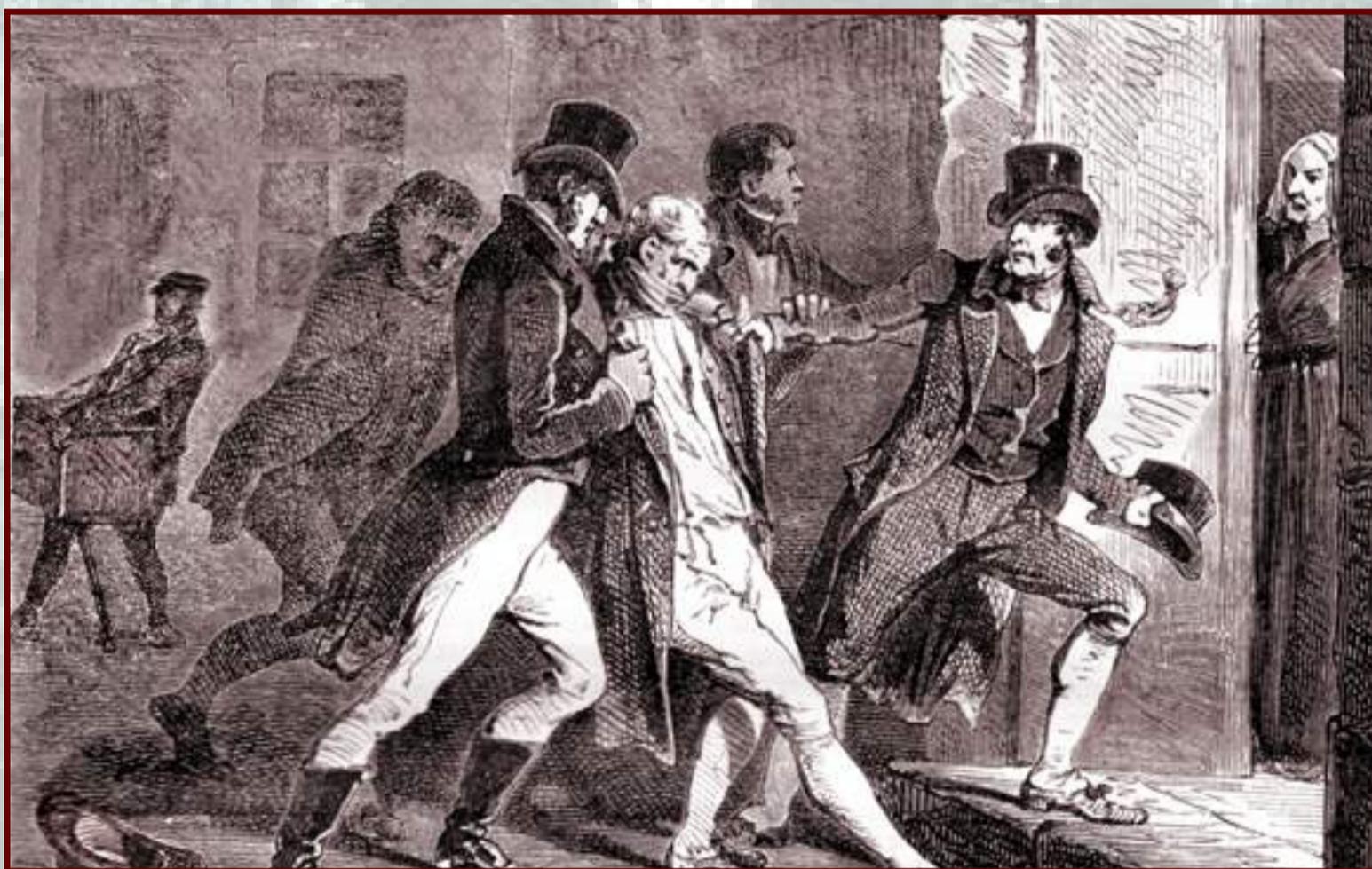
2 - De fait il s'agit d'une cabrette, instrument introduit par la communauté auvergnate de Paris au XIX^e siècle.

Ainsi commence donc cette histoire terrible arrivée par une soirée d'hiver 1817. Un crime abominable s'est produit à Rodez. La France entière s'en est ému. Il faut dire que cette affaire criminelle fut la première du genre qui présida à la naissance de la presse judiciaire.

Plantons le décor si vous le voulez bien : une rue sombre et borgne de Rodez, la rue des Hebdomadiers³, huit heures du soir, la nuit vient de tomber. Deux joueurs de vielle hantent les rues désertes, comptant sur les quelques sous jetés sur le pavé par une main charitable du haut d'une fenêtre de ces obscures bâtisses.

Des témoins viendront déclarer plus tard qu'ils ont joué ainsi sans s'interrompre durant une heure avant de disparaître. Leur musique couvre la ruelle et procure au passant attardé un repère pour trouver son chemin. Le son lancinant des instruments accompagne bientôt un ballet d'individus louches entraînant sans ménagement un homme dans une maison borgne, la maison Bancal.

3 - Rebaptisée en 1879 la rue Seguy, puis rue de Bonald. La maison Bancal sise au 8 de la rue fut finalement détruite en 1962.



Dans ce lieu de mauvaise réputation, repaire de prostitution dit-on, un crime abominable va être commis. Un homme va être égorgé tel un cochon.

Antoine Bernardin Fualdès. Ainsi se nomme la malheureuse victime, procureur impérial, honorablement connu à Rodez.



Antoine Bernardin Fualdès.

Enfin un groupe d'hommes sort de la maison portant un ballot empaqueté allongé sur deux barres. Le cortège quitte les lieux et se hâte hors de la ville. C'est ce scénario que retiendra l'opinion publique sur le déroulement du crime de Fualdès et que développera la plainte.

Le lendemain, 20 mars 1817, six heures du matin, la femme du tailleur du monastère Saint-Sernin, la femme Puech, longe le bord de la rivière Aveyron alors que le jour se lève. Arrivée au niveau du moulin des Bessès, elle reste saisie en apercevant un corps flottant à la surface de l'eau. Le meunier, alerté à son tour, aidé de cinq personnes ramène le corps sur la berge et découvre l'identité du cadavre, le procureur Fualdès. C'est la stupeur et la consternation dans la ville, car Fualdès est apprécié de tous. Bientôt les langues se délient, la rumeur prend forme et grossit peu à peu. C'est alors que des témoins se présentent pour dénoncer le couple Bancal, la victime ayant été aperçue la veille au soir aux abords de la maison.

Un passant retrouve la canne de Fualdès rue du Terral sur le prolongement de la rue des Hebdomadiers où est aussi découvert un mouchoir usé tordu sur sa longueur que l'on dit appartenir à Anne Benoît, locataire de la maison Bancal. Il n'en faut pas plus pour soupçonner le couple Bancal, propriétaire de ce lieu de stupre et de perdition, honni de tous les Ruthénois honnêtes. Avec les époux Bancal sont arrêtés Anne Benoit et son amant Jean Baptiste Colard, ancien soldat du train. Puis c'est au tour de deux bourgeois de la ville, deux proches de la victime d'être dénoncés : Charles Bastide et Joseph Jausion, l'un ami et l'autre filleul de la victime, tous deux beaux-frères.

La sarabande des témoins déchaînés se met en branle, la curée commence et ne se terminera qu'une fois la sentence appliquée.



Des rumeurs naissent. L'imagination des témoins est alors sans limite, on le constatera tout au long du procès.

— Un jour, Bastide a menacé son propre père en pointant un pistolet sur lui pour lui extorquer 1800 francs, affirme un juge de paix de Bozouls.

— Et Jausion... l'usurier... ah celui-là, il a déjà commis un crime. Vous comprenez... il a tué un bébé qu'il avait fait à une dame mariée, affirme un de ses voisins.

Et la rumeur enfle encore sans faiblir, aussi rapide et destructrice que le feu dévorant une forêt sous le vent. Les témoignages s'amoncellent, apportant les preuves de participation au crime, rapportant de supposés aveux des inculpés et les paroles des enfants Bancal décrivant le crime. Certains accusent mêmes les deux musiciens de rue d'avoir été complices. Étaient-ils là pour couvrir les cris de la victime avec leur musique criarde ? On les chercha dans la ville mais sans les trouver. Et pour cause, cela faisait belle lurette qu'ils avaient quitté les lieux. Mais j'y reviendrai.

Enfin la maudite rumeur dénonce la présence d'une femme ayant été témoin de l'assassinat dans ladite maison Bancal. On découvre qu'elle n'est autre que Clarisse Manson, fille du président de la Cour prévôtale Enjolrand. Tout d'abord, elle nie farouchement avoir été présente en ce lieu.

Cependant, sous la pression, contrainte à dire la vérité, elle fait un récit pour le moins étonnant voire suspect : la belle Clarisse raconte qu'elle passait ce soir-là dans la rue,

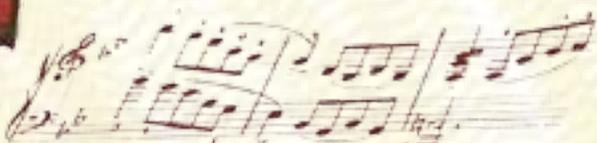
puis entendant des voix, elle est entrée par une porte laissée ouverte qui s'avère, par un curieux hasard, être celle de la maison Bancal.

— Tiens donc, ça c'est pas d'chance, ironise La Virole avant de reprendre son récit.

Or donc, à cet instant, Madame Manson se sentit soudain saisie et poussée dans un cabinet attenant où elle s'évanouit après qu'une voix autoritaire lui intime l'ordre de se taire. Un quart d'heure se passa puis elle essaya d'ouvrir la fenêtre et se cogna violemment la tête. La porte s'ouvrit et un homme qu'elle ne connaissait pas l'entraîna à l'extérieur lui demandant : « Me reconnaissez-vous ? ». À sa réponse négative il la questionne encore : « As-tu rien entendu ? ». « Non. » lui répondit-elle. L'homme la conduisit jusqu'à la place de la Cité et lui serrant violemment le bras la menaça : « Si tu parles, tu périras ! va-t'en. ». Voilà un dialogue digne d'un roman populaire.



Clarisse Manson.



Les Mystères de Paris n'étaient pas encore écrits cependant que Rodez en révélait d'autres tous aussi extraordinaires. Bref cette dame intrigue fortement la justice et c'est donc en tant que témoin qu'elle sera interrogée lors du procès.

Alors que les débats vont débiter le 18 août 1817, le banc des accusés est encombré. Ce ne sont pas moins de douze inculpés qui sont mis en accusation pour avoir commis l'assassinat ou pour complicité : Bastide-Gramont, de famille bourgeoise, riche propriétaire et filleul du procureur Fualdès; Jausion, agent de change et ami intime de Fualdès ; sa femme ; la femme Bancal et sa fille Madeleine; Baptiste Colard, le journalier ancien soldat du train et sa concubine Anne Benoit ; Joseph Missonnier ; le contrebandier Bach ; Bousquier ; la dame Galtier, belle sœur de Jausion. Il y a pourtant un absent de taille à ce procès, Bancal, mort en prison. On prétendit qu'il s'était empoisonné lui-même après avoir ingurgité du vert-de-gris fabriqué en faisant croupir de gros sous avec son urine dans sa chaussure. Pourtant, avant de mourir, il aurait réclamé un prêtre à qui il aurait fait une confession terriblement accablante pour les accusés.

Un procès fleuve débute alors qui va voir défiler pas moins de deux cent quarante-trois témoins à charge et soixante-sept témoins à décharge. Nous entendrons ainsi l'étrange Clarisse Manson se troubler, accuser et nier à tour de bras entre deux évanouissements.

Au terme de celui-ci les dénommés Bastide, Jausion, Bach et Colard sont condamnés à la

peine de mort, Missonnier et Anne Benoit aux travaux forcés à perpétuité, et Bousquier à un an de prison. Les dames Jausion et Galtier ainsi que la fille Bancal, pour leur part, sont acquittées.

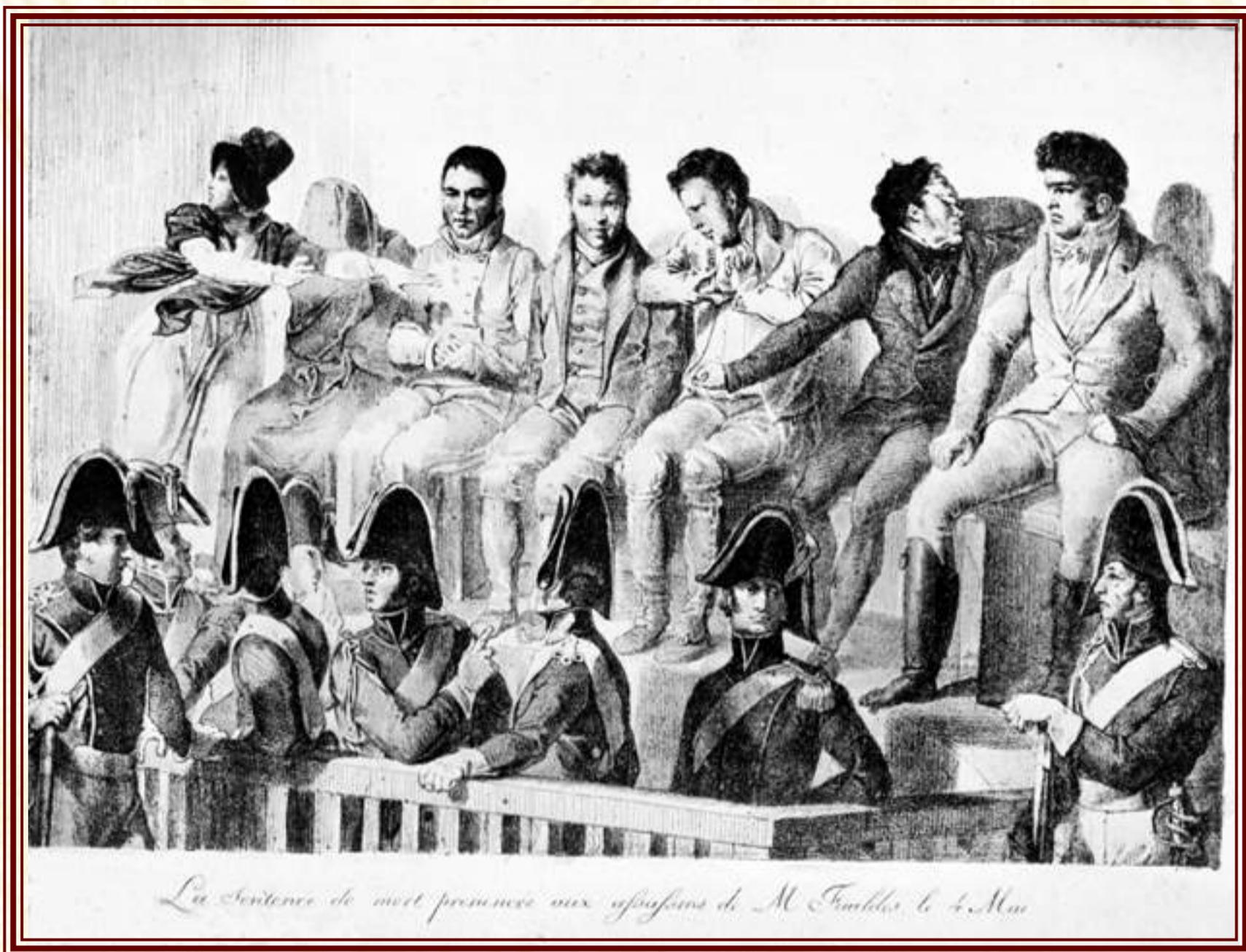
Cependant les accusés s'étant pourvus en cassation, le jugement est cassé pour vice de forme.

À Albi, le second procès, du fait notamment de la personnalité énigmatique de Madame Manson, va littéralement passionner l'opinion publique. La presse, pour la première fois, un peu partout dans le pays, a dépêché sur place des sténographes chargés de suivre quotidiennement le procès et de commenter les débats. Une petite guerre de publications va ainsi débiter entre les imprimeurs-libraires de Lyon, Rodez et Albi bien sûr, mais aussi Toulouse, Paris, voire même Rennes. Partout on s'informe, le procès est suivi jusque dans les cours européennes où l'on s'en inquiète à l'heure du thé entre deux biscuits moelleux.

Sachez, mon cher, que le reportage judiciaire est né avec cette affaire Fualdès. Près de cent volumes seront même publiés sur le sujet dont les Mémoires de Madame Manson publiées à Paris en 1818. Mais reprenons le cours de notre affaire.

Ce second procès débute le 25 mars 1818 pour se terminer le 5 mai 1818. Je vous fais grâce du long déroulé des débats qui virent chacun se défendre bec et ongles et où toutes les émotions trouvèrent à s'exprimer.





Retenons seulement que l'énigmatique Clarisse Manson - assise cette fois comme les autres sur les bancs des accusés - est au centre des débats. S'évanouissant, accusant, niant avoir été présente et finalement avouant, la belle Clarisse se présente comme un témoin forcé de prêter serment au-dessus du cadavre encore chaud de Fualdès de ne rien dire sous peine d'être tuée à son tour ainsi que son fils. Avec ses mimiques et son jeu de vierge effarouchée, elle aurait pu mener une carrière de tragédienne.

Bien entendu, comme on s'y attendait, Madame Manson est acquittée. Mais si les jurés sont indulgents à son égard, il n'en est pas de même pour les autres accusés : Jausion, Bastide et Colard sont condamnés à mort, Anne Benoit aux travaux forcés à perpétuité et Missonier à deux ans d'emprisonnement. La femme Bancal et Bach condamnés à mort bénéficièrent de la clémence royale pour déposer dans un nouveau procès contre les deux neveux de Bastide et le commissaire Constans. Mais ces derniers seront acquittés.



Ce procès, ai-je dit, a tenu en haleine la France entière. Comédie tragique avec ses énigmes et un final lyrique : les pleurs de la tendre Anne Benoit à la vue de son amant montant l'escalier de l'échafaud. La malheureuse avait en vain réclamé de le suivre dans la mort. Aaah c'est beau l'amour !

Jausion, au moment de monter les marches de l'échafaud déclare :

— Je meurs innocent de l'assassinat de Fualdès. Un jour viendra qu'on ne reprochera plus à mes enfants d'être le fils d'un assassin.

Le drame est achevé, le rideau tombe sur les acteurs de cette tragédie. Anne Benoit part au bagnon où l'on perd sa trace. Bach a disparu lui aussi dans les méandres du système pénitentiaire alors qu'il lança de vains appels à parler au Roi et en désespoir de cause au Président de la Cour d'Assises. Il aura gardé son « secret » pour lui, celui qu'il voulait transmettre au Président d'Aiguevives. Lorsque ce dernier se présente au rendez-vous, le prisonnier a été transféré discrètement à Bicêtre. Étrange coïncidence me direz-vous, mais ce n'est pas là le seul mystère de cette affaire.



Et s'il s'agissait d'une énorme erreur judiciaire ?

Sur leur lit de mort, Bousquier, la femme Bancal et Madame Manson se sont rétractés, déclarant ne pas savoir ce qui s'est réellement

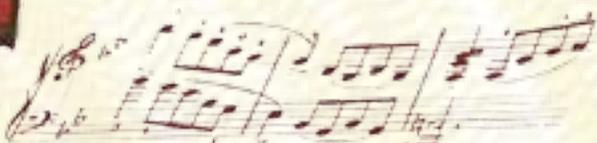
passé ce soir-là car ils n'ont rien vu, avouant finalement avoir fait des déclarations sous la contrainte. Enfin c'est au tour d'un des témoins du transport du corps, Theron, de se rétracter. Voilà que l'homme, avant de mourir, dans un éclair de lucidité, avoue avoir menti : il n'était pas présent, il n'a donc rien vu. S'il a agi ainsi c'est par désœuvrement, « pour voir du pays ». Diable ? voilà à quoi tient une condamnation ? Cela glace le sang une telle inconscience aux conséquences dramatiques. Cela frise la bêtise. Malheureusement ce cas n'est pas unique dans l'histoire de la justice.

Dans la série des témoignages posthumes, on peut évoquer celui du neveu de Bastide, Bessières-Veynac : dans son témoignage écrit, les francs-maçons font figure de coupables potentiels. Il évoque aussi l'hypothèse d'un crime crapuleux car « la conduite de Fualdès n'était pas exempte de faiblesse » rapporte-t-il.

Bien évidemment cette affaire a suscité nombres d'interrogations de la part de juristes et d'auteurs tant sur la personnalité des accusés et celle de la victime, que sur les faits reprochés. N'y aurait-il pas d'autres coupables et d'autres mobiles à rechercher ?

Une autre hypothèse a été suggérée : celle d'un lien possible avec des documents sur la survie de Louis XVIII dont Fualdès aurait été dépositaire. Un ouvrage sur la *Vie de Monseigneur le Duc de Normandie*⁴ de 1850 y fait allusion. Le grand Maurice Barrès lui-même est venu suivre cette piste à Rodez. Il fut néanmoins prié de ne pas poursuivre son enquête.

4 - Les papiers disparus du secrétaire de Fualdès auraient été des lettres remises prouvant la survie du Dauphin, fils de Louis XVI.



Par un curieux hasard Clarisse Manson, retirée à Paris, reçut un pension viagère de mille deux cents francs payée chaque année par le ministère de l'Intérieur. A-t-elle été payée pour témoigner ? Était-elle une mythomane⁵ ?

Mais tout cela n'est que supputation. Du reste, certaines apparaissant fantaisistes. Non, mais franchement, quelle crédibilité peut-on accorder à la théorie du complot royal ? Permettez-moi d'en sourire. Voilà du romanesque qui ne sert que les rêveurs eux-mêmes. Il ne sert à rien d'en débattre faute de preuves tangibles en tout cas.

Et puis là n'est pas notre propos, revenons à cette chanson qui accompagne le crime. Mais avant tout parlons musique, si vous le voulez bien. Je veux parler de celle qui fut entendue ce soir de mars 1817 à Rodez, sur les joueurs de vielle qui furent signalés aux abords de la maison Bancal. Ah, non je vous vois venir. Je serais bien incapable de vous jouer un de ces airs qu'auraient pu interpréter ces messieurs ce soir-là. Cet instrument ne m'est pas familier du tout quoique vous ayez pu entendre ce soir, mon ami.

Qu'en est-il de la présence des vielleux en ces lieux à l'heure du crime ? Allez, soyons clairs, l'accomplissement d'un crime a-t-il besoin d'une couverture telle que le son criard d'une vielle. Ce n'est pas très discret tout ça, non ? De surcroît les témoignages varient : si certains ont entendu deux musiciens, d'autres témoignèrent de la présence d'un seul.

Les deux joueurs de vielle furent en définitive retrouvés et interrogés à Digne.

Le premier, le sieur Jean-Baptiste Brès, se présente comme joueur d'orgue. Interrogé par le prévôt de Digne, il répond « oui » lorsqu'on lui demande s'il était à Rodez le 19 au soir, « oui » il a joué dans la rue des Hebdomadiers mais « non » il était seul et s'est déplacé dans différentes rues de la ville pour jouer de son instrument. Il aurait même poussé comme à l'ordinaire son cri signalant sa présence : « Lanterne magique ».

Le second vielleux interrogé, le nommé Jean-Pierre Berlier, déclara lui aussi être allé à Rodez dans la nuit du 19 mars. Il a joué chez un Espagnol près de la place du Bourg, et point du tout dans la rue des Hebdomadiers. Berlier a quitté la ville car la foire était terminée et qu'il n'y trouvait donc plus à gagner sa vie.

Les réponses des deux musiciens, empreintes d'une grande simplicité, furent jugées suffisantes pour qu'ils ne soient pas inquiétés.

Longtemps après toutefois, lorsqu'un acte criminel est commis au son de la musique, il est associé à l'affaire Fualdès.

— Oh et puis il faut que je vous raconte... hep... pssitt... en fait je vais vous raconter un secret, une histoire étrange et extraordinaire qui nous ramène dans la rue du crime. Approchez-vous, tendez l'oreille et écoutez : il paraît qu'en 1841, des ouvriers chargés d'élargir la rue du collège toute proche démolissent un mur de jardin. Et quelle ne fut leur surprise lorsqu'ils mirent à jour le squelette d'un joueur de vielle avec son instrument à ses côtés. Il est apparu que ce terrain appartenait à Jausion. Si, si, je vous assure.

⁵ - Sur ce point, on sait maintenant, au vu de l'étude faite par le docteur Locard, éminent directeur du Laboratoire de police technique de Lyon, que les lettres de menace reçues par Madame Manson étaient des « faux » écrits de sa main.



Ah... la rumeur... elle court... elle court toujours, mystérieuse et cruelle. Surprenant tout cela, vous ne trouvez pas ?

— Je dirais même curieux... et même étrange.

— Et bien mon cher l'histoire maintenant terminée, il est temps pour moi de vous chanter cette fameuse complainte si célèbre et dont l'air vous sera très familier, écoutez donc. Soyez patient, elle comporte quarante-huit couplets, excusez du peu.



H.G. NIVE.

WAGNER



Elle représente cependant un standard dans le genre et puis c'est elle qui a immortalisé ceux que la presse et la littérature épingleuront avec plus ou moins de succès je veux parler de « Bastide le gigantesque et Jausion l'insidieux et la femme Bancal la tigresse. » Mais avant tout sachez qu'il en existe une autre à ce propos⁶ dont je m'en vais juste vous fredonner ces quelques strophes :

*D'un forfait jusqu'alors nouveau,
Faut-il vous tracer le tableau ?
Oui, de cette sanglante histoire
On doit consacrer la mémoire,
Afin de prouver que le ciel
Punit toujours le criminel.*

*Quel est ce repaire infernal ?
C'est l'infâme maison Bancal.
Et quel est ce couple homicide ?
C'est Jausion, c'est l'affreux Bastide.
Quel est ce vieillard expirant ?
C'est leur ami, c'est leur parent.*

Alors que Papin commence doucement, comme chuchotant, puis montant doucement le ton, une tête surgit de la salle de danse, puis deux, enfin plusieurs personnes entrent écouter le chanteur dans ses œuvres. Cette fois, il est seul en scène mais son public est là et bientôt tous les Auvergnats présents écoutent quasi religieusement le chanteur interpréter la complainte. Le vieux joueur de vielle vient alors tout naturellement accompagner le chanteur.

6 - DÉBATS DE CE FAMEUX PROCÈS ET LA CONDAMNATION DES COUPABLES, ou Récit authentique adressé par un témoin d'Albi à son correspondant à Paris. Sur l'air des Pendus, imprimerie de Madame Herissan Le Doux, rue Saint-Marc, Paris.



J'écoute cette chanson aussi longue qu'une nuit sans fin et aussi sinistre que la mort.

Le jeu mélancolique de la vielle et cette lenteur presque exaspérante viennent apporter à l'atmosphère une sonorité étrange qui inspire la pitié. Il me vient alors l'image des trois condamnés désignés par des rumeurs et des témoignages sujets à caution. En fermant les yeux je ressens tout à coup comme un petit vent glacial me caresser la nuque. Il est là à mes côtés, le fantôme du bourreau, celui-là même qui a froidement supprimé trois vies en libérant le couperet de la guillotine sans aucun état d'âme. Brrrr... Il pose sa main sur le haut de mon dos pour bloquer tout mouvement, j'ai beau me débattre, rien à faire, sa poigne terrible me paralyse. Et puis clac, en une fraction de seconde tout est terminé. Il n'y a plus qu'un



cadavre séparé en deux transporté dans cette grosse malle en osier jusqu'à sa destination finale, la fosse commune. Un anatomiste souhaitera peut-être conserver ma tête pour la montrer à ses confrères et on la verra trôner dans son bocal, plongée dans le formole, posée là sur une étagère poussiéreuse.

Heureusement ce n'est qu'un cauchemar, la musique et le final chanté me ramènent brusquement à la réalité. Mes yeux grands ouverts regardent le visage jovial de La Virole, heureux de sa prestation. Les mines vieillies mais pleines de vie des musiciens et des spectateurs nous entourent comme pendant une veillée.

Contre toute attente La Virole ne semble pas pressé ce soir de rentrer chez lui. Pourtant, la chanson achevée, l'assistance réunie autour de lui se résout peu à peu à quitter les lieux. Pour ma part, je n'ai aucune hâte à abandonner une aussi bonne compagnie. J'ai bien l'intention de prolonger cette soirée.

Cette histoire me laisse perplexe. Malgré de multiples incohérences, calomnies et autres faux témoignages, en pesant lourdement dans la balance de la justice, ont provoqué la mort de trois hommes peut-être innocents du crime. Les juges ne se sont pas encombrés de scrupules.

— Dieu merci aujourd'hui on ne peut condamner quelqu'un avec des rumeurs. N'est-ce pas ?

Le conteur a alors ce sourire en coin pour me répondre, mais, paternel, il cherche à me rassurer :

— Certes, mon ami, aujourd'hui la justice se montre plus scrupuleuse. Vous n'avez rien à craindre si vous n'avez rien à vous reprocher, enfin dans la majorité des cas. Mais cette affaire n'est pas unique en son genre. Apprenez que de tous temps des hommes et des femmes connurent ce triste sort par suite de dénonciations de voisins ou concurrents jaloux. Dans l'isolement des campagnes la peur et l'ignorance font des ravages. De surcroît la jalousie y trouve parfois racine provoquant racontars, contes et légendes au point de développer des rumeurs injustes comme à Rodez. Et oui, malheureusement cette histoire n'est pas unique.

— C'est terrible ce que vous dites-là.

— Mais c'est la triste réalité.

— Brrr ! C'est vraiment effrayant. Je m'imaginerai à la place de ces malheureux et cela me donne des frissons.

— C'est terrible je vous l'accorde... ma foi, puisque cela vous intéresse, j'aimerais vous raconter une autre histoire terrible, empreinte de légendes, de racontars et de haine.

— Édifiez-moi mon ami, je vous écoute, rien ne nous presse.

Nous sommes seuls à l'exception du bougnat, la salle s'est vidée. La moustache noire luisante de brillantine, revêtu de son long tablier bleu, le cafetier commence à nettoyer les vestiges de la fête sans plus se préoccuper de nous. À l'évidence, tant qu'il n'a pas achevé son ouvrage, rien ne nous presse de quitter ce bar paisible à cette heure avancée de la nuit.

STÉPHANE VIELLE

(La suite au prochain numéro.)





6 - L'auberge rouge : le coupe-gorge de Peyrebeille

La complainte de Peyrebeille¹

Chrétiens, venez tous écouter
Une complainte véritable ;
C'est de trois monstres inhumains :
Leurs crimes sont épouvantables.
Il y a bien environ vingt ans
Qu'ils assassinaient les passants.

À Peyrebeille, en Vivarais,
Dans le département d'Ardèche,
Sur une montagne isolée
Ils établirent leur commerce,
L'auberge est sur le grand chemin,
Où ils égorgeaient les humains.

Leurs noms sont : Pierre Blanc Martin,
Dit Lucifer, avec sa femme,

Et Jean Rochette, aussi inhumain,
Était domestique exécration.
Trop tard le crime est découvert,
Pour épargner de grands malheurs.

Le premier homme assassiné
Était un marchand de dentelle ;
Dans le lit il fut assommé :
Pour eux c'était que bagatelle.
Ce premier coup était garant
De vingt-sept ou huit mille francs.

Un curieux Parisien courait,
Disait-il, pour sa fantaisie ;
Chez Lucifer il vint loger :
Le mauvais temps lui fit surprise,
Et son cheval, dans les champs,
Annonça la mort du passant.

¹ - Chanson écrite par un poète local, officier de santé,
Laurent-Ceysson de Saint-Cirgues-en-Montagne.



Plus tard, les morts étaient traités
D'une méthode différente,
Dans une chaudière la chair cuisait,
Couverte avec indifférence.
Avec cette préparation,
Ils en engraisaient leur cochon.

Un bon préfet disgracié
Sous la chute de Bonaparte,
Chez Lucifer s'en fut loger,
Croyant être en sûre porte.
Femme, enfants, fortune et lui,
Pérèrent tous dans la même nuit.

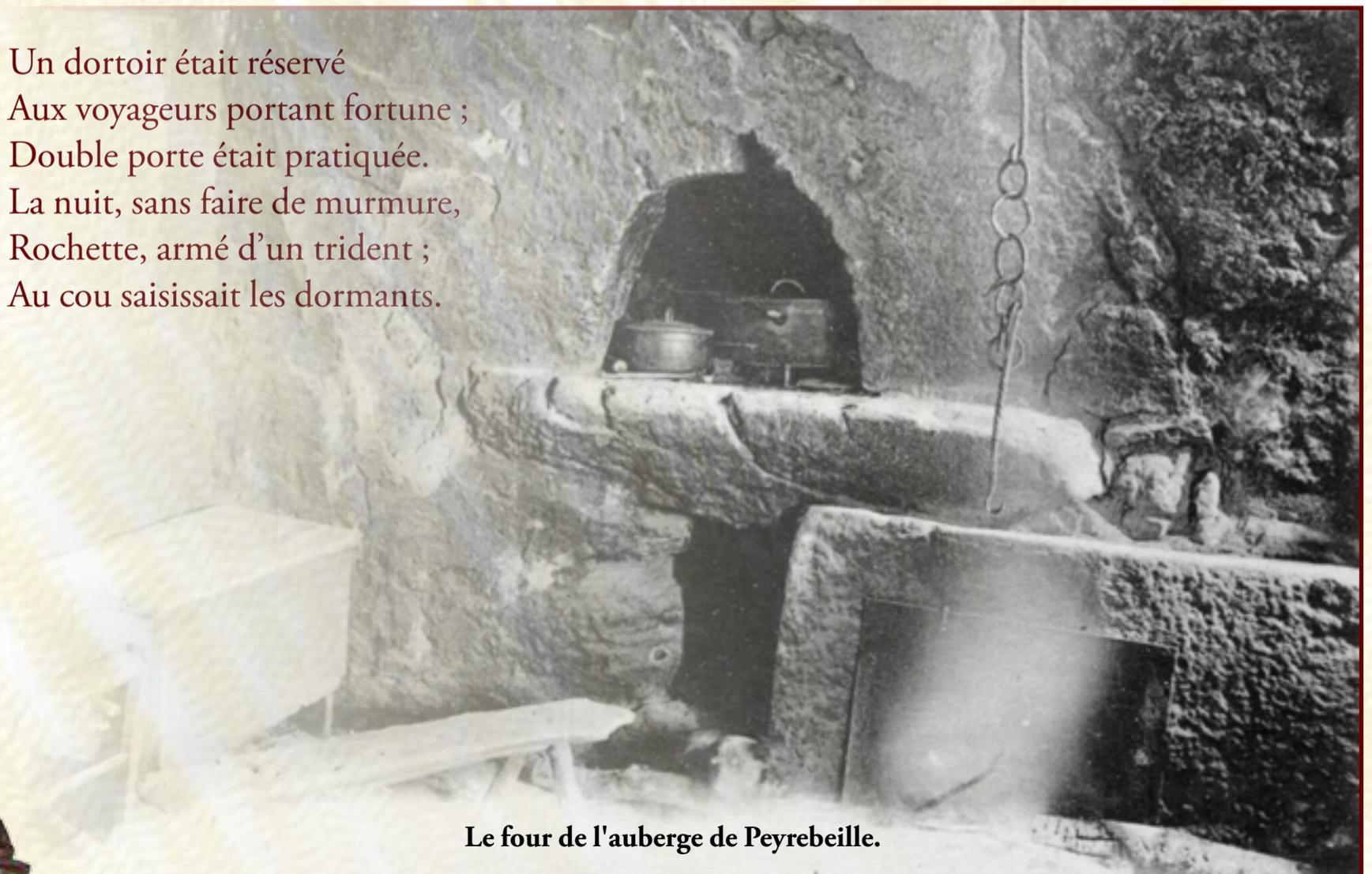
Le dernier, enfant de huit ans,
Voyant ses parents morts par terre,
Poussa les cris les plus perçants,
Demandant vie aux téméraires.
Ces monstres furent sans pitié :
À l'instant il fut assommé.

Un dortoir était réservé
Aux voyageurs portant fortune ;
Double porte était pratiquée.
La nuit, sans faire de murmure,
Rochette, armé d'un trident ;
Au cou saisissait les dormants.

La victime, la bouche ouvrant
Pour implorer quelque assistance,
La femme avec l'huile bouillante,
Leur gorgeait la bouche béante.
Lucifer, à coups de marteau,
Mettait la victime au tombeau.

Alors Martin faisait grand bruit,
Feignant de maltraiter sa femme,
Pour que personne ne comprit
Qu'ils assassinaient leur semblable.
Dis donc, pourquoi viens-tu troubler
Ceux qui sont pour se reposer ?

Un grand four était embrasé
Pour consumer bien des affaires :
Carrosses, manteaux et harnais,
Pour eux des signes téméraires.
Il en sortait exhalaisons
Qui empestaient les environs.



Le four de l'auberge de Peyrebeille.



Dans le principe, ces brigands
Étaient dépourvus de fortune :
Mais bientôt de l'or, de l'argent
Trouvèrent bien leur aventure.
Pour familles deux filles ont
Qui secondent bien leur maison.

On ne pourra jamais savoir
Le nombre de tant de victimes ;
On les porte à cinquante-trois.
Qu'a révélé le domestique,
Frémissez, toutes Nations,
Des crimes de cette maison.

Plus longtemps on aurait tardé
D'en faire quelque découverte ;
Ce dernier était réservé.

Par ainsi Dieu voulut leur perte.
Au crime ils sont si acharnés,
Qu'un parent n'est pas épargné.

L'an mil huit cent trente-trois,
Justement le second octobre,
Devant la maison des forfaits,
Vers midi, fut leur dernier rôle,
Trente mille témoins voyaient
Trancher la tête aux trois brigands.

Grand Dieu ! La terre préservez
De jamais porter de tels monstres.
Aucune histoire n'a prouvé
Qu'il n'y en eût jamais de la sorte.
Par les soins de l'Autorité,
Nul n'y sera plus exposé.



L'histoire se passe en Ardèche, sur une lande isolée et pierreuse à proximité de la forêt du Fautre, où sévissait auparavant une bande de brigands, menée par Duny, le Roi de Bauzon, dit aussi le Damné de Bauzon. La bande vivait de rançons payées sous la forme de vivres par tous les habitants de la contrée. Mais cela ne l'empêchait pas de détrousser les voyageurs. Du reste ceux qui ne livraient pas leurs biens et leur argent étaient sommairement exécutés.

Parmi les membres de cette bande figurait un homme, oncle maternel de Pierre Martin. Voilà le cadre familial est planté.

Venons-en à ce récit funeste.

Cette affaire fit grand bruit dans la région et fut célèbre dans tout le pays au point qu'on rencontre en bonne place parmi les histoires horribles qu'on raconte aux enfants pour leur faire peur.

L'ogre de l'histoire s'appelle Pierre Martin, surnommé Le Blanc. L'ogresse est sa femme Marie Breysse. Le troisième personnage est le méchant domestique, le comparse complice qui aide à commettre les méfaits, je veux parler de Jean Rochette.

Connue sous les appellations de « L'Auberge Rouge », « Le Coupe gorge », « L'Ossuaire », l'auberge où se situe l'affaire, est située sur la commune de Lanarce, au lieu-dit de Peyrebeille. La voyez-vous cette vaste bâtisse massive aux petites fenêtres aveugles, plantée là au milieu de nulle part ? D'apparence austère, la maison aux murs épais dispose seulement de deux portes, l'une donnant accès à l'habitation, l'autre à la remise. Sur le vaste et haut plateau

désert planté de landes, exposé à tous les vents et toutes les intempéries, les voyageurs viennent y chercher un abri, une halte chaleureuse et un lit pour se reposer avant de continuer leur route.

Oh, bien sûr, ici le décor n'a rien à voir avec l'auberge des Adrets, décor de la pièce jouée à la Porte Saint-Martin. Robert Macaire² le bandit sans scrupule n'eut pas l'idée de s'y présenter.



2 - Personnage de fiction créé par Benjamin Antier et incarné par Frédérick Lemaître dans la pièce *L'Auberge des Adrets*, représentée pour la première fois en 1823. Il fut ensuite repris en 1835 dans une seconde pièce intitulée *Robert Macaire*.

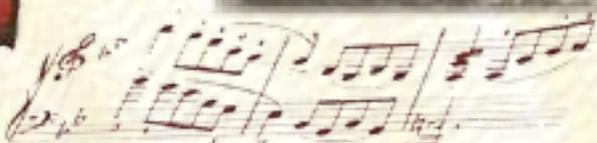


Mais... taratata... ne nous égarons pas, il ne s'agit pas de théâtre, sinon de l'effrayant théâtre de la vie. Quoique la pièce jouée ultérieurement à notre affaire a peut-être contribué à sa légende. Et reprenons :

Ainsi donc, cette auberge perdue, mais cependant bien placée sur la route reliant Montélimar au Puy-en-Velay est fréquentée par les rouliers, marchands et paysans en route pour la foire. La remise est assez vaste pour y loger les voitures avec leur chargement ainsi que des chevaux et des bœufs pour le renfort. Elle s'ouvre d'un côté pour laisser entrer les attelages qui repartent du côté nord par une autre ouverture. La table de l'auberge est giboyeuse, assurée par le braconnage notamment et riche en produits locaux tels ces picodons savoureux, que chacun s'empresse d'engloutir, accompagnés du petit vin liquoreux qu'offre le patron. Des officiers de justice s'y arrêtent aussi régulièrement. Marie Breysse les accueille avec sollicitude et bonne chère. Car contrairement aux rumeurs qu'on entendra plus tard, on y est bien reçu, ces notables qui s'y attardent et le va et vient

incessant contribuent à la bonne renommée des lieux. Il n'y a peut-être qu'en hiver que les passages se font plus rares, lorsque le plateau est bloqué par les congères.

Toute l'affaire débute le 26 octobre 1831 lorsque disparaît le maquignon Antoine Enjolras (ou Anjolras) au retour de la foire de Saint-Cirgues-en-Montagne. Le corps sans vie du vieil homme est retrouvé sur les bords de l'Allier, au pied d'une haute falaise rocheuse. Le juge de paix enquête et l'on vient bientôt lui raconter qu'Anjolras a été vu à l'auberge des époux Martin où il s'était arrêté alors qu'il était à la recherche d'une génisse égarée. Or, interrogés, les époux Martin prétendent ne pas avoir vu le maquignon et ne pas le connaître le moins du monde. Las, le doute joue en leur défaveur et une fois encore, comme dans l'affaire Fualdès, très rapidement des témoins providentiels accusent Martin et son domestique Jean Rochette d'être les assassins.



Une compagnie de gendarmes à cheval d'Aubenas est chargée d'arrêter Pierre Martin et Jean Rochette. Le lieutenant qui la dirige craint des actes de résistance d'amis des époux incriminés. Aussi se fait-il précéder par le gendarme Coquet, un familier de la maison. L'opération est rondement menée. Quoique dérouter par cette démarche intentée contre ses amis, le gendarme doit faire son devoir. C'est ainsi que dans un premier temps Pierre Martin

et son neveu sont arrêtés sans résistance. Jean Rochette, absent, est intercepté, à son tour, le lendemain matin à son retour de Chambèze. Enfin, Marie Breysse elle-même, sera arrêtée quelques jours plus tard, après avoir déployé toute son énergie à vouloir convaincre certaines personnes de ne pas témoigner en défaveur de son mari.



La roue tourne. Du rôle de commerçants prospères et tranquilles les aubergistes endossent celui de redoutables voleurs et assassins sanguinaires. Des voisins, ennemis et jaloux et d'autres calomniateurs – ayant sans aucun doute un intérêt particulier à en tirer – vont même jusqu'à insinuer que les aubergistes n'en sont pas à leur coup d'essai. Toutes sortes de rumeurs prennent forme, la légende aussi. À coup sûr, à écouter les témoignages les plus délirants développés par des esprits vindicatifs, les frères Grimm ou Charles Perrault auraient pu trouver là matière à écrire un de leurs contes les plus horribles.

C'est ainsi que des hommes comme des femmes déclarent comme une vérité entendue que ces monstres assoiffés de sang et d'argent, les Martin, assassinent leurs clients depuis des décennies, se débarrassant des cadavres en les coupant en morceaux pour les brûler dans leur four. Toutes les disparitions survenues dans la région depuis des années, victimes aux agissements criminels des bandits de la forêt de Bauzon, ou simplement les morts causées par des accidents sur ce terrain escarpé ou en raison des rigueurs climatiques, sont portées à la charge des Martin. Un des ancêtres de Martin n'appartenait-il pas lui-même à la bande de brigands détresseurs de la forêt du Fautre. Ah, mais bien sûr, tout s'explique !

Voici comment ils procédaient, raconte-t-on : ils étranglaient, ils assommaient et au final ils brûlaient. Ni vu ni connu, pas de trace. La corde ou les mains, le marteau, l'eau bouillante, puis le four ou la marmite, étaient les moyens de destruction dont ils faisaient le plus fréquemment usage dans leur longue

carrière criminelle. Voilà ce que chacun a entendu dire, voilà ce qu'on raconte partout. Et d'ailleurs faut-il le préciser, ce monstrueux ensemble de procédés habiles et discrets leur assura longtemps l'impunité. Malheur à celui qui tenterait de trahir leur secret. Faisant usage d'intimidation ils maintenaient les rares témoins dans le silence sous peine de subir un sort mortel.

C'est ainsi que des témoignages vont se succéder comme celui de Bisac, paysan venu se faire payer de l'avoine vendue à Martin il y a quelque temps déjà. Il est tôt ce matin-là, lorsqu'il se présente à l'auberge, le voile noir de la nuit n'est pas encore levé. En entrant, il fait la grimace et suffoque en respirant une odeur infecte dans la cuisine. Selon lui, il y règne une atmosphère étrange, presque infernale chauffée par l'âtre de la cheminée où bouillonne un liquide dans une énorme marmite. Bisac s'approche pour se réchauffer car il fait froid dehors et ses doigts sont engourdis. Ça fume dans la marmite, de la vapeur monte, accompagnée de cette odeur nauséabonde persistante. Il perçoit la méfiance de ses hôtes lorsque Martin lui ébouillante les pieds avec une cuiller pour l'inviter à s'éloigner. Dans un instant très bref cependant, il aperçoit avec horreur une main humaine s'élever au milieu d'autres bouts de chair. Toute personne normalement constituée chercherait à s'enfuir en courant. Mais le dénommé Bisac semble doté d'une maîtrise de soi exceptionnelle. Il se contient pour ne pas montrer son dégoût. Intérieurement frappé d'épouvante et sous la menace à peine voilée de l'aubergiste, il quittera les lieux après cependant que Martin lui ait



compté son argent. Dame il ne s'agit pas de perdre complètement la tête, tout cela ne doit pas lui faire oublier la raison qui l'a amenée là. Enfin, par bonheur il sort indemne de cet enfer, quoique arrivé chez lui on eut grand peine à le ranimer paraît-il. Il était tombé raide de peur plaide-t-il. Voilà un homme chanceux, me direz-vous. Le paysan aurait échappé à une mort certaine et malgré le danger aurait réclamé son argent, reçu de la main même de cet assassin sans pitié.

Les témoignages font connaître en outre que les Martin ont amassé une fortune considérable. Eh oui mon brave, c'est certain, l'appât du gain guidait ces misérables qui au final dépouillaient leurs malheureuses victimes de leur argent et biens précieux.

La rumeur accuse aussi les Martin d'avoir entretenu « par ruse » de bonnes relations avec les gendarmes et les gens de justice. Cela donne lieu à ces quelques vers mis en musique mais que la postérité n'a pas retenue :

*On avait dans la montagne,
De Thuyts à Coucouron,
Pour Le Blanc et sa compagne
De la considération.
En amis, les gendarmes
Venaient causer avec lui...*

Il est vrai que les gendarmes venus arrêter les époux Martin ont été les premiers surpris qu'ils soient ainsi accusés de tels méfaits ayant toujours été parfaitement bien reçus dans l'auberge. Les Martin sont des amis, comment auraient-ils pu se douter de quoi que ce

soit alors que la porte était toujours ouverte pour eux. Ah ! Voyez-vous ça quand même, la duplicité de ces assassins qui ont reçus avec les honneurs des personnalités bien placées de la région. Dans le même temps ils exécutaient leurs crimes en toute impunité et avec le plus grand sang froid afin de donner le change en présence de leurs hôtes.

Au vu des multiples accusations émises, cette affaire nécessitera deux ans et deux mois d'instruction au terme desquels s'ouvre le procès des Martin le 14 février 1833 devant la Cour d'Assises de Privas. Et, sans faiblir, les témoins se succèdent les accablant de mille crimes.



On entend celui qui, présent dans une des chambres de l'étage, par instinct de conservation, ne montrera aucune émotion en soupçonnant qu'un crime se déroule au même moment de l'autre côté de la cloison.

Il manifestera le lendemain la mine réjouie de celui qui a dormi comme un loir. Quel courage faut-il, n'est-ce pas, pour cacher ainsi ses sentiments ?

— Mais dites-moi, interroge Monsieur le Président, pourquoi n'avoir pas porté plainte le lendemain auprès des autorités compétentes ?

— Oh mais Monsieur, c'est que j'avais peur que Martin vienne à se venger de moi.

Quel pouvoir détenait là l'aubergiste pour intimider ainsi les éventuels mouchards ? A n'en pas douter on est en présence du diable en personne.

Cette affaire réserve encore nombre d'histoires rocambolesques comme celle que relate cette vieille femme, la veuve Batisdon, alors qu'elle s'approche de l'auberge. Elle entend distinctement un dialogue entre deux hommes dont un qu'elle reconnaît comme étant Martin :

— Où porterons-nous ce bougre-là ?

— Il faudra l'enterrer là, les fossés de la maison sont encore tout fraîchement remués.

Quoique cet échange eût pu justifier de l'inquiétude de sa part, cela n'empêche nullement la brave femme de s'installer dans le foin de la grange pour s'y reposer. Mais voilà, il était dit qu'elle serait empêchée d'y trouver le repos. Au beau milieu de la nuit un bruit de lutte la réveille bientôt. Des bruits étouffés, des plaintes s'élèvent : « Ne me tuez pas. Ah mon Dieu ! laissez-moi la vie. »

Elle entend alors quelqu'un répondre dans un juron :

— Il faudra bien que tu y passes.

Alors là, enfin, affolée, la vieille femme sort de la grange précipitamment, mais en longeant le mur de la maison... boum... un corps s'effondre à ses pieds. Un vieil homme, les vêtements déchirés et tachés de sang, se relève en gémissant pour fuir devant lui. Aux dires de la Batisdon pourtant, la chute fut rude.

Aha ! cet homme est-il tombé de la lune comme Cyrano de Bergerac, quoique cabossé et les vêtements déchirés ? Que nenni, il est tombé d'une de ces fenêtres étroites de la maison. Chapeau bas ! Monsieur ! S'échapper ainsi d'un orifice si minuscule, voilà un exploit digne d'un contorsionniste de cirque.

Bref, la dame suit l'homme qui court aussi vite que ses jambes le lui permettent. Imaginez le tableau plutôt comique de notre duo courant l'un après l'autre. Finalement, alors qu'elle l'a rattrapé – sacrée championne, soit dit en passant – elle l'interroge sur ce qui lui est arrivé. Le pauvre raconte son malheur d'être tombé dans la maison d'assassins et de voleurs. Et, cheminant ensemble ils finissent par se séparer sans que l'homme n'accepte de lui dévoiler son nom.

Quelle histoire acadabrantésque une fois de plus n'est-il pas ? Bon, je vous l'accorde, on en rirait s'il s'agissait d'une histoire drôle. Et de toute évidence la dame n'est pas crédible. Témoignage rejeté, l'affabulation ne peut servir la cause du procureur.



Malgré tout, six chefs d'accusation sont présentés à la Cour. Un seul cependant est retenu, qui sera fatal aux accusés. En effet, un seul témoignage pourtant sujet à caution, celui d'un vieux mendiant, Laurent Chaze sera décisif. Ce témoin providentiel déclare avoir été présent à quelques mètres du maquignon dans la grange et avoir surpris des échanges entre le couple Martin et Rochette penchés sur le corps de leur victime. Mon Dieu, mais qu'ils sont maladroits ces assassins. Placer ainsi un témoin bien en évidence sur le lieu du crime, c'est comme s'ils tissaient eux-mêmes la corde pour se faire pendre. Pour preuve le vagabond assure qu'une femme peut témoigner de sa présence et de celle de la victime dans la cuisine avant sa disparition. Cette femme, Marie Armand, lingère, pressée de répondre aux questions – comme la Manson de l'affaire Fualdès – reconnaît la présence des deux hommes puis se rétracte et nie. Mais le mal est fait, le mendiant ayant maintenu sa version, le jury en tiendra compte.



À l'issue de ce procès et malgré des témoignages à décharge, Pierre Martin, sa femme, ainsi que Jean Rochette sont condamnés à être exécutés devant leur auberge à Peyrebeille. Le neveu, André Martin, pour sa part, est acquitté.

Des plaintes circulent déjà dont celle-ci :

*Une auberge sans pareille
Depuis vingt ans existait.
Martin-l'Enfer et sa femme,
Ce grand logis exploitait :
Rochette, valet infâme,
Avec eux deux il habitait...*

*Dans cette maison horrible,
Que de voyageurs dupés
Ont fait une fin terrible :
Leur cadavre est découpé
Et cette mère expirante
Qui vit son enfant un jour
Dans la flamme dévorante
Jeté vivant dans le four.*

*Mais la colère divine,
Lasse de tant de forfaits.
A de cette race indigne
Fait connaître les méfaits,
Enfin la justice humaine
De sa main les a frappé ;
On les a chargé de chaînes,
Ensuite décapités...³*

3 - Complainte figurant à la suite du jugement du 24 novembre 1849, Charmes, Impr. De L. Buffet., S.D. 1849.



C'est maintenant à l'exécuteur des hautes œuvres de clore cette affaire. La justice a tranché, Pierre Roch en sera le bras armé. Dès lors que la sentence a été prononcée, il ne reste plus en effet qu'à amener les prisonniers sur le lieu de l'exécution, à Lanarce même, devant leur auberge. Ils sont transportés sur une charrette et escortés par huit brigades de gendarmerie et un peloton du 60^e ligne pour un voyage de retour encadré par un public hystérique assoiffé de sang et de vengeance.

Cette foule hurlante les suit tout le long du parcours, abreuvant les condamnés d'injures, de railleries et de malédictions. Plus loin un ménétrier, Josélou, perché sur un rocher, joue des airs de danse sur son violon, accompagnant les vociférations de la populace :

— Ah !...Les monstres...

— Couic ! Couic !

Et l'homme accompagne son geste d'un mouvement de sa main en travers du cou.

— Eh !...Le Blanc, tu voulais te retirer, on t'a trouvé une belle retraite... couic... ha, ha, ha !

Et ça crie et ça hurle. Les enfants, imitant leurs parents, invectivent les condamnés de milles grimaceries et jets de projectiles divers.

À Lanarce, alors que les aides s'occupent à monter les bois de justice, Nicolas Roch, neveu de Pierre Roch, s'informe auprès de son oncle :

— De quel côté faites-vous « saluer⁴ » les condamnés ?

— Mais, du côté de leur habitation.

— Ah ! dit Nicolas, vous avez raison, c'est plus « convenable » !

Brrr... quelle froideur à vingt ans à peine. Il est vrai qu'il est déjà rompu au métier, le jeune gaillard, ayant déjà assisté son propre père, François Roch, exécuteur du département de la Lozère venu aussi en renfort. Il promet ce Nicolas Roch. De fait, sans compter ses participations au côté de son père ou d'Heindereich, il exécutera lui-même pas moins de quatre vingt deux condamnés en tant qu'exécuteur en chef. Beau palmarès !

Au son du violon et de la vielle alors que les préparatifs de l'exécution s'organisent, on chante déjà la tragédie de Peyrebeille :

*Passant ! donne un regard à cette ferme infime
Car c'était là, jadis, que la mort t'attendait
La Maison du refuge était l'ancre du crime
Et dès le seuil franchi, nulle âme n'en sortait !*

Ces considérations statistiques ne doivent pas nous faire oublier la triste scène qui va bientôt se dérouler sous le regard d'une foule nombreuse, compacte, rassemblée autour de la guillotine. La Gazette des Tribunaux annoncera la présence de plus de 4 000 personnes mais d'autres témoins, à l'imagination débordante, iront jusqu'à compter pas moins de 30 000 spectateurs⁵.

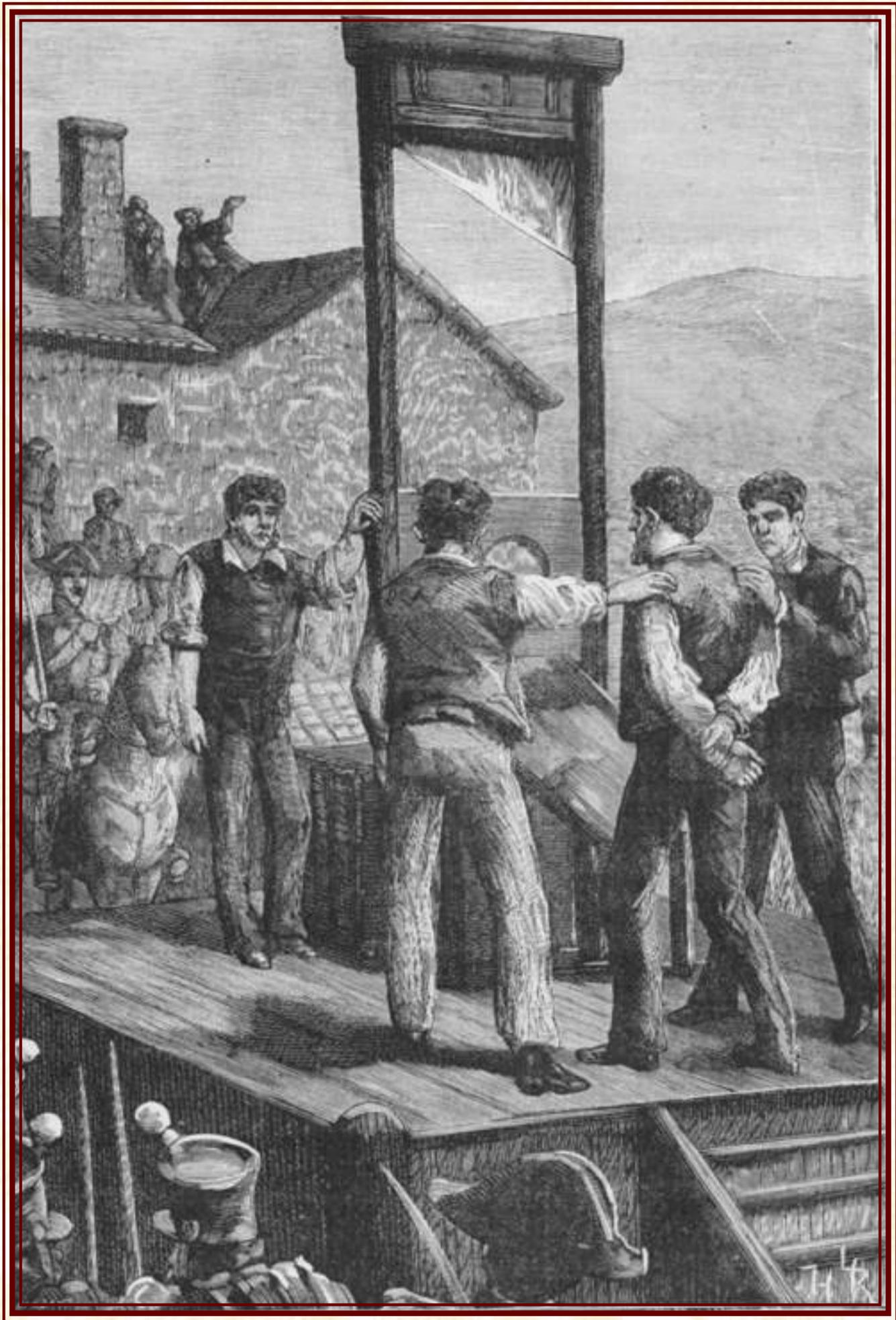
Lorsque Martin aperçoit l'échafaud, il prononce ces mots : « Vaqui nostro mouort⁶ ! »

4 - Faire tomber la tête.

5 - Paul D'Albigny *Le coupe-gorge de Peyrebeille, Privas, 1886*

6 - « Voici notre mort », en provençal.

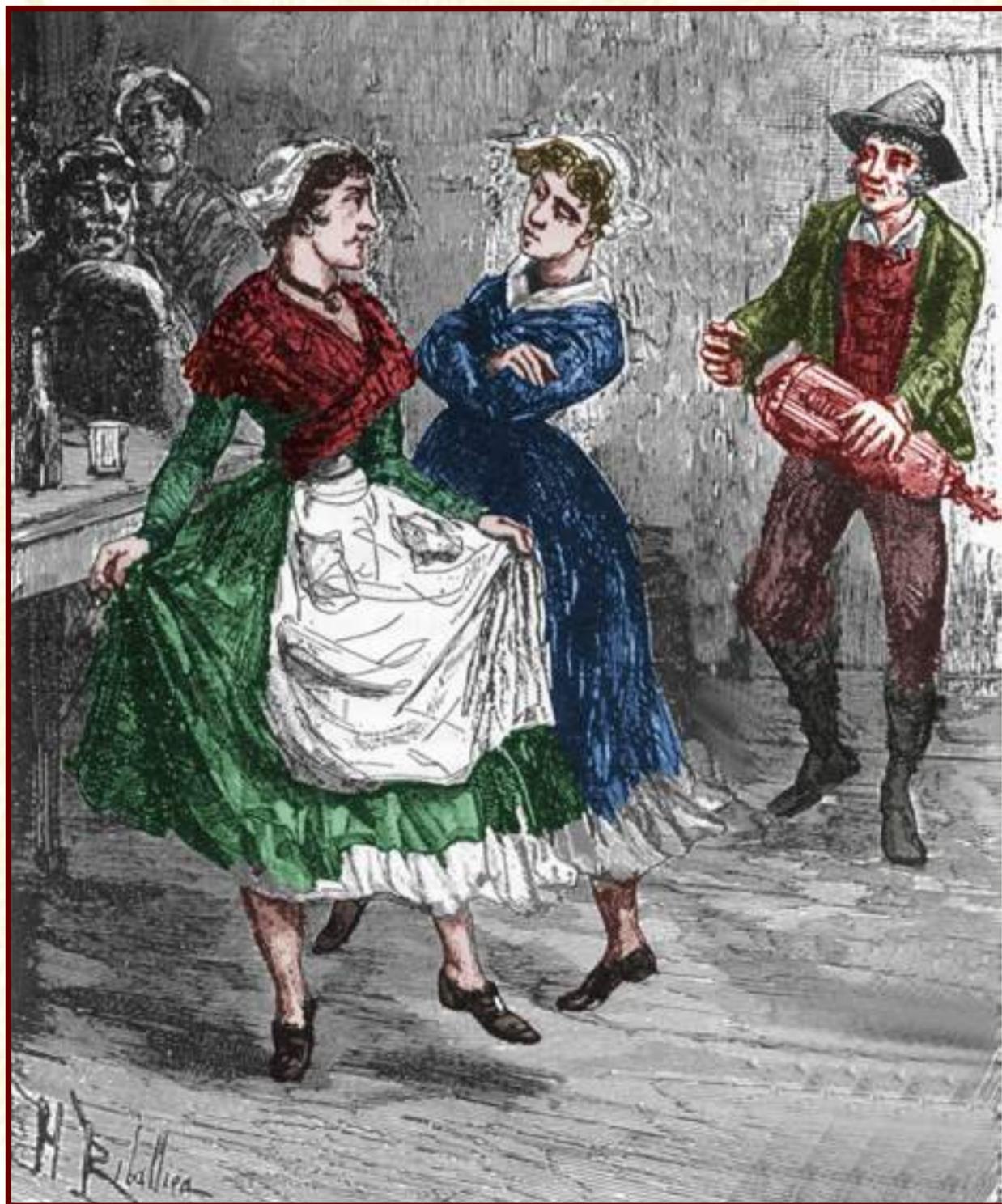




Nous sommes alors le 2 octobre 1833, Pierre Roch, l'exécuteur des hautes œuvres attache Marie Breysse la première sur la terrible machine. En montant elle déclare simplement : « On fait mourir une innocente ! ». Puis Rochette et Martin la suivent sur le même banc.

Quel spectacle, quelle scène effroyable se déroule alors. On descend de Charybde en

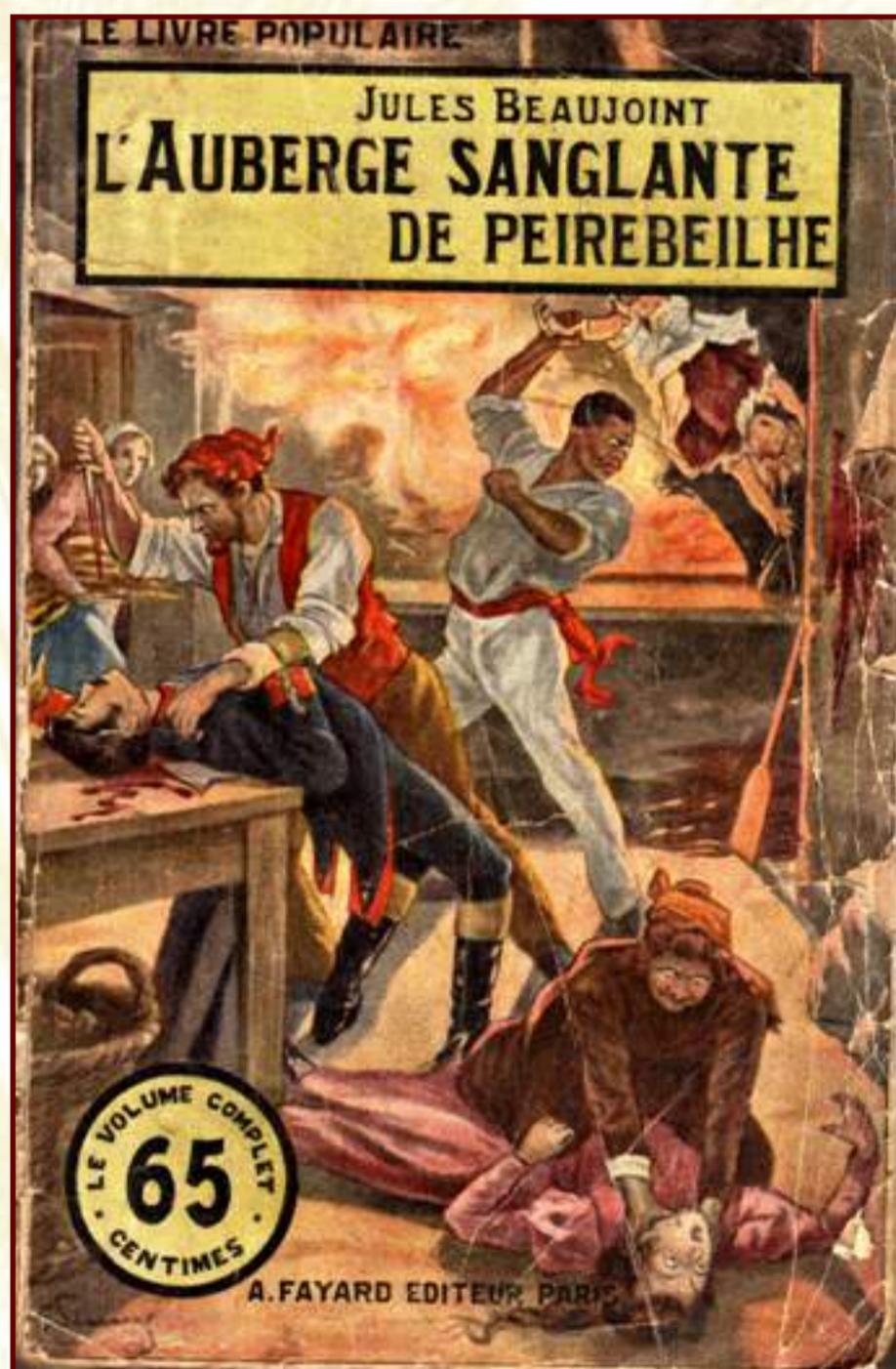
Scylla lorsque d'ignobles cris de joie montent alors. L'hystérie s'empare de la foule qui s'agite en tous sens. On se croirait presque dans quelque orgie romaine avec les excès de scènes bachiques. Une fois les bois de justice démontés, une fête champêtre s'improvise en effet, on ripaille et on boit du vin. Des musiciens d'Aubenas, avec leurs vielles, accompagnent des danses endiablées.



L'histoire aurait pu s'arrêter là encore une fois. Les coupables sont punis, la justice a fait son œuvre, la soif de vengeance de l'opinion publique apaisée. La littérature elle-même s'est abreuvée de ce fait-divers sanglant. Jules Beaujoint⁷ nous a dépeint un récit horrifique plein de détails et de scènes sanglantes dans lequel les accusés sont décrits tout bonnement comme des créatures de Satan, allant même jusqu'à tuer des enfants⁸. La complainte va plus loin encore, on l'a vu, faisant état d'une barbarie épouvantable à ce sujet.

7 - *L'Auberge sanglante de Peirebeilhe*, éditions Arthème Fayard, 1888

8 - Il utilise le témoignage figurant dans le jugement de 1849 selon lequel un enfant aurait été étranglé alors que son père (un général), sa femme et sa domestique auraient été massacrés.



Même le malheureux Rochette fut peint comme un mulâtre d'une taille gigantesque et d'une méchanceté inouïe. En réalité, son signalement dans la procédure indiquait qu'il mesurait 1m70, avec des cheveux blonds et des yeux bleus, originaire de Mazans, une commune toute proche. Présenté comme un monstre il se fit au contraire remarquer par un acte d'une grande humanité durant le parcours le ramenant à l'auberge pour y être exécuté. En effet, au lieu-dit La Chavade, Rochette donna son manteau à un pauvre garçon de sa connaissance en lui disant : « Tiens, prends ce manteau, je n'en ai plus besoin et prie Dieu pour moi. » Tout cela se passe de commentaire. Néanmoins on est édifié par la bêtise de l'opinion publique capable de transformer un homme somme toute banal en un assassin effroyable.

Une affaire criminelle quelle qu'elle soit suscite des interrogations quant à la culpabilité et aux mobiles des condamnés. De toute évidence dès qu'il y a mystère il y a matière à écrire. Beaucoup d'auteurs, spécialistes ou non, se sont penchés sur cette affaire pour démonter l'un après l'autre tous les arguments de l'accusation : l'incohérence du récit du mendiant, les mauvaises interprétations des témoignages exprimés en patois occitan, et je ne parle pas des invraisemblances énoncées par les accusateurs⁹.

Après tout la haine farouche des paysans, enfants de la République face à des Royalistes convaincus, a pu aussi justifier ce terrible et

sanglant acharnement à voir chez les Martin et leur domestique des monstres barbares¹⁰ à supprimer. Ainsi, quelques années auparavant un autre aubergiste, tout près de là, Brun, surnommé l'Enfer fut exécuté pour crimes. Il se peut que les Martin aient pâti de sa présence. D'autant qu'avant d'être exécuté, Brun déclara : « On tue l'Enfer mais on laisse vivre le Diable. » La suspicion avait pris corps dans l'esprit de l'opinion publique, l'étincelle en fut la disparition d'Anjolras qui provoqua la mort légale de trois personnes.

Notons aussi que malgré les nombreuses accusations, pas un crâne, pas un os humain ne sera retrouvé dans les cendres de la cheminée et où que ce soit autour de la maison. Enfin, aucun trésor n'a été exhumé pour justifier de la soi-disant fortune acquise par les aubergistes.

La réalité, on le pressent, est en tous cas bien éloignée des légendes effroyables ou des rumeurs les plus fantastiques. Coupables de ce crime ou innocents ? Il n'en demeure pas moins qu'on est en droit de frémir en constatant jusqu'où peut conduire la rage sanglante et irraisonnée de toute une population.

9 - Plus tard, en 1922, Maître Joseph Malzieu, avocat au Puy, dans un ouvrage sur le sujet, cherchera à réhabiliter la mémoire des accusés. Le bâtonnier témoignera du fait que son grand-père, notaire, s'arrêta à de nombreuses reprises à l'auberge, lesté de grosses sommes d'argent et fut à chaque fois accueilli cordialement par Pierre Martin et Marie Breyse. Concernant la cause du décès d'Anjolras, il envisage même l'idée qu'il soit décédé de mort naturelle, mais que les Martin auraient déguisé cela pour ne pas avoir à se justifier. C'est qu'on a sa fierté dans les campagnes, au risque d'y laisser sa tête. Enfin il brocarde les faiblesses de l'accusation et le mauvais fonctionnement de la machine judiciaire.

10 - Cette thèse sera exposée par G. Messadié dans son livre *Le secret de l'auberge rouge*, Éd. L'Archipel, 2007.



On n'est pas sorti de l'auberge, souvenez-vous-en pour l'avenir. Pour preuve cette chanson de crimes et de sang que je vais vous interpréter. Tremblons ensemble si vous le voulez bien¹¹.



À l'issue de cette histoire épouvantable de l'auberge sanglante de Peyrebeille, La Virole m'avait semblé plutôt cynique. Je ne pouvais manquer de le lui faire remarquer.

— C'est que... me dit-il la justice est parfois aveugle et sourde et ne cherche avant tout qu'à clore au plus vite son affaire. Comme un et un font deux, tout procureur cherche à trouver au plus vite un coupable au crime. Mais l'addition s'avère plus salée qu'elle devait être initialement. J'ai pu voir des malheureux payer la faute d'un autre. Certaines affaires de triste renom témoignent ainsi de l'inconséquence d'une justice se montrant si expéditive. C'est la mésaventure arrivée à un pauvre maçon de Toulouse en 1776 accusé par le procureur du roi, sur la déposition d'un couple de marchands qui avaient déclaré avoir été agressés par un homme qu'ils identifièrent comme étant le maçon avec lequel ils avaient eu un différend. L'homme fut condamné à être rompu vif laissant, à vingt-huit ans, une veuve éplorée et deux enfants. Quelque temps plus tard, un scélérat condamné pour une autre affaire, avoua être l'auteur de cette agression et persista dans cet aveu jusqu'à son dernier souffle sur la roue.

Et cette ouvrière qui accusa sa rivale en amour de vols imaginaires dans le but de détourner l'homme de celle qu'il aimait. Ne réussissant pas à y parvenir, elle se vengea en se suicidant à l'aide d'un revolver, laissant des preuves accablantes contre la jeune femme. Par bonheur, un homme de science vint au secours de la malheureuse en démontrant l'impossibilité pour elle d'accomplir cet acte. Mais sa vie en fut bouleversée car son incarcération l'avait brisée.

— Ah ah ! Soyez sur vos gardes jeune homme... méfiez-vous de la femme. Je parle ici de l'enjôleuse, de celle qui va vous ensorceler au point de faire de vous un pantin, avec ses sourires aguicheurs et ses paroles acidulées. J'en connais qui sous leur doux visage cache une personnalité perverse et pleine de malice.

Mais dans le genre certains hommes n'en sont pas moins habiles pour dissimuler une âme noire sous une apparence sophistiquée. Tel ce dandy qui outre sa mise élégante usait de vers et de sonnets pour distiller son mépris de la société et froidement, délester et assassiner de malheureux détenteur de numéraires.

— Racontez-moi donc cela, mon ami, si je puis vous appeler ainsi, j'ai tout mon temps.

11 - Enfin, dans le registre tragi-comique, n'oublions pas le film fameux de Claude Autant-Lara, *L'auberge rouge* de 1951 qui débute par une plainte chantée avec accompagnement d'orgue de Barbarie par Yves Montand. Fernandel y campe un moine terrorisé par la confession de l'hôtesse qu'il reçoit au travers d'une poêle à châtaignes mais qui, au passage des gendarmes, use d'un habile stratagème pour dénoncer les assassins qui tiennent l'auberge.



En entendant cela, le bougnat, qui se tient à présent devant son zinc un seau à ses pieds et un balai en main, me jette un regard assassin.

De fait La Virole fait montre d'agacement, mon insistance et ma puérilité l'incommodent brusquement :

— Taratata... voilà qu'il s'emballe... cessez de m'appeler ainsi... oh... et puis zut... appelez-moi comme bon vous semble.

Le voilà qui s'agite et, regardant sa montre, commence se lever de sa chaise en ajoutant :

— Il n'est plus l'heure pour la conversation... je ne suis qu'un vieil original qui requiert certains ménagements. La nuit est bien avancée et mes vieux os méritent quelque repos. Plus tard peut-être en un autre lieu je vous conterai cela. Adieu donc !

Saluant le propriétaire des lieux, il sort précipitamment du café sans plus m'adresser la parole. Mais tenace, je le suis en trottinant à petits pas, quémendant son attention :

— Où puis-je vous retrouver ?

— Peste... là où il faut être... à La Force que Diable !

Le voilà à nouveau qui disparaît dans la nuit comme s'il avait le diable à ses trousses. Quelle mouche le pique ainsi ! Qu'est-ce que cela signifie ? Quoi, est-ce un café, un cabaret ? Sacré nom d'une pipe ! Quel plaisir prend-il ainsi à jouer aux devinettes ?

La Force... La Force... Qu'est-ce donc là ?

Mais diable voilà que je suis à nouveau dans l'obligation de faire travailler mes méninges sur ce nom « La Force ». Et puis zut ! c'est qu'il m'intéresse ce drôle de personnage et

quel talent de conteur. Ses histoires et ses mises en scène originales sont autant de drogues auxquelles je ne peux résister. Il me faut donc trouver La Force puisqu'il le demande !

STÉPHANE VIELLE



(La suite au prochain numéro.)





7 - Lacenaire, le poète du crime

Voilà, voilà la complainte de Lacenaire

Accourez tous, chrétiens et bonnes dames,
Venez aussi, méchants petits moutards !
Oui, venez tous, pour le bien de vos âmes,
De notre sang repâtre vos regards !
Que notre supplice
Vous convertisse,
Petits enfants qui volez du nanan !
Flancs, tartelettes,
Bonbons, galettes,
Sont bien amers en un pareil moment !

Tout maum encor, et malgré porte close,
Je dérobaï biscuit et massepain,
Et bien souvent j'avais encor la chose
De tortiller tout mon fricot sans pain.
Un jour funeste,
Pris par ma veste,
Comme un pierrot je reste au trébuchet,
On me corrige :
Ah ! Que ne puis-je
En être quitte aujourd'hui pour le fouet !



Devenu grand, de la jeune Nanette
Comme un larron je dérobai la fleur,
Et sans pitié je laissais la pauvre
Pleurer, crier, mais non pas : au voleur.

Pauvre affligée,
Tu fus vengée !
Huit jours après, à mon tour je gémiss
À d'autres belles,
Aussi cruelles,
Je rends si bien ce que je t'avais pris.

Plus tard, enfin voleur, escroc, faussaire,
Tous les forfaits ne me coûtent plus rien.

Pour débiter, on chipe une misère,
Et pour finir, on devient assassin.

Petits mioches,
En vos bamboches,
N'oubliez pas ce précepte moral :
Dans son ménage,
Faut être sage,
Sans vouloir faire en tous temps carnaval.

Tremble et frémis, ô peuple débonnaire !
Je suis un monstre, un tigre, un léopard !

Au même instant, et le fils et la mère
Tombent frappés sous le même poignard !

Mon cœur s'afflige,
Mon sang se fige
Lorsque je pense à ce tableau si noir !
O peine amère !
Pour m'en distraire
Je m'en fus voir Odry¹ le même soir.

Mais il est temps de finir cette histoire,
Car la meilleure a toujours une fin.
Charlot m'attend, il est pressé de boire,
Je suis sensible à la soif du prochain.

Dans la lunette
Je mets la tête,
Que de façons pour me couper le cou !
Allons donc ! Zeste,
Sois leste et preste !
Surtout, mon gros, ne manque pas ton coup.

1 - Odry était un comédien qui jouait le rôle de Bilboquet dans *les Saltimbanques* le soir du 14 décembre 1834, où Lacenaire, avec Avril, assassina la mère Chardon et son fils.





Leop. Lohé de Vau...

Il est un secret qui me tue,
Que je dérobe aux regards curieux,
Vous ne voyez ici que la statue,
L'âme se cache à tous les yeux.

22^{vo} 1835

Lacenaire



— Bonjour Madame Pierrette ! belle journée aujourd'hui n'est-ce pas ?

— Ah j'crois bien Monsieur Victor, il va faire chaud encore.

La bonne femme est une matrone fortement bâtie. La taille ceinturée par un tablier de toile bleue, elle affiche une cinquantaine généreuse. Son chignon et ses grosses lunettes à montures épaisses lui donnent l'air d'une institutrice de pensionnat religieux. Pour compléter le tableau, son chemisier blanc au col rond est strictement boutonné jusqu'au menton mais agrémenté d'une broche, un camée des plus classiques. Concierge de l'immeuble depuis de nombreuses années déjà, elle se sent pleinement investie de son rôle de gardienne du temple. Il n'est pas rare, en pénétrant sous le porche, de surprendre son œil inquisiteur au travers de la porte vitrée de sa loge. Malgré ce portrait austère, elle a pour ses locataires une attention toute particulière. C'est une brave femme qui ne manque pas d'offrir ses talents culinaires aux jeunes étudiants fauchés et esseulés qu'abrite l'immeuble. Mère de substitution, elle veille sur leur bien-être et s'inquiète de leur santé.

Pour l'heure, consciencieusement elle balaie la cour avec son balai paille de riz. Le sol pavé d'une propreté exemplaire ne paraît pourtant pas nécessiter un tel acharnement.

Bientôt elle reprend son babille :

— Dites donc, mon p'tit, vous êtes rentré tard hier ? Rien de grave j'espère ?

— Oh non, Madame, rassurez-vous. J'ai juste profité de la fraîcheur de la nuit pour me

promener sur les quais et je crois bien que je me suis un peu égaré.

Un mensonge bien innocent en vérité. De fait, je n'avais aucune intention de lui raconter mes virées nocturnes avec l'excentrique Arsène Papin, dit La Virole.

— Ah mais, c'est pas prudent ça, vous auriez pu faire de mauvaises rencontres.

— Des mauvaises rencontres. Oh non, mais pourquoi donc ?

— Ah qui sait... Paris a ses mystères et ses voyous.

La voilà qui continue alors que je m'apprête à ouvrir la porte cochère donnant sur la rue :

— Ah j'me souviens quand je m'promenais avec mon Auguste dans Paris. C'est pas qu'on craignait les p'tits voleurs et autres grinches qui traînaient leurs guêtres sur les boulevards, mais on évitait de les croiser. Fallait pas les chatouiller de trop près ces coquins-là et pas montrer nos breloques ou nos bijoux. Ils avaient l'œil pour repérer le bourgeois et lui faire rendre jusqu'à ses derniers sous quitte à le malmener.

Mais c'qu'on préférait avec mon Auguste, c'était flâner en bord de Seine, et des fois le soir on allait au caf'conc, à l'Eldorado. Ah Paulus, le gambilleur, c'était quelque chose !

Le dimanche on s'offrait une petite sortie à Nogent sur les bords de la Marne pour danser. C'est qu'il valsait bien mon Auguste. Ah, Dieu ait son âme ! il n'était pas toujours tendre mais c'était un bon gars. Mais mon plus beau souvenir... oh la la... c'était lorsqu'un soir il me fit la surprise de m'emmener au théâtre de la Porte-Saint-Martin voir la grande Sarah Bernhardt jouer *Cléopâtre*... ah quelle grande dame !



Ça y est elle est partie, dur de l'arrêter quand elle s'y met à ressasser ses histoires.

— De beaux souvenirs tout ça, j'imagine ?

— Oh que oui, me répondit-elle dans un soupir. C'est bien loin tout ça...

Il me vient alors une idée. Et, sans paraître y attacher une quelconque importance, je lui demande si elle connaît bien Paris.

— Si j'connais bien Paris, pour sûr que j'connais Paris, mon p'tit Victor, s'insurge Madame Pierrette, atteinte dans sa fierté de parisienne pur jus.

— Vous connaissez peut-être La Force alors ? On m'a donné rendez-vous là-bas un de ces soirs. Est-ce un café, un cabaret ?

— La Force... La Force dites-vous, interroge-t-elle, fouillant dans sa mémoire.

— Oui La Force, rien de plus.

On voit bien qu'elle réfléchit la brave femme, elle pose son balai contre le mur pour

mieux se concentrer. La voilà qui se gratte la tête puis se frotte le menton, mais sa sagacité semble mise en difficulté devant cette question. Ça y est son regard s'illumine, elle a trouvé :

— Oh la la... mais je m'souviens maintenant... Auguste avait un grand-oncle qui fut pensionnaire à La Force avant de déménager à Mazas. Et voilà la brave femme qui s'esclaffe.

Je ne peux alors m'empêcher de montrer ma contrariété face à son hilarité et lui en demande la raison.

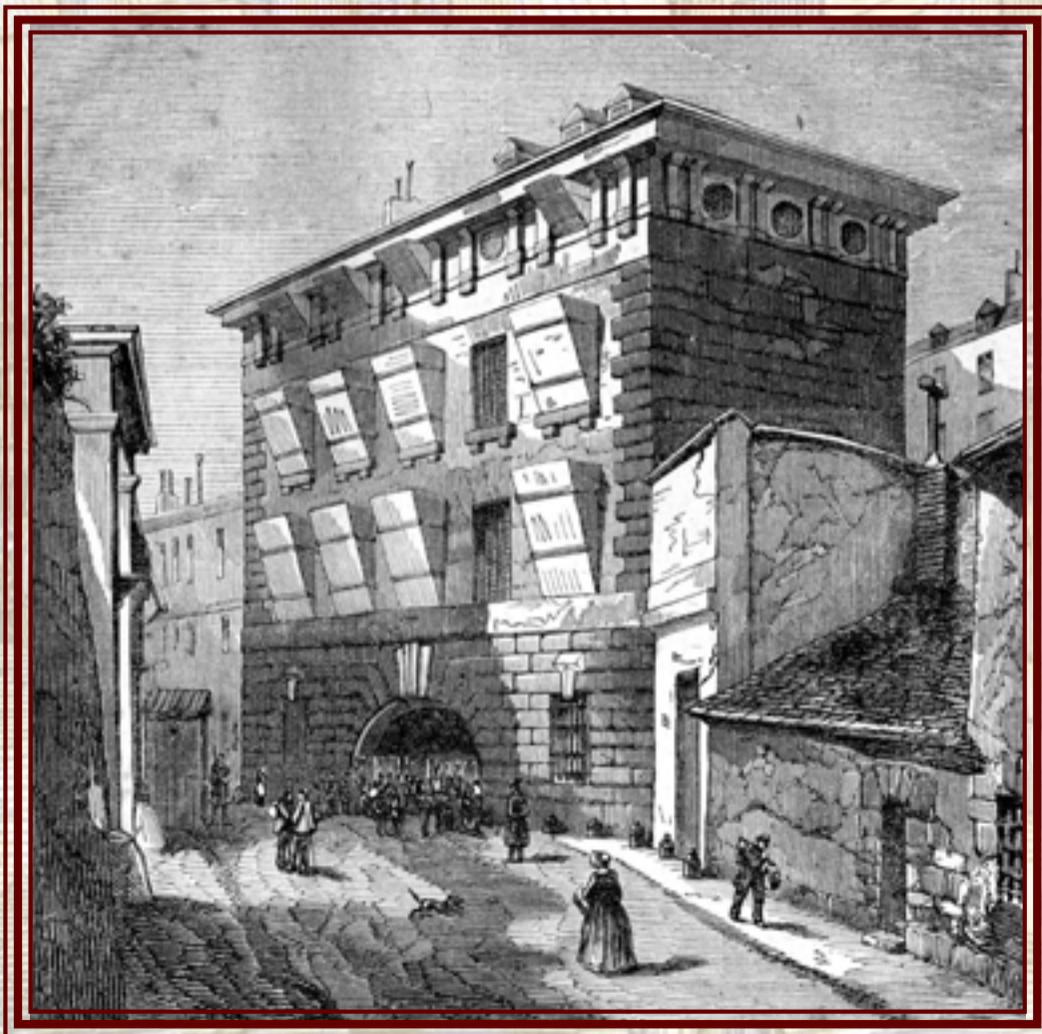
La brave dame me fixe d'un air narquois et inquiet en même temps :

— Nom d'une pipe... mais où donc avez-vous entendu ce nom ?

— Pourquoi donc ?

— Dieu soit loué, cet endroit n'existe plus. C'était une prison, pauvre niais !

— Une prison !!!



Prison de La Force.

— On vous aura raconté un bobard pour vous faire une bonne blague. Faut pas tout prendre pour argent comptant, mon petit.

Madame Pierrette me remet à ma place sans méchanceté, soit. Mais il n'en demeure pas moins qu'une fois encore je me fais traiter de niais. Sacré nom de nom, je ne suis pas plus niais qu'un autre. Est-ce ma faute si je ne connais pas Paris, et encore plus lorsqu'il est question d'un endroit qui n'existe plus. Oh et puis zut. Au diable le gremlin qui m'a dirigé délibérément ainsi sur une impasse. Car la brave dame n'en sait pas plus de toute manière. Me voilà bien avancé.

C'est seulement une semaine plus tard que cette aventure revient me titiller à nouveau les méninges. Longeant les quais, au milieu d'un étalage hétéroclite de livres empilés les uns sur les autres sans ordre ni soin, je tombe par hasard sur un vieil ouvrage relatant l'histoire des prisons de Paris. Page après page je le feuillette patiemment et voici qu'apparaît ce nom devenu familier : La Force. La curiosité reprend le dessus, je paie le bouquiniste et emporte ma trouvaille pour la lire au plus vite. Drôle d'univers en vérité que ces prisons parisiennes du siècle dernier. Ça ne paraît pourtant pas si loin que cela, et pourtant c'est une incroyable cour des miracles institutionnalisée que je découvre. Petite ou grande Force, selon la population hébergée, on s'égarait dans ses cours aux noms particuliers : la Vit-au-Lait, la Dette, Sainte-Madeleine, les Momes, les Poules, Sainte-Marie-l'Egyptienne Sainte-Anne et la Fosse-aux-Lions, remplie de prisonniers dangereux, de prévenus condamnés d'avance par leur cynisme.

Triste passé qui me révolte et m'attire en même temps, je plonge avec curiosité dans ce milieu des voyous qu'on nommait la pègre. La prison était le lieu où les alliances se nouaient et se dénouaient, là où les turpitudes s'exerçaient et les coups se montaient.

La Force ! Mais alors qu'en reste-t-il aujourd'hui alors que cette prison a été entièrement rasée pour tracer de nouvelles voies ? Si La Virole m'y a donné rendez-vous c'est qu'il doit être possible d'en percevoir encore une trace. Pour le découvrir je dois mener mon enquête. Me voici donc investi détective. Il me suffit de consulter quelques documents d'archives et un plan de Paris pour situer approximativement l'emplacement actuel de cette ancienne prison. J'apprends alors qu'elle commençait en bordure de la rue de Sicile et de la rue Pavée.

Sacré nom de nom... la devinette de La Virole commence à s'éclairer. Il ne sera pas dit que je serais le dindon de la farce.

Et, tiens donc, la persévérance étant bonne conseillère et souvent récompensée, je finis même par découvrir l'emplacement de vestiges : il en subsiste apparemment un pan de mur sis rue Pavée dans le 4^e arrondissement accolé à l'hôtel Lamoignon. L'affaire est dans le sac. Il ne me reste plus qu'à me rendre sur place, qui sait si le coquin ne m'a pas laissé là un indice quelconque.

Ah ! il veut jouer et bien jouons. De toute façon je n'imagine pas une seule seconde qu'il puisse être au rendez-vous. Le hasard ne peut se calculer en jours et encore moins en minutes. Le gremlin n'est pas Dieu ni même le Diable après tout.



Pourtant, ce matin-là, guidé par une intuition, mon enquête me conduit au début de la rue où une boucherie est installée. Sur le pas de la porte se tient un gros homme rougeaud, les poings serrés sur les hanches, le tablier couvert de sang comme s'il avait égorgé sa belle-mère. Son regard est féroce, il trépigne, sans doute quelque commis qui n'a pas entendu sonner son réveil. Et tiens, justement, le voilà qui surgit en courant et reçoit une bordée d'injures comme il se doit. Son patron lui expédie sur le champ un coup de pied au derrière et un aller-retour plutôt salé du genre qui laisse une marque rouge sur la joue, celle d'une grosse paluche bien lourde.

Continuant mon chemin, j'observe alentour, espérant croiser le musicien du Pont Neuf, mais c'est une ménagère avec son panier qui arrive en face, traînant un mioche de cinq ans dont le nez dégouline de morve. Le pauvre même traîne la jambe et fait montre de mauvaise volonté pour avancer, encore endormi, les yeux mi clos, la tête bringuebalante.

Deux ouvriers à vélo sifflent en passant une petite femme jolie comme un cœur, mais habillée comme une nonne avec sa jupe longue grise, son corsage blanc immaculé et une veste grise serrée à la taille. Un béret en travers du crâne laisse dépasser quelques cheveux d'un blond cendré. À n'en pas douter, il s'agit là d'une petite dactylographe sur le chemin du bureau.

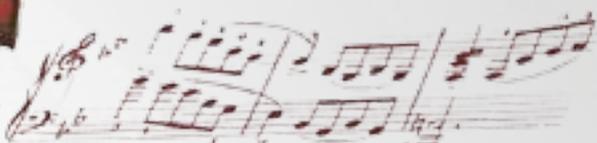
Alors que je la croise, je suis légèrement troublé par son parfum suave et boisé qui me fait me retourner sur elle. Un ange ! Et bing je percute un monsieur pressé qui ronchonne –

quel malappris – double la mignonne et la heurte au passage avec sa sacoche en cuir sans même s'excuser.

Bientôt j'arrive devant une boulangerie. La devanture est décorée de toiles surannées fixées sous verre représentant un moissonneur, une semeuse et une gerbe de blé. L'odeur du pain frais me titille les narines. Peine perdue pour le Diable tentateur s'il en est un, je ne me laisserai pas distraire. Enfin je remonte la rue Pavée et dépasse en effet un pan de mur de pierre débordant sur le trottoir sans remarquer que ce soit de faction à m'attendre. Je poursuis ma route en passant devant le porche de l'élégant hôtel Lamoignon. Au croisement de la rue avec celle des Francs-Bourgeois, l'échauguette en encorbellement au-dessus de ma tête figure comme une balise marquant la limite de l'emplacement de l'ancienne prison de La Force.



**Vestige de la prison de La Force,
pan de mur accolé à l'hôtel Lamoignon.**



Mais il ne faut pas rêver, mon chanteur n'est évidemment pas là à faire le pied de grue pour attendre mon hypothétique passage. Du moins c'est ce que je pense en rentrant chez moi. Car la curiosité est trop forte et le lendemain approximativement à la même heure je me trouve à nouveau rue Pavée.

Mais, à ma grande surprise, le drôle de bonhomme est assis là sur le bord du trottoir, sa guitare dans le dos, ne paraissant pas montrer le moindre signe d'impatience, comme s'il savait que je serai là précisément ce jour.

C'est même avec un sourire qu'il m'accueille :

— Finalement ce petit jeune homme n'est pas si candide que ça, annonce-t-il d'un air narquois.

Cette petite pique m'agace un tantinet et, sans y prendre garde, je joue les jeunes coqs vexés :

— Sachez Monsieur qu'en bon Normand je suis plutôt du genre buté. Ainsi qu'à la pêche, je peux me montrer acharné pour ne pas rentrer bredouille. Aussi quand ma perspicacité est mise en défaut, je n'ai de cesse de tout faire tant qu'elle n'est pas satisfaite. Cessez donc de me traiter de candide et de niais. Je ne suis pas plus bête qu'un autre.

— Oh la... tout doux l'ami... je vous ai vexé semble-t-il. C'est convenu, je ne vous qualifierai donc plus ainsi puisque cela vous déplaît tant. Mais de toute manière sachez qu'un peu de modestie ne nuit pas, vous avez beaucoup à apprendre.

Ces mots ont le don de calmer mon impétuosité et mon arrogance, je dois le reconnaître.

— Oui... bien sûr... je ne le sais que trop, je le paie souvent par ma maladresse. Et bien oui, je suis là pour ça... apprendre, alors enseignez-moi. Racontez-moi Paris, ses crimes et ses chansons.

— Or donc, puisqu'il en est ainsi et que vous en avez le désir, je vais vous conter l'histoire de ce poète maudit dont la mort fut sans nul doute une délivrance autant pour ses concitoyens que pour lui-même. Mais sachez avant tout que ce Pierre François Lacenaire, quoique doué d'un singulier talent de poète était un criminel de sang-froid.



Lacenaire, ce nom sonne terriblement aujourd'hui encore. Cet homme glacial a incarné le criminel sans état d'âme doté d'un intellect bien au-dessus de celui de ses compagnons de misère.

Le portrait, qu'Allard-Cambray dessina d'après nature, constitue, il est vrai, un exemple de cynisme et de cruauté. La bouche aux commissures tombantes dessine un sourire cruel. Avec ce regard perçant et ce nez pointu de rapace, le visage n'exprime pas la moindre mansuétude ni compassion.

Pourtant l'homme a belle allure. Fashionable certes immoral mais toujours tiré à quatre épingles, il aurait pu être un dandy tout à fait à l'aise dans les salons de ces dames de la bourgeoisie parisienne, flattant et minaudant pour faire se pâmer les jouvencelles. Mais voilà, nous allons le constater, François Lacenaire, tel un coq au jabot démesuré, est un orgueilleux.





Pierre François Lacenaire.

Contrairement à nombre de ses compagnons d'infamie, Lacenaire est issu d'une famille bourgeoise commerçante, cadet d'une fratrie de six. Cependant, ce garçon non désiré n'eut pas l'heur de plaire à sa mère qui lui préférait son aîné. Et ce fut bien là son malheur. Car il le reconnut bien plus tard : *« Il est certain que si ma mère m'eût prodigué ces marques de tendresse, elle eut changé son existence et la mienne. »*

Son frère pourtant n'était pas un parangon de vertu. Il usa même de sa position privilégiée et de son absence de sens moral pour voler à sa mère des écus, destinés à subvenir aux dépenses du ménage, que celle-ci enfermait dans une armoire. Madame Lacenaire soupçonnant, à tort, le cadet d'être l'auteur de

ces vols, confia à son aîné le lieu où était caché la clé qui fermait ladite armoire. Grave erreur de jugement de sa part dont elle n'eut jamais conscience. Complice dans cette histoire, le favori sut habilement détourner l'attention de sa chère mère, usant de flatteries pendant que son cadet, Pierre François, victime de cette préférence familiale, se chargeait de la besogne.

« Quand je dirai à maman : embrasse-moi vingt fois, trente fois, soixante fois, tu prendras vingt, trente ou soixante francs. » C'est ainsi que l'aîné indiquait à son frère le nombre de pièces à voler. Ce manège répété ne valut jamais au vrai coupable la punition pourtant méritée. Qui sait ce qu'il advint de lui.

C'est donc ainsi que Pierre François Lacenaire, victime de l'arbitraire familiale, débute dans la vie, reconnaissons-le, avec un handicap certain. Mais que Diable, il n'y a pas là de quoi devenir un scélérat de la pire espèce.

Malgré sa réussite en matière scolaire le jeune Lacenaire demeure néanmoins le mal aimé. Son refuge : les livres dans lesquels il se plonge à tout instant. Il remporte même quatre prix au collège de Saint-Chamont. Mais son indépendance d'esprit le stigmatise plus encore, l'isolant des autres et faisant de lui un coupable tout désigné pour toutes fautes commises. Alors qu'il se trouve au collège d'Alix près de Villefranche-sur-Saône, il affiche même, paraît-il, des idées séditionnelles mettant en cause le catholicisme forcené de sa famille.

Son paternel s'est déjà fait son opinion alors qu'il est encore adolescent. Il en vient à prononcer un serment cruel vis-à-vis de ce fils qui lui déplait tant : un jour, passant place des



Terreaux, à Lyon, où a été dressée la guillotine, Monsieur Lacenaire père prédit à son fils qu'il laissera sa tête sous son couperet s'il ne change pas. Cette tragique prédiction paternelle lie dès cet instant Pierre François à la terrible machine. Longtemps il rêve de celle qu'il devait nommer plus tard sa « fiancée », celle qu'il appelle de ses vœux et à propos de laquelle il écrira ces vers à quelques jours de son exécution :

*Salut à toi, ma belle fiancée
Qui dans tes bras va m'enlacer bientôt
À toi ma dernière pensée
Je fus à toi dès le berceau...²*

Devant l'incompréhension de ses parents et de ses professeurs, Lacenaire va se révolter. Employé comme avoué chez un notaire, mais en butte une fois de plus aux récriminations paternelles, il se détache enfin de sa famille et finit par tracer son propre chemin. On le retrouve à Paris tout d'abord établi écrivain public, où Lacenaire entreprend de se faire une place dans le monde littéraire. Cependant, en attendant il faut bien vivre. Il est jeune, des projets littéraires dans la tête et pourtant d'une grande naïveté. Sa bonne volonté se heurte à la fatalité. Par malchance aussi ses multiples tentatives pour faire publier ses œuvres sont vouées à l'échec et rendent l'homme plus amer encore. D'autant que des éditeurs n'ont aucun scrupule à lui voler la paternité de certains écrits. C'est ainsi qu'une personnalité quelconque se déclare l'auteur³ d'une chanson politique que l'on connaît bien aujourd'hui, *Pétition d'un voleur à un roi voisin*, chanson se raillant ouvertement du pouvoir royal. Il

me plaît de la chanter car elle flatte mon côté rebelle.

En voici donc les couplets dans leur intégralité :

*Sire, de grâce, écoutez-moi :
Sire, je reviens des galères...
Je suis voleur, vous êtes roi,
Agissons ensemble en bons frères.
Les gens de bien me font horreur,
J'ai le cœur dur et l'âme vile,
Je suis sans pitié, sans honneur :
Ah ! faites-moi sergent de ville.*

*Bon ! je me vois déjà sergent :
Mais, sire, c'est bien peu, je pense.
L'appétit me vient en mangeant :
Allons, sire, un peu d'indulgence.
Je suis hargneux comme un roquet,
D'un vieux singe j'ai la malice ;
En France, je vaudrais Gisquet :
Faites-moi préfet de police.*

*Grands dieux ! que je suis bon préfet !
Toute prison est trop petite.
Ce métier pourtant n'est pas fait,
Je le sens bien, pour mon mérite.
Je sais dévorer un budget,
Je sais embrouiller un registre ;
Je signerai : " Votre sujet ",
Ah ! sire, faites-moi ministre.*

2 - *Chant de mort*, poème de Lacenaire.

3 - Il s'agit en fait de l'écrivain Marie Michel Agénor Altaroche, qui a publié sous son nom cette chanson. Cet acte fit l'objet d'une plainte en bonne et due forme de Lacenaire et d'un courrier adressé à l'imposteur (conservée aujourd'hui à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris).



*Sire, que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère !
Je compte sur votre bonté ;
Car ma demande est téméraire.
Je suis hypocrite et vilain,
Ma douceur n'est qu'une grimace ;
J'ai fait... se pendre mon cousin :
Sire, cédez-moi votre place.*

Comprenez bien donc que je ne pouvais manquer de vous la débiter tant elle est pleine de drôlerie, de cynisme et de justesse vis-à-vis du pouvoir politique de l'époque. On comprend aussi pourquoi on a voulu lui en voler la paternité. C'est qu'il n'était pas dénué de talent le coquin. N'en déplaise aux jaloux, il écrit des textes dont la qualité par malchance ne sera reconnue qu'après sa mort. La gloire est capricieuse. De son vivant il souhaite la reconnaissance de ses pairs et ne l'obtient pas. Il lui faudra attendre l'irréremédiable pour l'atteindre alors que le procès l'a enfin placé sous la lumière et que la lame du bourreau va lui trancher le cou.

Navrante conclusion n'est-ce pas ?

Mais soyons honnêtes, si son art est connu aujourd'hui François Lacenaire ne le doit pas à ses qualités littéraires mais à ses crimes et à son cynisme incroyable.

Sa haine latente, son orgueil et ses déboires vont former le ciment qui va façonner son esprit criminel. Le premier sang qu'il fait couler est celui du neveu de Benjamin Constant, suite à une altercation qui lui vaut un duel. Lacenaire, déterminé et sans trembler tue froidement son

adversaire, l'atteignant au sein droit. Qui sait d'ailleurs si le faquin n'y prend pas goût à cet instant.



Quant à son premier délit, le vol d'un cabriolet de remise, il lui vaut un premier emprisonnement. Cette première arrestation était programmée, avouera Lacenaire dans ses mémoires. Selon ses propres termes, il vient de « franchir le Rubicon ». Ce vol lui procure l'opportunité de pénétrer le milieu des voleurs et de se procurer des complices afin de préméditer d'autres projets criminels.

Son jeu est clair. Il abat ses cartes. Rejeté, spolié par cette société, Lacenaire a décidé de prendre sa revanche. En consommant l'acte de



vol il a déclaré une guerre féroce à la société et fomenta donc un plan criminel qui nécessite des complices. Fier et vaniteux, Lacenaire l'est jusqu'à l'arrogance, jusqu'au mépris des autres. Cherchant à tout prix la reconnaissance de ses pairs et ne l'obtenant pas, il se tourne vers le crime. De fait lors de son passage au dépôt de la préfecture, véritable cour des miracles, il écoute les conversations de ses compagnons, se trouvant dans la nécessité d'assimiler ce langage particulier qu'à cette époque seuls les clients habituels des tribunaux parlent entre eux : l'argot de la pègre. Au bout de trois jours de mutisme et d'écoute attentive, il peut enfin se mêler aux conversations.

Néanmoins son plan ne se déroule pas comme il le souhaite. En commettant ce premier forfait, il pensait n'être condamné qu'à six mois à Bicêtre, juste le temps de recruter des bras pour le seconder. Mais la justice, plus sévère, le condamne à un an de détention à la prison de Poissy. Cette expérience se révèle un échec en ce qui concerne sa recherche d'un comparse pour monter une affaire. Il ne trouve personne au tempérament trempé pour le crime et libérable dans le même temps que lui. Cette peine d'emprisonnement il la passe donc dans la solitude et la versification.

Après un retour à une vie d'écrivain public de courte durée, il s'acoquine avec deux anciennes connaissances de Poissy pour pratiquer le vol avec des fausses clefs qui lui rapporte suffisamment d'argent pour s'installer dans un petit logement près du Louvre. Mais le goût de l'argent facile l'a

définitivement perverti et, pour entretenir son train de vie de dandy, Lacenaire continue à jouer les caroubleurs⁴, afin de s'acheter cravates et chemises de fines dentelles. L'homme est coquet, ne l'oublions pas.

Cependant, paradoxe du personnage, s'il dépouille d'un côté, de l'autre il donne généreusement à de malheureux errants dans la rue. C'est ainsi qu'un brave garçon témoignera de sa prodigalité en la matière, précisant que Lacenaire lui avait donné vingt francs alors que, faute de travail et pour soigner sa femme malade des suites d'une fausse couche, il avait projeté de tuer quelqu'un ou de se suicider. Surprenant Lacenaire, n'est-ce pas ?

Dès lors, il va multiplier les vols et tentatives d'assassinat jusqu'à la réussite : un vol d'argenterie chez un bijoutier du passage des Panoramas le conduit à la prison de La Force. Or parmi les pensionnaires figure nombre de Républicains. C'est donc là, en plein fourmillement d'opinions politiques, que notre homme y trouve l'opportunité d'écrire sa fameuse *Pétition d'un voleur à un Roi*. Altaroche l'imposteur était l'un d'eux. À sa sortie, ce dernier édite ce poème et d'autres encore. Lacenaire en réclamera paiement et reconnaissance en vain. On peut comprendre sa colère.

Voici une petite anecdote intéressante survenue pendant son séjour à la Force : au hasard des couloirs, il croise un homme fort

4 - Nom donné aux voleurs agissant avec des fausses clefs.

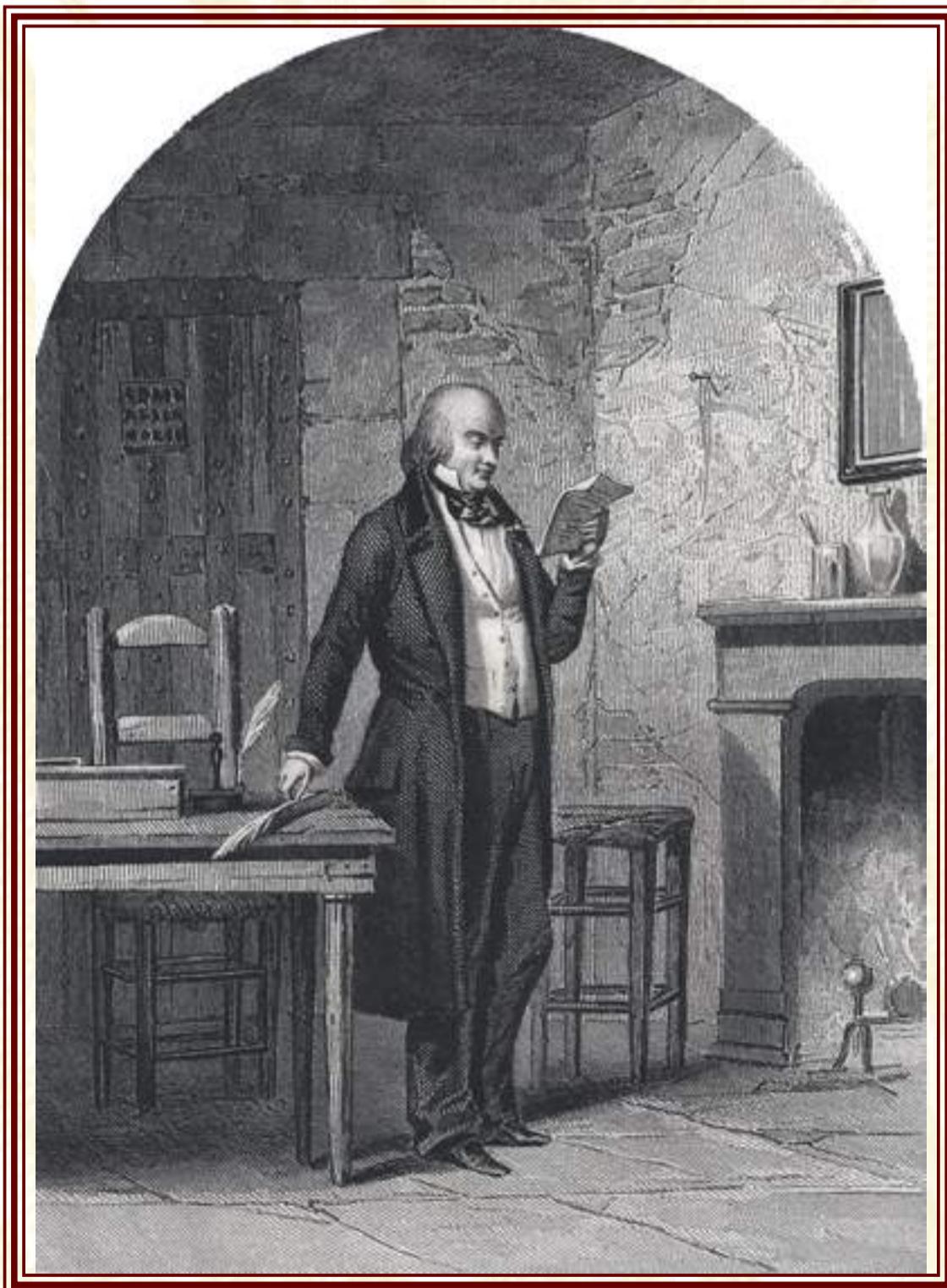


célèbre qui, en vérité, n'attache pour sa part aucune importance à Lacenaire au point de l'avoir complètement occulté. Notre homme dut en ressentir une certaine amertume d'autant qu'il admirait cet hôte particulier. L'individu en question n'est autre que Pierre Jean Béranger, le célèbre chansonnier emprisonné pour des couplets qualifiés de séditieux.

C'est un gardien, le dénommé Blanchard qui, plus tard, rappellera à Béranger cette rencontre. Il raconte : « *Un jour, un prisonnier*

en gants jaunes et en redingote noire lui adressa une chanson que je remis sans tarder à Béranger. C'était le triste Lacenaire. » Par la suite, avant de l'écarter de son souvenir, le chansonnier en parla à Monsieur Valette, le directeur de la prison qui lui expliqua : « *Voyez cet homme – parlant de Lacenaire – il est ici pour une peccadille ; eh bien c'est le scélérat le plus dangereux de la prison.*⁵ »

5 - Propos rapportés par Savinien Lapointe dans son livre « *Mémoires sur Béranger : souvenirs, confidences, opinions, anecdotes, lettres, recueillis et mis en ordre* », Paris, Gustave Havard Éditeur, 1858.



Béranger dans sa cellule.



Autre rencontre importante durant ce séjour à La Force : Victor Avril. Plein de haine envers la société et prêt à en découdre, le jeune vaurien est taillé pour le seconder dans ses futures activités criminelles. Enfin, Lacenaire a trouvé son partenaire.

Mais avant de continuer plus loin le récit des crimes de Lacenaire, il me faut maintenant évoquer encore un fait étrange : j'ai raconté précédemment comment le père de Lacenaire avait prédit qu'il finirait sur l'échafaud. C'est alors que le destin va se manifester en ce sens sous les traits d'un vieil homme :

Lacenaire fréquente les salons de jeu de la rue de Valois et dépense sans compter trouvant dans le vol le moyen de s'adonner à ce vice onéreux. Un jour, il perçoit une présence insistante auprès de lui, un homme se tient à ses côtés sans prononcer un mot. Cet étrange individu grand, sec et pâle, habillé tout de noir, il le revoit à nouveau en revenant au tripot, appuyé contre le mur semblant attendre quelqu'un. Il apparaît clairement en vérité que l'homme lui colle littéralement aux basques. Jusqu'au jour où Lacenaire sent une main se poser lourdement sur son épaule.

Il se retourne et, agacé, demande :

— Mais que voulez-vous de moi enfin ?

— Rien, jeune homme, répond le mystérieux personnage. Mais sachez seulement ceci : le jeu mène à l'échafaud !

Lacenaire ne s'en inquiète nullement, croyant avoir affaire à un importun. Cependant en repartant il entend un ricanement sarcastique le poursuivre de ces mots :

— Le jeu mène à l'échafaud, jeune homme ! Le jeu mène à l'échafaud ! Souvenez-vous-en !

Et pfft... L'homme disparaît par enchantement dans la galerie.

Croyez-moi, il y a là de quoi émouvoir toute personne qui n'a pas la conscience tranquille. Mais Lacenaire ne tient aucun compte de cet avertissement et poursuit ses activités criminelles sans plus s'en soucier. Coïncidence, signe du destin ou simple hasard, le prédicateur, en jouant les oiseaux de mauvais augure, savait-il que l'avenir lui donnerait raison ?

En attendant, Lacenaire ne perd pas son temps. Tour à tour écrivain public, escroc, maître chanteur, il se lance alors dans un projet d'assassinat accompagné de vol sur la personne d'un garçon de caisse. Pour ce faire il s'adjoint la complicité d'un dénommé Bâton.

Ayant loué un appartement rue de la Chanvrerie sous le nom de Bonnain il attend patiemment sa victime qu'il a convoquée sous le prétexte du recouvrement de prétendues lettres de change. Mais la malchance – la providence pour ses victimes – le poursuit car ce Bâton là n'est apparemment pas fait d'un bois très dur et la lâcheté l'habite tout comme l'hypocrisie. Lacenaire enrage contre un tel partenaire. Aussi, trompant le temps en attendant la sortie d'Avril de prison et pour subvenir à ses besoins ; il continue ses vols à la fausse clef.

Enfin Avril est libéré et leur association va se concrétiser autour d'une nouvelle affaire de guet apens.



C'est la terrible affaire de l'assassinat de la femme Chardon et de son fils, un ancien pensionnaire de la prison de Poissy que Lacenaire avait connu alors qu'il se faisait appeler Gaillard.

14 décembre 1834 : sous prétexte d'une quelconque affaire financière, Avril et Lacenaire se présentent au domicile de Chardon. Puis sans tarder, Avril saisit Chardon à la gorge, Lacenaire, tirant de sa poche un carret emmanché dans un bouchon, le

frappe par-derrière puis par-devant. La victime meurt sans avoir pu sortir un son de son gosier. Avril achève l'homme à coups de merlin, s'aspergeant au passage du sang giclant des blessures béantes. Lacenaire pousse la porte de la pièce attenante où dort une vieille femme, la mère Chardon. Et il frappe encore à plusieurs reprises – la tête, le cou, la poitrine – avec le même outil utilisé contre le fils. La violence des coups est telle que la pointe de l'instrument traverse le bouchon et lui transperce la main.



Les deux assassins font ensuite main basse sur ce que recèle une armoire : cinq cents francs, quatre ou cinq couverts en argent, une Vierge en ivoire.

Par ce crime, Lacenaire atteint l'ignominie. Avril en est le complice complaisant et brutal. Sans se faire remarquer cependant, ils quittent les lieux riant de leur succès criminel. Au café, ils se lavent les doigts dans un verre d'eau sucré et se rendent ensuite au bain turc pour y faire leurs ablutions et laver leurs vêtements. Puis ils terminent leur soirée à l'estaminet l'Epi-Scié, boulevard du Temple.

Au lendemain de ce double crime la presse s'émeut de la sauvagerie des assassins qui ont ainsi froidement assassiné une vieille femme dans son lit et son bien-aimé fils. Et déjà une complainte paraît relatant la triste affaire :

*Écoutez d'un horrible crime⁶
Les détails les plus affreux
D'une femme ayant l'estime
Des gens d'un quartier nombreux,
Tranquille, au sein de sa famille
Jouissant d'un parfait bonheur,
Elle venait de perdre sa fille,
Mais, un fils, calmait sa douleur.*

*Un jour, revenant de la messe,
Se sentant un peu fatiguée,
Sans aucun travail qui la presse ;
Elle s'est aussitôt couchée ;
Alors, dans un songe effroyable,
Elle croit voir son fils en danger,
Dans les mains d'un monstre exécration
Qui cherchait à l'assassiner.*

*Lorsque d'effroi son cœur palpite
Elle s'éveille en sursaut,
Le sommeil aussitôt la quitte ;
Mais, ô quel terrible tableau !
Son cher fils à l'instant succombe
Sous la hache d'un assassin,
Et, quand pour lui s'ouvre la tombe,
Elle prévoit le même destin.*

*Sur elle un scélérat s'élançe,
Lui bouche la respiration,
Et, par cette horrible violence,
Empêche le moindre soupçon
Que peut éveiller sa victime
En appelant à son secours,
Et il la plonge dans l'abîme ;
Elle est perdue sans nul retour !*

*O toi ! Divine Providence,
Tu puniras ces assassins,
Tu permettras que ta vengeance
Soit exercée par les humains.
Tôt ou tard il faut que le crime
Ait son terrible châtement,
Et que l'assassin soit victime
De son horrible aveuglement.*

6 - Détails sur l'affreux assassinat qui vient d'être commis rue saint Martin, passage du Cheval-Rouge, sur les personnes d'une mère et de son fils dont les deux cadavres ont été trouvés baignant dans leur sang. Complainte chantée sur l'air de *Joseph*, chez GARSON, éditeur, Paris, 57 rue des Boucheries Saint-Germain.



Pour sûr la providence y pourvoira avec sévérité, car la justice a une mémoire de vieux pachyderme. En attendant, l'assassin Lacenaire a scellé son avenir ici même dans le sang de deux malheureuses victimes. L'objectif est rempli : assassiner de sang-froid. Qu'elle sera la prochaine étape ?

Comme prévu il ne s'arrête pas là. Une autre affaire voit entrer en scène le troisième larron de l'histoire, Hippolyte Martin dit François. Nous arrivons en effet au 31 décembre 1834. Sinistre Saint-Sylvestre que cette nuit-là :

La scène se déroule dans un appartement sis au n°66 de la rue Montorgueil. Sous le nom de Mahossier, Lacenaire s'est présenté au banquier Mallet et Compagnie pour demander le paiement de lettres de change. Dans le même temps Bâton, à nouveau dans la combine, trouve fort à propos l'arrivée d'un de ses amis repris de justice, François, pour lui offrir sa place dans cette affaire. Lacenaire ne trouve rien à dire et accepte le remplacement.

Un nommé Genevay se présente porteur d'une sacoche contenant mille à douze cents francs en écus et d'un portefeuille de douze mille francs en billets de banque. Pendant que François tente de lui arracher sa sacoche, Lacenaire lui porte un coup violent sur l'épaule droite.

La malheureuse victime crie : « *Au voleur !* » Une lutte s'ensuit au terme de laquelle Genevay réussit à s'esquiver et à crier de plus belle. Nos deux gredins doivent se rendre à l'évidence : leur affaire a échoué. Aussi, pour camoufler leur méfait et s'enfuir sans peine, ils crient à tue-tête à leur tour « *au voleur ! au voleur ! on tue là-haut* » tout en dévalant l'escalier à toute vitesse. On en rirait presque en croyant au vaudeville, tant la scène a quelque chose de grotesque. Mais une chose est certaine, le garçon de caisse – seulement blessé à l'épaule d'un coup de lime enfoncé par Lacenaire – l'a échappé belle.



Tentative d'assassinat sur Genevay.



Il est temps maintenant que la cavale meurtrière de Lacenaire prenne fin. Le rusé, on l'a compris, aime à changer d'identité pour les besoins discrets de ses activités délictueuses. Il a été connu sous les noms de Georges, de Mahossier et de Gaillard. Mais c'est finalement sous celui de Levi Jacob qu'il est finalement appréhendé dans la ville de Beaune où il s'était mis au vert suite à l'arrestation de ses deux complices. Comme on s'en doute il n'avait pas cessé ses activités de faussaire et d'escroc. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'une d'elles qu'il doit son arrestation. Par bonheur, grâce au flair du chef de la sûreté Canler, il est débusqué et reconnu comme étant Lacenaire, un assassin recherché de longue date.

Louis Canler est un policier exemplaire, obstiné lorsqu'il tient une piste. C'est avec des éléments d'écriture tout d'abord – un nom écrit de la main de Mahossier sur la porte, des poèmes au domicile de Gaillard – que le policier se lance à sa poursuite. Il parvient à mettre la main sur François, alors soupçonné du meurtre des Chardon, qui s'empresse dès lors de dénoncer le fameux Gaillard. Il ne connaît Lacenaire que sous ce nom. Continuant à dérouler le fil de son enquête, Canler en vient à interroger Avril. Celui-ci lui explique qu'il a accompagné plusieurs fois le fameux Gaillard chez sa vieille tante, rue Barre-du-Bec. À cette adresse le nom de Lacenaire prononcé par ladite tante permet au policier de reconstituer le puzzle. Il connaît à présent le nom véritable de l'assassin des Chardon : François Lacenaire.

Les derniers éléments manquants lui seront apportés par Lacenaire lui-même. Apprenant la trahison de ses complices, mis en présence de ces derniers, il les dénonce, l'un, François, pour l'attentat de la rue Montorgueil, l'autre, Avril, pour celui du passage du Cheval rouge.



Place maintenant au Lacenaire poète et charmeur : il se fait une réputation dès son entrée à la prison de La Force. Les esprits parisiens s'excitent à l'énoncé de son nom, relatant à son sujet mille histoires et l'entourant parfois d'un certain mystère. Les romanesques lui trouvent une ressemblance avec Lord Ruthwen⁷, le vampire ; d'autres reconnaissent en lui le personnage de Szaffye dans *La Salamandre* d'Eugène Sue. Les bas-bleus se pâment, et admirent ce meurtrier amoureux d'une Sylphide. C'est ainsi en effet que Lacenaire appelle sa muse poétique. Des femmes s'enflamment pour le personnage, mi poète mi loup.

Durant le procès, François Lacenaire séduit son public. Soignant sa mise, vêtu de manière élégante en habit bleu, la mine rieuse et la moustache soyeuse, il entre en permanence en représentation. On le voit lisant le journal pendant l'audition de témoins, s'interrompant pour demander au gendarme le sujet d'une certaine hilarité dans la salle puis, l'explication obtenue, il se plonge à nouveau dans sa lecture avec le plus grand sérieux. Une autre fois, se justifiant sur l'usage d'une arme, il se rassoit

7 - Personnage de fiction créé par Polidori, ancien secrétaire de Lord Byron.



et sort de sa poche des feuillets, des pages de sa propre écriture qu'il entreprend de lire avec attention malgré les débats en cours. Il s'interrompt pour intervenir dans les débats, répondre à quelques questions, chargeant François et, reprenant sa lecture, effectuant de-ci de-là quelques corrections. Quel sang froid et quel cynisme chez cet homme dont la vie se joue à cet instant. Il eut été dans une salle d'étude, plongé dans ses tâches d'écriture que sa concentration eut été la même. Au final, il orchestre les débats et subjugué autant qu'il fait frémir.

Au moment de la plaidoirie, s'exprimant après son avocat, il disculpe au passage le dénommé Bâton et conclut froidement au grand saisissement de toute la cour :

— Je ne demande pas grâce, je ne la veux pas, je ne tiens pas à l'existence.

Voilà c'est dit, Lacenaire recevra ce qu'il a tant attendu : la mort. Son but ultime on l'aura deviné.

Ses deux complices s'étant à leur tour exprimé, on assiste bientôt à une scène surprenante : François finit par avouer qu'il est coupable et qu'à ce titre il mérite la mort. Lacenaire le regarde avec un sourire étrange tel celui triomphateur de Satan ayant fait ployer son adversaire à sa volonté. Mais soudain François comme dans une cour d'école en vient à lui tirer la langue. Imaginez la stupeur du public face à cette scène extravagante et amoral au plus haut point.

À l'énoncé de la sentence, alors que Lacenaire et Avril sont condamnés à la peine de mort et François aux travaux forcés à

perpétuité, Lacenaire prononce cette phrase prémonitoire :

— François a sauvé sa tête mais ce ne sera pas pour longtemps .

Étrangement, l'avenir lui donnera raison : il mourut, dit-on, le deuxième jour de son arrivée à Brest lors d'une sortie dans la rade.

Dans sa cellule, François Lacenaire rédige ses mémoires qu'il remet au chef de la sûreté Allard. Il compose aussi des poèmes et chansons notamment un *Chant de mort* dont j'ai cité quelques vers précédemment, et *Dans la lunette*, chanson édifiante à l'attention de ses condisciples escarpes dissertant sur ce qui les attend, la guillotine. Tel un animal de foire, il est visité par nombre de curieux et se prête avec complaisance, à la Force, puis plus tard à la Conciergerie, à l'étude de son crâne et de sa personnalité par d'éminents professeurs. Il se prend ainsi à dialoguer avec un auteur sensible aux thèses des phrénologues, Hippolyte Bonnellier⁸, venu étudier la psychologie du condamné. Froidement il lui déclare, sur la manière d'assassiner : « *Par exemple, un homme contre lequel je n'aurais point de haine, je le tuerais vite.* » Que dire de cela ? Est-ce de la provocation de sa part ou l'expression des sentiments profonds d'un esprit criminel calculateur ? Aux experts le soin d'en juger.

8 - Hippolyte Bonnellier (1799-1868), auteur de *Lacenaire après sa condamnation, ses conversations intimes, ses poésies, sa correspondance, un drame en trois actes*, MARCHANT éditeur, Paris, 1836.





Le 8 janvier 1836, Lacenaire se prépare à mourir. Toujours maître de lui, il demande à porter sa redingote bleue, celle qu'il portait au procès. Puis, rencontrant le directeur de la prison, il le salue et fait une dernière requête :

— J'avais fait demander pour ce matin du papier et de l'encre... on l'a oublié... ce sera pour demain... conclut-il avec un sourire. On se perd en conjectures sur son état d'esprit réel.

Enfin Pierre François Lacenaire, assassin, voleur, escroc se présente au pied de l'échafaud avec sang-froid et courage comme en témoignera Canler. Lacenaire devait être exécuté après Avril. Or la coutume veut qu'il soit placé dos à la guillotine, mais le condamné veut se retourner pour observer le couteau

suspendu au-dessus de la tête de son complice. D'un air de défi il profère ces paroles :

— Je n'ai pas peur ! va ! je n'ai pas peur !

Il faut le forcer à se retourner. Son tour vient quelques secondes plus tard, sans un mot et sans peur il est allongé vivement sur la planche. Le couperet tombe sec et froid.

Ainsi finit le dandy poète assassin, qu'on admirait, qu'on comprenait même autant qu'on le redoutait.⁹

9 - Beaucoup d'auteurs se sont penchés sur sa personnalité, identifiant ses actes et sa fascination pour la guillotine comme le vœu de se suicider. Un poète, Tristan Corbière le cita dans son poème *Un jeune qui s'en va* (*Les amours jaunes*, 1873) : "Un autre incompris, Lacenaire / Faisant des vers en amateur / Dans le goût anti poitrine / Avec Sanson pour éditeur".



Le soir même de l'exécution, on vendait déjà une complainte sur la mort de Lacenaire, de la plume même de ce dernier, à titre d'épithaphe. Cette complainte fut chantée par les marchands ambulants sur l'air du *Cantique de Saint Roch*. Contrairement à d'autres condamnés en effet, et c'est là sa singularité, Pierre François Lacenaire a le triste privilège d'avoir écrit lui-même cette complainte qui relate ses crimes.

— Mais il ne fut pas le seul, rappelez-vous la prose du Rouge d'Auneau, un autre assassin poète, mais de moindre valeur « artistique » il est vrai.

Alors que nous approchons de la Seine, je reçois soudain de pleine face la brise venue du fleuve. Une fois de plus j'ai l'horrible sensation de sentir la mort me frôler, mais cette fois c'est le souffle de l'assassin qui vient me narrer à l'oreille les charmes de la Veuve.

— Brrrrr... il fait froid dans le dos ce Lacenaire, on eut dit le Diable en personne !

— On ne peut mieux dire mon ami... c'est le charme envoûtant du Démon.

Le chanteur se met à chanter cette complainte qui, connaissant son auteur, prend une dimension étrange à cette heure de la journée.

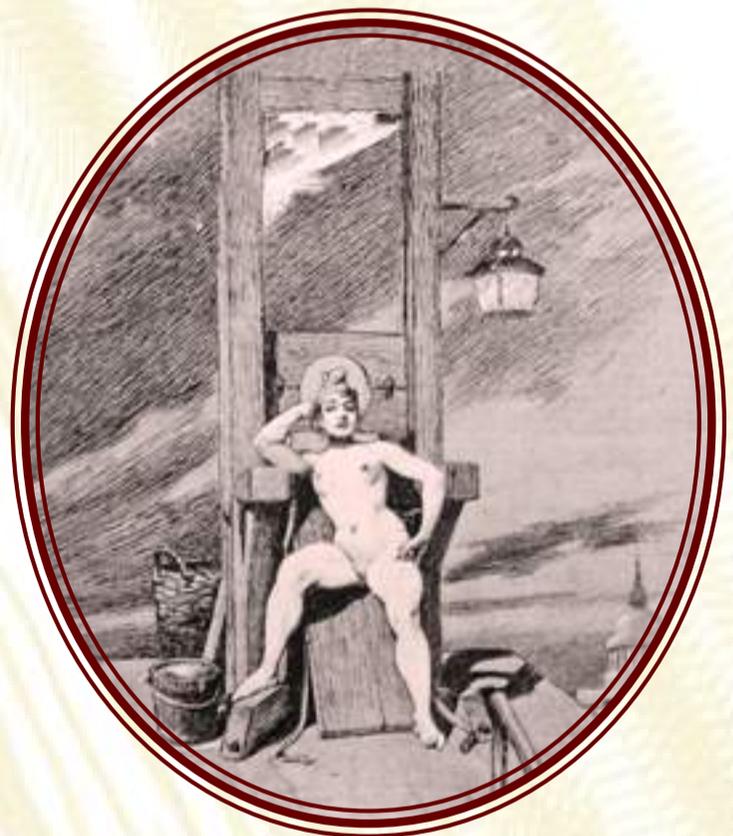
En qualifiant Lacenaire de Démon, La Virole ajoute qu'il y en eut d'autres de plus effroyables encore.

— Vous n'allez tout de même pas me dire que des complaintes ont été écrites sur de tels monstres ?

— Bien sûr que si. Il faut savoir que ces chansons étaient écrites avant tout pour édifier le peuple et lui rappeler qu'il ne faut pas suivre l'exemple de ces criminels sous peine de finir de la même manière sous la main du bourreau. C'est un peu comme les contes qu'on raconte aux enfants en leur promettant de les envoyer chez l'ogre s'ils ne sont pas sages. Rappelez-vous donc, votre enfance n'est pas si loin ?

Et souvenez-vous aussi que l'ogre peut parfois se conjuguer au féminin. J'en connais une à qui on aurait donné le Bon Dieu sans confession. Sous son visage empreint d'une grande ferveur religieuse elle cachait une âme assassine.

STÉPHANE VIELLE



(La suite au prochain numéro.)





8 - L'empoisonneuse des landes bretonnes

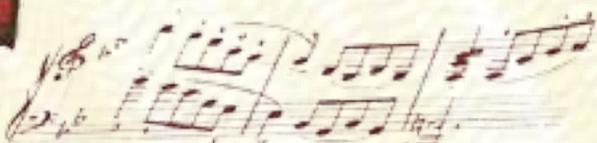
L'empoisonneuse Hélène Jegado

Air de Fualdès



Qui pourrait, chrétiens fidèles
Écouter, sans en frémir,
Ce récit qui fait pâlir
Mille actions criminelles ?
Pour des forfaits aussi grands
Est-il assez de tourments ?

Chez un bon prêtre de Guerne,
Nommé Monsieur Le Drogo,
La fille Héléne Jégado
Qu'un mauvais esprit gouverne,
Vient demander humblement
À servir pour de l'argent.



À l'église du village
On la voit soir et matin,
Cachant, sous un air bénin,
Ses goûts de libertinage
Pour un ange on la prendrait,
C'est un démon fieffé.

La mort, dans chaque demeure,
Va la suivre maintenant;
Le poison, souple instrument,
Pour elle tue à toute heure,
Aujourd'hui toi, lui demain ;
Hélène assouvit sa faim.

Sept personnes innocentes
Meurent à ce premier coup
Cela suffit pour un coup.
Hélène a les mains sanglantes ;
Elle a pris un laid chemin
Et le suit jusqu'à la fin.

Bubry verra trois victimes
Succomber au noir poison ;
C'est dans la même maison
Qu'elle accomplit tant de crimes.
Où donc est-il le vengeur,
Pour arrêter sa fureur ?

Déjà les gens la soupçonnent
Un la regarde passer,
On craindrait de l'aborder.
Des bruits à l'entour bourdonnent
C'est un être malfaisant ;
Gardez-vous, son foie est blanc,

Dans un couvent elle cache
Ses traits qui causent l'horreur,
Mais où perce sa noirceur.
Le démon vient, qui l'arrache
Au remords, au repentir :
Les innocents vont souffrir.

Elle engage ses services
Dans Pontivy, dans Auray,
Dans Locminé, Plumeret,
Et reprend ses maléfices.
Partout le mortel poison
La suit dans chaque maison.

On la voit aux lits funèbres,
Comme un gardien vigilant ;
Elle veille à tout instant,
Comme un ange de ténèbres.
Elle sent un doux plaisir
À voir les autres souffrir.

Le monstre sur eux se penche
Et jouit de leur douleur ;
Elle y trouve son bonheur.
L'enfer prendra sa revanche.
Il y a un vengeur au ciel
C'est le Dieu juste, éternel.

Le crime entraîne le crime,
Le faux pas suit le faux pas
Dès lors on n'arrête pas
Qu'on n'ait roulé dans l'abîme
Où les vices confondus
Plongent ceux qu'ils ont perdus.



Du meurtre Hélène lassée
Songe à voler son prochain
Ce qui tombe sous sa main,
Elle le prend empressée
Pour embellir ses amours
Il lui faut de beaux atours.

À Rennes enfin elle arrive
Méditant d'autres forfaits
Car dans ses desseins mauvais
Elle était fort inventive ;
Mais la justice de Dieu
Devait la prendre en ce lieu.

Rose Tessier, domestique
Succombe bientôt à la mort.
Et peut-être un même sort,
S'il faut en croire la chronique,
Frappait Françoise Huriaux
Qui fuit, échappe à ces maux.

Rosalie, ô pauvre Fille,
La dernière tu péris ;
Ta douceur, ton frais souris
Et ta figure gentille,
Non rien ne peut adoucir
Le monstre; il faut mourir.

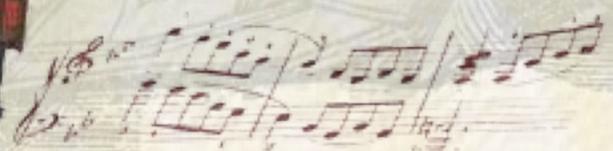
Mais la justice sévère
À la fin rend un arrêt
Hélène est prise au filet
La loi la tient dans sa serre.
Misérable ! il faut payer
La peine de tes forfaits.

On la saisit, on l'arrête,
On la traîne au tribunal
Hélène le jour fatal
Va faire tomber ta tête.
Tu voudrais bien nier,
Cent témoins t'ont accusé.

La coupable repentante,
Avant l'exécution
A fait sa confession.
Mieux valait être innocente.
Les juges doivent frapper
C'est Dieu qui doit pardonner.

Moralité

Si l'esprit du mal vous tente
Chrétiens, sachez résister ;
Car Dieu sait retrouver
Le serviteur, la servante,
Qui se croyaient assurés
De voir leur crime caché.



L'EMPOISONNEUSE HÉLÈNE JÉGADO,

Accusée d'avoir attenté à la vie de 37 personnes, dont 25 ont succombé.

COMPLAINTÉ.

- Air de Faidit.

« parrait, chère Hélié,
 C'est pas en ta main,
 Ce mal qui t'a fait,
 Elle est si méchante,
 Pour que t'as tant de gens
 Qui t'ont tant de mal ?

« On en les gères de Gervé,
 Quand on a le Drogé,
 Le Drogé Hélié Jégado,
 Qu'on a tant de gens,
 Tant de gens tant de gens,
 Et tant de gens tant de gens.

« À l'église du village
 On la voit tant de fois,
 Quand on va au mariage,
 On va au mariage,
 Pour un mariage tant de gens,
 Et tant de gens tant de gens.

« La mort, dans chaque maison,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Sept personnes tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Hélas, dans chaque maison,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« D'jà les gens tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Dans un moment tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« De la voir tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.



« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

« Elle a tant de gens,
 Tu la vois tant de fois,
 Tu la vois tant de fois.

Le 8 décembre 1854, Hélène JÉGADO, âgée de 48 ans, domestique, a été traduite devant le Cour d'Assises du département d'Ille-et-Vilaine, siégeant à Rennes.

L'instruction et les débats ont révélé que les crimes dont cette malheureuse a eu à rendre compte à la justice, remontent à 18 ans, dirigés en deux périodes. La première commence en 1835. Elle entre au service de M. Le Drogé, père à Guern. Sept personnes meurent dans la maison, à la suite de piteuses empoisonnements, et dans ce nombre sa sœur, Anne Jégado. Elle respire ensuite sa sœur chez le docteur de Brelay. En peu de jours, le mari et la sœur du docteur et une tante de l'académie succombent aux empoisonnements. Elle se met ensuite en apprentissage chez Jeanne Lebocheur, lingère à Lorient. Jeanne Lebocheur, sa mère, se laisse mourir avec les mêmes symptômes. Pierre Lebocheur attend du même mal, refuse les soins d'Hélène, il guérit.

« Sa sœur Leroy la reconduit, peu de jours après, elle succombe à des vomissements. — Une dame Tourment le prend à son service. Quatre personnes périssent en quelques jours. — La fille Jégado se retire à Arvey, au service de Pierre-Sébastien. Elle s'en fait chasser par ses diatribes. — Anne Leterrier la prend à son service, à Arvey. Sa maîtresse meurt au bout de 18 heures d'atroces souffrances. — Elle se retire à Guern, chez Anne Lefor. Là, elle affecte la plus grande dévotion. Anne Lefor tombe malade. Hélène la guérit promptement. On a appris qu'elle fréquentait les militaires de la garnison. — Elle entre chez la dame Hatel. Près de vomissements, cette dame meurt. — Hélène s'engage ensuite à Poutiry, chez le sieur Toussaint. Elle meurt de saux, âgée de quatre ans, succombe. — De Poutiry, elle entre à Hondehaun, chez le sieur Kerley. Il meurt après des vomissements. — La dame Véron, la prend ensuite à son service, meurt. — En mars 1844, la fille Jégado était domestique chez les époux Dupuy, à Lorient. Leur petite-fille meurt le 30 mai. Tous les membres de la famille sont atteints des symptômes les plus graves.

La prescription lui est acquise pour tous ces crimes.

La seconde période de sa vie présente les mêmes terribles, les mêmes crimes auxquels elle ajoute encore à val. Elle est accusée d'avoir, au mois de février 1830, attenté à la vie de la dame Bréde et de la dame Rabot, sa fille, en leur administrant des substances de nature à donner la mort plus ou moins promptement. — D'avoir, dans le cours de la même année 1830, attenté à la vie de la dame veuve Bousquet, par l'effet de substances propres à donner la mort plus ou moins promptement. — D'avoir, au mois d'août 1830, commis le crime d'empoisonnement sur la personne de Pomette Nour. — D'avoir au mois de novembre 1830, commis le crime d'empoisonnement sur la personne de Rose Toussier. — D'avoir en 1834, attenté à la vie de Françoise Baricou par l'effet de substances pouvant donner la mort plus ou moins promptement. — Enfin d'avoir, au mois de juin 1834, commis le crime d'empoisonnement sur la personne de Raoulle Serraval. — Elle est aussi accusée de dix vols, qu'elle serait commise au préjudice des personnes chez lesquelles elle servait comme domestique.

Quatre-vingt-quatre témoins ont été successivement entendus. Leurs dépositions, auxquelles Hélène répond le plus vif désespoir, viennent confirmer tous les crimes dont elle est accusée. — M. le Procureur général prend la parole, et dans un réquisitoire plein de clarté et de logique, il soutient l'accusation, et demande contre l'accusée toute la rigueur de la loi. — Après le plaidoyer du défenseur, nommé d'Arbois, M. le Président clos les débats et se fait le résumé. — MM. les Jurés se retirent dans la salle des délibérations, et en rapportent une réponse affirmative sur toutes les questions. — Hélène est introduite. — M. le Procureur général requiert contre elle l'application de la peine de mort. M. le Président prononce, d'une voix émue, l'arrêt qui condamne Hélène à la peine de mort. Malheureusement à la condamnation, Hélène, vous avez trois jours pour vous pourvoir contre l'arrêt qui vient d'être prononcé contre vous ; c'est la seule parole d'espérance que vous laisse la justice humaine ; songez que vous n'avez plus de secours qu'à celle de Dieu. — Hélène Jégado : Je suis innocente ; ceux qui m'ont jugé le servent à leur tour ; Dieu les jugera tous, ainsi que tous les bons hommes qui ont voulu me perdre. — Je suis décidée à mourir. — Elle est condamnée de Quindies.

AVANT D'HÉLÈNE JÉGADO AVANT SON EXECUTION.

Le 23 février, à neuf heures du soir, Hélène Jégado fut avertie par le concierge qu'elle serait subir sa peine le lendemain matin. Elle répondit d'abondantes larmes et demanda à voir M. l'abbé Thiercelin, confesseur des prisonniers. Sur le point de partir devant Dieu, lui dit-elle, je déclare ma reconnaissance capable des empoisonnements relatés dans mon acte d'accusation ; je déclare aussi que la justice n'a pas causé tous mes torts ; j'ai péri de la dent et la débauche dans un grand nombre d'autres familles. J'en demande à Dieu pardon et miséricorde. — Hélène a passé toute la nuit en prières. A sept heures et demie du matin, elle est montée dans une voiture ordinaire, accompagnée de deux ecclésiastiques qui lui ont donné les secours de son ministère, et qui se la quittent qu'un moment où après avoir bruché avec elle les derniers degrés de l'échafaud, il l'a remise entre les mains des architectes de la justice humaine. — Une foule immense assistait à cette terrible exécution, et s'est maintenue dans l'attitude d'une silencieuse émotion.

« Fabrique de PELLERIN, Imprimeur-Libraire, à SPINAL.



Après le récit édifiant de ce dandy poète contrarié, criminel froid et calculateur, mon infatigable narrateur m'invite à l'accompagner dans un voyage sur les landes bretonnes au départ de la gare Montparnasse. Mais voyant mon air ahuri, La Virole s'est empressé de me rassurer.

— Ouh la la ! il n'est point dans mon intention d'emprunter le chemin de fer. Nous

venons juste y retrouver quelques personnages venus de cette province : la bonne famille bretonne au grand complet et la jeune pucelle au teint rougeaud venue se placer comme domestique dans un riche foyer. Avec leur bonhomie naturelle et leurs chaussures encore chargées de la terre tourbeuse de Bretagne ils vont devenir malgré eux les héros de cette histoire.



La gare Montparnasse.



Contournant la colonne Morris et laissant de côté la station de tramway, je m'engouffre dans la gare, pour me glisser un instant dans la peau du voyageur en partance pour la côte. L'été est propice aux bains de mer et, dans ces circonstances, l'ambiance est plutôt joyeuse. Dans le brouhaha des départs et des arrivées, c'est un va-et-vient de voyageurs, soufflant, ahanant sous la charge de leurs valises, certains toutefois aidés par un porteur empressé. Tout autour de moi ce ne sont que cris et rires. Ici on s'embrasse tendrement pendant que là tout près un mouchoir s'agite tandis que coule une larme timide. Des enfants, espiègles et débordant de vie, courent au milieu des bagages posés au sol, tournant comme des girouettes autour des adultes par jeu, impatients qu'ils sont d'aller respirer les embruns à pleins poumons. Rêveur, je longe les quais pour rejoindre la sortie, car j'ai eu beau parcourir les lieux du regard je n'y vois nulle part la bouille joyeuse de La Virole. Ce jeu de cache-cache n'a plus le don de m'agacer comme au début de notre rencontre, fort heureusement.

D'ailleurs, sortant de la gare, je l'aperçois assis tranquillement en terrasse en face, spectateur de l'agitation qui anime la place de Rennes. Alors que j'entame la traversée de celle-ci, un individu me bouscule et me repousse comme s'il voulait me prévenir d'un danger :

— Attention... attention !

Levant les yeux vers la façade de la gare, il se protège alors la tête avec les bras comme si un ennemi invisible allait fondre sur lui.

Et soudain il m'agrippe avec ses deux mains, s'accrochant à moi comme à une bouée :

— J'veux pas mourir... arrêtez-le... arrêtez-le ! sanglote-t-il sans retenue. L'homme est un fou sans l'ombre d'un doute, mais son angoisse est communicative et je ne peux m'empêcher de regarder au-dessus de moi. Rien, pas le moindre danger, pas le moindre monstre surgissant du néant, juste deux corbeaux croassant sur le rebord de fenêtre à l'étage. Du coup je me vois contraint de jouer le rôle du médecin cherchant à rassurer son patient :

— Soyez tranquille, Monsieur. Il n'y a pas de danger. Tout va bien... tout va bien, dis-je en lui tapotant l'épaule doucement.

Il faut croire que ma voix fait l'effet d'un calmant, car sa névrose s'efface aussi soudainement qu'elle est apparue. Apaisé, après s'être excusé de m'avoir dérangé, il quitte les lieux, s'éloignant vers le boulevard. J'avoue mon ahurissement face à cet instantané d'étude psychiatrique, mais après tout je me destine à la médecine. Il me faut considérer cela comme un cas d'école.

Je rejoins La Virole, qui me félicite pour mon sang-froid et m'applaudit, puis, comme s'il connaissait le personnage, il déclare :

— Je vois que ce malheureux n'en finit pas de revivre le drame.

— De quel drame parlez-vous ?

— Ah ça... c'était terrible... spectaculaire, mais cela n'a rien à voir avec notre histoire.

— Racontez-moi tout de même.

— C'était il y a quelques années, en 1895. Imaginez une locomotive, d'un train provenant



de Granville, défonçant la verrière du haut dans un fracas d'enfer et, faute de frein, terminant sa course folle en chutant en contrebas du mur sur la place, projetant de tous côtés d'énormes morceaux de pierre. Terrible, je vous le dis, terrible ! Fort heureusement on ne déplora qu'une malheureuse victime, une marchande

de journaux en plein commerce avec des voyageurs d'une voiture du tramway *Place de l'Etoile-Gare Montparnasse*. La locomotive, à la verticale, tel un monstre supplicié restait accrochée par son tender au reste du train. Le fourgon de tête s'était arrêté juste au bord de la baie vitrée.



ACCIDENT de la GARE MONTPARNASSE
le 22 Octobre 1895 à 4 heures de l'après-midi

La locomotive du train venant de Granville, enfonçant les heurtoirs, franchissant 15 m. hors des rails, crève la façade de la Gare et reste suspendue. La chute des pierres de la façade a causé la mort d'une marchande de journaux, seule victime de l'accident



L'homme sortait de la gare au moment de l'accident et échappa à la mort en effectuant un écart alors que les chevaux du tramway s'emballaient, effrayés par le bruit et la chute soudaine du train.

— Mais alors, il était chanceux cet homme ! Il n'y a pas de quoi s'en effrayer encore aujourd'hui.

— Ah... dame... vous savez, personne ne peut comprendre ce qu'il y a dans la tête des hommes, ce qui leur fait peur leur vie durant. Certains auraient vu là le signe que la vie est plus forte que tout, d'autres comme lui l'analysent comme celui de la mort à venir, hasardeuse certes, mais inéluctable. Et à propos de signe, il est temps que je vous raconte cette nouvelle histoire, celle d'une pourvoyeuse de mort, dans une contrée où la superstition fait bien des victimes, bien réelles celles-ci.

Il est donc dit que je n'aurais pas même le loisir de m'asseoir pour boire une citronnade comme un touriste. Le petit bonhomme se lève et nous partons bras dessus bras dessous tandis qu'il m'emmène dans un nouveau récit criminel et musical en pays breton cette fois.

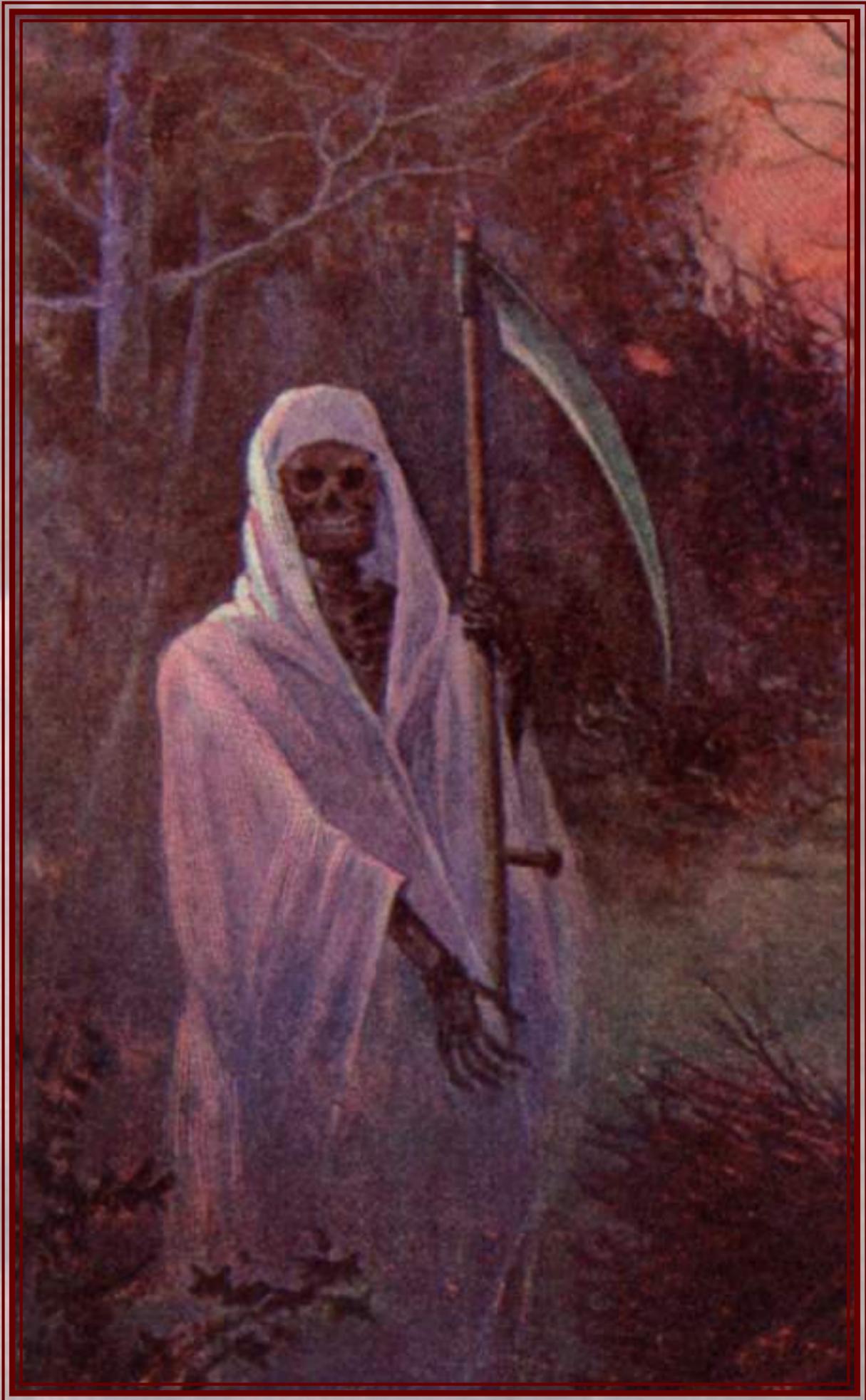


Transportons-nous dans la Bretagne de la première moitié du XIX^e siècle, principalement dans le Morbihan. Nous achèverons plus tard notre voyage à Rennes.

Terre sauvage, âpre et mystérieuse, elle ne se dévoile qu'à l'homme curieux mais néanmoins respectueux des gens et des coutumes du pays. Les Bretons ne sont pas bavards, il faut savoir être patient pour leur plaire. Dans ce paysage, à chaque pas, au moment du solstice d'hiver, on s'attend à voir surgir un druide, porteur du gui médicinal descendant d'un chêne majestueux. Bientôt c'est le galop d'un cheval que l'oreille surprend, le magnifique destrier blanc chevauché par le preux chevalier des légendes arthuriennes. Certes la Bretagne est une terre de traditions, de récits épiques, de légendes et d'histoires fantastiques au milieu de ces landes exposées aux vents froids du nord.

C'est ainsi qu'il est un personnage de la mythologie celtique qui tourmente les habitants plus que tout : l'Ankou, l'ouvrier de la mort. Sa représentation figure sur les calvaires, les chapelles, et même les frontons d'églises. Squelette drapé dans un linceul dont la tête vire en tous sens ou homme de grande taille aux longs bras décharnés, le visage dissimulé sous un large feutre, chevauchant une rossinante tragique sortant des flots de l'Enfer, voici l'image traditionnelle de l'Ankou. Dans les deux représentations il est en outre porteur d'une faux. L'Ankou conduit une charrette, comme celle sur laquelle on ramassait autrefois les morts. Il est souvent accompagné d'aides, des croque-morts chargeant le mort lorsqu'il l'a fauché. Dans beaucoup de villages on pense que le dernier trépassé de l'année est promu aux fonctions de l'Ankou.





On raconte que lorsqu'on entend le grincement du char de l'Ankou (*karrik* ou *karriguel ann Ankou*) la mort arrive. Parmi les signes de son passage le superstitieux évoque des cris des corbeaux, le goéland qui frappe du bec la vitre, le feu qui s'éteint, la vaisselle qui se brise... et j'en passe.

Quoiqu'il ne soit pas l'heure de la veillée propice aux récits fantastiques, je ne résiste pas à l'envie de vous raconter cette légende rapportée par le folkloriste Anatole le Braz¹, que lui avait conté une vieille femme de Bégard :

C'était un soir, en juin, dans le temps qu'on laisse les chevaux dehors toute la nuit. Un jeune homme de Trézélan était allé conduire les siens aux prés. Comme il s'en revenait en sifflant, dans la claire nuit, car il y avait grande lune, il entendit venir à l'encontre de lui, par le chemin, une charrette dont l'essieu mal graissé faisait : wik ! wik !

Il ne douta pas que ce ne fût karriguel ann Ankou (la charrette, ou mieux la brouette de la Mort).

— À la bonne heure, se dit-il, je vais donc voir enfin de mes propres yeux cette charrette dont on parle tant !

Et il escalada le fossé où il se cacha dans une touffe de noisetiers. De là il pouvait voir sans être vu. La charrette approchait.

Elle était traînée par trois chevaux blancs attelés en flèche. Deux hommes l'accompagnaient, tous deux vêtus de noir et coiffés de feutres aux larges bords.

1 - *Le Char de la mort*, tirée de *La Légende de la mort en Basse-Bretagne*, Honoré Champion Libraire, Paris, 1893.

L'un d'eux conduisait par la bride le cheval de tête, l'autre se tenait debout à l'avant du char.

Comme le char arrivait en face de la touffe de noisetiers où se dissimulait le jeune homme, l'essieu eut un craquement sec.

— Arrête ! dit l'homme de la voiture à celui qui menait les chevaux.

Celui-ci cria : Ho ! et tout l'équipage fit halte.

— La cheville de l'essieu vient de casser, reprit l'Ankou. Va couper de quoi en faire une neuve à la touffe de noisetiers que voici.

— Je suis perdu ! pensa le jeune homme qui déplorait bien fort en ce moment son indiscrete curiosité.

Il n'en fut cependant pas puni sur-le-champ. Le charretier coupa une branche, la tailla, l'introduisit dans l'essieu, et, cela fait, les chevaux se remirent en marche.

Le jeune homme put rentrer chez lui sain et sauf, mais, vers le matin, une fièvre inconnue le prit, et, le jour suivant, on l'enterrait.

Les Bretons sont superstitieux, aussi chaque fois que le grincement d'un essieu se fait entendre « Wik wik wik » la terreur monte dans les campagnes.

Il est aussi un moyen de propager les histoires que désormais vous connaissez bien et qui intéressent bien entendu toutes les régions de France, les complaintes, toujours au centre de toute affaire criminelle. Ici elles prennent le nom de *gwerziou*² (*gwerz* au singulier), mot dérivé du latin *versus*, qui désigne un vers ou un écrit versifié. Chantées par quelques bardes³

2 - Pour en savoir plus sur les *gwerziou* voir la thèse passionnante d'Eva Guillourel « *La complainte et la plainte : Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVI^e-XVIII^e siècles)* », édité par les Presses Universitaires de Rennes, 2010.

3 - Appelés *barz* à l'époque des faits.



solitaires le long des chemins, ces chansons ont voyagé sur les chemins et par-delà des landes.

Ah ! ces bardes étaient des personnages hors du commun, personnages de mystère, des figures que l'on pouvait craindre aussi comme ces aveugles à la mine parcheminée présentant l'allure d'un vieil arbre sec centenaire dont seuls les yeux vifs allumaient étrangement le visage. Celui dont je me souviens m'avait particulièrement fasciné tant son timbre de voix détonnait avec son physique. Il avait en effet cette voix extraordinairement claire et

forte qui faisait mentir son physique fragile. Il savait capter l'attention des spectateurs, les figer sur place par des modulations dans l'aigu ou dans le grave comme une ponctuation savamment orchestrée au gré de la chanson. Les spectateurs n'avaient d'autre solution que de battre en retraite ou de rester figés, laissant monter ces chants jusqu'au tréfonds de leur âme. Je l'entends encore ce vieux grigou assis sur un rocher affleurant au milieu de la bruyère, les deux mains osseuses posées sur sa canne de bois de chêne noueux.



Ce disant, Arsène entame une complainte mais en langue bretonne cette fois. Décidément il a tous les talents cet homme-là :

*Cheleuet-hui⁴ Coh a Youang
En histoer man d'oh e laran
Seauet diar Hélène Jégadeu
E buhé a zou lan a Grimeu*

*E Plouhinec escopty Guened
Elarèr è ma bet Gannet
Dessauet è bet è Canton Porh-loèis
Cheleuet Breman peh è dès Groeit*

*Écoutez-vous , vieux et jeunes,
Cette histoire que je vous narre
Composée au sujet d'Hélène Jégado
Dont la vie est pleine de crimes.*

*À Plouhinec, évêché de Vannes,
On dit qu'elle est née,
Elle a été élevée dans le canton de Port-Louis,
Écoutez maintenant ce qu'elle a fait.*

Vous l'avez deviné cette complainte criminelle relate les crimes odieux d'une femme redoutable, une empoisonneuse en série qui a pour nom Hélène Jégado. Elle fut surnommée la Brinvilliers bretonne. Je ne vous ferai pas le récit des assassinats commis par la marquise de Brinvilliers, qui fut en son temps décapitée à l'épée, mais sachez que les crimes de la Jégado sont bien supérieurs en nombre à ceux de sa consœur dans le crime. Pendant

4 - Feuille volante en langue bretonne de P-M. Jafferredo, *Guerzen buhe Helene Jegadeu (Portrait chanté d'une serial "killerez")* imprimé à Hennebont (1900).

près de dix-huit ans, elle a commis plus de vingt-six empoisonnements et huit tentatives. Quelle performance ! La Bretagne a en effet le triste privilège d'avoir hébergé la première femme tueuse en série de France et peut-être du monde.

C'est un principe vérifié que l'effet produit par ce poison, l'arsenic, dosé parcimonieusement, et appliqué sur une certaine durée. Il peut revêtir en effet l'aspect d'une simple maladie affaiblissante mais au résultat mortel.

Sombre et triste, le poison en guise de faux, elle parcourait les villes et la campagne, semant la mort sur son passage, tel l'Ankou de la légende.

Sa crainte affichée était d'être accusée par la rumeur publique, « Je porte malheur » disait-elle. De fait, comme une terrible sentence, par ces mots, sans que quiconque ne s'en doute encore, la traîtresse annonçait le trépas imminent de ses victimes empoisonnées à l'arsenic. Mais quel est donc ce fléau à visage féminin qui a ainsi tourmenté ces concitoyens ?

Hélène Jégado est née le 28 prairial an XI (1803) à Plouhinec dans le Morbihan. Orpheline de mère à sept ans, elle est placée par son père aux côtés de ses tantes, servantes chez monsieur le curé Riellan à Bubry. Elle passe ainsi de la modeste chaumière familiale à l'austère et froid presbytère empli de silence, dans un environnement impersonnel et où la petite fille ne comprend pas un traître mot de



ce qui se dit autour d'elle car, comme tous les enfants de familles pauvres, elle ne parle que le patois breton. À onze ans elle suivra sa marraine pour aller travailler chez le curé Séglien. Quittant le milieu clérical, elle entre dans les foyers plus chaleureux de familles bourgeoises. Jusqu'à l'âge de trente ans il n'y a rien à dire semble-t-il sur son comportement, mis à part son caractère renfermé. Très pieuse, elle évite la société des gens de son âge. Cependant, a contrario, il apparaît qu'elle manifeste une certaine cruauté vis-à-vis des animaux, c'est du moins ce que d'aucuns témoigneront plus tard.

La série hallucinante de ses crimes ne débiterait donc qu'en 1833 ? On apprendra pourtant qu'au moment de mourir elle avouera en avoir commis bien d'autres, entretenant le mystère car la liste ne sera pas clairement établie.

Qu'est-ce qui peut expliquer ce recours au poison et au crime ? Nul ne peut l'expliquer. Toujours est-il qu'après être entrée au service d'un jeune prêtre M. Le Drogo à Guern, suite aux soins attentionnés qu'elle leur administre, sept personnes décèdent, parmi lesquelles sa propre sœur Anna, le jeune curé, une enfant de sept ans, ainsi que le père et la mère du curé. Le docteur Maurel, étonné de cette hécatombe dans une seule et même maison, décide d'autopsier le corps du prêtre. Mais, à part des rougeurs et des petites piqûres de la taille d'une tête d'épingle, il n'y décèle rien d'anormal, mis hormis peut-être un soupçon de choléra.

Hélène, seule rescapée de l'hécatombe, continue son œuvre de mort. La Faucheuse n'en a pas fini de distiller la mort pincée par pincée, bouillon après bouillon, agrémenté d'arsenic comme il se doit.

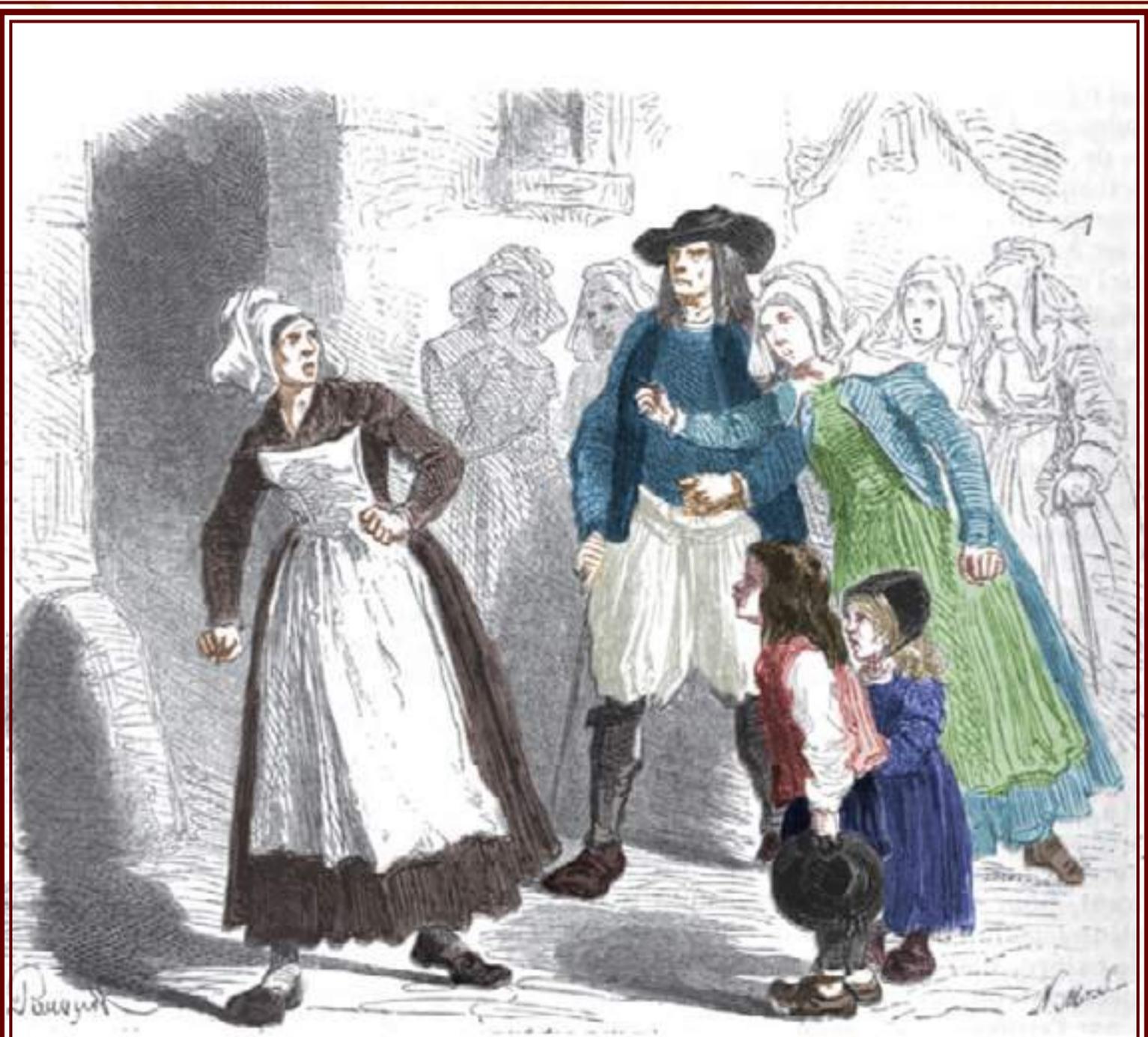
C'est ainsi qu'elle prend la place de sa sœur à Bubry chez le curé Lorho et assassine encore trois personnes, dont une de ses tantes, Marie-Jeanne Liscouet, la sœur et la nièce du curé. Puis chez une lingère, la veuve Leboucher à Locminé, deux autres encore succombent en trois jours, la veuve et une de ses filles. Fort heureusement un autre enfant, tombé lui aussi malade, mais éprouvant de l'aversion pour la servante, refuse tout ce qui vient d'elle. Bien lui en a pris car il guérit. Par précaution sans doute, la servante n'attend pas sa guérison pour chercher ailleurs d'autres victimes.

Elle a le toupet de prévenir :

— Partout où je vais, la mort me suit, dit-elle d'un air abattu et fataliste.

Il est vrai que la semeuse de mort fait des ravages partout où elle passe. Et en vérité une rumeur l'accuse mais pas encore de crime, on prétend qu'elle a « *le foie blanc et que son haleine fait mourir* ». Selon les croyances, c'est le signe qu'elle porte malheur.





On disait dans la ville qu'Hélène avait le foie blanc et que son haleine faisait mourir.



Déjà en moins de dix-huit mois, treize tombes ont été creusées. La liste s'allonge encore : quatre à Locminé et la sœur Anne Lecorvec décédée en quarante-huit heures.

Durant l'été 1835, Hélène Jégado exprime le désir de se faire religieuse et d'entrer au Couvent du Père Éternel à Auray pour se reposer de toutes ces morts qu'elle n'explique pas et qui l'épuisent. N'oublions pas qu'elle se dit marquée par le malheur. Pendant quelques mois elle s'y repose effectivement. Mais bientôt des vêtements et draps lacérés, des pages de livres de prières déchirées, sèment l'inquiétude dans le couvent. On croit à des apparitions surnaturelles. En outre, les jeunes pensionnaires sont effrayées par l'une des domestiques. Une explication est bientôt trouvée concernant ces phénomènes. En effet les incidents cessent dès lors qu'Hélène Jégado est chassée par la mère supérieure après avoir été surprise à vider un seau d'eau sale à l'intérieur de l'harmonium. Ce qui s'est passé à Auray fait le tour des presbytères du Morbihan : désormais pas une communauté religieuse ni aucun curé ne l'accueilleront.

La série criminelle va pourtant reprendre de plus belle. Mais curieusement, ou plutôt par bonheur, certaines victimes en réchappent notamment la dame Anne Lefur à Pluneret. Selon le mode opératoire habituel celle-ci tombe malade suite à l'absorption des soupes empoisonnées. Au bout d'un mois, sans attendre l'effet de ses potions elle quitte Anne Lefur qui, de ce fait, guérit complètement. La dame Hetel la prend alors à son service à Auray.

Cette dernière n'en sera pas récompensée car elle meurt en quelques jours.

Ensuite, dans le foyer de Monsieur Jouanno, maire de Pontivy, un enfant de quatorze ans décède. Le médecin légiste, en charge de l'autopsie, trouve une explication logique à l'état de l'estomac des intestins fort délabrés. Selon lui, l'usage, que le petit Émile Jouanno faisait du vinaigre, explique l'inflammation de l'estomac et la corrosion des intestins ainsi observés.

À Hennebon, un mort encore viendra s'ajouter à la longue liste des victimes d'Hélène Jégado. Puis en mars 1841, on retrouve La Jégado employée comme cuisinière à Lorient, au château de Soye, chez Monsieur Dupuy-de-Lôme, capitaine de frégate à la retraite⁵. Marie Bréger, sa petite fille de deux ans décède bientôt. Tous les autres membres de la famille sont pris de vomissements mais échappent à la mort sans que l'on puisse expliquer ce qui a empêché la servante de terminer son « travail ».

Point n'est besoin de recenser tous les décès produits par sa main tout au long de son sinistre parcours, car il y en eut encore bien d'autres.

Le sobriquet de Faucheuse lui conviendrait à merveille. Elle est l'Ankou. Triste et froide comme la mort, elle sème les germes mortels sans état d'âme, se dissimulant sous le masque trompeur d'une pieuse et dévouée servante. C'est ainsi qu'on la voit demeurer au chevet de ses victimes, plongée dans une prière

5 - Son fils, Henry Dupuy de Lôme (1816-1885), est ce fameux ingénieur militaire du génie maritime, inventeur de la marine de ligne à vapeur et le créateur du premier cuirassé, *la Gloire*.





muette – prière au Diable sans aucun doute – les mains jointes, la mine accablée de celle qui ne comprend pas d'où proviennent tant de malheurs.

Car, aux yeux des gens, elle se présente avec un visage presque angélique. Jusqu'à présent elle a toujours affiché une profonde religiosité, se rendant aux offices régulièrement, se confessant et communiant à outrance. Auprès de ses malades elle montre un dévouement sans faille, priant pour le salut de ses patients, les exhortant même à bien mourir à l'instant de paraître devant Dieu. Quelle diablesse que cette femme-là ! Et quel cynisme ! Le mys-

ticisme comme paravent pour infliger la mort en toute discrétion.

À titre d'explication, durant le procès, les experts en conclurent que cette femme au physique ingrat tue toutes les personnes qui la gênent, même des enfants. Elle a ainsi empoisonné pour un reproche, pour une offense, par vengeance et parfois même sans aucune raison. Voilà donc une femme dangereuse qu'il vaut mieux ne pas croiser sur son chemin ou du moins qu'il ne faut pas contrarier. Car la misérable est connue aussi pour se quereller facilement avec les autres domestiques.



À dater de 1851, la servante va commettre le premier des trois crimes pour lesquels elle sera finalement poursuivie. C'est à Rennes, à l'*Hôtel du bout du monde* – quelle ironie ! – tenu par le sieur Roussel. En but aux réprimandes de la veuve Roussel mère, la traîtresse s'acharne d'abord sur celle-ci, mais sans la tuer, simplement en lui administrant son poison qui la laissera malade avec des douleurs intenses durant dix-huit mois. Dans cette auberge travaille aussi Pérotte Macé qu'Hélène Jégado poursuit de sa haine, la rendant responsable des remarques acerbes de sa patronne.

Pérotte se confiant à une amie, lui raconte :

— Si tu savais ce que je suis malade, depuis que j'ai goûté au bouillon d'Hélène ! C'est à croire qu'on m'a empoisonné.

Bien évidemment la malheureuse succombera après une agonie effroyable. Les médecins, ne comprenant pas les raisons de cette maladie et sa rapide progression, ne peuvent pourtant procéder à une autopsie, la famille Macé refusant en effet de donner son consentement pour cette opération.

Toutefois, surprise en flagrant délit de vol de vin, la Jégado est chassée comme elle l'est dans d'autres maisons pour la même raison sans qu'aucun soupçon ne soit encore porté sur son comportement criminel.

Quinze jours après, elle entre comme cuisinière au service de Théophile Bidart de la Noë, avocat, professeur à la faculté de droit de Rennes. Finalement, ce dernier emploi va marquer le coup d'arrêt des empoisonnements assassins de cette ouvrière de la mort. Exerçant

son manège habituel, Hélène Jégado fait preuve d'un grand dévouement auprès des deux enfants de la famille et de leur mère. Monsieur Bidart croit naïvement que ses soins et son travail acharné témoignent de son bon cœur. Mais, l'habit ne fait pas le moine, sous l'image de cette pseudo sainte se cache une fois encore un démon femelle.

Deux femmes de chambre seront ses souffre-douleurs et victimes désignées : Rose Tessier et Rosalie Sarrasin. La première Rose, rapidement prise en grippe par la servante, fait une douloureuse chute. Devant témoin, avec son cynisme habituel, la Jégado fait le pronostic de conséquences fâcheuses. Faisant référence aux croyances locales, elle prétend avoir cru entendre l'avènement⁶ de la pauvre fille. L'avenir va lui donner raison : la malheureuse femme de chambre meurt dans une longue agonie. Hélène Jégado se confond alors en prières et genuflexions accompagnées d'abondantes larmes. La traîtresse manifeste une peine incommensurable concernant la perte de cette pauvre femme « *qu'elle aimait* » assure-t-elle. Ah quelle tragédienne hors pair !

Hélène elle-même va recommander Rosalie Sarrazin auprès de son employeur pour remplacer la malheureuse Rose Tessier tout juste refroidie. On aurait pu penser sincèrement que la nouvelle venue échapperait au courroux et au poison de la Jégado qui dit d'elle « *qu'elle est une bonne fille qui donne tout à sa mère* ». Mais c'est mal connaître l'empoisonneuse. Le caractère colérique de l'effroyable cuisinière

6 - Dans le vocabulaire des légendes de la mort chères à Anatole Le Braz, l'avènement est un signe que la mort approche.



va vite reprendre le dessus et se déclencher à plusieurs reprises au point que le professeur lui donne son congé.

Cependant Hélène Jégado n'abandonne pas la partie, car elle cherche malgré tout à demeurer dans la maison : l'Ankou n'a pas fini son travail. La pauvre Rosalie est à nouveau prise de vomissements. Le docteur Théophile Baudoin lui ordonne un traitement composé d'un mélange d'eau de Seltz et de sirop de groseille. Les deux premiers verres préparés et servis par sa mère sont appréciés par la malade, le troisième, donné par Hélène Jégado elle le boit avec répugnance. Sans défiance cependant à son égard, Rosalie déclare cependant à monsieur Bidart :

— Je ne sais pas ce qu'Hélène a mis dans la boisson, mais cela m'a brûlé comme un fer rouge.

Cette fois le maître de maison, en expert des affaires criminelles, commence à concevoir des soupçons d'autant que l'attitude de la redoutable cuisinière ne plaide pas en sa faveur. En l'interrogeant, il observe son regard et voit celui de bête fauve ou d'un chat-tigre. C'est l'expression qu'il utilisera à son égard lorsqu'il témoignera des faits. Après une brève amélioration de l'état de la malade, les vomissements reprennent. Cette fois il n'a plus aucun doute. Sa décision est prise, il consulte deux médecins MM. Pinault et Guyot qui aboutissent comme lui à la même conclusion. Le seau de déjections de la malade, que le professeur a mis sous clé – de peur que la

Jégado ne les jette et pour servir de preuve – viendra confirmer ces soupçons. La pauvre Rosalie décède dans d'atroces souffrances.

Le lendemain les deux médecins se présentent devant M. le Procureur général de Rennes pour porter plainte pour empoisonnement.

L'hécatombe est cette fois définitivement stoppée. Hélène Jégado, affirmant toutefois son innocence, est arrêtée. Pourtant c'est seulement au cours de l'instruction que l'on découvre enfin qu'elle n'en était pas à son coup d'essai. Mais par malheur, la plupart de ses crimes sont prescrits par la loi. Aussi n'est-elle poursuivie que pour trois empoisonnements, trois tentatives et onze vols. Des draps, des chemises constituaient l'objet de sa convoitise. Alcoolique, elle volait aussi des bouteilles de vin dans la cave de ses patrons. Quand on lui demandait compte de ses larcins, elle s'excusait, en répondant avec un toupet incroyable : « *Je vole quand je suis furieuse* ».

Mais bon sang de bois ! Qu'est-ce qui peut bien se passer dans la tête d'une femme pour ainsi tuer délibérément à de nombreuses reprises sans raison apparente ? Peut-on trouver une raison irrationnelle à ce carnage sans motif ? Les récits de possession, d'intervention diabolique ne peuvent-ils expliquer dans le cas présent cette effroyable hécatombe ? On aimerait le croire. Cependant la réalité est tout autre. Le tribunal va s'attacher à faire simplement état d'une personnalité froide et sans morale.





Rennes. Palais de Justice.

Palais de justice de Rennes, décembre 1851 : alors que les débats vont débiter, c'est maître Magloire Dorange, avocat plein de promesses, qui est chargé de la défense d'Hélène Jégado.

La première question que chacun se pose est de savoir comment la prévenue s'est trouvée en possession d'arsenic, deux sachets ont en effet été découverts dans ses affaires. L'accusation ne va pas tarder à prouver – au travers du témoignage du vicaire Guimard – qu'elle a pu se le procurer lors de son séjour au presbytère de Séglien chez le curé Conan qui en avait fait venir de Pontivy pour exterminer les rats.

Un homme de science appelé à la barre, le professeur Faustin Malaguti, explique le fonctionnement de l'appareil de Marsh destiné à déceler la présence d'arsenic. Or cet arsenic a bien été découvert dans les viscères des trois dernières victimes Rose Tessier, Pérotte Macé – dont les cadavres ont été exhumés – et Rosalie Sarrazin.

Avec un sang froid exemplaire, Hélène Jégado a montré une telle assurance à chaque décès que les médecins n'y ont vu que du feu. Appelés au chevet des malades, ils ne se sont pas méfiés le moins du monde et ont rendu des diagnostics fort simples basés sur les habitudes



de vie de leurs patients. La boisson disait l'un, le croup affirmait l'autre. Bref rien d'anormal. Or, il faut le reconnaître, soit ils ont été fort naïfs, soit oublieux de leur profession. Car le diagnostic eut été simple semble-t-il pour établir l'empoisonnement.

Bien entendu, comme on peut s'y attendre, Hélène Jégado se déclare innocente :

— Je n'ai empoisonné personne, affirme-t-elle avec une candeur extrême. On eut dit une malheureuse victime jetée par erreur sur le banc des accusés. Néanmoins, si ses paroles innocentes prononcées en patois témoignent d'une condition fruste, son regard froid et sa mine revêche ne plaident pas en sa faveur. D'ailleurs, pas dupe pour deux sous, le président Boucly ne peut s'empêcher d'arguer de l'étrange coïncidence entre les trois victimes et la présence de l'accusée à leur chevet.



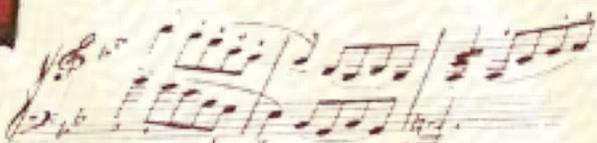
Selon le point de vue du spécialiste l'empoisonnement est typiquement un crime de femme, ne nécessitant ni force physique ni l'usage d'une arme de poing. Déjà, au XVII^e siècle, un avocat, Maître Gayot de Pitaval, affirmait qu'il s'agit là du crime des femmes plutôt que celui des hommes parce que, « *n'ayant pas le courage de se venger ouvertement, et par la voie des armes, elles embrassent ce parti qui favorise leur timidité et qui cache leur malice*⁷ ». On peut juger de la misogynie dont ce charmant personnage faisait ainsi preuve. Plus récemment, quoique qu'expert dans le domaine de la médecine légale, Alexandre Lacassagne⁸ – j'aurai l'occasion de vous en reparler plus tard – n'avait pas non plus une opinion favorable vis-à-vis de la gente féminine. Il assurait en effet, que l'empoisonnement est l'arme des lâches. Celui-ci « *suppose ordinairement l'entière confiance de la victime en celui qui songe à la frapper* ».

Pourtant l'accusée conteste les faits comme elle nie aussi avoir prononcé ces mots terribles qui se répètent partout « *Partout où je vais la mort me suit* » ainsi que tout élément qui appuie l'accusation.

Fieffée menteuse. Ah bravo pour la mise en scène ! Bravissimo ! Avec son intelligence mise au service du théâtre, elle eut pu faire une grande tragédienne si son talent avait été mieux employé. À coup sûr elle aurait pu faire de l'ombre à la grande Rachel. Plus modestement

7 - In *Causes célèbres et intéressantes*, T1, édition d'Amsterdam, 1775.

8 - Alexandre Lacassagne (1843-1924) médecin légiste, expert auprès des tribunaux.



sa destinée de simple servante de campagne lui assure seulement une comparaison avec la Brinvilliers dont je vous ai parlé déjà quant au mode opératoire – l’usage du poison – et au résultat identique, la condamnation à mort. Néanmoins la comparaison s’arrêtera là car la marquise contrairement à la Jégado, fit preuve d’un grand courage et d’une grande piété non feinte jusqu’à sa mort au point d’en faire une sainte aux yeux de nombre de ses contemporains.

Au grand dam du jeune avocat Magloire Dorange, les charges retenues, ainsi que les témoignages ne permettent pas d’envisager les circonstances atténuantes. De surcroît, les rares praticiens appelés viennent appuyer l’accusation. Les témoignages, ainsi que des analyses des différents experts appelés à la barre par la défense viennent corroborer la préméditation et la conduite étudiée de l’accusée dans sa manière d’agir :

Ainsi François-Vincent Raspail, le grand chimiste, médecin et homme politique, assigné à comparaître à la demande de Maître Dorange, mais retenu à la citadelle de Doullens en tant que prisonnier politique, est toutefois parvenu à transmettre ses conclusions à l’avocat. « *Au vu de l’acte d’accusation* », écrit-il, « *le comportement d’Hélène Jégado ne peut revêtir celui d’un monomane.* » Ce dernier est poussé au crime comme un somnambule, comme « *l’arme de la fatalité dont le bras est un instrument passif et forcé* », sans que la conscience trouve moyen d’interférer. Or la prévenue a tout calculé, préparé, combiné le résultat et

mis en scène chaque drame. Son témoignage ne pourrait que renforcer l’accusation si bien que Raspail décide de ne pas assister au procès. Bien évidemment cela ne fait pas l’affaire du malheureux avocat.

Un monstre froid et vicieux, voilà comme elle est décrite par les experts invités à témoigner durant le procès. Ils en conclurent que cette femme au physique ingrat tuait toutes les personnes qui la gênaient, même des enfants. Elle a ainsi empoisonné pour un reproche, pour une offense, par vengeance et parfois même sans aucune raison.

Le procureur Du Boda va sceller le sort de l’accusée en affirmant qu’il n’y a pas de monomanie dans sa manière de procéder.

— Hélène Jégado, déclare-t-il de manière péremptoire, a librement choisi le vice et le crime. Elle témoigne d’une absence totale de moralité, d’un naturel pervers et d’habitudes vicieuses. C’est un monstre qu’il faut supprimer sous peine de la voir reprendre ses activités criminelles.

Après ces exposés accablants, le jeune avocat peine à défendre sa cliente mais s’emploie néanmoins à plaider la démence. C’est sans espoir cependant, car il faut bien se rendre à l’évidence : la cause est perdue d’avance. Sa plaidoirie axée sur les incohérences de comportement de sa cliente sera l’ultime tentative pour obtenir les circonstances atténuantes et une peine de réclusion mais en vain.



Contre toute attente, après sa condamnation, en prison, l'empoisonneuse avouera ses crimes à l'abbé Tiercelin, aumônier des prisons qui rédigera cette confession en la présence de quatre témoins. Elle y fait des révélations ci-dessous reproduites :

« Sur le point de paraître devant Dieu et voulant autant qu'il est en moi expier mes fautes et mériter la commisération publique, je déclare me reconnaître coupable des empoisonnements relatés dans mon acte d'accusation ; cependant je n'ai point donné la mort ni à ma sœur Anne ni à deux autres des sept victimes du presbytère de Guern ; c'est une méchante femme qui est coupable de ces trois crimes ; je l'ai fait connaître à M. l'abbé Tiercelin, et je l'autorise à faire de cette révélation l'usage qu'il jugera convenable (...) La justice n'a pas connu tous mes forfaits ; j'ai porté le deuil et la désolation dans un grand nombre de familles. Naguère deux jeunes enfants ont été mes victimes ; des mères ont perdu des filles qui étaient l'appui de leur vieillesse. Mes crimes sont grands et nombreux. »

Suivent ensuite des considérations religieuses, la rouée se recommandant aux prières et à la miséricorde de Dieu.

Acte de contrition sincère, dernier sursaut de mensonge, on ne put malheureusement en vérifier l'authenticité. Si une vieille femme fût retrouvée, selon ses informations correspondant à celle qui l'aurait initié au crime, celle-ci paralytique avait la réputation d'avoir été une femme à la vie exemplaire au point qu'elle avait été surnommée la sainte.

Condamnée à mort par la Cour d'Assises de Rennes en décembre 1851, la servante criminelle est enfin guillotinée sur le Champ de Mars le 26 février 1852 devant une foule nombreuse avide de vengeance.

Hélène Jégado emporte au tombeau le mystère de ses crimes. Malade, tueuse de sang-froid, hystérique mystique, je vous laisse en juger.

Comme nombre de ses prédécesseurs ainsi condamnés, sa tête est moulée pour décorer le linteau de cheminée d'un quelconque amateur. Quant à son corps, il est découpé pour servir à la science. Dans l'amphithéâtre, on le sait, les médecins et leurs étudiants se lancent dans toutes sortes d'expériences. La science s'amuse. Ainsi les carabins vérifient la théorie selon laquelle des charges électromagnétiques appliquées sur le cœur donnent d'excellents résultats : le cœur bat pendant deux heures paraît-il. On appelle ça la GALVANISATION⁹. Ah ! Il faut bien que jeunesse se passe, n'est-ce pas ? Mais rassurez-vous c'est pour la science. Et croyez-moi cela fait fort longtemps déjà que le cœur de la criminelle ne bat plus du tout. Il n'y a rien à craindre.

Avalez votre soupe sans inquiétude, Hélène Jégado ne reviendra pas la saler.

9 - N'oublions pas que c'est un médecin, le docteur Guillotin qui a proposé ce mode de décapitation qui donnait une mort instantanée disait-il et offrait alors toutes les garanties d'efficacité. Les opposants à la peine de mort se servaient de ces expériences de galvanisation pour démontrer que cette mort n'est pas instantanée et qu'en outre des manifestations d'émotions observées sur le visage de décapités lors de ces expériences laisseraient penser que ce sont des expressions de souffrance.



Et bien entendu si cruelle qu'elle fut, la Jégado figure dans une complainte. Hormis le *gwerz* des contrées bretonnes, il en existe une en français celle-ci, sujet d'une feuille volante (complainte d'Épinal)¹⁰, que je vais vous chanter de ce pas. Mais permettez-moi auparavant, à titre d'anecdote, de vous citer ce livret de colportage sur l'affaire Jégado, édité par l'imprimerie de Garnier à Chartres : il fut illustré par un portrait, non de la criminelle, mais emprunté à une réclame à propos d'un spécifique pour le mal de dents l'*Algontine*. Aïe aïe aïe, quelle douleur !

Bien évidemment, le chanteur breton de complaintes déballant ses feuilles volantes à l'occasion des foires ne se souciait guère de ce genre de considération publicitaire.



Certes je n'aurais pas aimé goûter la cuisine à la mode de Bretagne sauce Jégado, l'assaisonnement m'eût été fatal sans aucun doute. Pourtant le nombre de ses victimes ne peut manquer de m'étonner. Comment cette femme a-t-elle pu ainsi assassiner autant de personnes pendant près de dix-sept ans sans que quiconque ne la soupçonne d'en être responsable. Une telle affaire ne peut qu'être unique en son genre. Je ne peux concevoir

10 - Le lecteur pourra écouter la chanson "La Jégado"  composée par le groupe de rock celtique Kalffa. Par ailleurs un film "Fleur de Tonnerre" de Stéphanie Pillonca sortira en salle le 18 janvier 2017, avec Deborah François, Benjamin Biolay et Miossec, inspiré de l'ouvrage éponyme de Jean Teulé, aux éditions Juillard, en 2013.

qu'un quelconque monstre puisse agir de la même manière sans être inquiété le moins du monde. Si l'on considère que le poison est l'arme idéale des femmes pour les assassinats multiples et discrets, comment quiconque, homme ou femme, utilisant des armes plus voyantes comme le couteau ou une arme à feu serait assez habile pour tromper la justice durant une aussi longue période.

Si cette harpie des landes bretonnes était redoutable de duplicité et de sang-froid criminel, Papin m'explique qu'il y en eut d'autres de plus effroyables encore, des assassins qui ont poussé l'ignominie jusqu'à décimer parfois des familles entières.

— Même des enfants ?

— Même des enfants... tous jeunes encore... des crimes sans état d'âme croyez-moi.

Les contes d'enfants dont il me rappelait le souvenir il y a peu, regorgeaient il est vrai de tels monstres.

C'est ainsi que le conteur en vient à me donner rendez-vous à l'entrée de la prison de Mazas, du moins ce qu'il en reste. Elle aurait hébergé, précise-t-il, sous une allure frêle, l'un des plus terribles assassins.

STÉPHANE VIELLE

(La suite au prochain numéro.)





9 - Horribles crimes de la plaine de Pantin

Complainte de Troppmann Ses crimes et sa condamnation

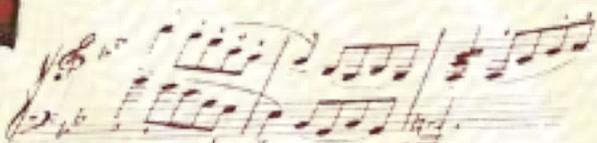
Air de Fualdès

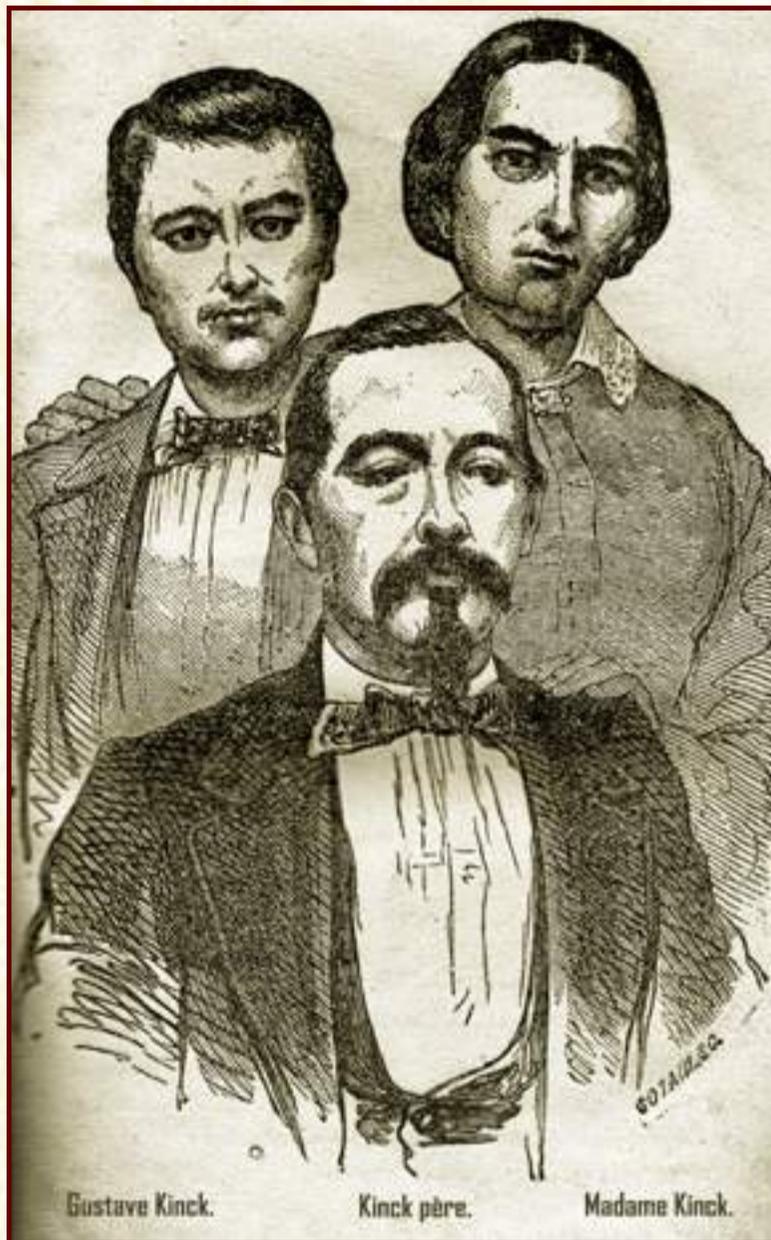
Écoutez, peuple de France
Et d'Aubervilliers aussi,
L'exact et cruel récit
D'un crime de conséquence,
Qu'heureus'ment, sous le soleil,
On n'vit jamais son pareil.

C'était par un clair de lune,
L'dix neuf septembre dernier,
À Pantin, dans un quartier
Qu'est d'jà pas sûr à la brune,
J'vas vous r'mémorer l'endroit :
Ca s'appell' l'champ Langlois.

Il pouvait être dix heures
Ou minuit juste, environ
Lorsqu'un infernal luron
Vint, loin de toutes demeures,
À l'abattoir conduisant
Un' mère et ses cinq enfants.

Pour leur cacher le massacre
Qu'il préméditait contre eux,
Il leur z'y avait le gueux !
Payé les douceurs d'un fiacre ;
Il fit de la famill' Kinck
Six victim's, un' de plus qu'cinq.





Le lendemain, dès l'aurore,
 Un paysan faillit choir
 En découvrant un mouchoir
 Sortant d'la terr' fraîche encore.
 Et frémit, en saisissant
 Ce linge humecté de sang.

À ses pieds se trouvait un' fosse
 Ou six cadavres tout chauds
 Étaient tombés sous l'couteau !...
 La nouvelle' n'étant pas fausse,
 On manda vite au total,
 L'procureur impérial.

Pour faire tant de sévices,
 N'y a-t-il qu'un seul assassin ?
 On dit : c'est l'père ! mais enfin
 Il doit avoir des complices,
 Ainsi, d'ailleurs, que l'remarqu'
 Très bien monsieur Douët-D'Arcq.

Dans tous les cas, on recherche
 Le coupable, en un clin d'oeil :
 Et même dans ce grand deuil,
 Les journaux tendent la perche
 Au juge d'instruction
 Pour l'aider dans sa mission.

Une chose qu'est notoire
 Et que j'blâme une bonn'fois :
 Le public, du champ Langlois,
 Fit alors un champ de foire ;
 Et, sur le lieu d'l'événement,
 On allait comme à Longchamp.

Pendant que chaque cadavre
 À la morgue est exposé,
 L'criminel, bien avisé,
 Part pour s'embarquer au Havre ;
 On l'pince, y s'jett' dans l'bassin,
 Un calfat l'repêch' soudain !

Le brav' qui s'en rendit maître
 En le combattant sous l'eau,
 R'çut pour ça du Figaro
 Un superbe chronomètre,
 Et, de son gouvernement,
 Un' médaill' d'or en argent.



L'affreux assassin du reste,
N'cacha pas longtemps son nom ;
Dam ! son compte était trop bon,
Son crime trop manifeste ;
Il dit donc au polic'man
Qu'son vrai nom, c'était Troppman.

À Mazas on vous l'agrafe,
Et, pour conserver ses traits
Du prisonnier, à grands frais,
On fait venir un photographe ;
Tropman dit : Ca s'vendra : bref !
J'voudrais ma part du bénéf.

On a de son suicide
Fait un jour courir le bruit ;
On disait : pendant la nuit
S'est tué cet homme perfide...
Grand Dieu ! Quoi Tropman s'est tué ?
Pas du tout ! Tropman sait tuer.

V'là que, sur ces entrefaites,
On exhum' du champ susdit
Le cadavre de Kinck fils ;
Tropman n'est pas à la fête,
Car il espérait beaucoup
J'ter sur lui l'horreur du coup !

D'plus après hasard prospère
Auquel le coupable aida,
En Alsace on déterra
Dans un ravin l'corps du père,
Ce qui fait que l'père et l'fils
D'innocence ont l'bénéfic'.

On trouve un agent chimique
Dans les intestins de feu
Kinck père ; c'était tout bleu
On étonn'rait la clinique
Si l'on disait d'Kinck qu'y n'a
Bu que du vin d'Quinqu...ina

Car c'est bien du cyanure
De fer de potassium,
Plus terrible que l'laudanum,
Qu'Tropman rebut d'la nature,
Ingéra dans les viscèr's
De Kinck, - à quoi que l'vic'sert ?

Enfin des fins, fin décembre,
En cours d'assises je vois
Ce tropmanesque homm' des bois
Comparaître d'vant les membres
Du Jury d'la Seine, avec
Son air blême et son oeil sec.

J'vois les habits des victimes
Étalés d'vant l'tribunal
Ce spectacle me fait mal :
Quant aux instruments du crime,
En ce moment solennel
La pioch' répond à l'appel.

Malgré l'habile défense
Du grand avocat Lachaud,
Qui s'essui' tant il a chaud
Quand il fait de l'éloquence,
L'criminel, en dernier r'ssort,
S'entend condamner à mort.



L'affaire Jégado fit peu de bruit dans les journaux, en dehors de la presse locale : *L'Abeille de Lorient*, *Le Lorientais* ou *La Concorde du Morbihan*. C'est un événement politique qui faisait alors la une partout en France : le coup d'état de Louis-Napoléon-Bonaparte le 2 décembre 1851¹ qui le fait passer du statut de prince-président (arrivé au terme de son mandat) à celui d'Empereur des Français. Les conséquences de ce coup de force mené par ses partisans conduisirent à une rébellion, avec la construction de barricades à Paris et d'émeutes en province (Lyon, dans le sud-est...), durement réprimées par l'armée. Si certains représentants nationaux, députés de l'Assemblée Nationale, sont simplement proscrits tels que Victor Hugo ou Victor Schoelcher, la répression fera des centaines de victimes et conduira à la transportation de plusieurs milliers personnes en Algérie et 239 insurgés envoyés au bagne de Guyane.

Appelé par plébiscite le 20 décembre 1851 à se prononcer sur le suffrage universel masculin, le peuple français légitime dans le même temps le coup d'État. Terminée la Seconde République, nous voici entrés dans le Second Empire.

— En cette fin d'année 1869, nous sommes à la veille d'événements politiques qui vont mener à une guerre et une insurrection populaire de grande ampleur à Paris. Mais nous n'en sommes pas encore là avec l'affaire Troppmann, quoique...

1 - Jour anniversaire du sacre de Napoléon en 1804 et de la victoire d'Austerlitz en 1805.

La Virole reste énigmatique alors qu'il me quitte sur ces mots. Rendez-vous est pris pour la prison de Mazas.



Bien entendu avec son goût de l'intrigue, Arsène ne m'a pas laissé d'autre choix que de trouver seul l'emplacement de ladite prison dans la configuration actuelle de la ville. Mais qu'à cela ne tienne, cela me plaît finalement de mener l'enquête au travers du Paris ancien. Résoudre les devinettes d'Arsène Papin et suivre ses jeux de piste me permet de découvrir Paris sous un jour surprenant.

C'est donc après quelques jours seulement que je parviens à situer l'ancienne prison face à la gare de Lyon. J'apprends ainsi qu'elle a été construite pour remplacer celle de La Force devenue exigüe. Elle occupait alors un pentagone formé, au nord-est par les rues Beccaria et Legraverend, au sud par le boulevard Diderot et à l'ouest par la rue de Lyon. Carte en main je peux donc situer l'entrée au niveau des n°23-25 du boulevard Diderot. Il est vrai que le paysage a considérablement changé. Le Baron Hausmann, grand architecte du nouveau Paris, a modelé le quartier autour de la nouvelle gare de Lyon en créant le boulevard Mazas qui devait devenir plus tard le boulevard Diderot. Après la destruction de ladite prison de nouvelles rues ont été créées.

Construite par l'architecte Emile Girard, elle s'inspire du modèle panoptique américain



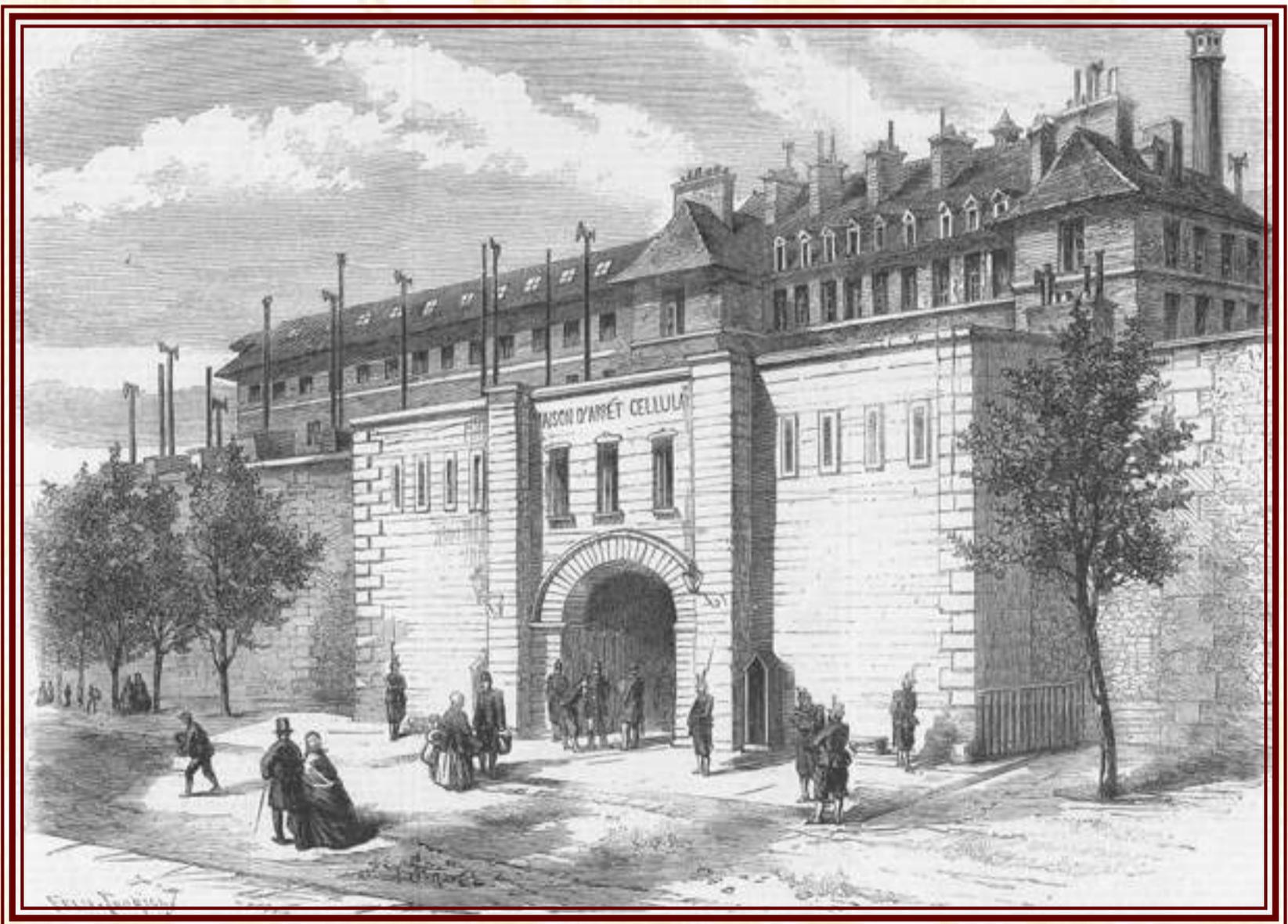
de l'époque avec des structures cellulaires organisées en six bâtiments de trois étages rayonnant autour d'une rotonde vitrée que surplombe une tour de quarante-cinq mètres. Le principe de détention est celui de l'isolement complet du prisonnier dans une cellule individuelle, ceci afin d'éviter tout échange entre les détenus, seul moyen aussi, prétendait-on alors, d'éviter les rixes. En outre ce mode d'enfermement était jugé propice à l'expiation. Quoi de mieux que la solitude pour prendre la mesure de la faute commise.

Réservée aux condamnés de droit commun, la prison eut aussi pour pensionnaires des

personnalités comme Henri Rochefort, Arthur Rimbaud, Jules Vallès et Georges Clémenceau.

Finalement Mazas fut détruite à partir de 1897 pour des raisons sanitaires mais aussi dans la perspective de l'Exposition Universelle de 1900 : la prison gâchait la vue depuis la gare de Lyon. On ne saurait tolérer que l'image du crime côtoie la soie et la crinoline.

Arsène Papin est fidèle au rendez-vous en cette soirée d'été chaude et douce. Il m'attend, assis sur le trottoir, ainsi que ces vagabonds humant l'air dans l'espérance de quelque pièce jetée par le passant charitable.



Sans tarder nous marchons comme à l'accoutumée et je me laisse guider par les rues avoisinantes au gré d'une histoire terrifiante que me conte alors mon complice.



— Plusieurs plaintes furent composées au sujet de ce criminel, commence Papin. Il figure parmi les plus effroyables assassins tant le nombre de ses victimes et la violence des coups dépassent l'entendement. Voici-là un digne émule d'un Lacenaire et d'une Jégado réunis. Il est bon d'en prendre conscience avant de commencer le terrible récit de ses crimes.

*Ce qu'ici je viens vous dire²
Est déjà connu partout;
Mais, en France, on rit de tout,
Mêm' de ce qui ne fait pas rire,
Je vais donc vous chançonner
Ce qui m'a fait frissonner.*

*D'abord, – procédons par ordre,
Dans la ville de Roubaix,
Un' famill' vivait en paix,
Quant vint porter l' désordre
Un intime...un scélérateur,
Comme plus loin on le verra.*

*C'faux ami, chacun l' devine,
Était le fameux Troppmann,
Nom qui rime avec Poulmann,
Il s'occupait de machine.
Le fait est qu' son action
Est c'lui d'un' machine à scion³...*

Ce scélérateur est un homme de dix-neuf ans, à peine sorti de l'adolescence et, de surcroît, de constitution plutôt frêle. Pour un mot de travers c'est d'une chiquenaude qu'on peut le renverser tant il paraît inoffensif. Cet individu qui va pourtant s'avérer peu recommandable a pour nom Jean-Baptiste Troppmann. Mécanicien alsacien, natif de Cernay dans le Haut-Rhin, travaillant à l'installation de machines fabriquées par son père, inventeur, il débarque à Roubaix pour placer une de ses inventions. Là, il devient l'intime de Jean Kinck, un compatriote et mécanicien prospère. Leur duo ne passe pas inaperçu. Comme deux conspirateurs, ils s'échangent leurs idées autour d'un verre dans le but de mener ensemble un projet en Alsace. Quoiqu'il ait discuté avec son épouse Hortense, enceinte du septième enfant, de cette opportunité de retour en Alsace, Kinck n'en dit pas plus, annonçant tout bonnement qu'il part pour affaires. On ne le reverra pas. C'est le prélude à une série de disparitions inquiétantes.

Au moyen de lettres qui seront découvertes plus tard au domicile des époux Kinck, on suivra le parcours criminel de Troppmann.

Ainsi dans la première on apprend que Kinck demande à sa femme d'envoyer cinq mille cinq cents francs au bureau de poste de Guebwiller. Mais, explique-t-il dans cette

2 - La seule et véritable plainte de Troppmann contenant le récit fidèle et authentique de l'horrible assassinat de Pantin, mis en vers par Hippolyte Chatelin et Jules Choux sur l'air de Fualdès, Clichy, Imp. M.Loignon. 1870.

3 - Scion en argot signifie couteau.



lettre, il ne peut retirer l'argent lui-même, puisqu'il doit partir pour Paris. C'est donc son fils aîné Gustave qu'il charge de venir faire la démarche à sa place. Gustave arrive en Alsace mais ne parvient pas à obtenir l'argent en raison de la méfiance de l'employé de poste. Qu'à cela ne tienne, il décide d'aller rejoindre son père à Paris. Mais bien évidemment ce n'est pas son père qu'il y trouvera. Et de deux ! Le deuxième acte s'achève s'inscrivant sans nul doute selon un plan bien défini.

Là-bas à Roubaix, Madame Kinck est inquiète du silence de son mari. Et parce qu'elle n'a pas reconnu son écriture dans la première missive, elle prend sa plume : « Pourquoi Jean Kinck n'écrit-il pas de sa main et fait écrire Troppmann à sa place ? », interroge-t-elle. Une réponse ne tarde pas à lui parvenir qui fait état d'un poignet foulé ce qui expliquerait son incapacité dans ce domaine. Continuant à tromper la pauvre femme, le fourbe pousse l'audace jusqu'à la prier d'avoir confiance en lui : « il se chargera de tout ». Quel cynisme, quelle froideur ! La méfiance de la brave femme, un temps en éveil, est brisée. Madame Kinck connaît leur amitié, elle va avoir confiance.

Elle ne sait pas la malheureuse que ce triste individu a usurpé l'identité de son époux pour lui soutirer de l'argent et éliminer sa famille. Car, dans la même lettre, Troppmann lui demande de venir à Paris apporter les papiers de vente de l'entreprise ainsi qu'une grosse somme d'argent. Cédant à cette sirène si enjôleuse elle va se livrer pieds et poings liés. Alors, sans plus se poser de questions, Hortense

Kinck débarque en gare du Nord avec ses cinq enfants et disparaît à son tour dans la plaine de Pantin, là même où un fiacre les a déposés. Troisième acte de cette tragédie, cette fois ce ne sont pas moins de six personnes dont on perd la trace en un seul soir. Une famille entière s'est évanouie dans la nature comme par magie. Que s'est-il donc passé ? Où sont-ils ?

Le hasard ou plutôt la Providence comme le soulignera le chef de la sûreté Claude va permettre de mettre à jour ce terrible crime. Le 19 septembre 1869, Langlois, le propriétaire d'un champ de la plaine de Pantin, au lieu-dit du Chemin Vert, découvre un mouchoir qui dépasse d'un monticule de terre. Poussé par la curiosité, il creuse un peu avec sa pioche dévoilant une oreille et des cheveux. Horreur ! Appelé sur place, le commissaire de police de Pantin, Agénor Roubel assisté du docteur Cyprien Lugagne organise une fouille complète du terrain.

C'est un charnier qu'ils vont découvrir à leurs pieds. On extrait bientôt le corps d'un petit garçon de cinq ans, puis un autre d'une dizaine d'années, ceux d'une fillette de deux ans et d'une femme corpulente. Le charnier livre encore deux corps, ceux d'un garçon de huit ans et un autre de quatorze ans. La stupeur est à son comble lorsque l'on remarque qu'ils portent tous des blessures atroces et béantes, comme si le tueur s'était acharné comme un forcené. En outre les examens médicaux vont très vite démontrer que certaines des victimes, dont la mère, ont été enterrées encore vivantes.





« C'est un charnier qu'ils vont découvrir à leurs pieds. »

Enfin, d'après le médecin, ils ont tous été tués la veille même, les corps sont encore tièdes. Horreur ! Abomination ! On atteint ici l'innommable, c'est l'œuvre du Diable ou d'un adepte du Démon, à n'en pas douter.

L'opinion publique est choquée, à juste titre. Chacun est pris d'effroi devant un tel déchaînement de violence, un tel acharnement à décimer ainsi une famille entière de six personnes. Quelle haine a pu ainsi pousser à massacrer jusqu'à de jeunes enfants. On s'interroge : le père est-il coupable ? Peut-on

imaginer une seule seconde qu'il soit réellement capable de tuer des êtres issus de sa propre chair et de surcroît d'une manière aussi monstrueuse ? On se pose en effet la question car l'industriel ainsi que son fils aîné sont introuvables. La presse se fait l'écho de ces soupçons. Et ce sont eux que l'on recherche en priorité.

Mais une fois encore le hasard va faire son œuvre. Un homme est arrêté au Havre, alors qu'il cherche à échapper à un contrôle de papier et manque de se noyer dans le port sans la rapide intervention du calfat Hauguel.



GRANDE COPLAINTÉ
sur le
CRIME DE PANTIN
—
Air de Pantin,
—

LE CRIME DE PANTIN.
Arrestation de TROPMANN par le gendarme FERRAND et l'héroïque marin HAUGUEL.

(Lyrics of the song 'Le Crime de Pantin' follow in columns around the illustration)

(Credits: Fabrique de PELLERIN et Co. Imp.-Lith. à EPINAL. Propriété des Éditeurs.)

Les journaux annoncent qu'il s'agit du fils Kinck. Contre toute attente, le prisonnier avoue être Jean-Baptiste Troppmann, mais n'être qu'un malheureux complice. Suivant la thèse diffusée dans les journaux, il prétend que ces crimes ont été commis par Jean Kinck et son fils. Néanmoins, la police n'est pas dupe de son mensonge, car il a été trouvé en possession d'argent et de bijoux appartenant à la famille Kinck. La seule vérité qui va dès lors émerger est celle de la mort des deux autres membres de la famille.

À nouveau, la presse relaie l'information et déclenche une véritable ruée vers la plaine

de Pantin. Des badauds se déplacent en foule et viennent piétiner les lieux du crime, se déployant en un pèlerinage ininterrompu pour planter des croix en souvenir des victimes.

Et ceux-là, regardez-les ces hommes : Munis de bèches, ils retournent le sol à la recherche d'autres cadavres comme s'ils se trouvaient en pleine récolte de pommes de terre. Et comme si cela ne suffisait pas, cet endroit auparavant désert et obscur le soir devient un lieu de promenade, de sortie mondaine. Chacun apporte sa lanterne et, bras dessus, bras dessous, on vient y chercher le frisson.



*Une chose qu'est notoire
Et que j' blâme une bonn' fois :
Le public, du champ Langlois»
Fit alors un champ de foire ;
Et, sur le lieu d' l'évén'ment,
On allait comme à Longchamps⁴*

Il est temps que le préfet de police mette un terme à ce désordre et stimule le zèle des commissaires de police de banlieue. Des rondes de nuit sont organisées pour assurer la sécurité des passants, car en dépit de la transformation des lieux en champ de foire, la peur est bien présente. Le scandale de la situation continue néanmoins : foulant aux pieds cette terre limoneuse imprégnée du sang des malheureuses victimes, le curieux croise des camelots venus y vendre leurs marchandises. On chante des complaintes au son d'un violon, là même où l'on aurait attendu du recueillement et de la retenue. C'est l'hystérie collective, la grand-messe de la bêtise. Conséquence de cela, à force de piétinements, le champ est maintenant aussi lisse qu'une chaussée passée au rouleau compresseur. Si le chef de la sûreté en charge de l'enquête, Antoine-François Claude, dit Monsieur Claude, comptait y trouver des indices, il n'y a plus rien à en tirer de sérieux, tout est saccagé.

Et pourtant, le hasard – qui a présidé déjà à la découverte des six cadavres – va conduire à retrouver quelques jours plus tard celui du fils, Gustave Kinck, atrocement assassiné de sept

⁴ - *Complainte de Troppmann, ses crimes et sa condamnation, sur l'air de Fualdès, de Gustave de Montmartre.*

coups de couteau, à trente mètres à peine du champ déjà exploré. La science va prouver qu'il ne peut être en rien responsable de la mort de sa famille : tout démontre, au vu de l'état de décomposition du corps, qu'il est mort avant sa mère, sa sœur et ses frères. La morale familiale est sauvée. Mais on plonge malgré tout dans l'horreur. Qu'est devenu le père Kinck ? Quel est son rôle dans tout cela ? Est-il réellement l'auteur de cette hécatombe ? Pour sa part, le juge d'instruction, M. Douet d'Arcq, se fait rapidement une opinion : Jean Kinck est mort très certainement, car comment expliquer autrement le fait que Troppmann portait sur lui les papiers de la famille, ainsi que des bijoux et de l'argent, prêt à s'embarquer pour l'Amérique.

Ce dernier assurément ne convainc personne en accusant le brave père de famille abusé d'être l'auteur de cette tuerie. Aussi le magistrat, après avoir vainement ordonné d'autres recherches dans ce champ – que désormais l'on surnomme *le Champ des Cadavres* ou *Carrefour des assassinats* – porte son attention sur l'Alsace. Lorsqu'on fait le bilan des recherches, en effet, on en conclut que c'est en Alsace qu'on a vu Jean Kinck pour la dernière fois en compagnie du jeune escarpe.

L'évidence se fait jour : le tueur froid et calculateur qui a assassiné toute une famille ne peut être que le dénommé Jean-Baptiste Troppmann. L'opinion publique en est d'ailleurs intimement convaincue. On crie « *à l'assassin !* », « *Troppmann à mort !* ». Pour sûr, si des précautions particulières de sécurité



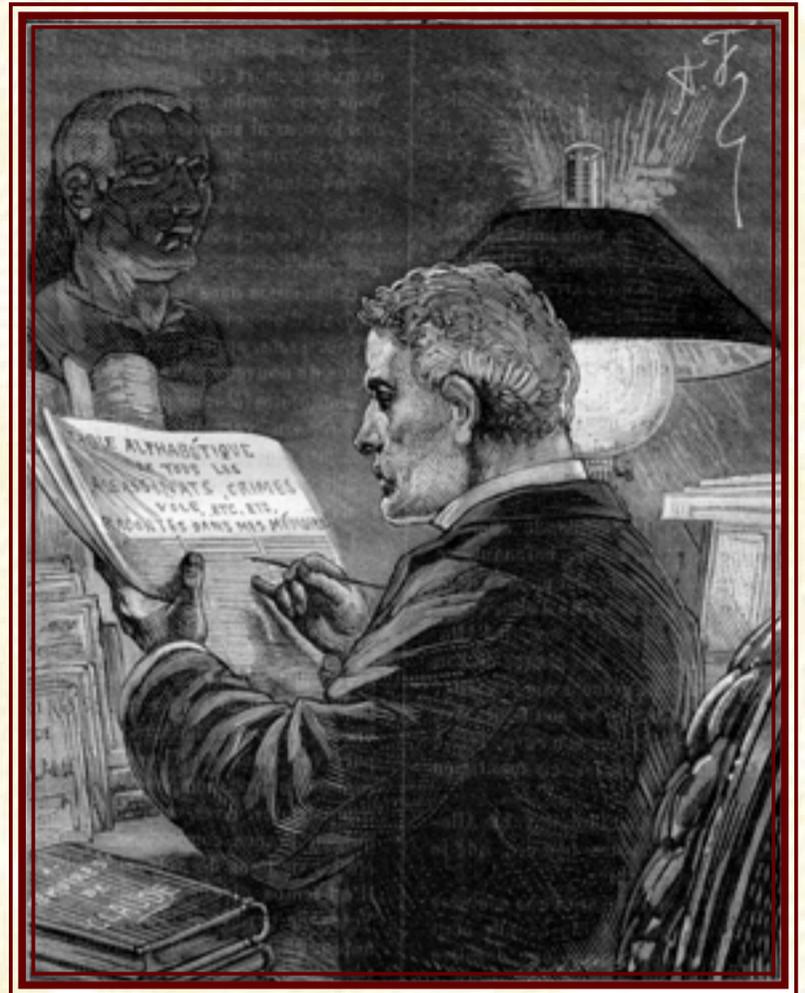
ne sont pas prises, le suspect risque très certainement d'être lynché par la foule entre la prison de Mazas où il est enfermé et le Palais de Justice. C'est donc pour sa propre sécurité que l'instruction est menée à la prison même.

Cependant, comment ce gamin qui n'a pas encore vingt ans peut-il être ce monstre sanguinaire ? « *Ce gosse au visage doux qui lui donne l'air d'une jeune fille ou d'un jeune séminariste tout juste sorti des jupes de sa mère.* » C'est en effet ainsi en ces termes que Monsieur Claude le dépeint dans ses *Mémoires*. Sa petite taille et son allure frêle dénotant une certaine douceur contrastent cependant avec une particularité physique étonnante. Comme Lacenaire c'est par ses mains que le caractère de ce monstre se révèle tout entier : les pouces de ses mains, décharnées et osseuses, d'une longueur exceptionnelle, atteignant la phalange supérieure de l'index, se terminent en spatules. Cet appareil fait penser à une pince de homard, voire même les serres d'un rapace. De fait on regarde ces difformités avec dégoût et horreur. Ce sont là à coup sûr les doigts crochus du Diable. Un démon à visage d'ange.

Lors des interrogatoires, le prévenu affiche une insensibilité et un aplomb incroyables. Avec son accent alsacien à couper au couteau il persiste dans ses mensonges et ses dénégations :

— Que fouillez tous que je fous tise, je ne beux pas en tire tafantache.

Finalement, poussé dans ses retranchements, il propose cependant de conduire la justice sur le lieu où se trouve le corps du père

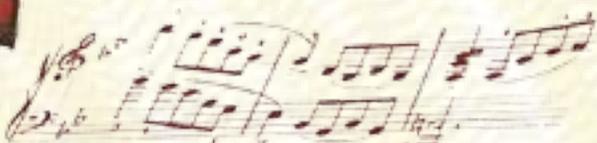


Monsieur Claude.

de famille sans avouer cependant être l'auteur du crime. Il est vrai, que les fouilles jusqu'alors entreprises du côté d'Obwiller notamment, puis près du château de Wattwiller, avaient été vaines. Mais une fois de plus la recherche échoue. C'est la consternation.

Fort heureusement c'est sans compter sur l'obstination d'un chasseur, Clotaire Hequette, aux ordres du commissaire de police de Cernay. Le hasard, encore le hasard est à l'origine de l'avancée de l'enquête :

Observant un rassemblement exceptionnel de corbeaux sur un point particulier d'un ravin, près du château d'Herrenfluh, dans la forêt d'Uffoltz, non loin de Soultz, il aperçoit un bout d'étoffe et un bouton briller au soleil. S'approchant de ce qu'il pense être



une charogne animale, sous le tas de pierres, il dévoile deux pieds porteurs de chaussettes, les mêmes chaussettes tricotées par Madame Kinck que l'on a retrouvées précédemment aux pieds de ses enfants. Des corbeaux noirs, charognards affamés, s'acharnent à prélever des

bouts de chair. Ce sont eux qui ont découvert le cadavre aux trois quarts enterré. Il s'agit bien du corps du mécanicien, Jean Kinck, reconnu par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Nouvelle Imagerie d'Épinal.
DEUXIÈME PARTIE
du crime de Pfaltz.

DÉCOUVERTE DU CADAVRE DE JEAN KINCK (25 NOVEMBRE 1869)

près des ruines du château de Herrenfluch en Alsace.

N°25. ★

provenant exclusivement par leurs bras au service d'Alsace.

On a vu dans le tas de pierres, sous le tas de pierres, il dévoile deux pieds porteurs de chaussettes, les mêmes chaussettes tricotées par Madame Kinck que l'on a retrouvées précédemment aux pieds de ses enfants. Des corbeaux noirs, charognards affamés, s'acharnent à prélever des bouts de chair. Ce sont eux qui ont découvert le cadavre aux trois quarts enterré. Il s'agit bien du corps du mécanicien, Jean Kinck, reconnu par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Le cadavre de Jean Kinck fut découvert par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

On a vu dans le tas de pierres, sous le tas de pierres, il dévoile deux pieds porteurs de chaussettes, les mêmes chaussettes tricotées par Madame Kinck que l'on a retrouvées précédemment aux pieds de ses enfants. Des corbeaux noirs, charognards affamés, s'acharnent à prélever des bouts de chair. Ce sont eux qui ont découvert le cadavre aux trois quarts enterré. Il s'agit bien du corps du mécanicien, Jean Kinck, reconnu par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Le cadavre de Jean Kinck fut découvert par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Le cadavre de Jean Kinck fut découvert par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Le cadavre de Jean Kinck fut découvert par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Le cadavre de Jean Kinck fut découvert par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Le cadavre de Jean Kinck fut découvert par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Imp. LITH. PINOT & SAGAIHE, Édit. à Épinal.

Deposé.



À Paris, Monsieur Claude, sans préciser que le corps a déjà été exhumé, obtient par la ruse les aveux de Troppmann quant à la méthode employée pour tuer Kinck père.

C'est de l'acide prussique⁵ de sa fabrication, avoue celui-ci, versé dans une bouteille de vin qu'il a servi à la victime. Le poison a foudroyé Jean Kinck en un bref instant juste après avoir été ingurgité, précise-t-il.

Cependant le tueur est doué d'une imagination débordante et délivre un nouveau scénario sur ce qu'il s'est réellement passé. Il dénonce alors des complices sans les nommer, des individus qui l'auraient manipulé pour assassiner la famille entière. Mais comment croire à cette nouvelle version acadabrantésque des faits.

De toute manière, c'est maintenant au tribunal d'en juger. Pour cela Troppmann est transféré de Mazas vers la Conciergerie. Le prisonnier se montre trop heureux de quitter Mazas où l'on y voit trop clair, dit-il, ajoutant que la proximité de la gare de Lyon et le bruit incessant des trains l'incommodaient. Et bien voyons ! le pauvre ! Il est vrai que les fauves préfèrent l'obscurité des cavernes et la solitude des grands espaces, c'est bien connu. Et tiens donc, pour ce qui est de l'obscurité il va être servi. Je parle de la mort, le trou noir définitif.

Pour l'heure, c'est la foule haineuse qu'il va devoir affronter en ce 28 décembre 1869 alors que Paris se couvre d'un grand manteau blanc. Le linceul neigeux semble mettre en exergue

le rouge écarlate du sang produit par cette tragédie orchestrée par ce monstrueux assassin.

Oui, Troppmann est un monstre. Et, comme tout être hors norme, il attire les foules venues dévisager l'odieux assassin de la famille Kinck, crier leur haine et attendre de la justice qu'elle rende bien entendu une sentence exemplaire. Le tout Paris se chamaille les places de faveur pour assister aux débats dans le prétoire. Des personnalités, tel Alexandre Dumas fils, Maxime Ducamp ou le ténor Charles Edmond Capoul et même Eugène Pertuiset⁶, personnage pittoresque, surnommé le tueur de lion, s'assoient sagement dans la salle. Pertuiset, spectateur d'une chasse auquel il ne participe pas, a sans doute voulu goûter l'odeur de sang qui s'exhale de cette arène publique et voir dompter un fauve plus féroce encore que ceux qu'il poursuit en Kabylie.

Mais alors on est en droit de se poser la question de savoir qui, de l'accusé ou du public, prenant d'assaut les lieux ainsi qu'une horde sauvage, est le plus féroce. On a vu ainsi certains se cacher la veille au soir dans la salle pour s'emparer d'une place comme des voleurs. Rendez-vous compte de l'ignominie de la situation. Dès huit heures du matin, les possesseurs de billets d'entrée de faveur sont exacts au rendez-vous au point que très rapidement il n'y a plus une seule place assise libre.

6 - Chasseur de lions en Algérie, magnétiseur, explorateur, il effectuera de nombreux voyages en Amérique du Sud, et à faire la première tentative d'exploration de la Terre de Feu. Édouard Manet fit un portrait de lui en 1881, l'arme au poing, devant la dépouille d'un lion gigantesque.

5 - Connu sous le nom de cyanure.

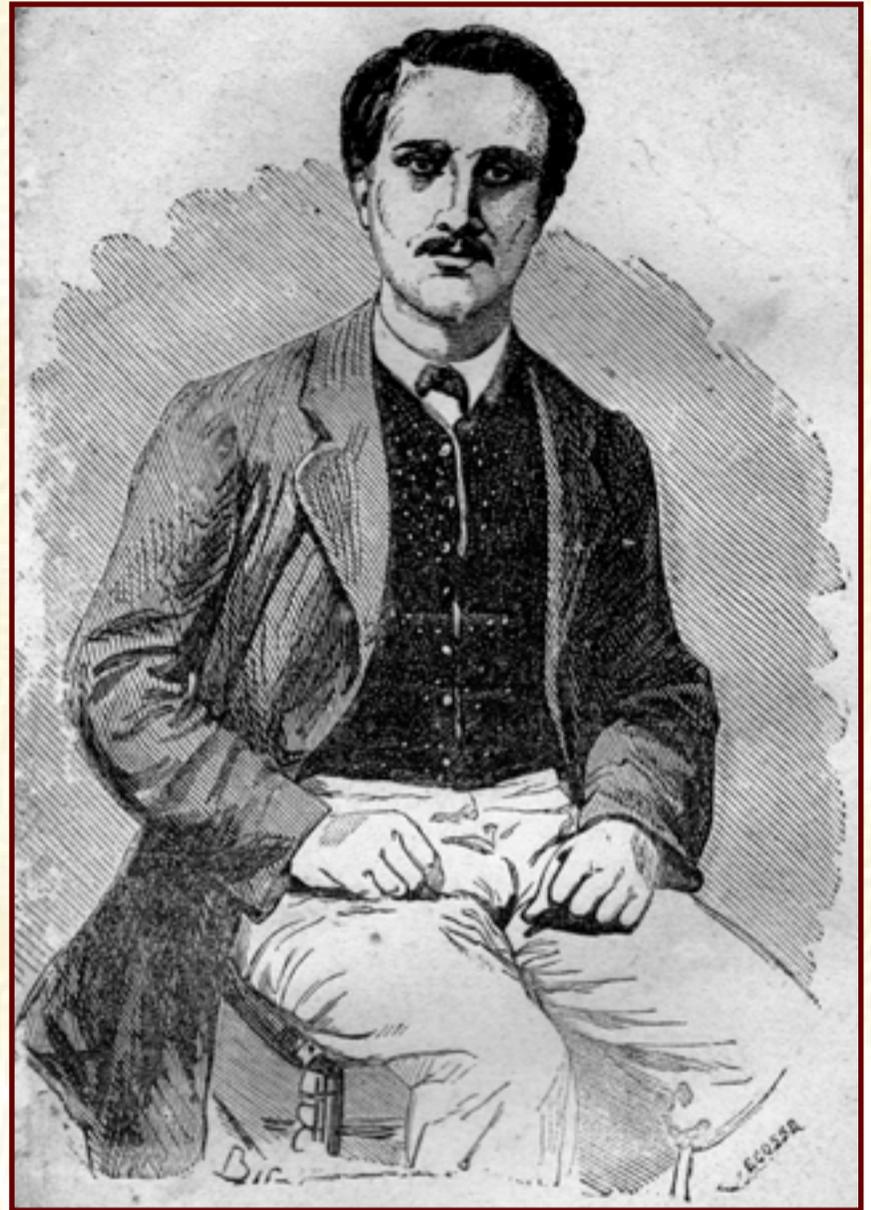


Et, comble du scandale, il semble bien que l'affaire effroyablement sanguinaire qui va être jugée n'entame pas les appétits. On observe en effet des dames, arrivées de bonne heure, dépliant délicatement un mouchoir en dentelle fine sur leurs genoux pour déguster leur encas sans salir leur élégante toilette. La tendre brioche dévorée en quelques minutes vient calmer la faim qui se faisait sentir à l'approche du procès. La justice a pourvu aussi à satisfaire l'appétit des jurés, avec un buffet copieux servi dans une grande salle à manger.

En attendant, même ces messieurs les représentants de la presse ont du mal à trouver place aux emplacements qui leur sont réservés. Ils se serrent comme des sardines, et vont devoir se contorsionner pour pouvoir prendre des notes sans rien omettre du spectacle.

Les débats sont présidés par le conseiller Thévenin, l'accusation menée par Monsieur le procureur général Granperret, assisté de Monsieur l'avocat impérial Merveilleux-Duvignaux. Maître Lachaud a la lourde charge de défendre Troppmann. Charles Lachaud est un ténor, un homme que la difficulté n'effraie pas. Il s'est distingué auparavant dans une affaire d'empoisonnement, l'affaire Marie Lafarge. Peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir. Qui sait ?

L'accusé se tient assis dans son box. Jeune homme imberbe, d'un mètre soixante-deux, d'apparence grêle, il a des cheveux châtain assez touffus, arrangés avec un certain soin. Il est vêtu d'une redingote de drap noir et d'un



gilet de velours côtelé. Il porte en outre une cravate noire tordue en corde, sous un col de chemise négligemment rabattu.

Se défendant contre les accusations portées contre lui, magicien de pacotille, il va sortir de son chapeau une explication extravagante : il déclare en effet que Jean Kinck, dans sa cupidité, voulait accroître sa fortune par le recours à la fausse monnaie. C'est donc pour cette raison qu'il est venu en Alsace où, lui avait expliqué Troppmann, était installée une fabrique de fausse monnaie dans les ruines



d'un château. Voici là une théorie pour le moins absurde, n'est-ce pas ?

Malgré les dénégations de l'accusé insistant sur l'existence de complices – dont les noms seraient cités dans un portefeuille enfoui quelque part en Alsace – il n'y a ici qu'un seul coupable désigné sur le banc des accusés.

Pourtant – mais la justice n'en tiendra pas compte – des témoins ont déclaré avoir vu Troppmann en compagnie d'autres hommes. C'est le cas de Madame Brunel, marchande de vin du boulevard Magenta qui a vu entrer deux hommes suspects, un grand très bien mis, mais avec les mains pas très propres et un petit qui semblait frissonner. Elle a reconnu Troppmann comme étant le second.

Un gosse de quatorze ans témoigne lui aussi avoir vu trois individus creuser dans un champ, alors qu'il faisait route vers le fort d'Aubervilliers de conserve avec un militaire en état d'ivresse.

Égarés tous les deux au milieu de la nuit dans le champ, ils auraient aperçu un homme qui creusait et deux autres à ses côtés. Par crainte, les deux témoins involontaires se seraient sauvés. Sans le témoignage du militaire qui n'a pas été retrouvé, où est la vérité dans le récit de cet enfant ?

Au final, alors que le procureur général bénéficie de nombreux arguments pour

demander la peine maximale contre l'accusé, le défenseur quant à lui, Maître Charles Lachaud, va faire usage d'une rhétorique désespérée pour tenter de sauver son client :

— Depuis deux mois je cherche l'accusé, je ne le trouve pas. C'est un insensé auquel la nature a retiré la raison.

Son argument de poids ? la démence. Un témoin à charge a rapporté qu'en prison



Troppmann lisait *le Juif errant* d'Eugène Sue qui compte parmi ses auteurs de prédilection ainsi que Fenimore Cooper. L'un des personnages du roman, Rodin, poursuit une fortune de deux cent douze millions et à cette fin décide de supprimer un à un chacun des membres d'une famille pour l'obtenir. Étrange coïncidence il faut le reconnaître. De son propre aveu⁷ le jeune homme admire la conception hardie de Rodin. Qu'importe ! L'avocat y trouve là l'explication des actes de son client :

— Voilà son thème, son fantôme horrible, sa folie.

Autre argument en sa faveur, la question des complices, s'étonnant qu'il soit jugé capable de tuer seul autant de personnes et avec une telle organisation :

— Était-il seul ? Étaient-ils plusieurs ? Tout est là, conclut-il.

Et le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas le seul à soulever ce problème. Claude dans ses *Mémoires* fait état de complices. Il a ainsi attesté du fait que Troppmann était ce qu'on appelle un chef d'attaque, un pégriot ou, selon le langage en vigueur alors, un toucheur assisté de complices, en général quatre : deux guetteurs et deux aides. À l'époque des faits Claude est déjà à la poursuite d'une bande qui laisse sur le lieu de ses méfaits une pioche et une pelle, comme marque de fabrique. Le chef de cette bande prenait justement ses repas chez un marchand de vin où se rendait aussi

7 - Il le dit clairement dans « *Mémoires secrets de Troppmann : Autographe et portrait, révélations nouvelles* », de Charles Virmaître, Alfred Duquesne Éditeur, Paris, 1870.

l'accusé, dans le quartier allemand, un repaire cosmopolite de voyous toujours prêts à en découdre au couteau, avec le sang versé comme sanction ultime.

Par ailleurs à la veille de la guerre franco-prussienne, les suspicions d'espionnage vont bon train. Troppmann père ne serait-il pas l'inventeur d'une mitrailleuse ? Des motifs politiques auraient donc pu conduire à conclure rapidement le procès au détriment de l'accusé seul condamné.

Bref, au terme de la journée, le jury se retire et il ne lui faut qu'une demi-heure pour statuer sur l'affaire :

Jean-Baptiste Troppmann est déclaré coupable sur tous les chefs d'accusation. Aucune circonstance atténuante n'est accordée. Un frissonnement parcourt l'auditoire à l'énoncé du verdict. La Cour se retire à son tour pour décider de la peine. Lorsqu'on ramène le prisonnier il demeure imperturbable et cependant d'une pâleur effroyable.

En cet instant, la salle de la cour d'assises présente un aspect lugubre. Le public, silencieux, est presque tout entier dans l'ombre, les sténographes ont soufflé leurs bougies. Puis le Président prononce la sentence, celle que l'opinion réclame à grands cris : la peine de mort.

L'accusé, en entendant cet arrêt, auquel le verdict l'a pourtant préparé, semble peiner à maîtriser un violent tremblement nerveux qui l'agite et produit l'effet étrange de lui faire grimacer un sourire. Il est emmené alors que la foule sort à son tour, sous l'éclairage



blafard des lampes, en un long cortège comme autant de personnages d'une danse macabre. Reconduit à la Conciergerie, le condamné y est accueilli par le directeur, Grobon. Et comme le veut la tradition il revêt la camisole de force, obligatoire en la circonstance – il ne faudrait pas en effet qu'il se dérobe à la sentence de mort en attendant à sa vie – un véritable outil de torture tant elle est serrée et empêche tout mouvement au prisonnier.

Au soir du 2 janvier 1870, Troppmann est transféré à la prison de la Roquette, le dépôt des condamnés, appelé aussi le *marchepied de l'échafaud*, car c'est devant la Roquette en effet que sont alors exécutées les sentences de mort.

Lorsque vient le jour de l'exécution, la police doit prendre des précautions particulières pour protéger le condamné contre la fureur populaire. Ce public plein de colère est tout bonnement prêt à le lyncher. On ne se méfiera jamais assez du danger que représente une foule qui laisse s'exprimer sa part d'ombre, ivre de vengeance. Au point que Yvan Tourgueniev, le dramaturge russe, de passage à Paris, présent à l'invitation de Maxime Ducamp, a été effaré par la folie sanguinaire de spectateurs. Certains individus n'ont pas hésité à ramper sous la guillotine pour tremper leur mouchoir dans le sang qui filtrait à travers les fentes du plancher. Il écrivit à la suite de cette manifestation un texte, intitulé « *L'exécution de Troppmann* » qui s'inscrit comme un véritable réquisitoire contre la guillotine.

Malgré les mesures de sécurité, un régiment d'infanterie, deux régiments de cavalerie et la

garde républicaine, l'événement faillit virer à l'émeute. Cette exécution publique fit aussi l'objet d'un débat à la Chambre des Députés, les 20 et 21 janvier 1870 visant désormais à faire exécuter les condamnés à l'intérieur des prisons. Mais il faudra attendre encore de longues années pour y parvenir.

Dans le registre des aberrations on relèvera enfin le repas gargantuesque et le voyeurisme outrageant orchestré par le chef de la sûreté, Monsieur Claude, qui invita quelques personnalités, dont Victorien Sardou et Albert Wolff⁸ à un luxueux souper – une dinde truffée – chez le pharmacien de la Roquette. Les deux personnalités furent les spectateurs horrifiés d'une scène de noce, ni plus ni moins. Tous les invités joyeux entrechoquaient leur verre, écoutant Monsieur Claude débiter des anecdotes tout en mangeant et buvant avec entrain.

Pendant que se tenait ce grotesque souper, les sinistres bois de justice, extraits du hangar de la rue des Amandiers, arrivent sur la place. Sans roulement de tambour, mais sous les aboiements d'une foule énorme installée là pour la nuit de peur de manquer le spectacle, les aides du bourreau procèdent au montage de la machine, conservant un calme exemplaire. Les poutres s'ajustent une à une sur les cinq dalles devant la prison de la Roquette⁹. Enfin ils

8 - Albert Wolff (1835-1891) fut journaliste au *Charivari* et au *Figaro*.

9 - Ce qui vaudra à la guillotine son surnom d'Abbaye de Cinq-Pierres. Ces cinq pierres sont encore visibles aujourd'hui à l'angle de la rue Croix-Aubin et de la Roquette dans le 11ème arrondissement.



clouent les planches, appuient l'escalier contre l'estrade et installent les derniers éléments de l'échafaud, prenant un soin tout particulier du fameux couperet.

Durant ces préparatifs, on soupe et on mange dans les salons du directeur, Monsieur de la Troche d'Oizy. Vêtu d'un habit noir et d'une cravate blanche, Monsieur de Paris, Heindereich, est impassible. Avec ses cheveux blancs taillés en brosse, ses favoris courts, la moustache peignée et le menton toujours soigneusement rasé, il a l'air d'un colonel en retraite.

Des candélabres posés sur la cheminée, des bougies dans les lustres éclairent un buffet composé de sandwiches, de poularde, de pâté de foie gras. Des domestiques circulent avec du thé, du punch et du vin. L'écrivain russe, Tourgueniev, tout comme Sardou et Wolff en est écoeuré. Il reste dans un coin du salon, ferme les yeux pour ne pas voir cette débauche choquante et se bouche les oreilles avec son cache-nez pour ne pas entendre les témoignages d'arrogance et de convivialité immonde.

Comme une faveur, Monsieur Heindereich propose alors à ses invités de visiter sa guillotine. Comble de l'absurde, le déplacement du cortège près de l'échafaud trompe la foule qui hurle pensant que l'exécution était avancée en pleine nuit. Heindereich procède devant ses hôtes à une démonstration du couperet à l'aide d'un mannequin. C'en est trop, Victorien Sardou et Albert Wolf se sauvent épouvantés et bouleversés.

Enfin arrivent les cinq heures du matin : on procède à la toilette du condamné, on lui ôte la camisole de force et lui remet les vêtements qu'il portait devant la cour. En arrivant au pied de la guillotine, Troppmann a vieilli de trente ans. Il porte sur son visage les marques de la peur, ayant sans aucun doute réalisé l'inéluctable et sinistre fin qui l'attend. Trop tard pour les remords.

Sur la place retentissent les commandements militaires, les gendarmes à cheval tirent le sabre au clair. La foule a compris, elle ne chante plus, ne crie plus, c'est un murmure d'effroi qui domine l'espace. La raison a repris sa place, l'heure est enfin au recueillement.

Le condamné monte les marches avec calme et sans trembler.

Cependant il semble bien qu'au moment décisif, Troppmann a essayé de glisser hors de la bascule, L'exécuteur des hautes œuvres a dû le maintenir fortement pour le maintenir sous la lunette. Il en est quitte pour une blessure à la main, car dans un dernier sursaut, le condamné l'a mordu. Niaque... un coup de dent au bourreau, la marque du mort. Mais Monsieur de Paris ne s'en est pas froissé pour autant. C'est ainsi qu'après avoir étanché le sang de la blessure avec son mouchoir, il sort un cigare de sa poche et s'enquiert d'allumettes avec détachement et sans émotion apparente, en homme ayant accompli une tâche tout à fait banale. Plus tard, comme pour se purifier, Monsieur Heindereich ira prendre



EXÉCUTION DE TROPPMANN LE 19 JANVIER 1870.



Le 19 janvier 1870, à six heures et demie environ, M. Claude, chef de la sième, M. de la Roche d'Osny, Directeur de la Roquette, et M. Tablot Grun, entrèrent dans la cellule de Troppmann, qui se leva à leur arrivée; M. Claude s'approcha alors et lui annonça que le moment de l'exécution était arrivé; Troppmann reçut cette nouvelle avec calme et sans que la plus légère émotion parut sur son visage de marbre, il rejeta ses longs cheveux en arrière, et, comme pour en chasser une idée obsédante, se leva aux quatre genoux qui restèrent avec ses habits pour le préparer à la fatale action. Dès qu'il fut prêt, on le liait avec Tablot Grun, aux pieds duquel il tenait un

essoufflé. Quelques temps après on vint le chercher pour le conduire au supplice. Quand il sortit de la Roquette, et qu'il vit la guillotine, il se redressa, ses yeux par un essort, et resta pendant à regarder sans déviation. Arrivé au pied de l'échafaud, il embrassa Tablot Grun qui lui donna une dernière fois sa bénédiction, puis il se gratta les doigts d'un pas aussi ferme que lui présentait les bras dont il était entravé. Là, devant une foule innombrable, qui malgré un froid très-vif stationnait déjà depuis plusieurs heures, Troppmann reçut le jete éternel de à ses exécrables bruits.

Publié d'après de GANGE et P. SÉDUN. à 800.

un bain. C'est ainsi que ce rituel se répète à chaque exécution quelles qu'en soient les circonstances. Le bourreau est un homme d'ordre et de rigueur, froid et méthodique.

L'exécution à peine achevée, le corps de Troppmann est emporté en hâte au cimetière d'Ivry, réservé aux morts de la morgue, des hôpitaux et de l'échafaud. Sans précaution aucune, tel un sac, le cadavre est jeté dans la fosse commune appelée « le Champ des Navets ».

Voilà ! La messe est dite, la justice a tranché une fois de plus d'une main ferme. Alors que le jour se lève, la vie parisienne reprend son cours. Rue de la Roquette la circulation est rétablie, les boutiques ouvrent et les ouvriers partent travailler.

Tout aussi rituellement, l'histoire doit se terminer par ces plaintes écrites sur ce crime affreux, dont il existe plusieurs versions. Mais une seule suffira à la peine, quoique il serait intéressant de les entendre toutes afin de



ressentir toute l'émotion que cette histoire a suscité.

*Troppmann a payé sa dette.
Sa tête sur l'échafaud,
A roulé : - malgré Lachaud
La justice est satisfaite !
L'exemple nous est donné :
N'imitons pas c'forcené.¹⁰*



Point n'est besoin d'épiloguer. Arsène ne tient pas à s'attarder sur cette affaire, ni d'ailleurs là où nos pas nous ont conduits. Au terme de cette balade nous sommes en effet arrivés sur les lieux mêmes de l'exécution, mais de la prison des condamnés, la Grande

10 - Fin de la première plainte citée.

Roquette, il ne reste plus rien. Démolie en 1900, elle a fait place aujourd'hui à des immeubles d'habitation. Seule la Petite Roquette, qui lui faisait face de l'autre côté de la rue, est toujours présente, abritant de jeunes délinquants, me prévient La Virole.

À cette heure de la nuit les deux guichets qui encadrent le porche d'entrée sont comme les sentinelles veillant sur ses discrets pensionnaires.

Évitant au passage une de ces voitures puissantes, nouvellement créée par Monsieur Renault, un superbe coupé vert et or avec ses jantes rouges, Arsène descend sur la chaussée et me montre des pierres insérées entre les pavés et formant une croix de Saint-André :

— Voyez-vous ces dalles de pierre, mon ami ?



Devant mon ignorance, il m'explique qu'il s'agit là des cinq pierres qui marquent l'emplacement où jusqu'à il y a quelques années encore on positionnait l'appareil de Monsieur Deibler¹¹ afin de procéder aux exécutions.

Il y a de quoi être terrifié de savoir que le sang a coulé ici même au nom de la justice alors que dans le même temps le public, conjurant sa peur, se divertissait au son de la musique et des chansons du chanteur de complainte.

— Je comprends bien le rôle habituel du chanteur en ces circonstances : L'édification de la population, l'éducation par la morale. Mais il me semble que c'est peine perdue semble-t-il, non ? dis-je en pointant du doigt l'entrée de la prison.

— Certes, il faut bien le reconnaître la chanson échoue parfois. Et dame ! le fait-divers est aussi un prétexte pour le chansonnier versifiant et mettant en musique les travers de ses congénères quels qu'il soient. Certains faits font grincer des dents et d'autres peuvent prêter à sourire. Je pense ici à ces affaires tenant du vaudeville dès lors qu'une jeune et jolie gourgandine se trouve mêlée à un crime, jouant de son charme et dont la presse ne manque pas de faire ses choux gras.

— Est-ce donc ainsi que vous m'annoncez le récit suivant d'une affaire criminelle engageant une femme dans le premier rôle ?

— Soyez sur vos gardes jeune homme... Méfiez-vous en effet de la femme. Je parle ici de l'enjôleuse, de celle qui va vous ensorceler

au point de faire de vous un pantin, avec ses sourires aguicheurs et ses paroles acidulées. J'en connais qui sous leur doux visage cache une personnalité perverse et pleine de malice.

Me laissant désemparé, il me donne rendez-vous cette fois devant le 36 quai des Orfèvres. Nous nous quittons aux abords du boulevard de Menilmontant, après avoir ressenti la nécessité de nous immerger quelques instants dans la foule des noctambules, comme un retour salutaire à un quotidien plein de vie. Cependant il ne faut pas se faire d'illusions, nous ne vivons pas dans un jardin d'Eden. Qui sait si cet homme, que je croise, au regard d'un bleu profond à faire fondre la plus frigide des femmes, n'est pas un assassin froid qui agit en catimini et en toute impunité. La nature humaine est ainsi faite que le crime peut se cacher sous les atours les plus affriolants quoiqu'en disent les phrénologues.

STÉPHANE VIELLE

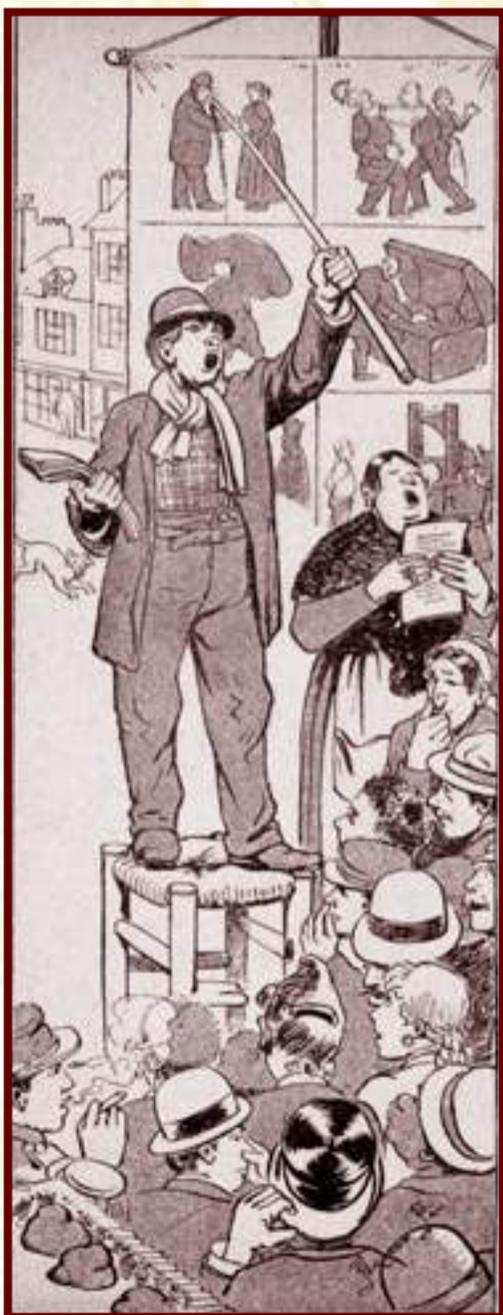
11 - Alors que La Virole et Victor Hébert déambulent dans Paris, c'est Anatole Deibler (1863-1939) l'exécuteur en chef des arrêts criminels depuis 1879.

(La suite au prochain numéro.)



L'OEIL DU CRIME

10 - La malle sanglante de Millery



Gabrielle... elle est malade¹ !!!

De Gabriell' depuis que qu'jours
Le front devient d'plus en plus sombre ;
Elle regrett' le temps d'ses amours
Et commence à s'faire vieille, à l'ombre.
J'sais si c'est qu'elle a dîné
Avec son voisin l'Dauphin d'France,
Et, n'observant pas l'abstinence
Si la pauv'fille s'est piqué l'né.
(parlé) Mais toujours est-il que...

Refrain :

*Gabrielle elle est malade,
Ayez pitié de sa douleur !
Elle a trop Gouffé d'salade,
Et ça y a fait mal au cœur !*

1 - *Complainte de Gabrielle Bonnepart (Affaire Gouffé) sur l'air :
Joséphine...elle est malade. Paroles de Louis Gabillaud.*



S'il faut en croire le Figaro
Qui d'Gouffé publia le crime,
Du grand hypnotiseur Eyraud,
Gabrielle est une victime,
De son complice elle avait l'trac ;
Ell'subissait son influence ;
Lui, profitant de la circonstance,
Pour l'huissier lui a fait coudre un sac.

Refrain :

*Gabrielle elle est malade
Elle en a changé d'couleur ;
La v'la dans la limonade.
Et ça lui fait mal (bis) au cœur !*

Elle vivait tranquillement
Dans le fin fond de l'Amérique,
Lorsqu'en son cerveau subit'ment,
Eclot une idée diabolique ;
Vite ell' s'embarque pour Paris
Et va trouver l'Préfet de Police
Qui s'dit ainsi qu'les gens d'Justice,
En l'accueillant d'un air surpris :

Refrain :

*Gabrielle...elle est malade !
Rien n'égale sa candeur.
Ell'regrettera sa toquade
Et ça lui f'ra mal (ter) au cœur.*

Elle croyait naïvement
Qu'elle n'avait à la Justice,
Qu'à faire son petit boniment
Pour qu'elle la r'mercie d'son service.
Mais quand elle eut fini d'causer,
Et que voulant prendre la porte,
On lui dit qu'fallait pas qu'ell'sorte,
Cela parut la contrarier.

Refrain :

*Gabrielle en fut malade,
Et, pour calmer sa douleur,
On lui donna d'la panade.
Mais ça y a fait mal (ter) au cœur.*

Pourtant depuis la pauvre enfant
A pris son mal en patience,
Ell' jaccasse d'un air triomphant,
Ell' joue, ell' fume, ell' fait bombance.
Mais elle a pleuré, l'autre soir ;
Tout l'mond' comprendra son scrupule...
N'avait-on pas dans sa cellule,
Oublié de mettre un miroir ?

Refrain :

*Gabrielle en fut malade
Ca dépass' parole d'honneur,
Les born's de la rigolade,
C'que ça fait mal (ter) au cœur !*

Ell' m'produit un' tell' émotion,
Entre nous, la pauvre petite,
que j'prépare une pétition
Dans laquell' j' demande qu'on l'acquitte.
Je n'sais pas si vous êt's comm' moi,
Mais si jamais on la condamne,
Pour s'ûr elle en claqu'ra d'émoi.

Refrain :

*Gabrielle en s'ra malade,
Y faudra dire au docteur
Qu'il prépare une limonade,
Pour guérir son mal (ter) de cœur.*



C'est ainsi qu'en cette douce soirée d'août, je me dirige vers le quai des Orfèvres, le nez en l'air, l'esprit en éveil. Je manque d'entrer en collision avec un trio un peu pressé. Deux gardiens de la paix tiennent serré entre eux un poivrot de la pire espèce, puant, suant, hurlant des insanités et chantant à tue-tête une de ces chansons irrespectueuses qui lui vaut d'être appréhendé au motif d'outrage à agent.

— J'emmerde la police... Tra la la la lère... j'emmerde la police et la maréchaussée ! Tra la la la lère...

Mais cela ne semble pas émouvoir le moins du monde les deux gaillards qui en ont entendu bien d'autres sans doute plus salaces. Il est vrai que ce ne sont pas des mauviettes ces deux balaizes taillés comme des armoires à glace. Ils traînent le débauché sans ménagement l'agrippant par les épaules, le soulevant presque de terre malgré le poids d'âne mort que pèse cette viande saoule. Encore un habitué de la maison. Une nuit en cellule de dégrisement au dépôt c'est le régime sec de rigueur qui lui est réservé.

Mais bientôt c'est La Virole qui surgit en sifflotant, les mains dans les poches et sa guitare en bandoulière. Titi parisien ou Gavroche monté en graine, il est à l'aise partout le filou. Je fais même le pari que Paris n'a plus aucun secret pour lui. Avec sa mine réjouie et ses yeux qui pétillent d'emblée il me met en garde :

— Gare à la femme, déclare le malicieux. Je vous avais prévenu.

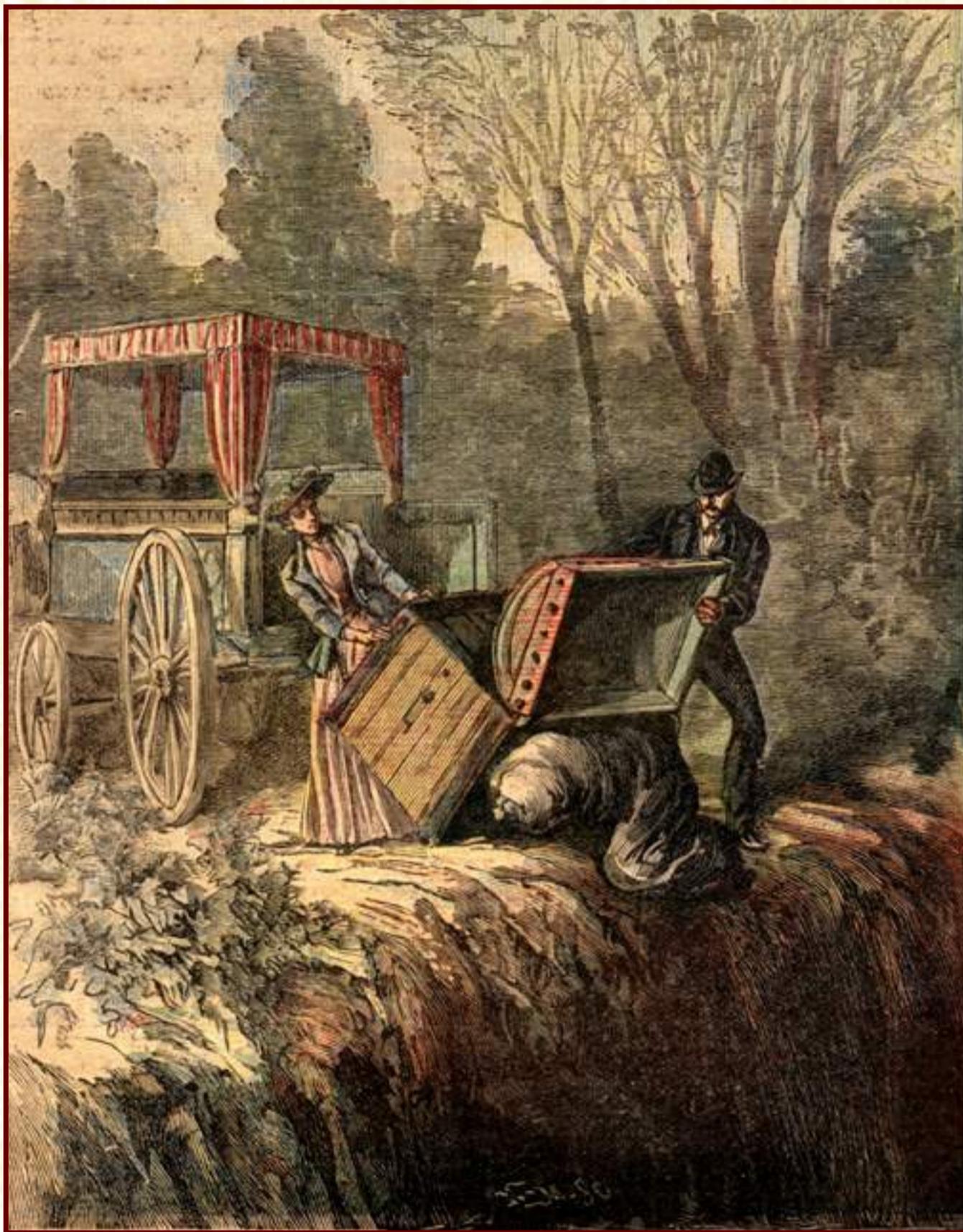


En cet été 1889, à Paris, l'attraction est la toute nouvelle tour, une structure de fer bâtie par Gustave Eiffel pour l'Exposition Universelle qui se tiendra dans quelques mois. On ne se bouscule pas encore pour y monter mais la curiosité en fait tout de même le point de rencontre de la ville.

À plus de 400 kilomètres de là, il n'y a personne sur la route de Givors au lieu dit de la Tour de Millery. Sur cette colline au sud de la ville de Lyon on n'entend, en contrebas, que le sifflement du train qui s'apprête à passer la courbe de la Saône en direction de Saint-Etienne. Quand je dis qu'il n'y a personne, disons qu'il n'y a qu'un phaéton arrêté là sur le bord de la route avec ses deux passagers qui descendent et traînent un énorme coffre, haletant à chaque pas. Parvenu au bord de la route, le couple s'arc-boute, écartant les jambes, pour prendre le meilleur appui possible afin de poser sa charge sur le muret qui borde la route. Le couvercle s'ouvre en grand libérant le contenu, un sac de toile cirée, qui chute brusquement sur la pente raide où poussent quelques acacias.

Un de ces arbres arrête la course du sac, le bloquant au bas du tronc et l'empêchant de tomber en bas de la colline. Les auteurs de ce lâcher intempestif n'attendent pas la fin de la chute pour s'en retourner à leur voiture emmenant le coffre vide qu'ils abandonneront à une dizaine de kilomètres de là. Du reste les canailles sont persuadés que le sac tombera droit dans la Saône pour s'y enfoncer définitivement sans laisser de trace. Ni vu ni connu.





« Le couvercle s'ouvre en grand libérant le contenu... »



Cependant c'est sans compter sur la configuration des lieux dont ils n'ont aucune connaissance et le hasard d'une rencontre.

La providence a pour nom Denis Coffy, cantonnier. Le 13 août 1889, il flâne le nez en l'air sur la route en ce chaud dimanche d'été. Cherchant de l'ombre, il s'approche du parapet. Un acacia aux branches généreuses, agrippé au talus, est là pour lui apporter un abri protecteur. Observant le petit bois en contrebas le bonhomme aperçoit alors une énorme masse au pied de l'un des arbres. Soupçonnant quelque chose de louche, il demande l'aide d'un voisin armé d'une fourche à trois dents. Harponnant le sac, les deux hommes ne réussissent qu'à le faire basculer dans le vide, et chuter lourdement sur le ballast de la voie de chemin de fer.

Et oui ! comme vous l'avez compris, ce n'est pas le fleuve qui se trouve en dessous, comme l'avaient pourtant supputé les criminels !

Rejoignant la voie ferrée, ils tirent le colis sur le côté. Dans ce sac en toile cirée, horreur, c'est un corps en décomposition qu'ils y trouvent. L'odeur de charogne, cette tête hideuse aux yeux ouverts et aux dents noires ne laissent aucun doute quant à sa nature, c'est un cadavre humain.

Quelques jours plus tard, un ramasseur d'escargots trouvera les débris d'une grande malle aux environs de Saint-Genis-Laval à dix kilomètres de là. Et enfin le lendemain une clé est trouvée sur la route non loin de l'endroit où fut jeté semble-t-il le cadavre. Essayée sur la serrure du coffre elle s'adapte parfaitement. Le puzzle s'assemble.

Fin de l'acte 1 de cette affaire que la presse va nommer « la malle sanglante de Gouffé » et qui servira de référence à toutes les affaires du même genre. La malle reconstituée, il reste cependant à trouver le nom de la victime ainsi que les auteurs du crime.

Compte tenu de l'état de putréfaction avancé, les médecins légistes de Lyon, appelés à examiner le cadavre, ont quelque peine à porter un jugement précis tant les chairs sont corrompues. En l'absence du chef du laboratoire, Alexandre Lacassagne, actuellement en villégiature, c'est le docteur Paul Bernard, son assistant qui est chargé de l'autopsie : le corps en position du fœtus est lié solidement par une corde. L'analyse se poursuit pour déterminer la cause de la mort, la strangulation selon toute vraisemblance, réalisée par la pression d'une main. L'identité de l'homme, car il s'agit vraisemblablement d'un homme, n'est pas connue et ne peut être déterminée en l'état actuel des connaissances. En outre il n'est pas possible de dater la mort.

Précédemment, à Paris, en ce dimanche 28 juillet, le sieur Louis-Marie Landry se présente au commissariat du quartier Bonne-Nouvelle pour y faire part de son inquiétude quant à la disparition de son beau-frère, Augustin-Toussaint Gouffé, huissier de justice. Son inquiétude est d'autant plus grande que, selon lui, le suicide ne peut être envisagé. Son cabinet d'affaires est prospère, l'homme propriétaire d'une solide fortune. En outre sur le plan familial c'est l'heureux père de trois filles. Il reconnaît cependant que l'huissier



avait une vie privée plutôt dissolue : coureur impénitent, il est réputé pour être un « Don Juan du protêt et de la saisie ». Néanmoins, affirme Landry, il ne se passait pas un jour sans qu'il ne vienne à l'étude pour consulter les dossiers en cours. C'est pourquoi cette absence est jugée alarmante.

Dès lors le procureur Doppfer et le chef de la Sûreté Marie-François Goron vont mener l'enquête. Ce dernier, ancien sous-officier d'Afrique, est un homme énergique à la moustache bien fournie et au regard vif.



M.Goron,
chef de la Sûreté.

Son bureau est installé au 36, quai des Orfèvres, dans ces nouveaux locaux de la police qu'il a inaugurés. Il est secondé par l'inspecteur Jaume, homme jovial et l'inspecteur Soudais qui, tout de suite, suspecte le beau-frère. Ce dernier en effet s'était rendu à l'étude dont il avait la clef, avait fouillé dans la correspondance de Gouffé et brûlé un certain nombre de lettres. On apprit plus tard, à sa décharge, qu'il avait voulu rendre à une dame des billets compromettants.

Lorsque le corps est découvert, à tout hasard, Soudais se déplace avec Landry à Lyon dans le but de vérifier l'hypothèse Gouffé. Au vu de ces chairs noires et putréfiées, le beau-frère écoeuré s'écarte, posant à peine un regard sur le cadavre. Il ne reconnaît pas là l'huissier. Pour sa part, Soudais, sensibilisé à la technique du portrait parlé cher à Bertillon, déclare qu'il est impossible d'appliquer au cadavre les caractéristiques de Gouffé, d'autant que la couleur de cheveux diffère : Gouffé est châtain moyen tandis que les cheveux du cadavre sont noirs.

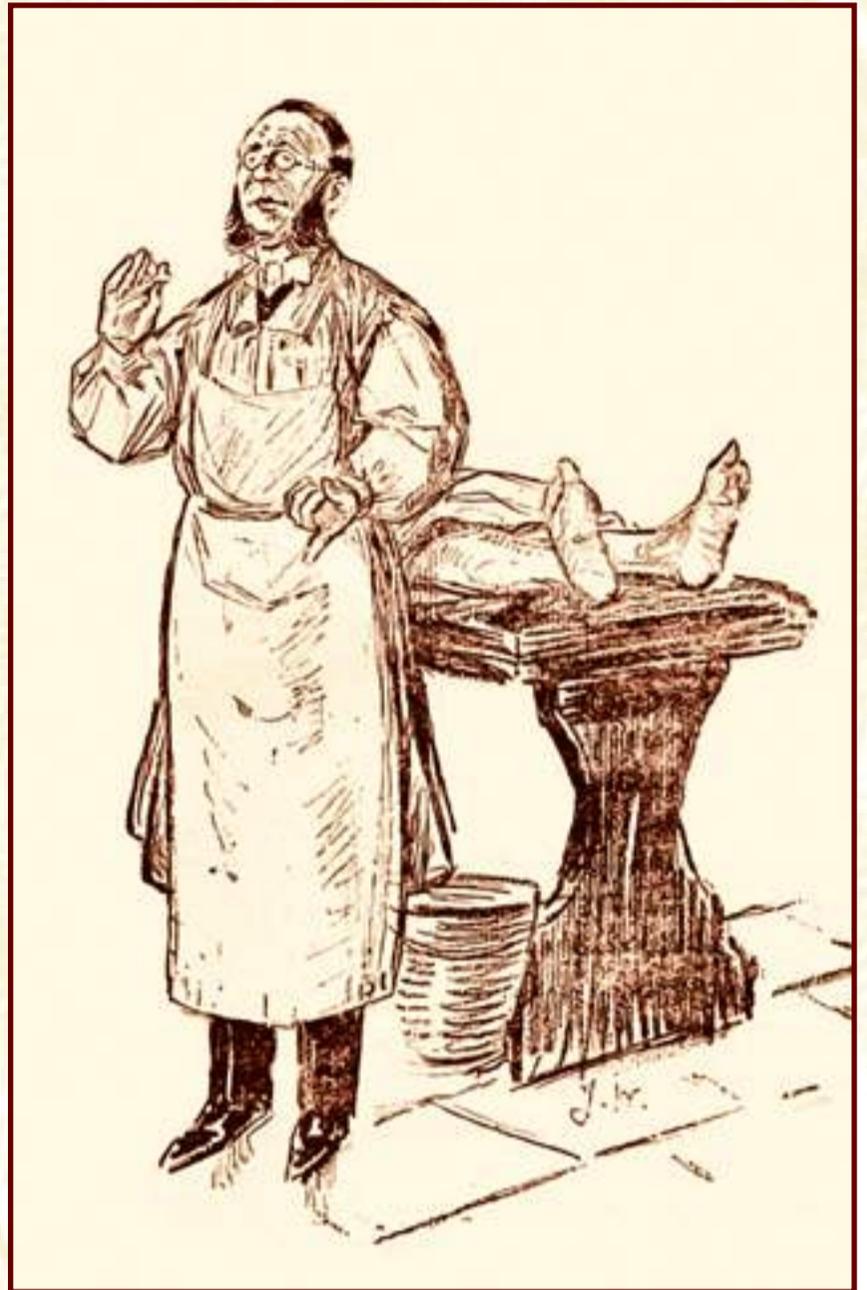
Dans l'impossibilité d'identifier le cadavre, celui-ci est inhumé à la fosse commune du cimetière de la Guillotière au milieu d'une centaine d'autres. Il faudra attendre quelques mois, en novembre, avant qu'une nouvelle autopsie ne soit ordonnée. Fort heureusement, on parvient à retrouver le cadavre sans difficulté grâce à l'heureuse initiative d'un garçon du laboratoire, Julien Calmail. Le jeune homme avait gravé des initiales sur le cercueil et placé un vieux chapeau sur la tête de la victime.



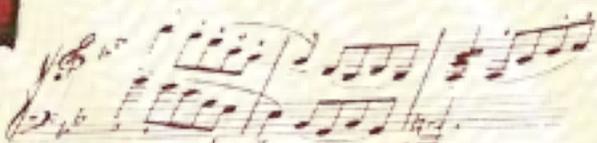
C'est au tour du professeur Lacassagne² d'entreprendre cette nouvelle nécropsie sur le cadavre inconnu. Homme profondément cultivé, toujours en recherche, Lacassagne avait fait d'ailleurs sien ce principe selon lequel « il faut savoir douter ». L'état de pourrissement avancé du cadavre ainsi que les ravages opérés sur ces débris par le premier opérateur ne le découragent pas. Pourtant la puanteur est toujours effroyable, quoique moins importante que durant l'été. Il faut tout de même avoir le cœur bien accroché pour travailler dans de telles conditions d'autant qu'à cette époque on ignore encore l'usage des gants en caoutchouc. Le contact avec les chairs corrompues est direct. L'odeur se fixe des jours durant sur la peau et sous les ongles. Imaginez donc ingurgiter de la nourriture après de tels travaux. Les haut-le-cœur sont garantis. Et il n'est pas rare alors que les opérateurs souffrent de troubles intestinaux.

Bref ! C'est dans ces conditions que le professeur Lacassagne entreprend d'étudier chaque partie du corps, isolant les os, les mesurant, étudiant les poils et les cheveux. À ce sujet, il entreprend de laver des mèches de ces cheveux et découvre qu'ils sont châtains moyens comme ceux de Gouffé. Les différentes caractéristiques obtenues correspondent en tout point à celles de l'huissier. Il n'y a plus aucun doute : le cadavre est bien celui de Gouffé.

2 - Alexandre Lacassagne (1843-1924) fut médecin légiste et expert auprès des tribunaux. Il fut l'auteur de nombreuses publications dont un ouvrage devenu une référence *Les Tatouages, étude anthropologique et médico-légale* (1881).



À Paris, les fins limiers de la police ne perdent pas leur temps non plus. Ils découvrent vite que l'huissier fréquentait un nommé Eyraud, marié, père d'une petite fille, mais coureur de jupons comme lui. L'homme s'est acoquiné à Gabrielle Bompard, une fille de bonne famille tombée dans la prostitution. Or le couple a aussi disparu. On retrouve cependant la trace des deux lascars à Londres, quelques jours avant la disparition de Gouffé, là même où ils ont acheté un coffre à East Road chez le fabricant Schwarziger. Pour établir



définitivement le lien avec le coffre retrouvé à Lyon, une fois reconstitué il est amené à Londres par Goron où le malletier le reconnaît comme étant de sa fabrication. Il est donc évident que la victime Gouffé a été assassinée par Eyraud et Bompard.

Une fois la victime identifiée et la relation connue avec ses meurtriers supposés une chasse à l'homme s'engage pour découvrir la retraite du couple. Cependant la police a la certitude qu'ils ont pris la fuite à l'étranger. Autant chercher une aiguille dans une botte de foin, car la piste londonienne n'a rien apporté de plus.

Acte II de cette affaire.

Coup de théâtre, le 22 janvier 1890, une jeune femme se rend chez le préfet Lozé. C'est Gabrielle Bompard. Petite blonde aux



Gabrielle Bompard.

yeux bleus et au visage enfantin, elle affiche vingt-deux ans et un sourire plein de gaieté et d'innocence.

La fille déclare être innocente et avoir été forcée par Michel Eyraud à assister au crime et à l'accompagner dans sa cavale à l'étranger, au Canada puis au Mexique et aux États-Unis.

Le chevalier servant qui l'accompagne dans sa démarche volontaire est un fils de bonne famille parisienne³. Georges Garanger, ruiné par le krach de 1879 qui a été contraint à s'expatrier pour faire fructifier à l'étranger les quelques capitaux qu'il possédait encore. De moyenne stature et de forte corpulence, il se distingue en outre par une barbe et des cheveux roux. De retour du Tonkin, c'est en Californie, à San Francisco, qu'il sympathise avec un homme d'affaires se présentant sous le nom de Vanaerd accompagné de sa fille Berthe. Le fieffé menteur et sa complice, que d'aucuns auront reconnu sous cette identité, n'ont alors d'autre idée que d'escroquer l'aventurier en lui proposant une affaire. Mais la dupe n'est pas celle à laquelle on pense. Eyraud est roulé et abandonné. Tombé amoureux de « Berthe », Garanger décide en effet de la ramener en France, apprenant de sa bouche son nom réel et le rôle supposé de celle-ci dans l'affaire Gouffé dont parlent les journaux. Il tient à la soutenir croyant fermement en son innocence.

³ - Dont la fortune a été acquise par son père et son grand-père dans la fabrication de joaillerie.



Bien entendu Goron et Jaume ne sont pas dupes du sourire angélique de Gabrielle Bompard et de son joli minois. La coquine ne se formalise pourtant pas de la suspicion des policiers quant à sa version des faits qui pourtant varie au fil des jours : le premier jour elle déclare que trois hommes, dont Michel Eyraud, ont tué Gouffé au 3, rue Tronson-Ducoudray. Le lendemain sans se démonter elle affirme qu'Eyraud a tué seul l'huissier sous le regard horrifié de Gabrielle, spectatrice involontaire de ce crime. Puis, plus tard, elle avoue finalement avoir assisté aux préparatifs pour voler Gouffé mais sans l'assassiner. C'est elle qui l'a attiré rue Tronson-Ducoudray. C'est alors que ce dernier, caché derrière une tenture, se jette sur l'huissier pour l'étrangler.

Gabrielle joue les ingénues, se déplaçant avec les policiers comme en promenade, admirant le paysage comme une touriste, mutine et joyeuse. Ni inquiète ni émue, la Bompard se donne en spectacle à Lyon où elle fait du charme à la foule venue la contempler, provoquant même une bousculade. Car, voyez-vous, Gabrielle est au théâtre. Elle se prend pour une vedette lorsqu'elle déclare :

— Ah ! j'en ai du succès. Y'en a du peuple ! Y'en aurait pas tant pour la reine d'Angleterre !

Enfermée à la prison Saint-Jean de Lyon, elle ne change pas d'attitude, dormant comme un loir, « bavarde comme pie, et gaie comme un pinson » comme le relate le professeur Locard⁴. Gabrielle Bompard n'éprouve à cet instant aucun remords, n'ayant aucune

4 - Edmond Locard, (1877-1966) éminent fondateur du laboratoire de police scientifique de Lyon en 1910 et précurseur de la création d'un service criminalistique qui deviendra Interpol. In *La malle sanglante de Millery*, Gallimard, 1934.

conscience de sa culpabilité dans cette affaire. Pourtant elle désigne avec une parfaite maîtrise et sans émotion aucune les lieux où ont été jeté le corps de la victime ainsi que la malle.

Pendant que Gabrielle papillonne, Michel Eyraud, roulé, sans le sou, erre de ville en ville sur le continent américain. Vexé d'avoir été trahi par celle qu'il aime, il adresse des courriers fielleux crachant son dépit. Selon lui c'est elle qui est à l'origine de l'assassinat.

En attendant, son signalement a été transmis à la presse et à toutes les polices d'Amérique. C'est ainsi qu'il est identifié à Cuba par un couple de français, les Pucheu et une ancienne connaissance, Gauthier. Sa cavale prend fin lorsqu'il est finalement arrêté à l'entrée d'un bouge de la rue Teniente del rey à La Havane. Ce sont les inspecteurs Soudais et Gaillard, dépêchés sur place, qui prennent livraison du colis. Eyraud est ramené par bateau jusqu'à Saint-Nazaire, puis en train jusqu'à Paris.

Mais l'accueil qui lui est réservé par la population n'est pas celui dont bénéficia Gabrielle. Il est vrai que son apparence ne plaide pas en sa faveur. Il fait peur à voir avec sa barbe hirsute, sa mine vieillie et débraillée.

Lorsqu'il est mis en présence de Gabrielle Bompard, on s'interroge d'ailleurs sur les raisons qui ont pu lier ainsi un couple aussi mal assorti. Comment un homme de quarante six ans laid, usé et accablé a-t-il pu attirer une jolie jeune femme de vingt et un ans pétillante et fraîche comme la rosée ?



L'Univers illustré

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDACTION ET ADMINISTRATION
Vente au Numéro et Abonnements :
Rue Auber, n° 3, place de l'Opéra
40 centimes le numéro.

N° 1842
33^e Année. — 12 Juillet 1900
LE JOURNAL PARAIT TOUT LES SAMEDIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :
FRANCE 30 francs l'an
ÉTRANGER 35 francs l'an
RUSSE ET PAYS ÉTRANGERS, le port en sus selon les tarifs.



L'AFFAIRE COFFE. — LA PHOTOGRAPHIE D'ETRAUD A LA DEUXIEME SECTION DU SERVICE ANTHROPOMETRIQUE. — PORTRAIT D'ETRAUD.
(D'après la photographie conservée à son arrivée à Paris). — (Donné de M. Sénot.) — Voir page 442.



Lors de la reconstitution du crime la Bompard ne peut s'empêcher d'exprimer un mouvement de recul murmurant : « Je ne peux voir cet homme : il me dégoûte ». Pour Eyraud c'en est bien fini de l'amour qu'il éprouvait alors pour la jeune femme. Le voilà fixé sur les sentiments qu'il lui inspire à cet instant.

À l'occasion de cette reconstitution, les spectateurs vont assister à une comédie dramatique dans laquelle les deux acteurs se renvoient la responsabilité de chacun des actes qui ont conduit au crime. À chaque accusation d'Eyraud envers son ancienne compagne, celle-ci, se changeant en furie, exprime sa rage par des « c'est pas vrai » et des « c'est un menteur ». Cet échange arrive aux oreilles de la presse et inspire à Jules Jouy⁵ une chanson pleine de gaieté⁶ :

— *Racontez la scèn', Gabrielle.*
— *C'est Eyraud qu'a mis la ficelle.*
— *C'est pas vrai !*

— *Puis, d'une façon très polie,*
Il a tiré sur la poulie.
— *C'est pas vrai !*

— *De peur que l'huissier ne le morde,*
Crac ! Il a fait ça sur la corde.
— *C'est pas vrai !*

Moi, du fait, je suis innocente ;
Car, en esprit, j'étais absente.
— *C'est pas vrai !*

5 - Jules Théodore Louis Jouy (1855-1897) goguettier et chansonnier montmartrois, contemporain et ami d'Aristide Bruant.

6 - In *L'Amour criminel* de Marie-François Goron, Éditions Flammarion, 1899.

Ah ! vous entendez Gabrielle,
Eyraud ! Vous mîtes la ficelle ?
— *C'est pas vrai*

— *Puis, d'une façon très polie*
Vous tirâtes sur la poulie ?
— *C'est pas vrai !*

— *De peur que Gouffé ne vous morde,*
Vous avez fait ça sur la corde ?
— *C'est pas vrai !*

Gabrielle, elle, est innocente ;
En esprit, elle était absente ?
— *C'est pas vrai !*

Elle ment, la sale vipère ;
C'est ell' qu'a mis la cordelière.
— *C'est pas vrai !*

Et la chanson continue sur le même registre plaçant face à face les deux amants devant leurs mensonges.

La presse diffuse en détail la confrontation des deux amants. La véritable personnalité de Gabrielle Bompard est mise à jour. Surnommée « le petit démon », l'ange blond va en effet devenir la perverse inspiratrice du crime.

Comme on peut l'imaginer aisément, certains misogynes vont y voir là la justification de leur méfiance du sexe féminin, comme Gustave Macé, ancien chef de la sûreté, trouvant « *scandaleux de voir avec quel ménagement l'on traite ce petit produit de province, l'horrible Gabrielle Bompard* ». Et il ajoute : « *mes contemporains deviennent trop indulgents pour ce genre de femelles.* »

7 - In *Mon musée criminel*, G. Charpentier et Cie éditeurs, Paris, 1890.





Reconstitution.

« C'est pas vrai »...« c'est un menteur. »



Ah ! la femme, objet de méfiance, voire même de défiance. Saint Bernard ne déclarait-il pas lui-même que « la femme est l'instrument du diable » ?

Les experts, appelés à étudier sa personnalité, vont s'affronter entre les tenants de théories d'hypnotisme, les avis médicaux plus sérieux du professeur Brouardel et ceux de Liegeois professeur à la Faculté de Droit de Nancy. Ils ne manqueront pas de souligner son entière responsabilité et son total discernement. Certes, c'est une hystérique. Ils tempèrent cependant cette appréciation en la qualifiant de légère. Durant le procès, la Bompard déclare avoir été hypnotisée par Eyraud comme elle le fut précédemment par d'autres hommes. À l'appui de cette défense le professeur Bernheim évoquera l'idée, dans son ouvrage *Hypnotisme, psychothérapie : études nouvelles*, paru en 1891, que Gabrielle Bompard est hypnotisable et suggestible⁸. N'avait-elle pas participé à des expériences dans des lieux de mauvaises fréquentations où la conduisait son amant.

Son caractère néanmoins ne trompe personne. D'ailleurs dès sa prime jeunesse les médecins détectèrent chez Gabrielle un caractère vicieux. Son père se désespérait d'elle car elle aguichait les hommes et avait dans ce domaine des prédispositions malsaines au point que le malheureux père se vit contraint de la chasser du domicile familial.

8 - Il avance aussi l'hypothèse que Troppmann lui-même était peut-être la victime irresponsable d'une auto-suggestion. L'idée d'un crime analogue à celui dont il a été accusé était exposée dans un roman de Ponson du Terrail dont il avait fait son livre de chevet.

Les hommes de science la présentent comme une femme d'une intelligence vive et dont la mémoire est d'une surprenante précision. Cependant elle n'est pas crédible lorsqu'elle affirme qu'ayant essayé de s'éloigner d'Eyraud, elle fut rattrapée par lui et l'a alors suivi « *comme un chien suit son maître* ». Dans ces moments-là dit-elle, « *elle se serait laissée tuer par lui* ». C'est une femme vaniteuse, affirme Lacassagne, le genre de femme qui a besoin de faire parler d'elle et de se mettre en scène. Cabotine, elle manipule ses contemporains pour arriver à ses fins, explique-t-on encore.

Les deux accusés sont cependant irrémédiablement confondus en un couple diabolique ayant délibérément orchestré et exécuté un assassinat de sang-froid. On se rappellera que Gabrielle Bompard est restée une nuit entière au côté du cadavre en attendant le retour d'Eyraud. Dans la continuité, tous deux ont transporté la malle en train jusqu'à Lyon au risque qu'un agent de l'octroi ne demande à faire ouvrir celle-ci. Puis, louant un fiacre un dimanche, jour de fête, ils ont largué leur colis nauséabond sur cette route. Enfin l'histoire rapporte que, Eyraud s'étant coiffé par erreur du chapeau du mort, ils se sont présentés à nouveau rue Tronson-Ducoudray quinze jours plus tard récupérer le couvre-chef oublié.

Le procès se déroule donc sous les explications des experts scientifiques et se clôt avec le réquisitoire du procureur général Quesnay de Beaurepaire⁹.

9 - Jules Quesnay de Beaurepaire (1837-1923) commença sa carrière à Mamers (Sarthe) comme procureur, puis avocat à Mortagne-au-Perche (Orne). Il a instruit le dossier contre le général Boulanger et se déclara ensuite un anti dreyfusard acharné. Il termina sa vie dans le dénuement total à Vitrai-sous-Laigle (Orne) où, ironie du destin, il fut condamné pour mendicité.

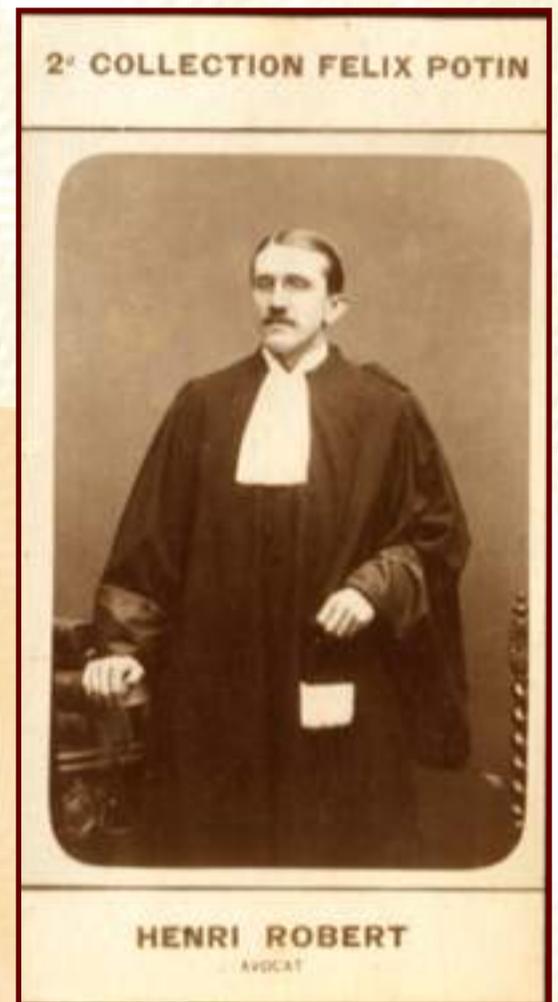


L'acte III de ce drame s'achève alors que les protagonistes sont enfin appelés à payer leur crime. Défendu par Maître Félix Décori¹⁰, pénaliste pourtant de renom, Michel Eyraud n'échappe pas à la peine de mort. L'avocat de

10 - Félix Décori (1860-1915) tout d'abord avocat pénaliste il se lance plus tard dans la politique au côté de Raymond Poincaré.

Gabrielle Bompard, Maître Henri Robert¹¹, ayant requis les circonstances atténuantes, sauve sa cliente qui n'est condamnée qu'à vingt ans de travaux forcés qu'elle purgera à la Maison centrale de Clermont dans l'Oise.

11 - Henri Robert (1863-1936) Son talent d'orateur lui valut le surnom de « Maître des maîtres de tous les barreaux ». Élu à l'Académie française en 1923.



Huit jurés néanmoins, dans un revirement de sentiment à l'égard de celui qu'ils avaient condamné, adressèrent un recours en grâce en faveur d'Eyraud. Sans succès.

À la prison de la Roquette, il est visité par l'abbé Faure. L'aumônier, effectuant son sacerdoce pendant près de sept ans avec un profond respect des prisonniers, assistera ainsi 38 condamnés à mort dont 20 seront graciés. Dans son livre « *Souvenirs de la Roquette : au pied de l'échafaud* », paru en 1896, il relate ses échanges avec le condamné. Évoquant sa femme et sa fille Reine, les larmes viennent aux yeux de Michel Eyraud. Un jour cependant il interpelle son confesseur :

— Que dites-vous de la disproportion de la peine qui me frappe et celle qui atteint Gabrielle Bompard ?

— Mon ami, répondez d'abord à ma question. Supposez que Gabrielle Bompard soit, comme vous, condamnée à mort, quel bien en résulterait-il pour vous même ?

— Aucun, c'est vrai, mais au moins la justice aurait été égale pour les deux coupables.

— Mais, mon pauvre Eyraud, vous ne voyez pas qu'on a traité Gabrielle Bompard comme une folle presque irresponsable, tandis que vous, comme un homme raisonnable et conscient.

Loin de le rendre amer, il accepte cette réponse qui le flatte.

À sept heures dix, en ce matin d'hiver du 3 février 1891, M. Beauquesne, le directeur de la prison de la Roquette se dirige vers la cellule d'Eyraud, suivi de MM. Louiche, juge d'instruction, l'abbé Faure, Goron, chef de la sûreté, Hamon, commissaire de police, Lalanne, secrétaire de M. Leygonie et Horoc, greffier de la cour d'appel. On entre sans bruit. Eyraud est réveillé. A demi vêtu, il se tient accroupi sur son lit. Il a compris.

— Votre recours en grâce a été rejeté, lui explique avec douceur M. Beauquesne, Ayez du courage.

À sept heures et demie les portes de la Roquette s'ouvrent pour laisser passage au condamné et son cortège funèbre. Très pâle, les mains liées dans le dos, Michel Eyraud monte l'escalier de la guillotine en accusant au passage le ministre de l'Intérieur Constans :

— Constans est un assassin. Il est plus assassin que moi. Constans...

Clac... les dernières paroles du malheureux sont stoppées net par le couperet qui s'abat sèchement, sa tête tombe dans le panier.

Que vient donc faire Constans dans cette histoire. Le ministre n'avait aucune part dans le rejet de son recours en grâce. Bah ! Les brumes du cerveau sont des archives inaccessibles même pour le meilleur des psychanalystes ou des criminologues. Eyraud a conservé avec lui la clé de ce mystère.



La belle Gabrielle quant à elle a ses admirateurs, on va le constater. On l'a vu déjà lorsque la presse s'attardait sur ce personnage frivole faisant d'elle un personnage de vaudeville. Je citerai ainsi ce numéro du journal *Le Don Quichotte*¹² où une caricature en couverture dépeint Gabrielle s'amusant dans sa cellule en compagnie du Duc d'Orléans incarcéré dans le même temps. Qui sait si ces deux-là ne se sont pas rencontrés, quoiqu'il y ait peu de chance en vérité.

Le Duc d'Orléans aimait le beau sexe et savait s'entourer de jolies femmes. D'ailleurs lorsqu'il fut incarcéré à Clairvaux, il reçut la visite de ses admiratrices, notamment la demi-mondaine Émilienne d'Alençon, danseuse surnommée le « gavroche féminin ». Or donc, dans ce journal on y trouve cette chanson *La belle Gabrielle et le petit Duc*. La cabotine se donne à nouveau en spectacle mais cette fois c'est le journaliste qui donne la note :

C'est si bon d'être un point de mire
Où s'écarquillent tous les yeux !

... Dans tous les journaux mon histoire
Accapara les faits divers.

Mon portrait est aux étalages...

Ré, si, la, sol, chantons, jouons de la réclame,
Pour adoucir le pain de la captivité

« Et zim ! en avant la musique » chante
Gabrielle.

« Et boum ! en avant la gaieté ! lui répond le
Duc.



Ce divertissement est tout à fait dans l'esprit du temps. Le comique côtoie le tragique. En dépit de la mort d'un homme on entre dans le registre du comique. Le crime devient accessoire. Le peuple aime à se divertir surtout lorsqu'il attend de longues heures dans la rue la nuit qui précède l'exécution. Comme au cabaret ou à la fête foraine, buvant, festoyant, le peuple aime à chanter, s'amusant sans honte ni compassion.

12 - Journal *Le Don Quichotte* du 22 février 1890, caricature et chanson de Charles Gilbert-Martin (1839-1905).



La complainte prend des airs de plaisanterie, comme celle en 43 couplets racontée par Victor Meusy¹³ ouvrant sur la structure habituelle mais égratignant au passage la victime et sa profession mais aussi la police :

*Peuples de France et mêm' d'ailleurs,
Fantassins, dragons, artilleurs
Ecoutez c't'histoir' lamentable
Epouvantable.*

*Il s'agit d'un nommé Gouffé,
Qu'un scélérat a étouffé,
Puis mis dans un'boîte, en sourdine,
Comme un' sardine.*

*C'Gouffé c'était un vrai gripp' sou
Et celui qu'y a tordu l'cou
Avait souvent m'né d'la pratique
Dans sa boutique.*

(...)

*C'est la première fois ; pensez-y,
Que l'on voit un huissier saisi
Par son client, car, d'ordinaire,
C'est tout l'contraire.*

*Enfin, au dieu des bonnes gens,
Gouffé rendit, au lieu d'argent,
Son âme lourde, épaisse et noire
Comme un grimoire.*

(...)

13 - *La complainte de Gouffé*, parue dans *Chansons modernes*, Ferreyrol éditeur, Paris 1891.

*Tous les matins, Monsieur Goron
Faisait brûler un cierge d'un rond
A Saint'-Gen'viev', pour qu'ell' lui fasse
R'trouver la trace.*

*L'chef d' la sûrté fut entendu,
Son argent n'était pas perdu.
D'avant lui Gabriell' se présente
Tout souriante.*

(...)

*Ceci nous montre que parfois
Les huissiers ne sont pas de bois,
Et qu'on fait de sal's connaissance
Dans les finances.*

Mais revenons à notre affaire. Pour sa part, donc, Gabrielle Bompard est condamnée aux travaux forcés. Sa peine, elle la subira à la Maison Centrale de Force et de Correction pour femmes de Clermont, le « bagne des femmes » qui connut, entre autres pensionnaires, Louise Michel, avant qu'elle ne soit envoyée en Nouvelle-Calédonie.

Vous imaginez bien que Gustave Macé jubile de savoir Gabrielle enfermée en prison. Selon lui « elle y subira le plus terrible des châtiments, celui d'être ensevelie dans le silence ». Finies les toilettes colorées. Ici l'uniforme c'est la jupe grise en droguet rude, à plis lourds, la casaque de même étoffe avec, sur le bras gauche, un carré de toile portant le matricule. Au-dessus les prisonnières portent un tablier de toile grossière et au cou un foulard de coton à petits carreaux bleus et



comme coiffure, un foulard de même nuance. Aux pieds, finies les jolies bottines de cuir mais des sabots en bois brut. Oh ! Ces sabots ! Quel bruit sinistre ils font, claquant froidement sur le pavé de la cour de promenade selon un rituel bien précis dans une ronde lente et macabre. Le silence est de rigueur ici sous la houlette sévère des religieuses.

Pourtant, contre toute attente, quoique manifestant une attitude hautaine, Gabrielle s'intègre parfaitement en milieu carcéral. Employée à la comptabilité, elle se lie d'amitié avec une autre Gabrielle, Fenayrou celle-là, de triste renom car elle a fait assassiner son mari par son amant et fait condamner ce dernier. Cette Gabrielle là eut son heure de gloire, si je puis dire et les chansonniers lui avaient aussi concocté une complainte sur *l'air de Fualdès*¹⁴. Mais à l'opposé de sa compagne de détention qui continuait à nier sa participation au crime, la Feynarou fit preuve de repentir, de grande humilité au point qu'elle avait obtenu le respect de ses camarades qui l'appelaient « Madame Gabrielle ».

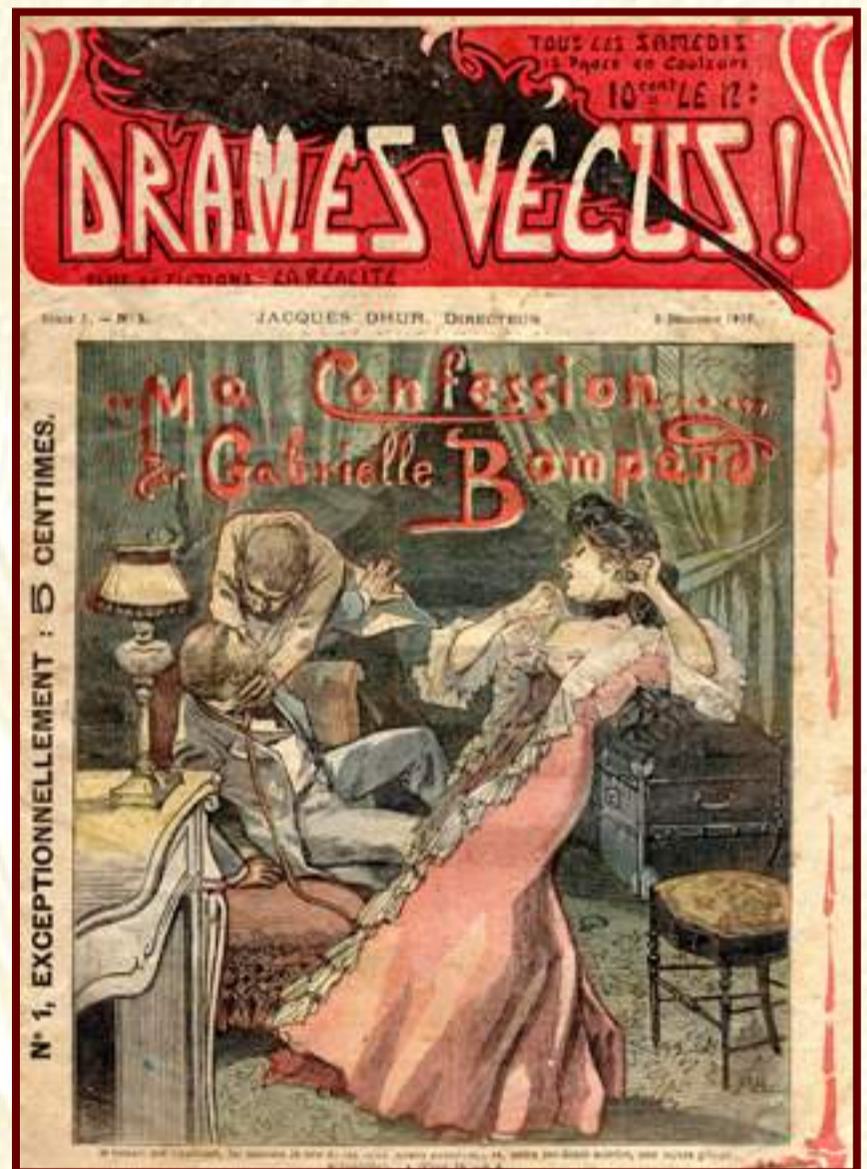
Comme un Happy End, cette pièce de théâtre s'achève avec la grâce présidentielle, celle d'Emile Loubet obtenue pour Gabrielle Bompard en 1903. Pour dire la vérité, elle en bénéficia grâce à la fermeture de la prison de

14 - *Le crime du Pecq ou Feynarou l'assassin d'Aubert*, complainte signée Rokada., Paris, imp. De Chapelle 1882.

15 - Journaliste, il fut l'auteur notamment d'un ouvrage sur Biribi, bagne militaire de sinistre réputation.

16 - La belle Gabrielle finira par se faire oublier travaillant modestement comme ouvreuse de théâtre puis de cinéma. Elle décédera en 1920.

Clermont. Gustave Macé dut s'en mordre les doigts lorsqu'il apprit que cette « cabotine du crime » allait être libérée, s'il le sut jamais, en définitive, car il décéda en 1904. La Bompard fut accueillie à sa sortie par le journaliste Jacques Dhur et dîna chez le célèbre aviateur Alberto Santos Dumont. Durant sa détention elle avait entretenu une correspondance avec ses deux admirateurs. Jacques Dhur¹⁵ publiera d'ailleurs ses mémoires sous la forme de feuilletons dans sa revue *Drames vécus*¹⁶.



Avec cette histoire Arsène Papin a souhaité me distraire après toutes ces affaires criminelles les plus sordides les unes que les autres.

— Le musée Grévin proposa à une certaine époque des scènes de crime en guise de spectacle explique-t-il. C'est ainsi que, dès 1891, sous le titre du « crime de la rue Tronson-Ducoudray » trois scènes figuraient Eyraud sur le paquebot le ramenant en France, Gabrielle Bompard dans sa cellule au dépôt de la préfecture de police et enfin – le clou du spectacle – la scène du crime.

— J'aurai été curieux de voir cela.

— Qu'à cela ne tienne. Gabrielle Bompard plus vraie que nature vous attend toujours mon cher. Qui sait si sa poupée de cire ne va pas s'animer sous vos yeux et vous séduire avec ses yeux de biche.

— N'est-ce pas quelque peu étrange une telle exposition de débauche sanglante dans un musée ?

— Étrange ? Et pourquoi donc quand on y expose des œuvres de Caravage ou de Cranach évoquant la décapitation d'Holopherne ? Croyez-moi, ceci n'est pas nouveau. Comme vous l'avez compris le spectacle du criminel puni par la loi a de tous temps fasciné le peuple. À l'heure où les exécutions sont publiques¹⁷, la population et les touristes de passage restent friands de telles scènes. Il convient de leur donner la mort en pâture pour les contenter. C'est pourquoi, pour satisfaire sa clientèle, l'administration du Musée Grévin décida de raconter l'histoire d'un crime en sept tableaux¹⁸,

17 - La dernière exécution publique en France sera celle d'Eugène Weidmann en 1939 devant la prison Saint-Pierre à Versailles.

de l'accomplissement du crime à l'exécution du condamné. La guillotine elle-même y avait sa place attitrée. Bien entendu, comme tout un chacun, j'ai eu cette curiosité de voir de mes propres yeux ces scènes étonnantes. Mais quelle ne fut ma déception de ne point y trouver de crieur de faits divers, seulement une mise en scène froide et presque banale.

— Je comprends... j'imagine dès lors que je pourrai ainsi me trouver tout d'un coup face aux crimes sanglants d'un Jack L'Éventreur local, comme celui qui a terrorisé Londres durant des semaines et qui mit sur les dents Scotland Yard et ses fins limiers.

À cette évocation La Virole me regarde avec intérêt et une franche satisfaction comme si j'avais réussi cette fois à l'intriguer :

— Vous ne pouviez pas mieux choisir en évoquant ce tueur assassin et sanguinaire. Saviez-vous que notre pays a connu son équivalent, qu'on a d'ailleurs surnommé le Jack l'Éventreur du sud-est.

— Diable, il n'aura pas eu sa notoriété alors.

— Certes, sa figure modeste et ses crimes n'ont pas généré un tel intérêt de la littérature populaire, pourtant cet individu-là n'en demeure pas moins le plus grand tueur en série du siècle dernier. En outre, en raison de ses crimes, la médecine légale eut à se pencher sur les pires abominations en terme de mode opératoire. Et nous verrons le professeur

18 - Ferdinand Zecca en tire un film de 5mn, *Histoire d'un crime*, en 1901 pour Pathé, film en 6 tableaux (cependant la scène de la cour d'assises manque).



Lacassagne, rendu célèbre dans l'affaire Gouffé, devenu expert auprès des tribunaux, nous dévoiler toute sa science afin de mener l'assassin au jugement suprême.

Et pour ce nouveau rendez-vous La Virole sans aucun mystère m'invite quai de la Rapée : — Suivez la Seine ! m'annonce-t-il. Jusqu'à la morgue !

STÉPHANE VIELLE

AVEUX D'EYRAUD

REVELATIONS COMPLÈTES DE GABRIELLE BOMPARD

Le mystère complètement éclairci. Dernières hésitations de Gabrielle Bompard. L'instruction. Révélations nouvelles.



Complète
de LA
belle GABRIELLE BOMPARD
air de FUALDÈS

Depuis longtemps la justice
N'a eu en tout d'ambigu,
Que d'être qu'elle a sur les bras
Celle affaire dont le pollen,
Devait être l'écrou,
Dont le sort sur est écrit.
Il est dans son possible,
Dans notre ville de Paris,
Sans qu'un accident accide,
De servir ainsi de suite,
A son arrivée d'ambigu,
Sans le savoir des victimes,
Gabrielle la pauvre victime,
Avec à sa qu'il parait
Gabrielle Bompard, a été
Dans un ruisseau-tout l'été
Qu'il devait trouver la mort,
Avec une plume sur son
Épave dit à Gabrielle,
Il faut qu'il vienne avec toi,
Pour aller de son côté,
Qui sera d'une suite
Une œuvre à Gabrielle
Jusqu'à qu'il soit écrit.
Gabrielle la pauvre victime,
Arrive mais à ce moment,
Au fond de l'appartement,
Gabrielle qui le croit,
Fit un signe au mortuaire
Qui vint ébranler l'écrou,
Puis il dit tout que j'embrasse
Pour l'envoyer à Lyon,
Et pour valider l'écrou,
Il faut le corps dans la salle,
Pendant il a son le côté
De si peu grand' justice pour moi.
C'est-à-dire fait diligence
Et dit à Monsieur Gouffé
Et vous venez bien s'en,
Je vais par faire le France,
Cherchez Gabrielle Bompard !
C'est lui dit s'il est son, peut,
Mais vous qu'en Ambigu
Et Gabrielle s'embrasse
Puis qu'il vint le hall
Faut valider qu'une victime,
Et vint en son côté
Et l'affaire se d'arranger
Ce que le mortuaire la femme
Et va d'arriver s'est certain
Pour valider l'écrou
Qui dit si en tout l'écrou,
Et vint en son côté
L'écrou la femme en valider
Dans ce ruisseau Gabrielle
Avec une plume sur son
Tous les jours à l'écrou-tout
Le juge en valider de belle
L'écrou en valider
Et vint Monsieur Gouffé,
Il faut que tout ce ruisseau
Et vint en son côté
Mais quand s'est en son côté
Et par le devoir valider
Qu'il soit valider
Et le gîte sur l'écrou.

(La suite au prochain numéro.)





11 - Joseph Vacher Le Jack l'Éventreur du sud-est

Grande complainte sur Vacher Le tueur de bergers *Air de Fualdès*

D'un bout de la France à l'autre,
Marseille, Paris, Lyon,
Du sud au septentrion,
On parle du triste apôtre
Qui parcourait les chemins
Sur les pieds... et sur les mains.

Gardez bien cette gravure,
Elle vaudra de l'argent
Dans trois ou quatre cents ans ;
D'ici là nulle figure
Ne se verra, mes amis,
D'accusé plus compromis.

Vacher... de la vacherie
Est digne de son portrait ;
C'est bien l'homme le plus laid
De notre chère patrie ;
Le violeur, l'assassin
N'a pas du tout l'air d'un saint.

Vous pouvez lire l'Histoire,
L'Histoire de tous les temps
Mais jamais jusqu'à présent
Criminel aussi notoire ;
Il dépasse en cruauté
Troppmann, très souvent cité.

Oui, regardez cette brute,
Avec ses sourcils froncés,
Les siècles peuvent passer
Sur ce faiseur de culbute,
Jamais n'avait paru si
Grand criminel endurci.

Natif de Beaufort (Isère),
Ce brigand, ce forcené
Devait déjà, nouveau-né,
Maltraiter sa pauvre mère ;
Et depuis, cet enragé
Ne s'est jamais corrigé.



Au soixantième de ligne,
Nous le voyons caporal ;
Mais ce gremlin infernal,
Des galons, n'était pas digne :
Il se faisait des bonis
Sur le ventre des conscrits.

Puis, sergent, on le réforme,
On écoute son bagout...
Oh ! je sens mon sang qui bout,
Il a sali l'uniforme,
On en est tout ébaubi.
Il méritait Biribi.

Voulez-vous, compatriotes,
Le suivre en habit civil ?
On aura de la peine ; il
Traîne partout ses culottes,
Et l'on ne saura jamais
Le nombre des ses forfaits.

Si sur la carte de France
Il voulait rougir de sang
Chaque place où, sur le flanc,
Il a souillé l'innocence,
On aurait besoin de bon-
Dire sur ledit vagabond.

Ignoble, oui mais pas bête,
Car il dit, le scélérat :
« Si l'on m'occit, l'on n'aura
« Qu'un seul morceau de ma tête ;
« Dés longtemps l'autre est parti,
« Car je suis fou, je vous dis. »

Voilà qu'il chante un cantique
Comme à Saint-Genis-Laval,
Criant comme un animal
Qui serait épileptique.
Il voudrait bien en prison
Jouer de l'accordéon.

Si tu veux de la musique,
Si tu veux des instruments,
Va dans les départements
Où tu sèmeras la panique ;
Et l'on te donnera
Des leçons à tour de bras.

Il dit à qui veut l'entendre :
« Moi je ne suis pas méchant ! »
Ah non ! Répandre le sang,
C'est le fait d'une âme tendre...
Tiens ! mais une croix d'honneur
Ferait très bien sur son cœur !...

Tous les jours le misérable
Avoue un crime odieux,
Et l'on cite un malheureux
Arrêté comme coupable ;
Mais la Justice a fait ren-
Dre justice à l'innocent.

Heureusement pour bien d'autre,
Le juge d'instruction
Fait notre admiration :
Il connaît les bons apôtres,
Et l'on dirait qu'il est né
Pour tirer les vers du nez.

Il faut que tant de noirs crimes
Ne restent pas impunis.
Tous les Français sont unis,
Et leurs voix unanimes.
Entendez-vous leur accord :
« Il a mérité la mort ! »

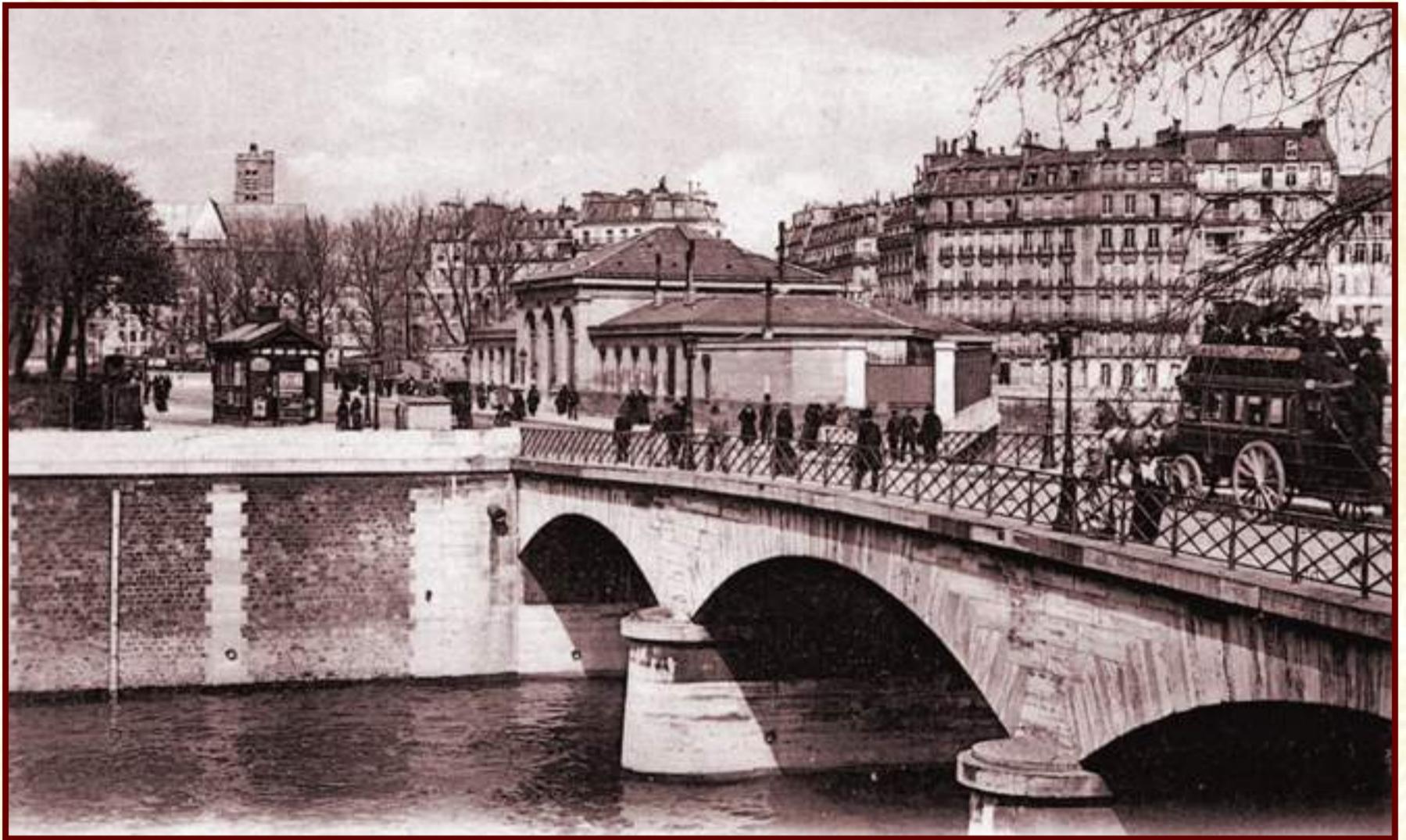
Quand devant la Cour d'Assises
Les jurés se lèveront
Comme un seul homme, ils diront :
« Ce monstre est sujet aux crises ?
« Mais nous avons le moyen
« De guérir sans médecin ! »

Oh oui, notre République
Va lui dresser un fort banc...
Vacher verra le ruban
Que sur la place publique
Tant de curieux feront
Pour voir comment Deibler tond.

Morale

La morale de l'histoire,
C'est qu'il faut se méfier !...
Ces trimardeurs sans métier,
Plus nombreux qu'on ne peut croire,
Marchent en catimini,
Et... ni, ni, c'est fini !





Paris - Le pont de l'Archevêché et la morgue.

Traversant le square de la cathédrale Notre-Dame, je découvre un bâtiment s'étalant le long du quai de l'Archevêché en bordure de la Seine.

La morgue : terminus inéluctable de centaines d'êtres martyrisés, victimes de mort violente, assassinés ou suicidés. C'est le point de rencontre choisi par mon ami pour me conter l'histoire de cet effroyable tueur en série. Certes il aura fourni aux médecins légistes de nombreux cas d'étude.

Les murs gris terreux sont lugubres à cette heure malgré un clair de lune baignant le bâtiment dans un halo de chaleur estivale. L'architecte a fait dans la sobriété et la discrétion

compte tenu de la fonction du bâtiment. Il n'est nul besoin en effet de décor théâtral ou pompeux, car ici règnent le silence et la mort.

Adossé au parapet du pont de l'Archevêché, le regard porté vers la Seine pourvoyeuse de cadavres, Arsène Papin se compose le visage de circonstance, solennel et funèbre, mais je devine que ce n'est qu'un rôle qu'il se donne pour l'occasion.

L'ombre salvatrice et miséricordieuse de la cathédrale Notre-Dame veille sur les morts. Mais désormais nul ne peut entrer à la morgue sans autorisation spéciale. Ainsi en a décidé Monsieur le préfet Lépine, par mesure d'« hygiénisme moral ». En effet Monsieur



le préfet Lépine n'aime pas la publicité ni les curieux en mal de sensation. Qu'il ne soit plus permis au profane d'y pénétrer rend au bâtiment sa destination solennelle et officielle.

Au siècle passé pourtant, la morgue constituait une attraction, lorsque le Tout-Paris et même des touristes venaient voir exposer les cadavres alignés derrière une vitrine. On s'y déplaçait parfois en famille comme à la gazette du matin pour y contempler les noyés de la nuit et tenter de deviner l'histoire de ces malheureux par leur physionomie et leurs vêtements accrochés au-dessus de chacun d'eux.

Même le chansonnier¹ raconte le quotidien de ce lieu étrange visité comme un zoo :

*Ils sont rangés correctement
Sur la dalle et pour vêtement
Ils n'ont parfois d'une chemise
Mais la coutume de rigueur
C'est la peau le gilet en cœur
N'est pas de mise...*

*Et du matin jusques au soir,
Des curieux viennent les voir,
Et plaisantent sur leurs binettes,
Des concierges et leurs cabas,
Des cocottes montrant leur bas,
Des gens honnêtes !*

1 - Gabriel Montoya, *la Morgue*, paroles de Montoja et musique de Gaston Maquis.



À l'instant de son exécution l'homme n'avait pas trente ans. Pourtant il a laissé derrière lui un long sillage de crimes effroyablement sadiques. Sadique, c'est en effet le qualificatif employé à son propos par le professeur Alexandre Lacassagne, expert désormais incontournable de la scène judiciaire. « *Joseph Vacher est un immoral violent, anti-social sadique sanguinaire, qui simule la folie pour se soustraire à la sanction suprême.* »

Vagabond, il a parcouru les chemins de plusieurs départements du sud-est de la France, effectuant un crochet géographique jusqu'en Sarthe, pour perpétrer les crimes les plus odieux. Plus d'une cinquantaine d'assassinats de jeunes bergers et bergères lui furent imputés. Ce sanglant pervers ira même jusqu'à souiller les corps de ses malheureuses victimes.

C'est une simple agression qui valut à ce triste sire d'être appréhendé. Nous sommes alors le 4 août 1897, à Champis en Ardèche. Le terrain, où le tueur attend sa proie, est enclavé entre des masses de granit parsemées d'ajoncs et de sapins malingres ainsi que de ravins sombres formés de maquis boisés. La configuration des lieux est propice au crime. Tapi dans l'ombre, il est à l'affût, dissimulé par quelques arbres, pour commettre son forfait en toute impunité. En ce jour d'été paisible, une famille, composée de Marie Eugénie Héraud, épouse Séraphin Plantier, son mari et ses trois enfants, part au bois des Pelleries ramasser des *babiots* (pommes de pin). La mère s'enfonce



Joseph Vacher.

pour procéder à la cueillette, tandis que ses deux plus jeunes l'attendent près du chariot et que l'aîné accompagne son père d'un autre côté.

Courbée en deux, elle ne voit pas arriver un homme qui la saisit à la nuque par-derrière, lui serre le cou avec force, la renverse et tente d'abuser d'elle. La brave femme est vaillante et ne se laisse pas faire, donnant de rudes coups de pied. L'homme la lâche un instant pour récupérer son bâton. La valeureuse femme en profite pour crier, alertant son plus jeune fils qui se joint à ses cris. Le mari à quelques mètres de là accourt rapidement et se jette sur l'homme, le frappant à coups de poing. Bientôt ils sont trois assaillants sur l'agresseur. Eugénie Héraud le frappe à l'aide d'un bâton et l'enfant jette maladroitement des cailloux.



Aux cris poussés par la femme quatre hommes occupés à faire des fagots tout près arrivent en courant et aident la valeureuse famille à maîtriser l'agresseur.

Usant de grossièretés, voire d'obscénités à l'égard des femmes, sur lesquelles selon lui « *il avait tous les droits* », l'homme est incontrôlable. Il faut l'enfermer dans une remise d'où il continue à vouer aux gémonies tous ceux qui passent à portée de voix, hurlant, vociférant sans rompre. Enfin les gendarmes viennent prendre possession du triste sire qui se démène toujours et crache son venin.

Mais l'attentat commis sur la personne de la femme Plantier ayant été qualifié d'outrage public à la pudeur, il est condamné par le tribunal de Tournon à une peine de trois mois de prison. À cet instant personne n' imagine que ce chemineau, ce Vacher, est l'auteur de nombreux assassinats restés jusqu'alors non résolus.

Par bonheur, un petit juge de province entre en scène, Émile Fourquet², en poste à Belley. Jusqu'alors dans l'impasse dans sa recherche de l'auteur d'une série de meurtres particulièrement abjects, il est contacté par le juge Garcin du tribunal de Tournon. Au vu du signalement physique de l'individu recherché transmis par commission rogatoire, celui-ci lui envoie en retour les informations concernant le vagabond Joseph Vacher.

2 - Nommé juge instructeur au tribunal de Belley en 1897, il est considéré aujourd'hui comme le premier profiler de l'histoire judiciaire, cf. son ouvrage sur l'affaire Vacher, Ed. Gallimard, Paris, 1931.

Je me bornerai à extraire de ce signalement les signes particuliers révélateurs : « *Agé de trente ans environ, barbe noire, moustache brune, visage osseux (...) ses joues sont creuses ; son visage est pâle avec des plaques jaunâtres (...) La lèvre supérieure est relevée ; elle se tord à droite et la bouche grimace lorsque cet individu parle ; une cicatrice intéresse verticalement la lèvre inférieure et la lèvre supérieure à droite (...) le regard de cet individu impressionne désagréablement (...) il s'exprime avec quelques difficultés à cause de la difformité de la bouche.* ».

La conclusion s'impose : ce portrait colle plutôt bien au dénommé Vacher purgeant sa peine à Tournon. Dès lors il est transféré sans délai à Belley. Lourd dossier que cette série de crimes ô combien effroyables avec, en guise de suspect, un individu aux allures de fou.

La presse, on peut le comprendre aisément, va s'intéresser de près à cette affaire qui ressemble étrangement à celle qui eut pour décor les bas-fonds de Londres où cet assassin insaisissable, que l'on a surnommé Jack L'Éventreur, a commis tant de crimes similaires dans l'horreur.

Ce juge de province, lancé dans une croisade contre un criminel en série, intrigue les journaux. Ainsi Émile Berr du journal *Le Figaro* décrit Émile Fourquet comme « *un homme de trente-cinq ans à peine, mince, sec, moustache courte, l'œil fureteur sous le binocle ; une tête d'officier dont l'abus des mathématiques et le soleil des colonies auraient prématurément dépouillé le crâne.* » Si le trait est moqueur



vis-à-vis du magistrat, l'affaire va révéler un enquêteur de génie, persévérant et méthodique. Usant de ruse et de patience, Fourquet va dès lors composer un curieux rôle dans ce face à face avec le prévenu. Dans ce jeu il doit se montrer prudent et bon stratège pour obtenir des informations de l'individu retors qu'est

Vacher. Durant trois semaines le magistrat n'obtient rien. Pourtant il a accumulé un dossier volumineux de données concernant un nombre impressionnant de crimes qui seraient susceptibles d'avoir été commis par Vacher. Mais voilà ! Il lui faut des aveux circonstanciés pour confondre le misérable.



Émile Fourquet.



Or donc, pour faire avouer Vacher il doit tricher. Par un stratagème audacieux Fourquet explique au prisonnier qu'il est actuellement occupé à écrire un livre sur les vagabonds et qu'il a réuni des notes à ce sujet. Pour le rassurer il lui apporte ainsi des preuves de sa bonne foi, ces notes prises en fait tout le long de son enquête. S'instaure alors un dialogue, où Vacher petit à petit en vient à raconter ses errances, vantant l'hospitalité des gens de Savoie, s'emportant contre le mauvais accueil dans d'autres régions. Au terme de cette causerie touristique parfaitement anodine – du moins du point de vue du suspect – Émile Fourquet n'a plus qu'à retracer le parcours de Vacher en parfaite concordance avec l'itinéraire criminel de celui qu'il recherche depuis si longtemps³. L'affaire se précise, l'étau se resserre.

Le juge joue maintenant sa carte maîtresse en confrontant le chemineau à des témoins qui l'auraient aperçu aux abords de Benonces dans l'Ain lorsque fut commis l'assassinat d'un jeune vacher, Victor Portalier. Vacher est acculé, il vacille. À chaque confrontation il vomit injures et menaces à l'égard de chacun. Mais au final les témoins le reconnaissent sans aucune hésitation.

Émile Fourquet, en bon tacticien, termine l'interrogatoire en énumérant à Vacher la liste impressionnante des meurtres commis tout au long de son itinéraire à travers la France et pour

3 - Appelé à enquêter sur l'affaire Portalier, il avait effectué en effet un vrai travail de profiler, établissant un tableau avec toutes les caractéristiques de tous les crimes commis selon le même scénario, avec un luxe de détails, de descriptions physiques, jusqu'aux vêtements portés par le présumé assassin.

lesquels il prétend détenir les preuves de son implication. Vacher fulmine, il enrage même. Comme s'il avait reçu un uppercut, l'assassin est sonné. Fin du combat, retour en cellule.

Toutefois Vacher, piqué dans son orgueil ne désarme pas. Il va utiliser ses propres armes pour se défendre. Dans une lettre⁴, avouant être l'auteur des crimes ainsi détaillés, il déclare qu'il les a « *commis dans un moment de rage, ayant été mordu par un chien enragé vers l'âge de sept ou huit ans (...) que des remèdes lui ont vicié le sang.* » que par la suite il était dans l'incapacité de vaincre les idées (de tuer) qui lui venaient par la tête. Et, désormais l'inculpé se mure dans le silence.

En dépit des attentes du juge, ces vagues aveux ne peuvent suffire à faire condamner Vacher pour tous ces crimes monstrueux. Mais c'est mal connaître Émile Fourquet qui décide de tendre un piège à Vacher. Il lui suggère l'idée que, risquant la peine de mort pour un crime en particulier (celui de Benonces), il lui faut avouer être l'auteur d'autres crimes afin d'être simplement déclaré fou et échapper ainsi à la guillotine. Minimisant l'impact qu'aura sa réponse, il lui assure, que de toutes manières, il ne peut en aucun cas être l'auteur des autres crimes.

Et cette fois sans méfiance, Vacher s'engouffre dans la brèche, s'exprimant avec arrogance pour revendiquer la paternité de ces assassinats. Comme un commerçant détaillant ses affaires, il apporte des informations quant aux circonstances qui l'ont amené sur les lieux

4 - Cette lettre d'aveu sera publiée dans le Petit Journal du 16 octobre 1897.



des différents assassinats : « Dans le Var, c'était la plus belle de toutes, ah ! quel dommage ! J'ai pris la jeune fille et je l'ai saignée dans une cabane (crime de la Vacquière). J'avais rencontré un homme qui cueillait des olives et auquel j'ai parlé, il a dû le dire. » et encore « c'était une toute jeune

femme : elle gardait des bêtes dans un pré ; je lui ai pris son alliance, mais je l'ai jetée là ensuite, pour ne pas être pris pour un voleur ». Dans cette affaire, le vol était accessoire, la malheureuse Marie Moussier, toute jeune mariée de dix-neuf ans a fini égorgée (crime de Busset).



Au terme des interrogatoires finement menés par le juge d'instruction, Vacher avoue finalement treize assassinats sur les cinquante deux qui lui sont imputés. Quels étaient donc ces crimes avoués par Joseph Vacher ? Des crimes sordides, égorgements, éventrements et viols en mode anal sur de jeunes enfants, sur des femmes. Est-il nécessaire d'en dire plus si ce n'est que les médecins légistes œuvrant sans relâche ont dû avoir le cœur bien accroché au moment de se pencher sur les corps martyrisés. Notamment lorsque il fut constaté que certaines de ces jeunes victimes avaient subi des blessures atroces *post mortem* : ici un testicule découpé et jeté dans un taillis, là des déflections démontrant le viol et la volonté de salir la petite victime au-delà de la mort.

Mais qui est donc cet homme, l'auteur de crimes aussi abjects ?

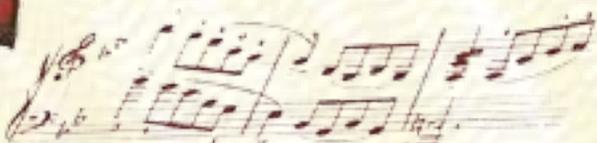
Joseph vacher, vingt-neuf ans est, comme on le sait, un vagabond, porteur au moment de son arrestation d'un bonnet de lapin blanc et d'un accordéon. Il est en outre équipé d'une canne et de bâtons de houx sur lesquels sont inscrites ses devises :

*Dieu, Droit et Devoirs
Qui fait bien, trouve bien
Dieu protège la France et Lourdes.*

Vacher prétend en toute sincérité que Dieu le protège. Le croiriez-vous ? Et bien oui, pour preuve ce misérable a parcouru un long chemin vers Lourdes pour faire ses dévotions à la Vierge, à laquelle il voue un culte particulier.

Il tenait à la remercier pour la protection qu'elle étend sur lui durant ses pérégrinations sanglantes. C'est en effet à son intervention divine qu'il attribue l'impunité dont il a joui si longtemps. Voilà un curieux parrainage que celui de la Sainte Vierge.

Accueilli parfois au coin du feu d'hôtes charitables, Vacher sortait volontiers son livret militaire de sergent et montrait volontiers la photographie de celle qu'il prétendait être sa maîtresse. Et dans cette ferme du Tarn, la dame Louis Farenc témoigne que le chemineau emprunta un des livres des enfants et se mit à



leur lire quelques pages. On frissonne à l'idée de cette scène étrange. Quant on connaît son penchant criminel pour les jeunes enfants on frémit à cette vision malsaine. Il avouera plus tard ne trouver sa jouissance que dans la soumission et l'assassinat de jeunes bergers et bergères.

Quant à l'accordéon dont il était porteur, il l'a volé comme le précédent d'ailleurs, escamoté à Communay dans l'Isère. Avec aplomb il prétendait savoir en jouer. Néanmoins, six semaines avant son arrestation, à Montel-en-Gelat, dans le Puy-de-Dôme, Vacher se promenait dans les rues en jouant de son accordéon. Le maire s'en souvient lorsqu'il écrit au juge Fourquet : « *Il n'en tirait aucun son harmonieux. Tout en jouant il (Vacher) sautillait, grimaçait, et de temps en temps prenait des airs féroces qui effrayaient les gamins.* »

Dans la soirée, non content d'avoir effrayé les enfants avec son instrument de musique, il agresse une femme d'une commune toute proche lui faisant comprendre qu'il souhaite avoir des rapports intimes avec elle. Grâce à son courage et à une défense énergique elle esquive l'homme et s'enfuit en courant.

Le juge Fourquet désigne rapidement trois experts pour étudier la personnalité de Vacher, car il le sait, le prisonnier va tout faire pour passer pour un fou. Ces hommes de l'art sont Alexandre Lacassagne, que l'on ne présente plus, le docteur Auguste Pierret, professeur à la clinique des maladies mentales de Lyon

et le docteur Fleury Rabatel, directeur d'une maison de santé de Lyon.

Chacun d'eux va se faire une idée très précise de l'assassin après avoir étudié son passé et sa psychologie. Pour faciliter le travail des experts et éviter des déplacements incessants, Vacher est transféré à Lyon. Malheureusement le trajet se transforme en véritable cirque. En phénomène de foire, en effet, l'homme se met en scène, pousse des hurlements et braille des commandements militaires : « *Par sections, à droite ! Serrez la colonne ! Levez la tête ! Allons la musique !* » Arrivés à la gare, les gendarmes doivent lui lier les jambes pour embarquer. Le voici qui invective les passants : « *Venez voir Vacher l'éventreur ! On veut ma tête ! Je ne suis pas fou !* » À l'évidence il fait tout au contraire pour qu'on le croit fou à lier. C'est là sa stratégie du reste.

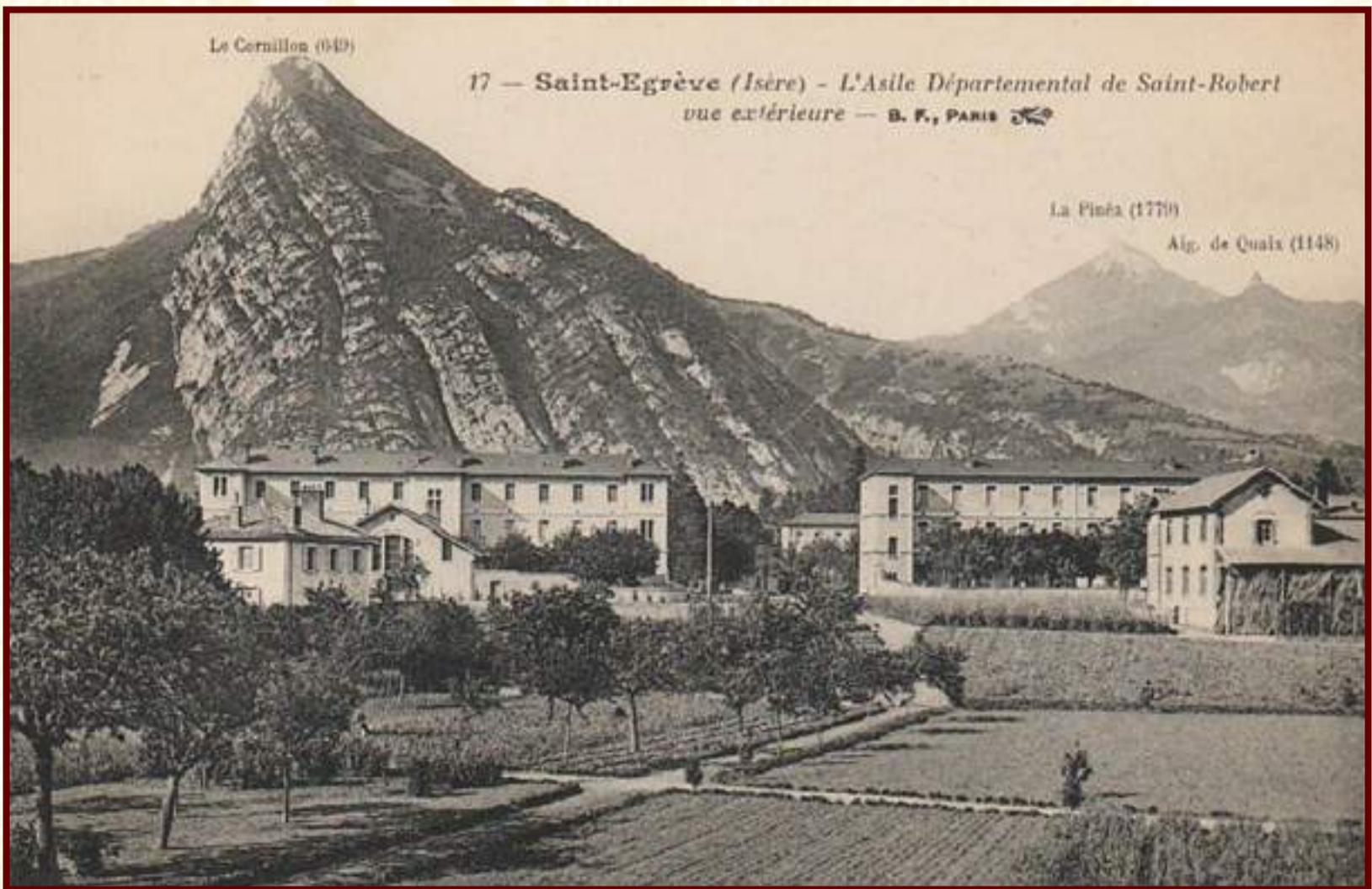
Au terme du voyage à la gare de Perrache à Lyon quatre agents de la sûreté s'emparent de lui, le bâillonnent pour stopper ses braillements et l'emportent *manu militari* en fiacre à la prison Saint-Paul.

La vie de cet assassin atypique est décortiquée. Au 60^e régiment d'infanterie à Besançon, où il entre en 1893, ses états de service démontrent qu'il a déjà eu des comportements violents. Il inspirait des craintes pour la sécurité de ses compagnons de troupe. À ce titre il fut même mis en observation à l'infirmerie en raison d'un délire de persécution. Pourtant Vacher n'en termina pas moins sergent malgré son attitude intimidatrice.



Interné une première fois à l'hôpital durant quatre mois pour troubles psychiques, il rejoint Baume-les-Dames pour revoir une jeune femme qu'il voulait épouser, Louise Barrant. Celle-ci l'ayant finalement éconduit il la blesse de trois balles et retourne l'arme contre lui. La balle pénètre dans l'oreille droite – elle s'y trouve encore au moment de l'expertise – provoquant la surdité complète du côté droit et la paralysie du nerf facial du même côté, ce qui explique sa physionomie particulière.

Enfermé une seconde fois à l'asile de Dole en juillet 1893, il est considéré comme irresponsable de ses actes et ne sera donc pas poursuivi par la justice de Baume-les-Dames. Il bénéficie d'un non-lieu. Néanmoins, cette fois, il est interné au titre d'aliéné dangereux à l'asile de Saint-Robert à Sainte-Egrève, en décembre 1893. Mais ô miracle ! Tout indice de folie disparaît rapidement. Cet accès de démence aurait été dû à ce chagrin d'amour. Il sort donc de Saint-Robert en avril 1894 considéré comme guéri.



L'errance commence, les crimes aussi. Vacher part sur les chemins, travaillant ici et là comme journalier, vivant d'expédients et pratiquant une mendicité agressive. À partir de ce moment la triste litanie de ses forfaits va débiter par l'un des crimes les plus odieux, en mai de la même année, à Beaurepaire sur la personne d'une jeune femme de vingt et un ans, Eugénie Delhomme. La malheureuse est étranglée, égorgée, et frappée au ventre à coups de soulier. Vacher va s'acharner sur la pauvre jeune femme. Il lui coupe un sein et, après avoir déchiré ses vêtements, la viole.

Je vous prie de m'excuser pour ces détails sordides mais néanmoins nécessaires pour appréhender la personnalité effroyablement perverse du tueur.

Et les experts sont formels : tous ces assassinats sont la manifestation d'une passion sadique et sanguinaire, pas celle d'un fou. Certes Vacher a été temporairement atteint de délire mélancolique avec des idées de persécution et de suicide lorsqu'il était jeune. Mais par la suite, il a démontré s'être servi de cet état, simulant la folie afin de pouvoir exercer son sadisme en toute impunité. C'est un monstrueux criminel immoral qui doit être considéré comme responsable.

Pendant ce temps on entend déjà quelques plaintes sur le sujet, *Le Nouveau Troppmann ou le tueur de Bergers* sur l'air bien connu de Fualdès et encore celle qui parut dans *le Journal*, sur le même air, intitulée *Gazette*

5 - Écrivain (1848-1937), ami de Jean Richepin.

rimée, Complainte de Vacher, sous la plume de Raoul Ponchon⁵ :

*Écoutez, hommes et femmes,
Pantagouriches aussi :
Je vais vous conter ici
L'histoire d'un monstre infâme
Qui, par-dessus le marché,
Répond au nom de Vacher...*

*Il allait dans les villages,
Jouant de l'accordéon,
Afin de gagner, dit-on
L'argent de son boulochage.
Disons-le à son honneur,
Vacher n'est pas un voleur.*

*Mais dès que par son absence
Il brillait, dans les fossés
On trouvait des trépassés,
Fâcheuse coïncidence !
Pourtant, jamais un soupçon
Ne planait sur ce garçon.*

*Car en effet, comment croire
Qu'un joueur d'accordéon
N'est pas un être très bon ?
Ce serait une autre histoire
Si ce maudit chemineau
Eût joué du piano.*

*Eh bien, c'était lui, le hère,
Qui se faisait un plaisir,
En ces moments de loisirs,
D'assassiner des bergères,
Qu'elles gardassent ou non
Des vaches ou des moutons...*



*Sa faute une fois commise,
Il prenait du savon noir
Et nettoyait son rasoir
Et ses mains et sa chemise,
Puis, sans avoir l'air de rien,
Il reprenait son maintien.*

*Ainsi, ô spectacle unique,
Pendant des ans et des jours,
Assassinant tour à tour
Et jouant de la musique,
Vacher put aller, venir,
Sans que l'on pût le saisir...*

*Aujourd'hui, devant le juge,
Vacher, loin de les cacher,
Confesse tous ses péchés
Sans user de subterfuge,
« J'en ai tué vingt, pas moins,
Dit-il, Dieu m'en soit témoin. »*

*Il ajoute : « Mais..., en somme ;
Je fus mordu autrefois,
Et, depuis, j'entends des voix
Qui me disent : Tue, assomme !
Je remplis ma fonction
Qui est la destruction. »*

*O système déplorable
De défense ! Mais enfin
Qui sait ? ce musicien,
Est-il oui ou non coupable ?
On pourrait le demander
À Monsieur Scheurer-Kestner⁶*

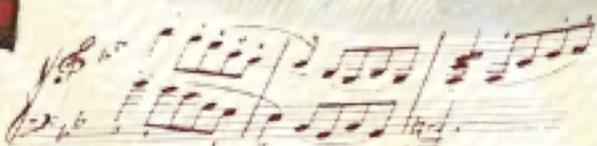
Cour d'Assise de l'Ain à Bourg-en-Bresse le 26 octobre 1898, sous la présidence de M. de Coston : la question que tout le monde se pose alors est celle de la responsabilité de Vacher et celle d'une éventuelle préméditation. La réponse devra faire pencher la balance de la justice du côté de l'asile ou du côté de la peine de mort s'il est jugé pleinement conscient de ses actes.

Redoutable et persévérant dans son rôle de dément, l'accusé joue la comédie, coiffé de sa toque blanche, paré d'un plastron en poils de lapin, claironnant à la vue du grand crucifix derrière le dos des magistrats : « *Voilà le grand martyr, voilà l'envoyé de Dieu ! Gloire à Jésus ! Vive Jeanne d'Arc !* ».

En dépit de ses tentatives pour apitoyer l'assistance, l'assassin fait peur en usant de cette stratégie. Il fait figure de monstre avec sa froideur. Constant dans son délire, Joseph Vacher se présente comme un innocent durant les trois jours de procès. D'ailleurs, il l'affirme bien haut : il est l'anarchiste de Dieu, c'est donc Dieu qui le dirige et lui commande ces crimes. Ce Dieu tout-puissant qui le protège et le dirige, voilà une défense mystique un peu surprenante en vérité, compte tenu du but qu'il entreprend.

À l'énoncé de son premier crime, l'assassin feint la perte de mémoire alors qu'à l'instruction, faut-il le rappeler, il n'a pas été avare de détails. Le moins qu'on puisse dire est qu'il est malin et non fou, ce sera en théorie, et

⁶ - M.Scheurer-Kestner figurait au premier rang de ceux qui proclamaient l'innocence d'Alfred Dreyfus dont l'affaire passionnait alors l'opinion publique concurremment avec l'affaire Vacher.



en pratique, l'avis des experts et de la justice. Continuant à suivre sa tactique, comme à l'instruction, il ne veut surtout pas qu'on lui suppose une quelconque préméditation, ce qui lui serait fatal. Aucun sentiment, aucun regret n'est exprimé, il poussera même le cynisme jusqu'à applaudir Plantier, celui qui l'a courageusement affronté et stoppé lorsqu'il a voulu violer sa femme.

Le docteur Pierret appelé à la barre, explique que contrairement à ce que la rumeur a fait courir il n'y a aucune tare héréditaire dans la famille de l'accusé. Ensuite le docteur Rebatel, après avoir longuement étudié l'attitude de Vacher en prison, déclare que c'est un simulateur. En outre, il démontre qu'en dépit de la balle toujours logée dans l'oreille, ses problèmes auditifs liés à cela n'ont occasionné aucune hallucination, symptôme habituel de la folie. Vacher n'a ni bourdonnement ni vertige.

Pourtant le prévenu n'en démord pas :

— Je suis fou !

Ce à quoi le président lui rétorque :

— Alors, vous êtes un fou d'une espèce particulière, un fou qui raisonne sa folie. Messieurs les jurés apprécieront.

Enfonçant le clou, le praticien renchérit :

— L'accusé ici présent discute sa folie. L'aliéné véritable la nie toujours.

Et toc ! Voilà parole d'expert qui va faire pencher la balance sans contestation aucune.

Lorsque le procureur prend la parole pour son réquisitoire, Vacher ne s'estime pourtant pas vaincu, il le menace et fait des gestes inconvenants, semant l'effroi dans le prétoire.

Il ne se calmera qu'à l'occasion de la plaidoirie de son avocat, Maître Charbonnier du barreau de Lyon, qu'il écoutera religieusement, les bras croisés. Il faut dire que selon ses attentes, celui-ci plaide la folie et demande les circonstances atténuantes.

Mais la comédie est terminée, le jury ne l'a pas écouté : Vacher est condamné à mort. Au-dehors, la foule, qui ne cessait de crier « À mort Vacher ! » a été entendue.

À l'aube du 1er janvier 1899, Vacher est réveillé par le procureur Ducher, alors qu'il dormait d'un sommeil de plomb, insensible et sourd à tout sentiment de remord ou de regret de ses crimes. Par défi le prisonnier refuse de marcher, comprenant bien que la cérémonie qu'on lui prépare, n'a d'autre issue que la mort. Il a peur désormais et ne compte donc pas faciliter la tâche à ses gardiens qui sont dans l'obligation de le porter. À la question de savoir s'il veut entendre la messe, Vacher répond :

— Le Christ, qui va me recevoir tout à l'heure, la dira pour moi.

Pour la toilette du condamné, Louis Deibler, dont c'est la dernière exécution, lie les bras de Vacher pendant que Berger, son aide, lui découpe le col de sa chemise. L'assassin est toujours aussi arrogant lorsqu'il prétend qu'il a bien fait de couper sa barbe, il n'en sera que « *plus présentable pour la cérémonie* ». De nouveau, les gardiens sont contraints de le porter jusqu'au fourgon car il oppose une résistance farouche, déterminé dans sa mauvaise volonté.



Le Petit Journal

Le Petit Journal
cinquante centimes
Le Supplément Illustré
cinquante centimes

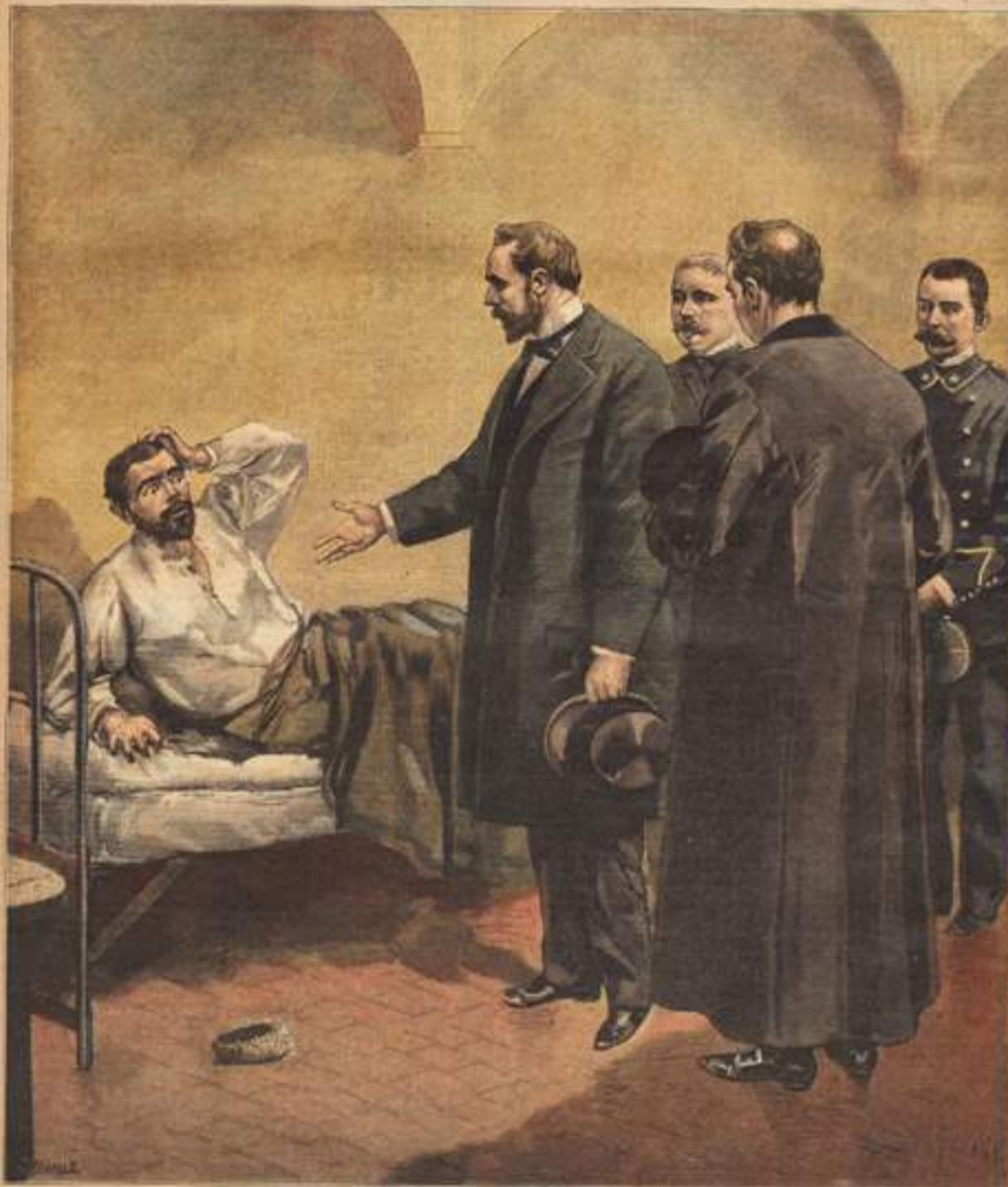
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS	
ANNUEL	3.00
SEMESTRIEL	1.50
TRIMESTRIEL	0.75

Deuxième année

DIMANCHE 15 JANVIER 1890

Numéro 426



LE RÉVEIL DE VACHER



31 décembre 1898, place du Champ-de-Mars à Bourg-en-Bresse : Deibler doit à son tour le porter sous les aisselles et Berger par les pieds. Il est évanoui. Bientôt, tel un sac de pommes de terre, le tueur est couché de force sur la planche. Le demi-cercle de la lunette est rabattu.

Tout autour ce ne sont que cris et invectives :

— À mort ! À mort Vacher !

— À mort l'assassin !

— Le lâche ! Il ne sait même pas mourir proprement !

L'attraction qu'occasionne une exécution consiste aussi pour certains à apprendre l'art de se retirer convenablement en d'autres termes, à mourir. Vacher est toujours évanoui alors que le couperet entame sa descente mortelle.

À sept heures trois minutes le couperet est tombé.

Vacher, le tueur de bergers, est mort.

Comme cela se fait habituellement, une autopsie est réalisée, mais la famille de Joseph Vacher a obtenu de choisir elle-même les médecins. Bien entendu ce furent ceux que la défense avait appelé à témoigner. Plusieurs experts se sont ainsi penchés sur le cerveau de Vacher pour le découper en lamelles, étudier chaque hémisphère au microscope. Qui sait si cela n'aurait pas plu à Vacher finalement, toutes ces sommités captivées par sa dépouille, découpant et scrutant chaque lobe, chaque parcelle de sa cervelle pour y déceler un syndrome de folie.

Ils finissent par en tirer les conclusions qui s'imposent et auxquelles avaient conclu les experts du juge Fourquet : aucune lésion n'est relevée. On constatera cependant que ce n'était pas une balle qui était logée dans sa tête mais deux. Comme on peut s'en douter le grand criminologue Cesare Lombroso à qui une lamelle fut envoyée ainsi qu'un moulage de la tête, affirme bien y avoir vu les caractères particuliers aux épileptiques et aux « criminels nés », théorie dont il est le fondateur.

En attendant, à l'heure où cette scène de découpe anatomique et de discussions d'experts se déroule, certaines personnes n'en ont pas fini pas de souffrir. Celles-ci ont été soupçonnées dans certaines des affaires finalement avouées par Vacher. Ces malheureux boucs émissaires, victimes collatérales des crimes, ont été désignés coupables et poursuivis par la vindicte et la haine de leurs concitoyens.

C'est ainsi que dans l'affaire de l'assassinat d'Augustine Mortureux, un brave père de famille, Monsieur Grenier, se vit accusé du crime malgré la preuve du passage d'un vagabond sur les lieux mêmes du crime. Le pauvre fit l'objet d'un acharnement particulièrement odieux et accusé sur de faux témoignages. Arrêté, mis en prison, il fut innocenté par la chambre de Dijon qui ordonna sa mise en liberté immédiate.

Néanmoins, le père de la victime proféra des menaces contre lui et dit qu'il se vengerait. Ce qu'il fit au moyen d'une véritable campagne de calomnies, secondé par le journal local et un autre appelé par ironie *Le Bien Public*.



Dans une chanson, le parquet de Dijon était tourné en ridicule, dans une autre intitulée *Le crime du bois du Chêne* l'auteur attise la haine en appelant à la vengeance :

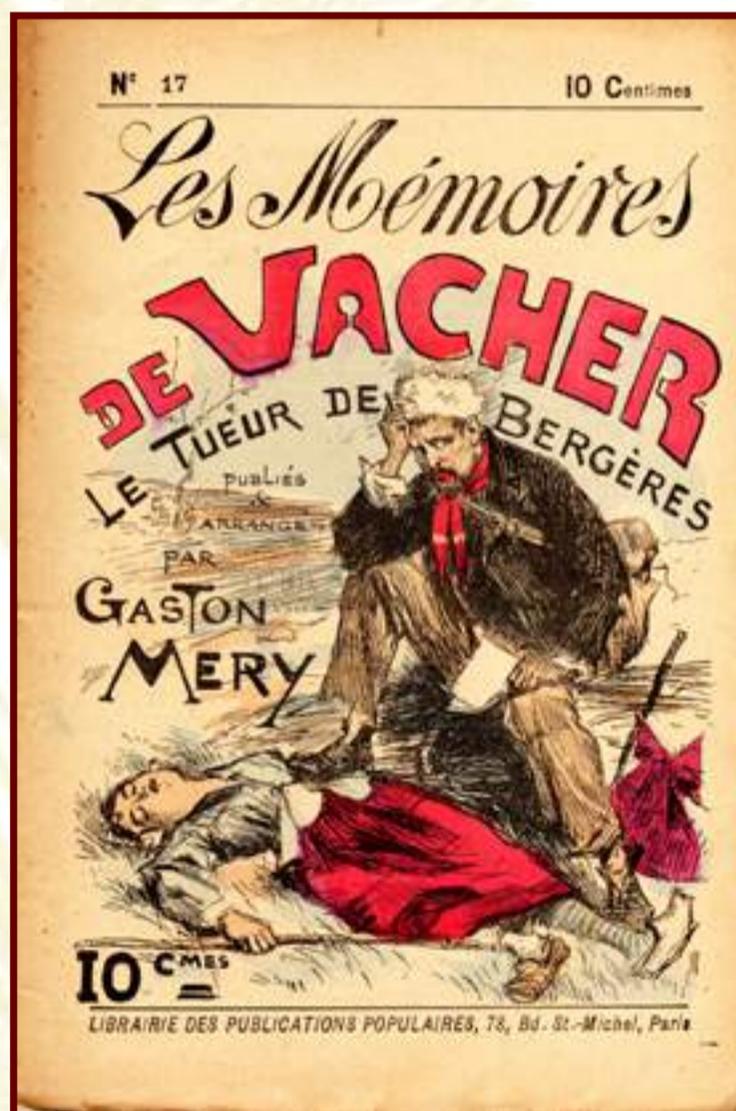
*Au chaos du poignard qui l'atteint,
Son sang coule et son cœur s'éteint ;
Son âme s'envole.
Sur l'herbe qui lui sert de lit,
Comme une fleur elle pâlit,
Penche sa corolle.
Père, dit-elle, en expirant,
O père, venge ton enfant
Que la haine immole.*

Grenier, arrêté sur la foi de faux témoignages, est à nouveau relâché, les magistrats étant définitivement convaincus de son innocence. La gorgone aux mille têtes poursuit pourtant le malheureux de son hostilité, elle s'insinua dans les foyers de toute la région. Alors que Vacher avoue ce crime et que le journal *Le Bourguignon Salé*, fait son *mea-culpa*, tout en accusant la justice qu'il rend responsable, les détracteurs les plus virulents n'en démordent pas et accusent le juge de Belley d'avoir été acheté.

Bref, Monsieur Grenier doit abandonner sa propriété, mise à sac et se retirer à Losne avec sa famille, puis à Dole dans le Jura. Martyr d'une populace haineuse et stupide, il ne s'en remet jamais. Il conserva cependant une profonde reconnaissance au juge Fourquet qu'il remercia pour avoir prouvé la culpabilité de Vacher dans cette affaire.

Décidément, à l'instar de l'affaire Fualdès ou de celle de l'auberge de Peyrebeille, la rumeur monstrueuse n'en finit pas d'accomplir son œuvre destructrice. La bêtise et l'ignorance voilà les parents qui enfantent la rumeur.

Mais que reste-t-il, au bout du compte ? Cet homme – que l'on qualifia d'abominable, sadique, pervers, cruel, cynique, immoral, monstrueux, éventreur, étrangleur, tueur de bergères – termina son épopée sanglante en étant malgré tout le sujet de chansons et d'éditions populaires comme nombre de ses compagnons de malheur. Tel l'ogre des contes de fées, Vacher fait peur, mais sa personnalité fascine.



— Ah ! Cette fois je suis las mon ami ! Tous ces récits d'horreur m'ont épuisé. N'êtes-vous pas rassasié de tout cela ?

— Le croyez-vous ? me rétorque Arsène, surpris.

— Je dois avouer que ce voyage d'un genre particulier a quelque peu troublé mes nuits ces derniers temps.

Le bonhomme s'assied sur un banc, l'air fatigué de celui qui a fait un long et exténuant voyage. Il fait chaud malgré ce petit vent apporté par la Seine. La gorge est sèche, le chanteur se ratatine comme littéralement vidé de son énergie. Sous l'éclairage de la lune, la peau de son visage blafard et de ses longues mains apparaît ridée comme une vieille momie. C'est étrange. Seuls ses yeux semblent contenir encore une étincelle de vie. En y réfléchissant il figure comme une statue, un vieillard abandonné là aux intempéries et que le temps aurait figé. Bientôt je vais m'apercevoir que je suis en présence d'un fantôme. J'en frissonne d'avance.

Mais soudain la sève remonte à ses joues, les colorant d'une teinte rosâtre. Les membres se dénouent et Arsène Papin se lève d'un bond comme un de ces diables sortant d'une boîte à malice.

— Allons... marchons mon ami. Il faut que je me dégourdisse les cannes.

— N'est-il pas un peu tard pour une autre promenade ?

— Ah oui... j'oubliais... le drôle est fatigué, s'amuse le chanteur, ragaillardit tout d'un coup.

— Fatigué n'est pas le terme que j'emploierais. Disons plutôt que, certes, tout ce que vous

m'avez raconté m'intéresse au plus haut point. Mais il est vrai cependant que j'ai besoin de prendre un peu de sommeil et de recul avant d'assimiler toute nourriture sanguinolente supplémentaire.

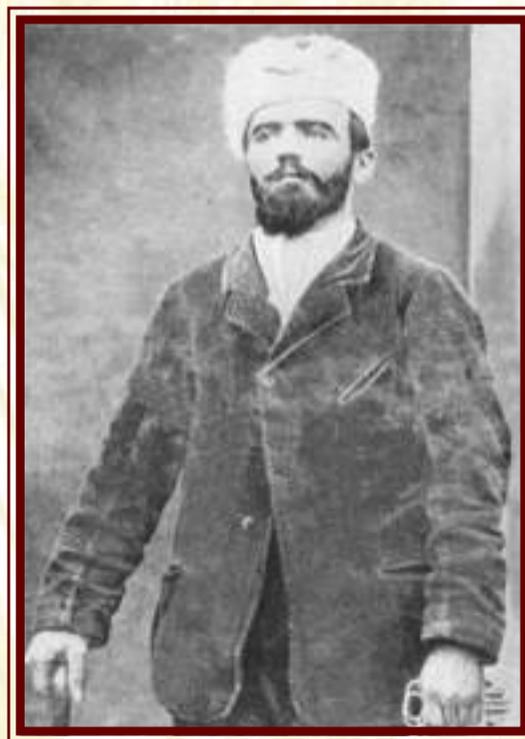
Mû par le sentiment que le moment est peut-être venu d'en savoir un peu plus sur ses sources, j'interroge La Virole :

— Y a-t-il encore d'autres crimes ainsi chantés ? D'où puisez-vous cette connaissance ?

Arsène Papin réfléchit, puis comme le magicien refusant de dévoiler ses secrets, élude ma question :

— Je ne suis pas un jeune gandin comme vous, rétorque-t-il, narquois. Que croyez-vous donc ? La vieillesse a cet avantage, j'ai beaucoup lu et ma mémoire est néanmoins infallible. La connaissance est un long chemin d'apprentissage, mon garçon.

STÉPHANE VIELLE



(La suite au prochain numéro.)





12 - La plainte en son royaume

Il y a quelques semaines de cela, le récit sur Vacher à peine terminé, je me montrais intrigué par les connaissances extrêmement précises dont le conteur avait fait preuve encore une fois sur l'affaire et ses chansons. Après avoir longuement questionné Arsène Papin sur ses sources, il m'avait fallu le convaincre jusque tard dans la nuit pour qu'il accepte enfin de me les dévoiler.

Ce soir je vais découvrir « l'ancre de la connaissance », comme il me l'a décrit d'un ton professoral, « là même où sont nées les plaintes » dont il n'a cessé de m'entretenir durant ces vagabondages dans ce Paris mystérieux et criminel. « Un endroit unique en son genre, dont le propriétaire interdit l'accès aux visiteurs importuns », a-t-il encore précisé. Sans en dire plus, Arsène ajoute que c'est donc

là que j'en apprendrai plus sur ces récits et chansons d'un autre temps.

Une fois n'est pas coutume, l'heure du rendez-vous est précise, le lieu l'est aussi. Je n'ai donc pas à jouer les Sherlock Holmes pour décrypter le message. Suivant les instructions de La Virole, il me faudra ensuite monter six étages et me soumettre à un petit rituel qui consiste à toquer à la porte deux fois puis à siffler une chanson de Pierre-Jean de Béranger, chansonnier bien connu du siècle dernier. Décidément le coquin ne se défait pas de son goût du secret et de la mise en scène qui lui sont chers.

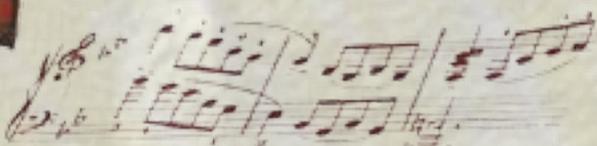
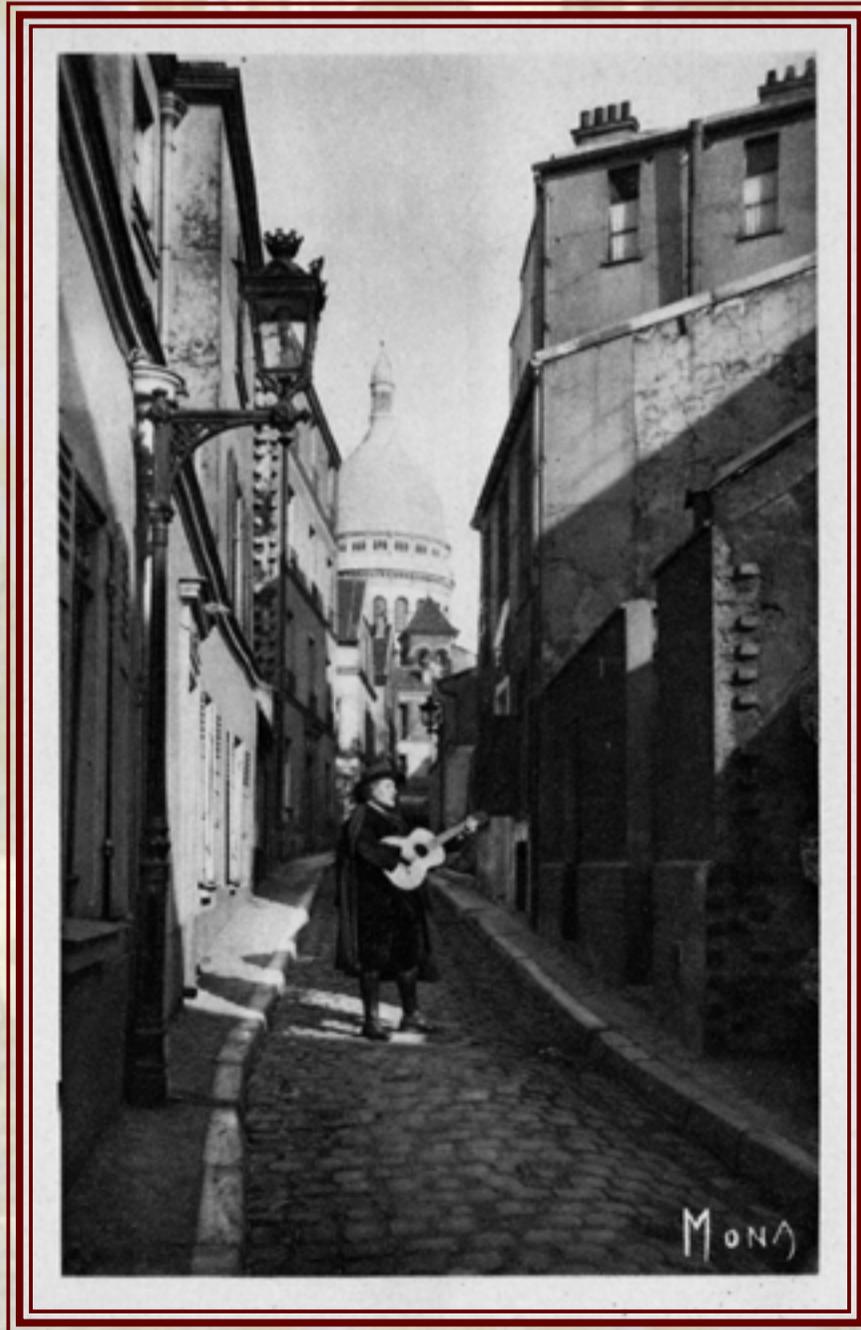
Foi de Normand, je peux me montrer aussi têtu que ce gredin peut l'être et il ne m'aura pas été difficile de trouver cette fameuse chan-



son de Béranger. *Le Grenier*, jolie chanson nostalgique d'un chansonnier se rappelant cet endroit haut perché de Paris, cette mansarde de sa jeunesse.

Petit à petit, j'en suis arrivé, au fil de cette déambulation, à imaginer en tirer parti pour me lancer dans une recherche approfondie de ces complaintes, et pourquoi pas, en devenir le chantre et, si *La Virole* le permet, le continuateur. En pénétrant ce sanctuaire présenté comme sacré je me fais l'effet d'un chevalier des temps modernes à la découverte du Graal.

J'arrive enfin rue saint Rustique, ruelle pavée faiblement éclairée par un bec de gaz laissant deviner le dôme du Sacré-Cœur dominant la colline de Montmartre. J'ai laissé le cœur animé de la ville pour entrer dans l'ombre et le calme. Poussant une porte cochère, je traverse une cour, puis une porte s'ouvre sur un long couloir semi-obscur au bout duquel m'attend un escalier en colimaçon. Aucun bruit ne parvient jusqu'à moi, excepté celui de mes souliers sur le bois ciré, faisant plier et grincer les marches sous la pression de mes pieds.



Il est tard il est vrai, c'est l'heure où le Parisien s'est endormi, ne songeant qu'à trouver le repos salubre. Une malheureuse ampoule éclaire chaque palier, mais, en montant, il me faut tenir la rampe, une simple tige de fer, pour ne pas manquer de trébucher. L'éclairage insuffisant n'en rend pas la montée aisée. Il faut croire que les résidants n'aiment pas les visites et encore moins les intrus s'aventurant en ces lieux à des heures incongrues. J'entends bien ici une toux caverneuse, là un gémissement d'enfant – un mauvais rêve sans doute – mais ce sont les seuls signes de présence humaine que je peux déceler alors que je continue à monter, seul en ce lieu semi-obscur. Mais nom de nom, qu'est-ce qui m'a pris de venir ici ? Car c'est sûr, mon insouciance me jouera des tours un jour ou l'autre. Et, qui me dit qu'il ne s'agit pas de quelque guet-apens digne d'un Lacenaire ou d'un Troppmann.

Ça y est, voilà que mon imagination fait des siennes. Je vais bientôt me croire le sujet d'une future affaire criminelle : entendez cette histoire lamentable arrivée à un jeune provincial, victime de sa grande naïveté qui fut proprement trucidé mais dont on ne retrouva que sa tête posée sur le parapet du Pont-Neuf, le regard tourné vers la Seine :

*Gens de Paris et de Normandie
Soyez attentifs à ce crime abominable
Car la victime, un jeune gandin,
Eut tantôt un sort fort regrettable
Parti un soir, à Montmartre, en goguette
Ne fut retrouvée sur le Pont Neuf que sa tête*

Oh là là ! voilà que je divague tout éveillé. Y aura-t-il quelqu'un pour chanter ma complainte ? Sacrebleu ! soyons réaliste, cette improvisation ne sied guère au répertoire classique des canards du siècle dernier. Je ne suis qu'un poète de pacotille. Sans hâte, à la funeste pensée d'un trépas programmé, je continue à gravir les étages. Mais que diable ! ces craintes sont absurdes. Si La Virole avait voulu me faire la peau ou demander à un marlou de s'en charger, il aurait eu toutes les occasions de le faire auparavant. La lune eut été un témoin muet et complaisant.

Enfin j'arrive au dernier étage, du moins en suis-je persuadé et m'appête à frapper à l'huis qui me fait face, lorsque je retiens mon geste. Il ne manquerait plus que je réveille un locataire irascible dont j'aurais troublé le sommeil. L'ami Arsène ne m'a-t-il pas prévenu que le repaire de l'érudit se trouvait au sixième étage. Or je n'ai monté que cinq étages. « La connaissance se mérite » a-t-il prophétisé, énigmatique.

Mon interrogation est de courte durée lorsque j'aperçois sur ma gauche un couloir faiblement éclairé, comme je m'en serais douté, par une ampoule malade. Posant un pied après l'autre en toute prudence, je tâtonne à la recherche d'un interrupteur, sans rien sentir au bout des doigts que la peinture écaillée du mur s'effritant et tombant en morceaux à chaque frôlement. Mes craintes se raniment. Mais, si mes sens en éveil m'alertent d'un danger potentiel, mes jambes continuent néanmoins à avancer comme mues par une force invisible.



À l'instar d'Alice au Pays des Merveilles, je crains, dans ce labyrinthe, de tomber sous un quelconque glaive : « Qu'on lui coupe la tête ! ».

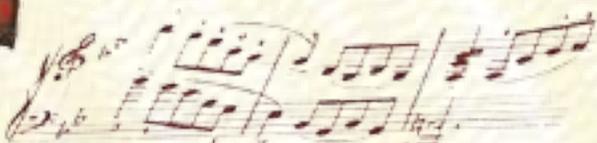
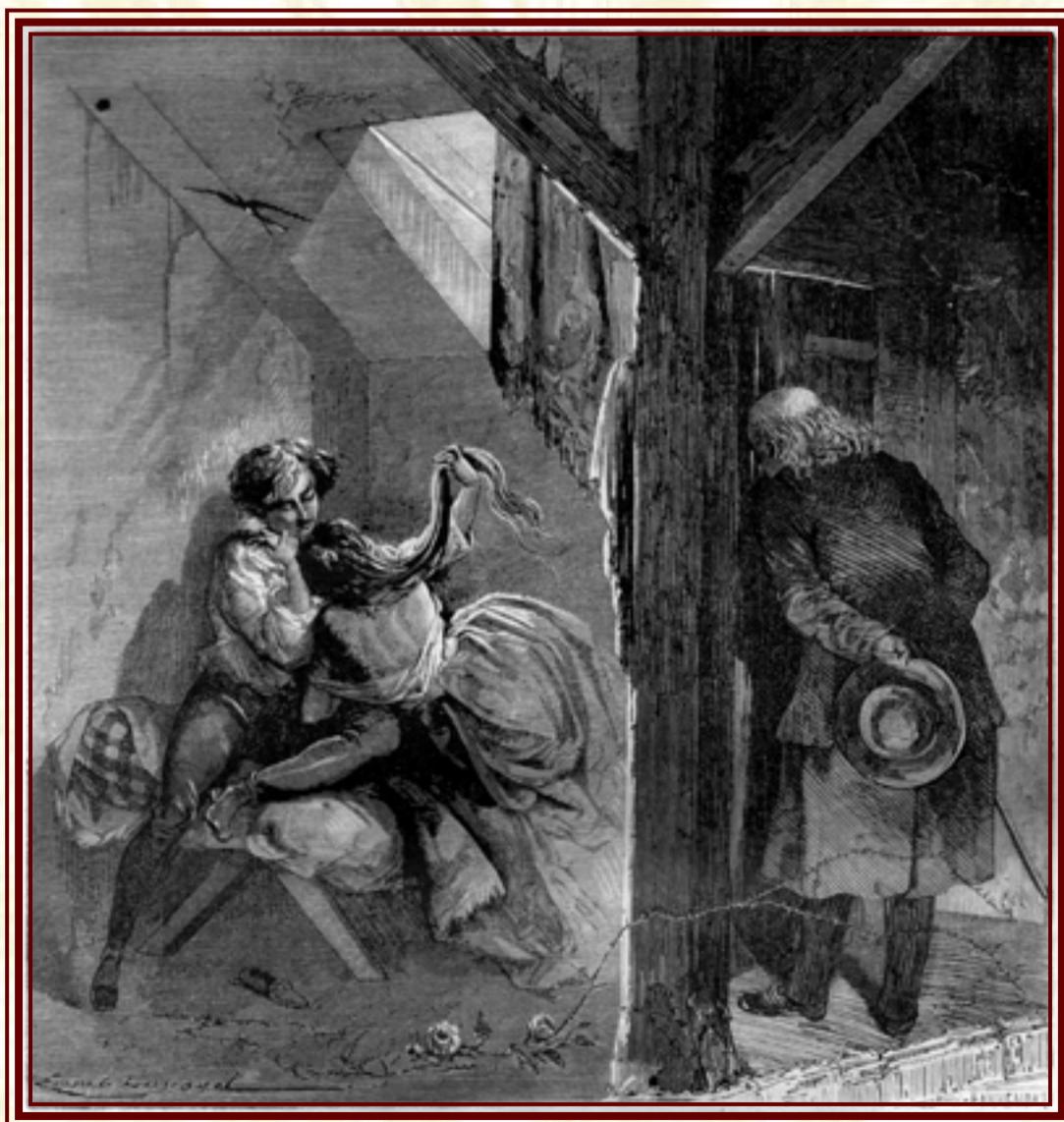
Allez ! froussard que je suis ! il est trop tard pour faire demi-tour, c'est moi l'intrus après tout et le couloir est bien trop étroit pour s'y dissimuler en guet-apens. Le secret est bien gardé à coup sûr, il faut le mériter, j'ai bien saisi le message.

Bientôt je manque de tomber en heurtant la première marche d'un autre escalier, encore plus étroit celui-là et raide. C'est certain, je vais arriver dans quelque grenier d'alchimiste ou directement sur le toit avec vue imprenable sur les cimes de Paris. Chaque marche craque sous mes pas pourtant légers. Pas besoin d'alarme, le

propriétaire des lieux est d'ores et déjà prévenu de mon arrivée. Un rai de lumière se dessine sous la porte au-dessus de moi, une ombre noire glisse, la marque fugitive d'une présence humaine aux aguets.

Je toque à la porte, mais personne ne me répond. Et pour cause, je me dois d'obéir au rituel imposé. Je toque donc à nouveau, sifflotant cette fois cet air de Béranger :

*Je viens revoir l'asile où ma jeunesse
De la misère a subi les leçons.
J'avais vingt ans, une folle maîtresse,
De francs amis et l'amour des chansons.
Bravant le monde et les sots et les sages,
Sans avenir, riche de mon printemps,
Leste et joyeux je montais six étages.
Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !*



Une voix familière m'interpelle :

— Entrez... c'est ouvert.

Décidément mon hôte joue avec mes nerfs, car la porte en s'ouvrant provoque un grincement digne des vieilles huisseries d'un sinistre château de Transylvanie. Comment donc ? Le Comte Dracula aurait-il fait des émules ici à Paris ? Ma foi, il semble bien que l'ambiance s'installe quand, entrant dans le vestibule chichement éclairé, j'aperçois en face de moi une énorme tête sortant du mur avec des cornes gigantesques d'où partent de longs filaments mouvants comme les serpents de Méduse. Fort heureusement ma vue ne se laisse pas longtemps abuser, car je reconnais les bois d'un cerf qui de son vivant devait être un hardi chef de meute. Des rubans flottent aux extrémités ainsi que des oriflammes. Dans l'obscurité organisée des lieux, voilà de quoi effrayer le visiteur importun sans aucun doute.

— Entrez, entrez, me dit la voix sur la droite.

Refermant la porte derrière moi je pénètre bientôt dans une large pièce, ce qui me surprend compte tenu de l'exiguïté du chemin d'accès. Un lustre aux lamelles scintillantes de verrerie à facettes, digne des palais vénitiens et tout à fait anachronique en ce lieu, apporte un éclairage suffisant malgré l'absence de quelques ampoules. Économie ou non, cela suffit à dispenser la lumière nécessaire pour que le visiteur appréhende l'abondance d'ouvrages envahissant les lieux. Une odeur forte et poussiéreuse me prend à la gorge, celle du vieux papier d'archives d'un vieux bibliophile.

Des rayonnages remplis de livres couvrent quasiment l'intégralité de trois murs. Le quatrième est occupé par une fenêtre rendue opaque par un lourd voilage de velours bordeaux, devant lequel trône un large bureau en bois brun trône, couvert en partie de gros volumes, journaux et feuilles de grande taille. Une guitare est appuyée contre le montant du meuble, un violon est posé sur un lot de livres. Deux petits accordéons sont posés sur le dessus de la cheminée dont l'accès est condamné par une pile de gros volumes. Au-dessus, des tableaux encadrés de stuc doré présentent des gravures et des peintures aux couleurs fanées. Des musiciens y jouent du violon, de la vielle ou de l'orgue de Barbarie.

Quoique ce grenier soit très spacieux, il n'y a pas de place perdue. Un fauteuil mastoc, du genre club anglais, finit sa vie presque au centre de la pièce. Son cuir vert est par endroits usé jusqu'à la trame, un des pieds est calé avec un vieux livre sacrifié pour l'occasion.

Et qui se vautre dedans ? Ce n'est autre que ce gremlin de Papin, habillé pour la circonstance d'un pantalon à carreaux et coiffé d'un petit bonnet oriental à pompon. Le farceur, il sourit de la petite comédie qu'il m'a jouée, ses yeux brillent. Diable ! Quelle allure il a ! On dirait un de ces extravagants que l'on croise en s'écartant mais que l'on scrute sans scrupules de la tête aux pieds avec curiosité. Sur ses genoux repose un grand livre aux illustrations criantes de couleurs. Il m'apparaît parfaitement à l'aise dans cet environnement, comme un gosse



surpris dans la lecture passionnante d'un livre d'images et de voyages.

J'ai beau chercher partout je ne vois personne d'autre que lui dans la pièce. Par conséquent je ne tarde donc pas à comprendre que le roué m'a joué une fois de plus un tour à sa façon. À l'évidence je suis en présence du seul propriétaire des lieux.

— Entrez, entrez, mon ami, entrez... et... soyez le bienvenu dans mon humble refuge.

— Ah ça ! vous êtes un fieffé coquin pour avoir ainsi omis de me dire que cet « antre de la connaissance » comme vous l'avez pompeusement nommé, n'est autre que votre logis.

— Coquin ? non... n'exagérons rien... farceur je l'admets et surtout discret. Mais vous me pardonnerez cette discrétion lorsque je vous aurais dévoilé quelques trésors de ma collection que je réserve à qui le mérite. Et je dois dire que vous avez été un élève suffisamment attentionné et obéissant pour faire partie des heureux élus.

Je ne peux qu'en convenir, obéissant, certes je l'ai été. Aussi je m'empresse de fureter autour de moi, ouvrant en premier un livre de Pierre-Jean de Béranger, celui-là même dont j'ai siffloté un petit air. Il m'attire l'œil, posé là à l'évidence sur un guéridon en bois rouge près du fauteuil. Je l'ouvre avec curiosité y cherchant la chanson que j'ai découvert à l'occasion de mes ballades chez les bouquinistes du quai Malaquais. Ah ces livres ! Que de trésors on y trouve lorsque l'on prend la peine de fureter sans hâte, de contempler ces belles gravures sur

bois à la lecture parfois énigmatique. Certains, altérés par le temps, menacent de tomber en poussière, mais dont le contenu est ô combien délicieux de truculence ou vecteurs de frissons. Il m'est arrivé pareille aventure alors même que je prélevais un vieil almanach au milieu d'une pile hétéroclite que seule la gravitation et le poids empêchaient de s'écrouler. L'étal de ce bouquiniste tenait il est vrai d'un foutoir sans nom. Mais ce dernier ne semblait pas s'en émouvoir outre mesure.

Toujours penché sur le livre de Béranger je continue ma lecture, alors que le maître de maison m'interrompt :

— Un chansonnier de grand talent, ce Béranger.

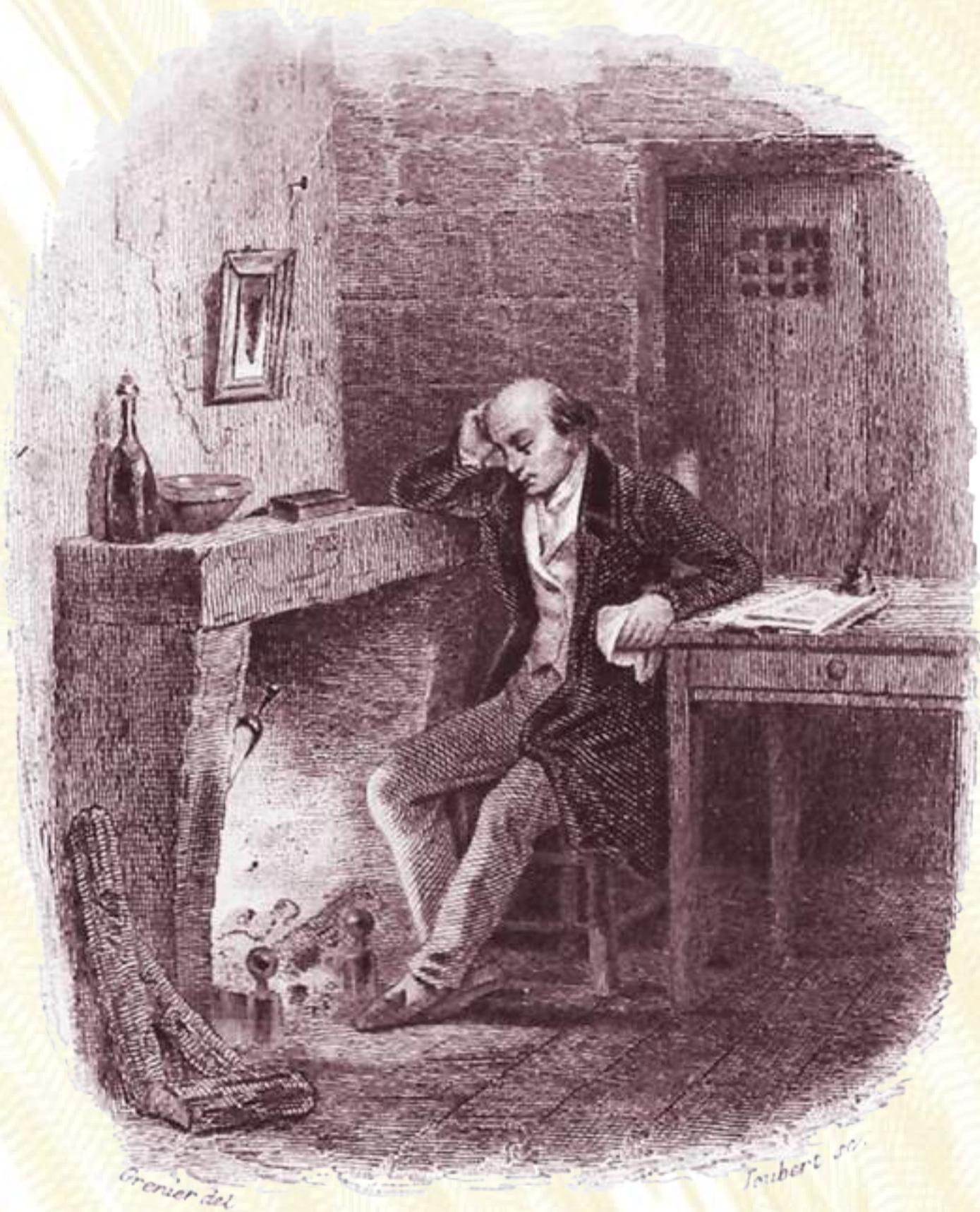
— Ça oui, il vaut le détour, je dois le dire. Est-ce votre livre de chevet ?

— On peut dire ça. J'y puise la force et l'énergie pour continuer mon œuvre. Apprenez, mon cher, qu'il vivait comme moi sous les toits, au sixième étage, dans une mansarde qu'il appelait « le grenier ». Apprécié de ses pairs et des chanteurs de rue de l'époque, il fut même honoré en 1848 par une délégation de huit cents chanteurs, mendiants et musiciens de rue, alors qu'il présidait modestement à l'Élysée une commission de secours. Imaginez le tableau, plus d'un aurait été impressionné. Homme d'une grande simplicité, il avait pour ami le doyen des chanteurs de rue, Aubert. Pamphlétaire acharné, Béranger fut emprisonné à plusieurs reprises à la prison de Sainte-Pélagie, puis à la Force. Souvenez-vous de sa rencontre avec Lacenaire¹.

1 - Voir fascicule n° 7, Lacenaire, le poète du crime.



Pourtant au final, cet homme aimé du petit peuple, pour qui il écrivit cette chanson « les gueux » mourut dans la misère. Ah ça oui ! Fameux homme que celui-là.



Béranger.



Abandonnant le recueil de chansons de Béranger, j'avise bientôt une série de titres de livres dans la bibliothèque. Et je réalise alors d'où proviennent toutes les informations distillées par l'artiste à propos des criminels dont il m'a relaté l'existence presque dans les moindres détails. On y trouve, alignés l'un à côté de l'autre, de nombreux ouvrages consacrés à tous ces brigands. Bien entendu Mandrin côtoie Cartouche, Lacenaire est associé à Villon. Vacher partage le rayonnage avec les bandes de brigands d'Orgères et autres chauffeurs. Un peu plus loin je découvre des noms dont je n'ai encore jamais entendu parlé avec des titres sensationnels : « la séquestrée de Poitiers », « l'énigme du cimetière Saint-Aubin », « Dumollard, l'assassin des servantes », « l'horloger empoisonneur » et autres joyusetés dignes de la presse à sensation dont raffolent les dames seules en mal d'émotions. Plus loin, sur un autre rayonnage, des ouvrages de grande taille s'alignent, couverture verte et titres dorés, des collections reliées de journaux d'époque. Ils suintent le crime et le sang, les faits-divers les plus effroyables s'étalent en des scènes outrageusement colorisées devant les yeux effrayés du lecteur. Voici des années entières du *Petit Journal*, du *Petit Parisien*, *L'Eclipse*, *Gil Blas*, *Le Mirliton*, *le Magasin Pittoresque*, *L'Illustration*... Je commence à feuilleter sans hâte, découvrant ici l'exécution de criminels s'appêtant à subir le châtement suprême sous l'œil attentif de ces messieurs de la justice et là la commission du crime avec force violence et ce sang qui éclabousse partout. Ah ! Autre source journalistique, *le Journal de Voyages*, celui-là même grâce auquel, par procuration,



tout gosse, je vivais des aventures dans le grenier de mes grands-parents. Détournant un instant mon regard, saisissant un journal sur le bureau, La Virole me le met sous le nez

— *L'œil de la Police*, voici un fameux nom pour une nouvelle presse. Le fait-divers n'en finit pas de faire vendre, réplique-t-il d'un ton sarcastique.

Le journal présente en couverture avec des couleurs criardes une scène de face à face entre deux allégories, deux veuves, l'une voilée en noir, et l'autre de bois en rouge, la femme criminelle et la guillotine.

— C'est de l'affaire Steinheil dont il est question ici. Celle-là même qui fait le bonheur de la presse en ce moment. Le chanteur de rue que je suis s'y intéresse bien entendu. Jolie femme mais vénéneuse à souhait !



N° 49 — 1^{re} ANNÉE PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE | FAITS DRAMATIQUES | ROMANS DE DÉTECTIVES | LES DRAMES DE L'AMOUR | PARAIT CHAQUE SAMEDI
ÉVÉNEMENTS PARISIENS | ET DE POLICE | LES CRIMES DE LA VIE | LES DRAMES DE LA MORT

L'Affaire Steinheil : LES DEUX VEUVES



Lire à la page 2 : **UNE CONDAMNATION CAPITALE**



Il me désigne ensuite cette source incomparable que constitue l'imagerie populaire, ces feuilles volantes d'où proviennent nombre des plaintes qu'il m'a chantées avec tant d'application. Que de trésors ces belles images imprimées d'un seul côté avec le texte de la plainte ainsi que illustration gravée et colorisée au pochoir d'une scène caractéristique de l'affaire criminelle.

Ce papier ancien ou de mauvaise qualité se casse facilement sous les doigts, je manque de déchirer l'un d'eux avec mon empressement quasi enfantin. Arsène doit freiner mon ardeur.

— Soyez délicat avec ces feuilles, elles sont si fragiles, ce sont des vieilles dames. Elles aiment à être maniées avec précaution et humilité, sous peine de tomber en poussière.

— Compris, soyez sans crainte, j'en devine la valeur.

Pour l'heure je feuillette plus que je ne lis chacune d'elles, curieux de tout voir, mais conscient qu'il me faudrait beaucoup de temps pour toutes les découvrir pleinement. Après les plaintes, ce sont d'autres chansons qui me sont cette fois plus familières, celles que l'on chante accompagné d'instruments de musique populaires tel l'orgue de Barbarie détaillant son carton. Des feuilles bien plus grandes encore couvertes de mille et une chansons du répertoire. Celles-ci je les connais pour les avoir vu au détour d'une rue sur les grands boulevards brandies à bout de bras tandis que le chanteur interprète l'une d'elles devant un parterre de passionnés, au son d'un accordéon.

Voilà que la nuit m'enveloppe, dans ce grenier perché sous les toits de Paris, ce

cabinet de curiosités criminalistiques. Mais je n'ai pas sommeil. J'éprouve soudain une fringale, un appétit féroce à la vue de tous ces livres, journaux et feuillets précieux. Comme un enfant dans une confiserie ne sachant pas quel bonbon goûter et touchant les bords avec avidité, je feuillette, je compulse livres et canards, boulimique jusqu'à l'indigestion. Arsène quant à lui a fini par s'endormir dans son fauteuil, ronflant comme un sapeur, surpris en l'état par le sommeil sans avoir eu le temps de rejoindre une meilleure couche.

Au matin je suis encore le nez dans quelque ouvrage, orné de gravures sur bois de belle facture, lorsque mon hôte daigne ouvrir l'œil surpris de me voir presque aussi frais que la veille. Cela semble le contrarier et il me chasse vivement.

— Allez ! Oust !

À ma mine contrite il daigne cependant m'accorder l'autorisation de revenir mais ainsi qu'on le fait d'un serviteur zélé dont on ne peut se passer. De fait Arsène Papin m'explique qu'il pourrait avoir besoin de quelqu'un pour l'aider à mettre un peu d'ordre dans son capharnaüm.

— Mais ne comptez pas sur moi pour vous verser une quelconque rétribution. Je n'en ai pas les moyens.

— Oh pas de souci, là n'est pas mon dessein, ma curiosité sera une fois encore mon moteur. Et le bonheur que je retirerai de la découverte de tous ces précieux documents sera ma récompense.





C'est ainsi que pendant des mois je me mets à sa disposition, délaissant quelque peu mes études, partant en grand secret chaque matin et revenant dans ma chambre à la tombée de la nuit, mystérieux pour mon entourage, harassé mais heureux. Tel un chercheur d'or, jour après jour, je fouille et tente d'ordonner les piles de journaux, les rayonnages de livres, les amas de feuilles, prenant des notes pour y relever la pépite, le crime allié à la verve poétique de quelque rimailleur de talent. Un rat de bibliothèque, voilà ce que je suis

devenu, fouillant, éternuant au passage lorsque la poussière pernicieuse vient chatouiller mes narines et irriter mes sinus. Je feuillette cependant avec délicatesse ces papiers anciens craignant de les voir devenir poussière à leur tour. Ainsi qu'un archiviste professionnel, je m'applique dans mon travail. L'archéologue patenté au fond du désert d'Égypte n'aurait pas agi avec autant de soin, époussetant avec d'infinies précautions chaque facette des objets de ses fouilles.



Les miennes justement me conduisent à repérer d'autres affaires qu'ont inspiré des chansonniers maniant le verbe avec éloquence notamment à l'encontre du pouvoir établi et de ses suppôts suceurs de sang, âpres à appliquer sans état d'âme la sentence suprême... la mort. Parmi ces poètes de talent il en est un dont je souhaiterais parler. Goguettier et chansonnier montmartrois, Jules Jouy affûta sa plume et travailla sa grammaire à critiquer le pouvoir politique et son système de répression impitoyable. Il était doué l'animal. Malheureusement, son engagement était tel, son obsession pour la question était si forte,

qu'il vira à la folie au point qu'il terminera son existence dans une clinique psychiatrique de la rue Picpus. Et pour cause, il voyait des guillotines partout. La terrible veuve avait fait une victime supplémentaire sans verser le sang. Voyez comme elle fait trembler ! la gueuse !

Il n'en reste pas moins, que les textes de Jouy furent interprétés par les plus grands comme Yvette Guilbert, Paulus, Aristide Bruant, Réjane ou Damia, la grande tragédienne. En 1924 celle-ci enregistrera un poème de Jules Jouy, mis en musique par Pierre Larrieu, *La veuve*, véritable réquisitoire contre la peine de mort, dont voici le texte :

Créée par MEVISTO à la Scala

La Veuve²

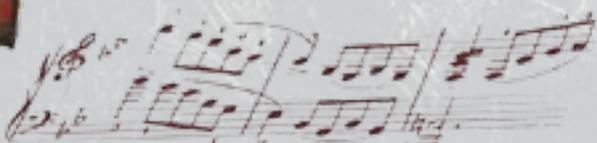
*La veuve, auprès d'une prison,
Dans un hangar sombre demeure.
Elle ne sort de sa maison
Que lorsqu'il faut qu'un bandit meure.
Dans sa voiture de gala
Qu'accompagne la populace,
Elle se rend, non loin de là,
Et, triste, descend sur la place.*

*Avec des airs d'enterrement,
Qu'il gèle, qu'il vente, ou qu'il pleuve,
Elle s'habille lentement,
La Veuve.*

*Les témoins, le prêtre et la loi,
Voyez, tout est prêt pour la noce.
Chaque objet trouve son emploi
Ce fourgon noir, c'est le carrosse.
Tous les accessoires y sont
Les deux chevaux, pour te voyage,
Et les deux paniers pleins de son :
La corbeille de mariage.*

*Alors, tendant ses longs bras roux,
Bichonnés, ayant fait peau neuve,
Elle attend son nouvel époux,
La Veuve.*

2 - Chanson datée du 30 août 1887, extraite de *Les chansons de l'année 1887*, Ed. Bourbier et Lamoureux, Paris, 1888.

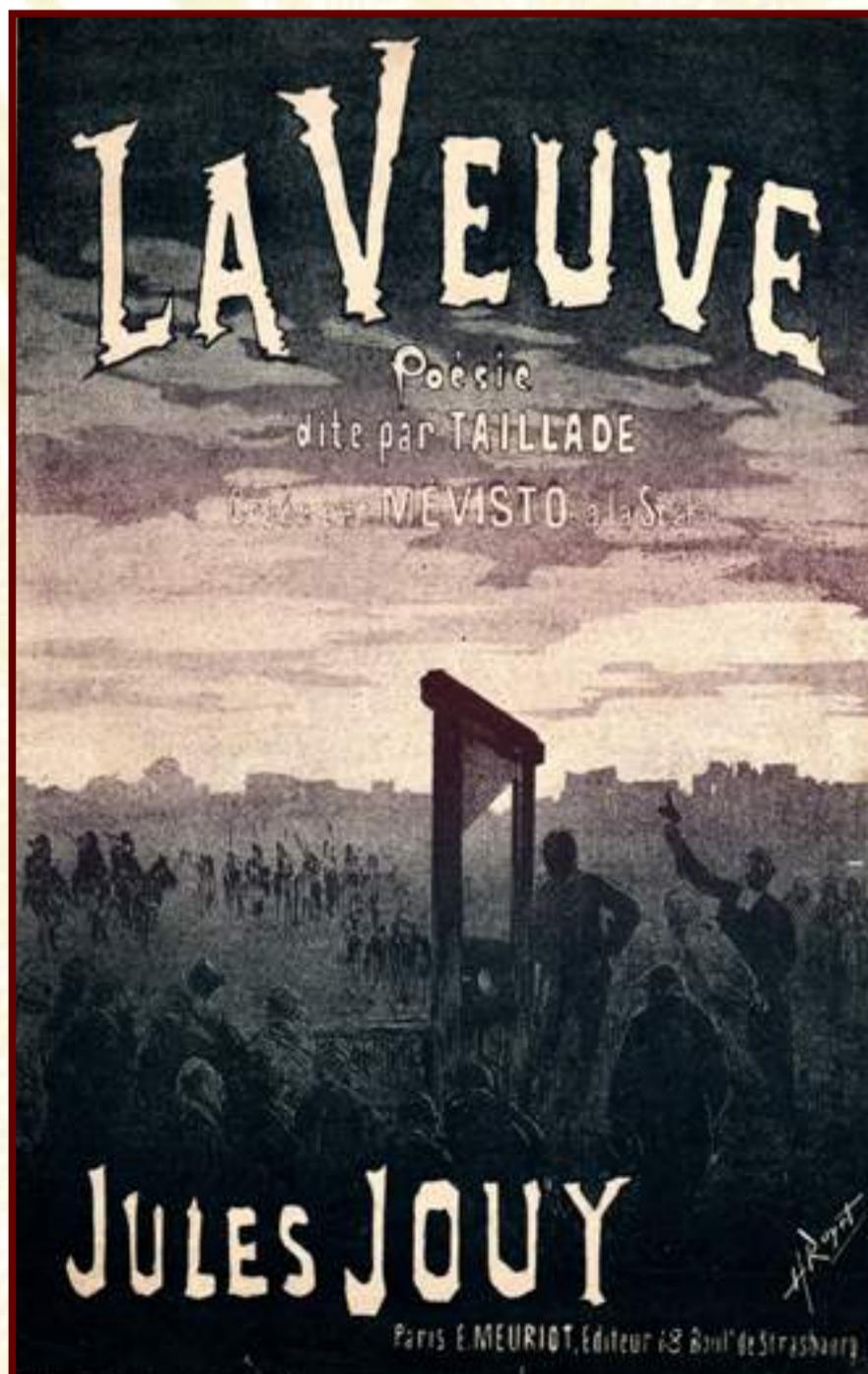


*Voici venir son prétendu,
Sous le porche de la Roquette.
Appelant le mâle attendu,
La Veuve, à lui, s'offre, coquette.
Pendant que la foule, autour d'eux.
Regarde, frissonnante et pâle,
Dans un accouplement hideux,
L'homme crache son dernier râle.*

*Car ses amants, claquant du bec,
Tués dès la première épreuve,
Ne couchent qu'une fois avec
La Veuve.*

*Cynique, sous l'œil du badaud,
Comme, en son boudoir, une fille,
La Veuve se lave à grande eau,
Se dévêt et se démaquille.
Impassible, au milieu des cris,
Elle retourne dans son bouge.
De ses innombrables maris
Elle porte le deuil en rouge.*

*Dans sa voiture se hissant,
Gouge horrible, que l'homme abreuve.
Elle rentre cuver son sang,
La veuve.*



Jules Jouy était prolix en la matière, la chanson comme porte-étendard des humbles pour l'équité des droits. Obsession certes, mais vraie croisade lancée contre la répression sanglante il écrivit de nombreux textes sur le sujet : *Les Aveux* (conseil aux condamnés à mort), *Avant l'exécution* (avant l'exécution d'Henri Pranzini), *Après l'exécution* (simulacre d'enterrement dans la fosse appelée « le champ de navets » du cimetière d'Ivry réservé aux exécutés), *Place de la Roquette, Avocat et chansonnier, les deux échafauds* et j'en passe.

La guillotine a toujours eu ses détracteurs et ceux-là n'ont pas fini d'enfiler vers et sonnets à la queue leu-leu sans discontinuer sur des rythmes marqués dans le but avoué d'exprimer toute l'horreur des exécutions. Je me dois de citer le grand Aristide Bruant s'attachant plus particulièrement au petit peuple de Paris, pensionnaires réguliers des prisons de la petite Roquette, Saint-Lazare ou la Santé.

Et à propos de Veuve, il faut que je vous raconte ma visite au musée Grévin. Cette visite, une fois n'est pas coutume, je ne la dois pas à mon ami Arsène mais simplement à ma ténacité. Usant de diplomatie et de pieux mensonges concernant une prétendue connaissance au Palais de Justice, j'ai pu amadouer l'austère gardien des lieux et bénéficier d'une visite privée des réserves secrètes du musée Grévin. Il faut dire que l'homme ne s'est pas fait prié longtemps pour m'en ouvrir l'accès tant il était heureux de servir de guide dans ce sous-sol où

sont stockés les éléments de scènes tragiques orchestrées par des poupées de cire plus vraies que nature. J'y descends par un escalier étroit et sombre m'entraînant dans les entrailles du musée. Véritable descente aux Enfers du crime au goût de soufre et de sang.

Ma première vision, alors que la lumière soudain éclaire un décor dramatique, est celle de bancs de torture, ceux qui servaient à appliquer la question ordinaire et extraordinaire, rangés sagement les uns à côté des autres, hors d'usage. Il n'y manque que la Dame de fer de Nuremberg. Et puisque l'on parle de dame, voici la Veuve, la guillotine sage et immaculée prête reprendre ses activités d'un jour à l'autre. Distraitement je passe le doigt sur le bois, pas un gramme de poussière ne vient s'y déposer.

— Cela vous étonne, non ? interroge mon guide.

Devant ma stupéfaction il m'explique qu'il prend un soin jaloux à la bichonner comme on le ferait d'une maîtresse exigeante, ajoutant que, jeune homme, il avait eu l'opportunité de seconder Monsieur Deibler dans ses œuvres, suite à l'absence momentanée de l'un de ses aides. Il en avait gardé, avoue-t-il, un certain béguin pour cette belle mécanique, la guillotine, précise et efficace. J'en ai froid dans le dos en l'écoutant, m'attendant à servir de cobaye dans l'hypothèse où le bonhomme aurait l'idée saugrenue de tester la machine avec un homme de chair et de sang plutôt qu'un mannequin de cire.



Pénétrant ensuite dans une catacombe reconstituée, dans la pénombre, je me cogne aux montants d'un second échafaud plus vrai que nature. Je sursaute d'effroi en découvrant de chaque côté le long des murs, alignées comme en revue, des têtes posées sur une étagère, celles encore de guillotinéés parmi les plus célèbres, Lacenaire, Pranzini, Fieschi mais aussi d'inconnus qui en leur temps néanmoins ont sans aucun doute connu leur moment de gloire judiciaire.



Nous laissons là ces gardiens discrets, cheminant dans les entrailles du musée. Là c'est une foule de personnages aux visages blêmes, comme figés dans la mort qui semblent discuter entre eux comme de vieux amis. Bourreaux, policiers, archers et criminels se mêlent ainsi sans que je ne reconnaisse l'un d'eux. Le gardien, vigilant et fier de son savoir, me désigne bientôt Gamahut, l'assassin de la veuve Ballerich exécuté en 1885. Près de lui c'est Pel, l'horloger empoisonneur de Montreuil, condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1885 et là c'est Ravachol l'anarchiste guillotiné en 1892. Ils ont ces faciès cyniques et froids pour lesquels le sculpteur a forcé les traits afin de mieux en laisser voir toute la cruauté.

Non loin de là, une petite femme menue est assise sur une chaise, un voile noir couvre sa personne. Sa présence en ces lieux paraît insolite. Mais lorsque l'austère gardien en dévoile les traits, soulevant le fin voilage, je comprends vite l'importance de cette rencontre.

— Approchez-vous mon brave. Je vous présente la belle Gabrielle... Gabrielle Bompard... pour vous séduire et vous perdre à jamais ! annonce-t-il d'un geste théâtral.

La voilà donc la friponne. Il est vrai que ce visage enfantin aux yeux clairs semble vouloir m'ensorceler, malgré les traits figés. Ce regard moqueur et ce teint de porcelaine témoignent de la perfection de l'artisan qui l'a ainsi modelé de ses mains, un amoureux sans doute car rien ne transparaît de sa perfidie et de son égoïsme. Quoique je sois assuré qu'elle n'est qu'un

mannequin de cire, je ne peux m'empêcher de m'imaginer que cette Bompard-là va se réveiller et me parler. Afin de briser le sortilège, je quitte rapidement la salle et remonte rapidement à la lumière du jour poursuivi par le regard fixe de ses yeux de porcelaine.

Prétextant un rendez-vous important, je remets à un autre jour la suite de la visite des sinistres salles du musée Grévin, ayant reçu l'assurance de mon guide qu'il me montrerait d'autres spécimens parmi les plus effroyables criminels désormais transformés en statues.

C'est étrange comme toutes ces histoires paraissent si réelles après ma visite à Grévin. Où est-elle la belle Gabrielle³ chantée par Jules Jouy ?

Promis, la prochaine fois je vous raconterai ma visite à la morgue.

Mais ne faut-il pas une fin à mon aventure dans l'univers des crimes des plus communs aux plus sordides et de la complainte criminelle ?

Parmi les trésors dénichés au royaume d'Arsène Papin, ce petit joyau de truculence en sera la conclusion. Sous un habillage humoristique cette chanson morale stigmatise les propagateurs de rumeurs, elle fut écrite par Octave Pradels⁴.

— Allez, mon ami, prenez votre violon et jouez-moi encore une fois une de vos fantaisies.

3 - Gabrielle Bompard décédera en 1923 oubliée de tous.

4 -Poète, vaudevilliste et romancier, Octave Pradels est né à Arques en 1842, et décédé en 1930. Extrait de *Pour dire entre Hommes*, Librairie Marpon et Flammarion, édition illustrée par Kauffmann.



Le crime de Puteaux

C'est une épouvantable histoire
Que tout chacun racontait hier,
Dedans les gar's de chemins d'fer !
Il paraît que c'est la nuit noire,
Qu'près d'Puteaux, les faits sont passés...
Ah ! bonnes âmes, frémissez !

Parlé : Brrrou !!
Ca s'ra d'main dans tous les journaux
Le crime de Puteaux !

Un garçon, d'un âge assez tendre,
Mangeait un' pomm', près d'un égout...
(Y a rien à dir', c'était son goût)
Quand soudain, un' voix fit entendre
Au fond d'l'égout ces sombres mots :
« Tu' la mèr' !... je m'charg' des marmots ! »

Parlé : Brrrou !! Horreur !!
Ca s'ra d'main dans tous les journaux
Le crime de Puteaux !

L'enfant, laissant tomber sa pomme,
S'enfuit, criant : « à l'assassin ! »
Môssieu l'mair' fit sonner l'tocsin !
Tout l'mond' se l'va comme un seul homme,
Les valid's comm' les estropiés...
Mais les premiers fur'nt les pompiers.

Parlé : Brrrou !.. Épouvantable !...
Ca s'ra d'main dans tous les journaux
Le crime de Puteaux !

Y avait plus d'trois mille homm's en armes,
D'Courbevoie au Mont valérien,
Qui, très émus, ne disaient rien,
Quand, près d'l'égout, m'chef des gendarmes
Cria : « Rendez-vous prisonniers ! »
Alors sortir'nt deux égoutiers.

Parlé : Brrrou !... les trois milles hommes
frémirent !
Ca s'ra d'main dans tous les journaux
Le crime de Puteaux !

« Egoutiers ! où sont vos victimes ? »
Alors les deux affreux bandits
Répondir'nt, sans être interdits,
En homm's habitués aux crimes :
« Y a pas besoin d'fair' tant d'potin !
« Nous en tuons autant chaqu' matin ! »

Parlé : Brrrou !... Quel cynisme !...
Ca s'ra d'main dans tous les journaux
Le crime de Puteaux !

À ces mots-là, tout l'mond' sanglote,
Bourgeois, cocott's, municipaux :
« Où sont les corps ? » - « t'nez ! v'là leurs
peaux »
Dit l'bandit, en r'tirant d'sa botte
Quatre cadavres !... quatre rats !!
La mère et trois p'tits scélérats !



Parlé : Brrrou !... Les deux mille neuf cent cinquante hommes qui n'entendaient rien sanglotaient toujours !...

Ca s'ra d'main dans tous les journaux
Le crime de Puteaux !

Devant cett' preuve d'innocence,
L'chef des gendarm's s'est retourné
Vers ses homm's qui faisaient leur né
Et leur a dit : « Donc, que je pense
« Qu'il faut s'en retourner de c' pas,
« Vu, que de crime, y en a pas ! »

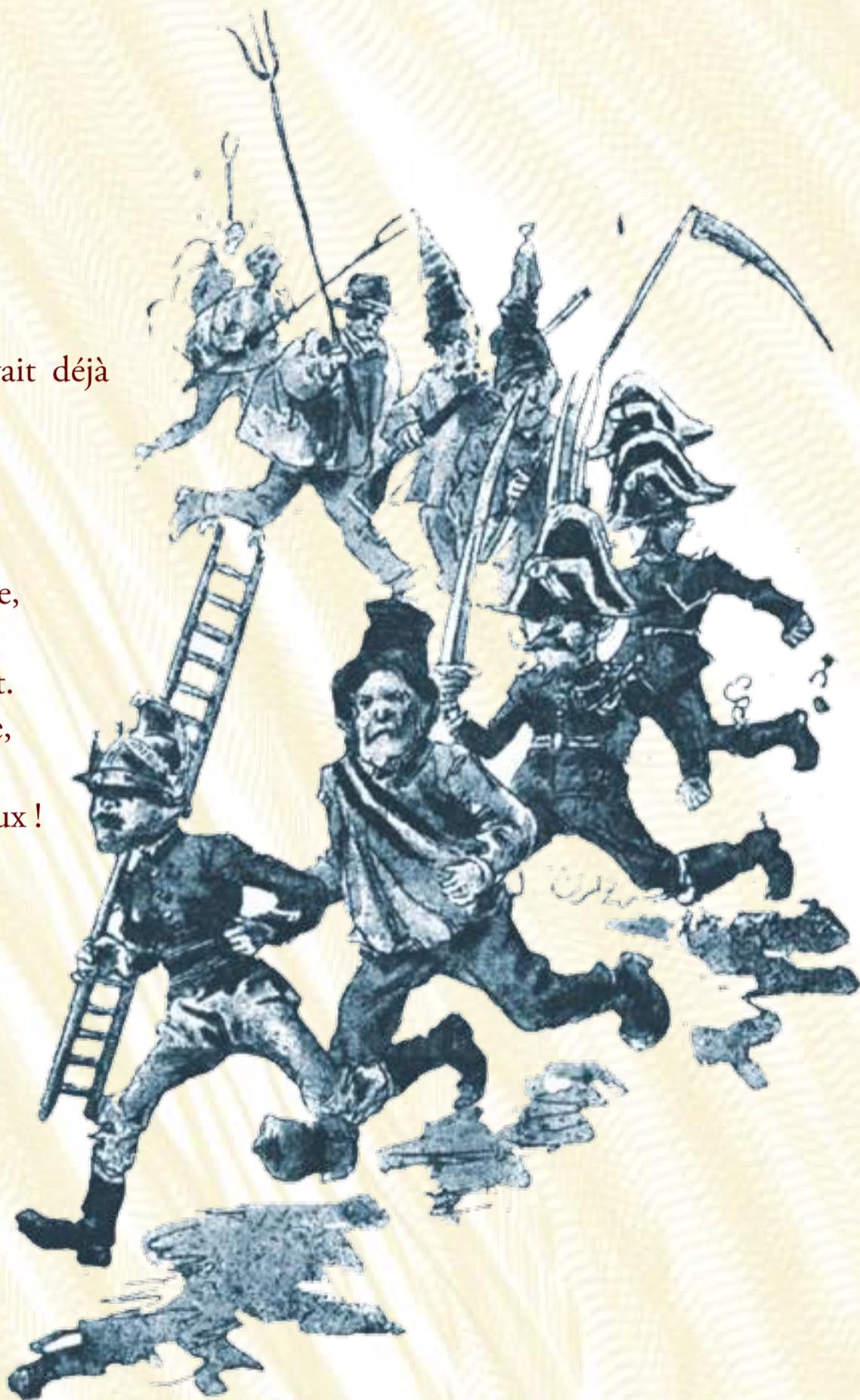
Parlé : Brrrou !.. Oui, mais on avait déjà télégraphié partout !...

Ca s'ra d'main dans tous les journaux
Le crime de Puteaux !

Cette histor' montre où la peur mène,
Et qu'il faut se méfier surtout
Des meurtr's qui s'font dans un égout.
Puis, s'il n'y avait pas, chaqu' semaine,
Un crim' comm' celui de Puteaux,
Ils mourraient d'faim tous les journaux !

Parlé : Aussi...

C s'ra d'main dans tous les journaux
Le crime de Puteaux !



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ANONYME. La Mandrinade en vers héroïques, adressée aux partisans de Mandrin , dédiée à madame la c. de R*** . 1755.
- ANONYME. Histoire de Louis Mandrin, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec un détail de ses cruautés, ...E. van Harrevelt, Amsterdam, 1755.
- ANONYME. Le Tueur de bergers, Paris, S. Schwarz éditeur, 1898.
- ANONYME. Le crime de Pantin. Paris : Librairie de la publication, 1870.
- ANDRIES L., BOLLÈME G., ÉD. La bibliothèque bleue : littérature de colportage. Paris : R. Laffont, 2003. 1012 p.(Bouquins).
- BEAUJOINT J. (1830-18 ?). Les auberges sanglantes : l'auberge Peirebeilhe. Paris : A. Fayard, 1888.
- BERTHET E. Les chauffeurs. A.bourdilliat & ie, éditeurs. Paris : [s.n.], 1860.
- BOUCHARDON P. Troppmann. Paris : Albin Michel, 1932.
- BOUCHARDON P. Vacher l'éventreur. [s.l.] : Albin Michel éditeur, 1939.
- BUISSON H. Les assassins du Procureur Fualdès, Mandrin, les chauffeurs, l'affaire Gouffé. Editions Marcel Puget. Paris : [s.n.], 1953. (Crimes célèbres, crimes oubliés).
- CHAMPFLEURY. Histoire de l'imagerie populaire, Paris, E.Dentu, éditeur, 1869.
- CHAPISEAU F. Le folklore de la Beauce et du Perche : Vendôme : Maisonneuve & Larose, Tome 2, Usages et superstitions, légendes, chansons et proverbes 1968.
- CLAUDE A. (1807-1880) Mémoires de M. Claude, chef de la police de sûreté sous le second Empire. Paris : J. Rouff, 1881.
- COCHINAT V. Lacenaire : ses crimes, son procès et sa mort, Paris, Lules Laisne Librairie-Editeur, 1864.
- COMBES DE PATRIS B. Un grand mystère : L'Affaire Fualdès. Emile Paul frères. Paris : Emile Paul frères, 1914.
- COUDRAY-MAUNIER A.-F. Histoire de la bande d'Orgères. Paris : Livre d'histoire, 2001. ISBN : 978-2-84373-079-5.
- DARMON P. La rumeur de Rodez: histoire d'un procès truqué. Paris : A. Michel, 1991. 242 p.
- DE GRANDPRÉ J. Les ruses de Cartouche. A. Fayard, Editeur du Livre populaire. Paris : A. Fayard, Editeur du Livre populaire, 1920.
- DE GRANDPRÉ, J. Cartouche : Duel à mort. A. Fayard, Editeur du Livre populaire. Paris : A. Fayard, Editeur du Livre populaire, [s.d.].
- DE GRANDPRÉ J. Le Capitaine Mandrin, par Jules de Grandpré (Beaujoint). Paris : A. Fayard, 1885.
- DEGRANDPRÉ J. La malle sanglante : assassinat de l'huissier Gouffé, affaire Eyraud et Gabrielle Bompard. Paris : A. Fayard, 1890.
- FLEURET F. Vies de Cartouche et Mandrin: d'après les livres de colportage. Paris : Éd. Cartouche, 2006. ISBN : 978-2-915842-16-6.
- FOUQUIER A. Causes célèbres de tous les peuples, Paris, Lebrun et Cie Éditeurs. 1858-1867.
- FOURQUET E. Vacher. NRF. Paris : Librairie Gallimard, 1931.



GUILLOREL E. La Complainte et la Plainte : Chanson, justice, cultures en Bretagne, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

JACOB Y. Mandrin, le voleur d'impôts. Paris : Tallandier, 1999.

LACASSAGNE A. (1843-1924). Vacher l'éventreur et les crimes sadiques. Paris : Masson, 1899.

LACENAIRE. Mémoires de Lacenaire : Poèmes et lettres, suivis de Témoignages, Enquêtes & Entretiens présentés par Monique Lebailly. Albin Michel.[s.l.] : Albin Michel, 1968.

LACENAIRE P.-F. (1800-1836). Mémoires, révélations et poésies de Lacenaire, écrits par lui-même à la Conciergerie. Paris : chez les marchands de nouveautés, 1836.

LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE L.-F.-S de, Mandrin réhabilité, Paris, E.Dentu, Libraire-éditeur, 1860.

LECLAIR P., GALIMARD FLAVIGNY B., LAURIS A. DE. Histoire des brigands, chauffeurs et assassins d'Orgères. Paris : Éd. la Bibliothèque, 2006.

LOCARD E. La malle sanglante de Millery, Paris, Gallimard, 1934.

MAURICE B. Cartouche, histoire authentique. Paris : Jules Laisné, Librairie éditeur, 1859.

MEAZEY P. La Jégado: histoire de la célèbre empoisonneuse. Guingamp : Éditions de la Plomée, 1999.

MESSADIÉ G. Le secret ANONYME de l'auberge rouge. Paris : Archipel, 2007.

NISARD C. Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage : depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à l'établissement de la commission d'examen des livres de colportage 30 novembre 1852.

NISARD C. Histoire des livres populaires ou de la littérature du colportage depuis le XV^e siècle jusqu'à l'établissement de la Commission d'examen des livres du colportage, par M. Charles Nisard. Paris : Amyot, 1854.

RYCKERE R. De, La servante criminelle, étude de criminologie professionnelle, Paris, A.Maloine éditeur, 1908

SANGNIER F. Plaidoyers de Charles Lachaud, recueillis par Félix Sangnier, Paris, G.Charpentier et Cie, éditeurs, 1885.

SIMIAN A.-P. Un brigand au XVIII^e siècle – Mandrin - étude extraite de documents inédits conservés dans les archives de Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Grenoble, Maisonville et fils et Jourdan, Libraires, 1860.

TEULÉ J. Fleur de tonnerre. Paris : Pocket, 2014.

TOURGUENIEV I. L'exécution de Troppmann, 1870.

VÉRON P. (1833-1900). Les chevaliers du macadam par Pierre Véron [En ligne]. Paris : C. Lévy, 1877.

WAGNIART J.-F. Le vagabond à la fin du XIX^e siècle. Paris : Belin, 1999. 348 p. (Socio-histoires).

WOLFF A. Mémoires d'un parisien, L'écume de Paris, Paris, Victor-Havard Éditeur, 1885.

PRESSE

La France Judiciaire, Le Petit Journal, Le Petit Journal Illustré, Le Petit Parisien, L'Abeille de Lorient, La Presse, Le Journal pour Tous, Le Voleur.

DIVERS

Affiches, canards, feuilles volantes, partitions...



Gérard Dôle, directeur de collection

Solange Gambin, conception graphique

*Tous les documents et les illustrations de ce livre numérique
proviennent des collections personnelles de Stéphane Vielle.*



© Éditions Les Rêveurs Associés, 2017.

Retrouvez toutes nos publications numériques sur :
www.reveurs-associes.gerard-dole.com

